

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

MÉMOIRE DES LIEUX ET NOUVELLE APPROPRIATION

Les habitant·e·s de Constantine entre la ville-Centre et la ville Nouvelle d'Ali Mendjeli

Par

Dorhane Manel Racha MALIM

Master 2 en architecture

Thèse présentée pour obtenir le grade de

Philosophiae doctor, Ph.D.

Doctorat en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mars 2025

© Dorhane Manel Racha MALIM, 2025

Cette thèse intitulée

MÉMOIRE DES LIEUX ET NOUVELLE APPROPRIATION

Les habitant·e·s de Constantine entre la ville-Centre et la ville Nouvelle d'Ali Mendjeli

et présentée par

Dorhane Manel Racha MALIM

a été évaluée par un jury composé de

Mme Marie-Soleil CLOUTIER, présidente du jury et examinatrice interne, INRS-UCS

Mme Sandra BREUX, directrice de thèse, INRS-UCS

M. Ahcène LAKEHAL, codirecteur, Université Constantine 3 Salah Boubnider

Mme Sylvie PARÉ, examinatrice interne, UQAM

Mme Violaine JOLIVET, examinatrice externe, Université de Montréal

À Constantine, la ville qu'on emporte aux talons de ses souliers¹

¹ « Aux talons de ses souliers » est le titre d'une chanson d'Enrico Macias dans laquelle il chante Constantine, la ville de sa naissance.

RÉSUMÉ

Le monde est en constante croissance, tant sur le plan urbain que démographique, et les villes en subissent les conséquences (Dumont 2008). Ce phénomène n'a épargné aucun continent : l'Afrique, et plus spécifiquement l'Algérie, connaissent cette réalité. Parmi les politiques mises en place pour la maîtriser figure la création de villes nouvelles. Cette réalité est particulièrement présente à la ville de Constantine. Ainsi, pour remédier aux problèmes architecturaux et urbains, à la crise du logement et à la forte croissance démographique, une ville nouvelle nommée Ali Mendjeli a été créée en 1999. Ce projet a entraîné plusieurs vagues de relogement depuis la ville-centre et ailleurs. Cependant, alors que la ville nouvelle devait être une solution pour Constantine, elle s'est transformée aux débuts de sa création, en une source de problèmes, devenant l'objet de nombreuses critiques.

Les écrits sur cette ville nouvelle étudient principalement sa composition architecturale et urbaine ou les multiples conflits au sein de l'espace public qu'elle a générés, mais ils se focalisent rarement sur les habitant·e·s qui ont été contraints ou qui ont choisi d'y déménager. En parallèle, un pan de la littérature internationale traitant de la mobilité résidentielle révèle l'importance de prendre en compte plusieurs éléments dans les processus de relogement et d'appropriation d'un nouvel espace de vie. Rares sont toutefois les analyses qui se focalisent sur les représentations territoriales que les personnes peuvent avoir des anciens et nouveaux lieux de vie, sur la mémoire des lieux qu'elles ont connus, l'attachement aux lieux et les pratiques sociales qui en découlaient éventuellement et l'impact de ces caractéristiques sur l'appropriation d'un nouveau milieu de vie. Ces constats invitent à se concentrer sur cette relation en plaçant les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine au cœur de l'analyse. Ainsi, ce projet vise à comprendre comment la mémoire des lieux qu'ont les habitant·e·s de la ville-centre a teinté l'appropriation de leur nouvel espace de vie à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et leurs pratiques sociales.

À partir de la réalisation d'entrevues semi-dirigées menées auprès de 46 participant·e·s ayant précédemment habité dans la ville-centre de Constantine et qui ont été relogé·e·s par l'État à la ville nouvelle, la recherche retrace leur processus de relogement à travers le temps. Cela débute par une description de leur vie avant le relogement, se poursuit par une présentation du cadre de vie à Ali Mendjeli, et se termine par une analyse de l'évolution de leur intégration dans la ville

nouvelle. Trois résultats ressortent de cette étude. Premièrement, pour la plupart des membres de l'échantillon, l'influence de la mémoire ainsi que du lien d'attachement à l'ancien lieu de vie est temporaire et s'estompe avec le temps pour laisser place à d'autres pratiques. Celles-ci peuvent, parfois, être teintées par une mémoire ancrée et toujours présente ou être nouvellement construites et mieux adaptées au nouveau cadre de vie. Deuxièmement, l'influence de la mémoire demeure partielle, et est en relation étroite avec le cadre de vie tant à la ville-centre qu'à la ville nouvelle. En effet, en l'absence, entre autres, d'un logement décent, l'impact de la mémoire s'affaiblit face aux nouvelles occasions et opportunités qu'offre la ville nouvelle. Troisièmement, le temps est susceptible de modifier les relations aux lieux. D'un lieu non-accepté à ses débuts, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli est devenue un lieu choisi pour la majorité des répondant·e·s. Néanmoins, cette étude met en évidence l'importance de prendre en compte les lieux d'origine des futur·e·s occupant·e·s d'une ville nouvelle, les caractéristiques de ces lieux et des pratiques qui en découlent. De façon générale, une meilleure préparation au relogement apparaît nécessaire et serait susceptible de réduire plusieurs effets négatifs de celui-ci qui peuvent parfois entraîner des conséquences dramatiques à l'échelle individuelle.

Mots-clés : Ville nouvelle; ville-centre; Constantine, mémoire collective; mémoire des lieux; représentations spatiales, attachement au lieu; temps; pratique sociale; pratique spatiale; appropriation.

ABSTRACT

The world is constantly growing, both in urban and demographic terms, and cities are experiencing the consequences (Dumont 2008). This phenomenon is evident across all continents, including Africa, particularly in Algeria. Among the strategies implemented to manage this growth is the creation of new cities. In Constantine, this strategy was materialized through the creation of the new city of Ali Mendjeli in 1999, intended to address architectural and urban challenges, alleviate the housing crisis, and accommodate rapid demographic growth. This project initiated multiple waves of relocation from the city center and surrounding areas. However, despite its initial intent to be a solution for Constantine challenges, the new city quickly became a source of various issues, drawing significant criticism during its early stages. The existing literature on Ali Mendjeli predominantly focuses on its architectural and urban development, as well as the conflicts arising within its public spaces. However, it often neglects the experiences of residents who were compelled or opted to move there. Concurrently, a substantial body of international research on residential mobility emphasizes the importance of considering various factors in the process of relocation and the appropriation of a new living environment. Nevertheless, few studies have addressed the territorial representations held by residents regarding their former and current living spaces, the influence of place memory they have known, attachment to former locations, and the resultant social practices, as well as how these factors impact the appropriation of the new living environment. These findings prompt us to focus on this relationship, with the former residents of Constantine's city center at the heart of the study. Thus, in light of these gaps, this research aims to examine the role of place memory in shaping the experiences of former residents of Constantine's city center, particularly in their appropriation of the new urban setting of Ali Mendjeli. The objective is to understand how the memories and attachments associated with their former living environment influence their integration into the new city and their social practices. This study is based on semi-structured interviews with 46 participants who were relocated from the city center of Constantine to Ali Mendjeli by governmental authorities. The research traces their relocation journey over time, beginning with a depiction of their pre-relocation life, followed by an analysis of living conditions in Ali Mendjeli, and concluding with a discussion on the evolution of their integration into the new city. Three key results emerge from this investigation. First, for most participants, the influence of place memory and attachment to their former residence

is temporary, gradually diminishing as they adopt new practices better suited to their current environment. These practices may be informed by lingering memories or may be entirely novel adaptations to the new context. Second, the extent to which place memory influences the relocation experience remains partial and is closely linked to the quality of living conditions in both the city center and the new city. In cases where satisfactory housing is unavailable, the significance of place memory tends to diminish in favor of the opportunities presented by the new environment. Third, time plays a critical role in transforming residents' relationships to places. Initially perceived as unwelcoming, Ali Mendjeli has progressively become a preferred living space for the majority of respondents. To conclude, this study underscores the importance of considering the origins and prior experiences of residents when planning new urban developments. A more comprehensive understanding of these factors, coupled with adequate preparation for relocation, can mitigate many of the negative effects, which may otherwise have profound consequences at an individual level.

Keywords: New city; city-center; Constantine, collective memory; place memory; spatial representations, place attachment; time; social practice; spatial practice; appropriation.

AVANT-PROPOS

Cette recherche est née à l'intersection de mon parcours académique et de mon vécu personnel en tant que Constantinoise. Plus précisément, j'ai été témoin des différentes transformations qui ont marqué ma ville, tant sur le plan architectural et urbain que sur le plan social. En tant qu'étudiante en architecture à l'université Constantine 3 Salah Boubnider, j'ai été particulièrement exposée aux débats et aux critiques entourant la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, souvent perçue comme un projet problématique. Ces discours ont influencé ma perception et m'ont amenée à la juger sans même y avoir vécu : j'évitais de me rendre à la ville nouvelle, que j'associais à un espace peu sûr.

Par ailleurs, parmi tous les problèmes évoqués, l'habitant·e de la ville nouvelle n'était jamais au centre des préoccupations. Pourtant, malgré ces représentations souvent négatives, Ali Mendjeli ne cessait de croître et d'accueillir de nouveaux·elles habitant·e·s. Cette contradiction a éveillé en moi une interrogation centrale où j'ai surtout pensé à l'humain. Comment se sentent-ils·elles ? Sont-ils·elles épanoui·e·s ou, au contraire, en souffrent-ils·elles ? Étant donné ma connaissance du contexte, j'ai été particulièrement interpellée par le cas des habitant·e·s relogé·e·s depuis la ville-centre de Constantine, qui ont suscité un intérêt accru dans ma réflexion.

En Algérie, il n'existe pas de champ d'étude permettant d'aborder les villes nouvelles sous un angle autre que l'architecture et l'urbanisme, tout en s'appuyant sur une formation initiale d'architecte. C'est pourquoi j'ai choisi de m'orienter vers le domaine des études urbaines.

Dans cette étude, je me positionne comme une chercheuse née et ayant vécu à Constantine jusqu'en 2018. Ce lien avec la ville n'affecte en rien l'objectivité de ma démarche : n'ayant jamais habité ni dans la ville-centre ni dans la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, je n'ai pas vécu l'expérience du relogement. C'est donc avec mon regard d'architecte, ma compréhension des transformations engendrées par la création d'Ali Mendjeli et ma sensibilité aux défis qu'elle a rencontrés à ses débuts que j'aborde ma problématique de recherche. Cette distance m'a permis d'étudier la question avec un regard ouvert, sans idées préconçues sur ce que sur ce que cette ville nouvelle représentait pour ses habitant·e·s ni attentes particulières quant aux réponses obtenues.

Avec du recul, je considère cette posture comme une force. D'une part, elle a facilité mon accès au terrain, du fait que je partage la même origine que les personnes ayant accepté de participer à ma recherche. D'autre part, elle m'a permis de mener les entrevues semi-dirigées avec une conscience

accrue de la sensibilité du sujet pour certain·e·s. Enfin, elle m'a encouragée à poser un regard curieux et attentif sur les témoignages recueillis, en évitant de les analyser uniquement à travers le prisme des discours dominants et déjà établis.

En mettant en lumière la voix des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine relogé·e·s à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, j'ai aussi mis en avant un changement qui fait partie de l'histoire de Constantine - une histoire qui me concerne en tant que Constantinoise. Toutefois, alors que les habitant·e·s en ont été les acteur·rice·s direct·e·s, j'en ai été une spectatrice, découvrant à travers leurs récits la réalité de cette transformation urbaine et sociale.

REMERCIEMENTS

Quelle aventure doctorale!

En août 2018, j'ai posé mes bagages à Montréal pour entamer ce projet de doctorat qui me tenait tant à cœur. Un nouveau pays d'accueil, un nouveau contexte culturel, une nouvelle université et un projet de recherche à réaliser, une chose est sûre : j'étais loin d'imaginer ce qui m'attendait. À l'heure où j'écris ces remerciements, je me sens reconnaissante, émue et, surtout, fière de moi. Bien que ce soit un chemin parsemé de hauts et de bas, j'ai réussi à en arriver au bout, malgré tout.

Dans un tel processus, on n'y arrive pas seul. Tant de personnes, de près comme de loin, participent à notre réussite. Mes remerciements vont en premier lieu à Sandra Breux, ma directrice de thèse qui m'a accompagnée tout au long de ses années. Sandra, je ne te remercierai jamais assez pour ton soutien, ta précieuse aide dans le cadre de la thèse et autre, ton écoute, ta disponibilité à tout moment et surtout ta patience. Je le pense et je le dis que c'est grâce à toi que j'y suis arrivée. Je remercie également Ahcène Lakehal, qui a accepté de co diriger ce travail de recherche. Merci pour ta lecture, tes échanges et tes précieux commentaires.

Mes remerciements vont également à ma famille sans laquelle je n'aurais pas accompli grand-chose. Mes parents ont joué un rôle clé dans mon parcours. Papa, Maman merci d'avoir cru en moi, de m'avoir encouragée et soutenue dans ma décision de vivre à des milliers de kilomètres. Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi et que vous continuez à faire. Sachez que vous êtes ma source de force aux moments les plus difficiles, lorsque le doute m'assombrissait. Je l'ai fait pour moi, mais pour vous aussi. À Mejdî, mon cher frère qui ne m'a jamais dit non pour m'aider. Je te remercie pour ton soutien, tes explications et tes multiples déplacements pour me chercher des documents ou prendre des photos à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et ailleurs. Je vous aime!

L'amitié et la bienveillance de mes proches, ici et là-bas, a été tout aussi précieuse. Que ce soit à Montréal ou ailleurs, vos encouragements, votre écoute et vos lectures m'ont été d'une aide inestimable. De Montréal, Lydia et Islem, merci d'avoir été là pour moi quand j'en avais le plus besoin. Lydia, une pensée spéciale à Fleury où nos souvenirs sont ancrés en moi à tout jamais. À la Bellil Family, ma famille montréalaise, celle qui m'a ouvert ses portes sans aucune hésitation.

Mehdi, Suzanne et les trois petites princesses, je ne vous remercierai jamais assez de m'avoir considérée comme un membre des vôtres. Je vous en suis profondément reconnaissante. De Constantine, Mina, Mahrez, Souheir, Manel, Dina, Seif, Chahrazed et Hana, votre présence malgré la distance m'a permis de traverser les épreuves et de garder le cap. Je vous remercie pour tout.

Durant ces dernières années, j'ai rencontré des personnes, de passage ou toujours présentes à l'heure actuelle, avec lesquelles j'avais un point en commun : l'INRS. Entre discussions, échanges d'idées, rires et parties de ping-pong, vous avez adouci mon aventure.

Merci aux participante·e·s qui ont accepté de participer à ce projet de recherche, qui m'ont si généreusement consacré du temps et ouvert leur cœurs sans rien attendre en retour. Les résultats de cette thèse sont le fruit de vos souvenirs et témoignent de votre expérience de relogement. Sans votre participation ce projet n'aurait jamais vu le jour. Un merci spécial à Rochdi et Adel pour leur disponibilité même des mois plus tard.

À mon Papouille, qui ne lira probablement pas ces remerciements. Mon petit être préféré sur cette terre qui m'héberge depuis deux ans. Il a égayé mes soirées taciturnes de rédaction de bêtises, de miaulements et de caresses.

L'écriture de cette thèse a bénéficié de plusieurs appuis financiers : merci à l'institut National de la Recherche Scientifique (INRS), à la fondation de l'INRS, à Villes Régions Monde (VRM) et à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC). Mes remerciements vont également à Marie-Soleil Cloutier et à Société Logique pour le stage que vous m'avez offert et ainsi que Sandra Breux pour les aides accordées.

Merci à vous toutes et à tous pour votre soutien inébranlable.

Cette expérience m'a marquée à jamais ! Elle me manquera !

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iv
Abstract	vi
Avant-propos	viii
Remerciements	x
Table des matières	xii
Liste des tableaux	xv
Liste des figures	xv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : ATTACHEMENT AU LIEU ET MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE : L'INFLUENCE DU TEMPS.....	5
1.1. Les relations entre l'individu et son environnement	5
1.1.1. Des liens de rétroaction	6
1.1.2. Entre perception et représentation de l'espace.....	7
1.2. L'habiter, entre espace privé et espace public.....	9
1.2.1. Le chez-soi.....	10
1.2.2. Espace privé, espace public, pratiques de l'espace	13
1.3. Pratiques spatiales, attachement au lieu et identité	16
1.3.1. Territorialité et identité.....	16
1.3.2. Identité et attachement au lieu	18
1.4. Comprendre la mobilité résidentielle : processus, enjeux et stratégies.....	24
1.4.1. La mobilité résidentielle : un changement aux processus distincts	24
1.4.2. La mobilité résidentielle : des processus distincts aux conséquences semblables ..	27
1.4.3. Au-delà des conséquences : surmonter le changement.....	31
1.5. Conclusion du chapitre et question générale de recherche	37
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	39
2.1. Problématique et question spécifique de recherche	39
2.2. Objectifs de recherche	48
2.3. Définition des concepts de la question de recherche.....	49
2.4. Opérationnalisation des concepts	51
2.4.1. L'espace décrit	53
2.4.2. L'espace de vie	53

2.4.3.	<i>L'espace vécu</i>	54
2.4.4.	<i>L'espace social</i>	55
2.5.	Stratégie méthodologique.....	56
2.5.1.	<i>Devis de recherche</i>	56
2.6.	La collecte de données à Constantine	60
2.6.1.	<i>L'ancienne Constantine : un centre historique et des problèmes</i>	60
2.6.2.	<i>Recrutement et échantillon</i>	63
2.6.3.	<i>Les rencontres avec les participant·e·s</i>	70
2.6.4.	<i>Analyse et interprétation des données</i>	80
2.7.	Conclusion du chapitre et limites de la recherche	82
CHAPITRE 3 : REGARDS VERS LE PASSÉ : LA VIE AVANT LE RELOGEMENT À LA VILLE NOUVELLE D'ALI MENDJELI.....		85
3.1.	Les conditions de vie dans les anciens quartiers : état des lieux	85
3.1.1.	<i>La macro-échelle : les anciens quartiers avant le relogement</i>	86
3.1.2.	<i>La micro-échelle : les anciennes maisons avant le relogement</i>	93
3.2.	L'ambiance à la ville-centre de Constantine	105
3.2.1.	<i>La cohabitation et les liens de voisinage</i>	105
3.2.2.	<i>Les pratiques de l'espace : Les habitudes et les fréquentations des lieux</i>	115
3.3.	La transition : Du dépôt du dossier jusqu'à la répartition des appartements	126
3.3.1.	<i>Un choix ou une obligation : Les différents programmes de relogement</i>	126
3.3.2.	<i>Le ressenti des habitant·e·s : Entre joie et peine</i>	136
3.4.	Conclusion du chapitre.....	142
CHAPITRE 4 : LA VILLE NOUVELLE ENTRE RELOGEMENT ET DÉLOGEMENT		145
4.1.	Répartition des logements : Principe et superficie	146
4.1.1.	<i>La répartition des logements selon le nombre d'enfants</i>	147
4.1.2.	<i>La répartition des logements d'une façon aléatoire</i>	147
4.1.3.	<i>Depuis 2012, des appartements de type F3</i>	148
4.1.4.	<i>Des exceptions qui ne se conforment à aucune règle établie</i>	149
4.2.	Le grand jour : La ville nouvelle d'Ali Mendjeli, nouveau lieu d'habitation	152
4.2.1.	<i>La ville nouvelle : état des lieux</i>	154
4.2.2.	<i>La ville nouvelle : état des appartements</i>	160
4.3.	La ville nouvelle : une nouvelle vie entre changements et nouvelles habitudes	165
4.3.1.	<i>Lien de voisinage et cohabitation à la ville nouvelle</i>	165

4.3.2.	<i>Habitudes, déplacements et lieux de fréquentation à la ville nouvelle d'Ali Mendjli..</i>	179
4.4.	Conclusion du chapitre.....	189
CHAPITRE 5 : DES ANNÉES PLUS TARD : LA VIE ENTRE LE PRÉSENT ET LE PASSÉ		193
5.1.	La relation avec l'ancien lieu de vie : Entre attachement et détachement	193
5.1.1.	<i>Au-delà de l'attachement : un enracinement</i>	194
5.1.2.	<i>La ville-centre : des années plus tard</i>	211
5.2.	La ville nouvelle aujourd'hui : Une meilleure acceptation	216
5.2.1.	<i>Le cadre physique.....</i>	216
5.2.2.	<i>Loin de la perfection : quelques désagréments</i>	223
5.2.3.	<i>La ville nouvelle : entre la raison et le cœur.....</i>	227
5.3.	Conclusion du chapitre.....	230
CHAPITRE 6 : LA VIE À LA VILLE NOUVELLE : UNE APPROPRIATION BIAISÉE OU NOUVELLEMENT CONSTRUITE?		232
6.1.	De la ville-centre de Constantine à Ali Mendjeli : Du haut-lieu à un non-lieu.....	233
6.1.1.	<i>La ville-centre de Constantine : Haut lieu et lieu de mémoire</i>	233
6.1.2.	<i>Ville nouvelle d'Ali Mendjeli : Un non-lieu.....</i>	240
6.2.	Un relogement : deux représentations non-figées	245
6.2.1.	<i>La diversité des logements et des programmes de relogement.....</i>	246
6.2.2.	<i>Une représentation pré-ville nouvelle</i>	248
6.2.3.	<i>Une représentation post-ville nouvelle</i>	251
6.3.	Les pratiques spatiales et sociales à Ali Mendjeli : continuité ou rupture?.....	253
6.3.1.	<i>L'attachement au lieu et la mémoire : un effet temporaire ou éphémère?</i>	253
6.3.2.	<i>La ville nouvelle : D'un non-lieu imposé à un lieu accepté</i>	258
6.4.	Conclusion du chapitre	263
CONCLUSION GÉNÉRALE		267
Bibliographie.....		271
Annexe 1 : Affiche pour le recutemet		289
Annexe 2 : Le guide des entrevues semi-dirigées		290
Annexe 3 : Le guide des entretiens par photo -élicitation		294
Annexe 4 : Certificat d'éthique		295
Annexe 5 : profil des participant·e·s		296

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Type et cause des différentes relogements selon les écrits	26
Tableau 2.1: Chronologie de création de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli	41
Tableau 2.2: Les relogement réalisés (situation courant 2005).....	43
Tableau 2.3: Principales dimensions à l'étude	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Schématisation d'une partie des propos de Deparis et Voropanova (2021).....	32
Figure 1.2 : Synthèse d'une partie des propos de Guérin (2019).....	35
Figure 2.1 : Le centre ville, la périphérie et la ville-centre	51
Figure 2.2 : Schéma synthétisant le recrutement.....	67
Figure 2.3 : Schéma synthétisant le travail de recrutement.....	69
Figure 2.4 : La présentation des quartiers	70
Figure 3.1 : Les quartier de la ville-centre concernés par l'études	86
Figure 3.2 : Les types d'habitation par quartier à la ville-centre	87
Figure 3.3 : Vue d'ensemble de Souika à partir du pont Sidi Rached	88
Figure 3.4 : La quartier Souika vue de l'intérieur	88
Figure 3.5 : Photos montrant le bois de genévrier comme matériaux de construction	89
Figure 3.6 : Photos montrant l'étroitesse des ruelles de Souika.....	91
Figure 3.7 : Partie de la rue de Braham la moins touchée par le glissement de terrain	92
Figure 3.8 : Photos montrant la partie du quartier de la rue de Braham la plus touchée par le glissement de terrain.....	92
Figure 3.9 : Schéma montrant le statut d'occupation des participant·e·s	94
Figure 3.10 : Deux fontaines d'eau à wast eddar dans une maison à Souika.....	95
Figure 3.11 : Les raccordements de gaz de ville et d'eau potable par quartier	97
Figure 3.12 : Le type d'occupation de logement par quartier	100
Figure 3.13 : Un espace cuisine dans une maison à Souika.....	101
Figure 3.14 : Schéma récapitulatif des conditions de vie dans les anciens quartiers.....	104
Figure 3.15 : Photo d'une « kella » en guise de porte d'entrée extérieure à Souika.....	109
Figure 3.16 : Photo d'une « kella » en guise de porte d'entrée d'une chambre d'une maison à Souika	110

Figure 3.17 : Photos prises à la rue de France.....	116
Figure 3.18 : Les endroits cités par Hamza, de la rue de Bienfait à Souk el Asr.....	117
Figure 3.19 : Le « tour zéro » au centre-ville de Constantine.....	121
Figure 3.20 : Vue panoramique à partir de Stihet Ellouz.....	123
Figure 3.21 : L'intérieur de l'endroit décrit par Bey.....	124
Figure 3.22 : Vue sur le pont de Sidi Rached à partir de l'endroit cité par Bey.....	124
Figure 3.23 : La mosquée Abdelmoumen à Souika : L'entrée, la fontaine d'eau,.....	125
Figure 3.24 : Aperçu des programmes propres à chaque quartier.....	129
Figure 3.25 : Schéma récapitulatif de la procédure, la stratégie et le déroulement du relogement	135
Figure 3.26 : Schéma récapitulatif du chapitre	144
Figure 4.1 : Les unités de voisinage concernées à la ville nouvelle.....	146
Figure 4.2 : La répartition des logements selon les unités de voisinage à la ville nouvelle.....	149
Figure 4.3 : Les différentes vagues de relogement.....	154
Figure 4.4 : La distance entre l'UV 01 et le centre commercial El Ritedj	158
Figure 4.5 : La façade principale du centre El Ritedj à l'UV 06.....	158
Figure 4.6 : la répartition des habitant·e·s à Ali Mendjeli selon le quartier d'origine.....	168
Figure 4.7 : Schéma résumant les types de lien de voisinage à la ville nouvelle.....	175
Figure 4.8 : Le tracé du tramway de la ville de Constantine.....	182
Figure 4.9 : Photos de deux cafés populaires dans deux quartiers différents.....	184
Figure 4.10 : La façade principale du Ritaj mall.....	185
Figure 4.11 : Schéma récapitulatif	190
Figure 5.1 : Le Ramadan à Souika	208
Figure 5.2 : Les dix stations de tramway desservant la ville nouvelle d'Ali Mendjeli.....	220
Figure 5.3 : Photo montrant le tracé du tramway longeant le boulevard de l'Armée de libération nationale, appelé « El Istiqlal »	220
Figure 6.1 : Schéma synthétisant le travail de recherche	265
Figure 6.2 : devantures de certains magasins à la ville nouvelle	266

INTRODUCTION

« La ville est une vieille dame au chevet de laquelle bien du monde s'est penché : « sa fin » ou « sa mort » ont fait couler beaucoup d'encre. Mais il s'agissait souvent moins de sa disparition que de sa résurrection » (Pinson 2009, 41).

La croissance démographique que connaît le monde a un impact direct sur la croissance urbaine (Dumont 2012). L'Afrique, comme d'autres continents, en est l'exemple. Depuis 1975, le taux d'urbanisation en Afrique augmente. Cette augmentation s'explique, entre autres choses, par l'accroissement de la population et l'exode rural vers les grandes villes (Gubry 1991). Par conséquent, les grandes villes sont souvent congestionnées et saturées.

Que ce soit en Afrique ou en Europe, afin de désengorger ces grandes villes, plusieurs méthodes ont été appliquées sur le terrain. Parmi celles-ci, on retrouve la création de villes, appelées villes nouvelles. Reflets d'une volonté politique (Benlakhlef et Bergel 2019), la création de ces villes nouvelles se fait souvent à la périphérie des grandes villes. L'Algérie fait partie de ces pays qui ont eu recours à la création de plusieurs villes nouvelles dans différentes villes à l'échelle nationale, notamment celle de Constantine. Ainsi en 1993, la création de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli a débuté (Foura et Foura 2005). Cette création a suscité le relogement d'un grand nombre d'habitant·e·s de la ville-centre de Constantine vers Ali Mendjeli. Ce relogement fut parfois brusque, en raison notamment d'une mixité urbaine imposée et peu étudiée (Lakehal 2013).

Un changement de lieu de vie, surtout lorsqu'il est imposé – tel qu'un relogement ou une guerre, bouleverse les relations qu'un individu est susceptible d'entretenir avec cet espace (Salamé 2015; Bayat 2010; Lewicka 2008). Bien que les recherches s'intéressant à la relation qu'un individu entretient avec son espace de vie soient nombreuses et variées (Bédard 2017; Moser 2003), plusieurs éléments telles que l'importance de la mémoire des lieux (Ujang et Zakariya 2015; Verdier 2009; Nora 1984), l'influence du temps (Imbert 2005) sur la façon dont un individu s'approprie ou tisse une relation avec un nouvel espace de vie demeurent encore peu explorées.

La relation qu'entretient l'humain et son environnement est une relation de rétroaction : l'humain influence l'environnement et celui-ci l'influence également (Fischer 1997). L'analyse des représentations qu'un individu a de cet environnement est une façon d'identifier et de qualifier la nature de cette relation (Breux 2007; Vadelorge 2006; Claval 1978). En ce sens, les liens qu'un

individu entretient avec son lieu de vie, c'est-à-dire son logement et le quartier qui l'entoure, sont porteurs de sens et contribuent à la formation de son identité individuelle, mais aussi de son identité collective et sociale (Qadeer et Kumar 2006; Rose, Germain et Ferreira 2006). De plus, ces liens s'expriment dans un contexte social, politique, temporel, culturel et religieux – spécifique, susceptible de marquer la nature de ces liens (Djelloul 2018; Dris 2017; Nigaud 2004; Monqid 2001).

Plus encore, les recherches ont montré que la relation aux lieux varie dans le temps, et la mémoire des lieux peut influencer l'appropriation d'un nouvel espace de vie (Malle et al. 2018). La mémoire est en effet porteuse de la valeur historique des lieux et elle met en lien le passé et le présent (Lecouvey et al. 2020; Bédard 2002; Halbwachs 1968 [1950]). Dans cette relation, le temps peut constituer un élément réparateur ou destructeur (Deparis et Voropanova 2021; Conche 2009; Pronovost et Mercure 1989). Il peut générer le sentiment d'appartenance au lieu, comme, au contraire il peut engendrer le sentiment d'inconfort face à un nouvel espace de vie (Némoz 2018). Analyser l'impact de la mémoire des lieux et du temps sur l'appropriation d'un espace semble d'autant plus important dans le cas des villes nouvelles, des villes créées de toutes pièces et qui n'ont pas encore une histoire longue. Comment les habitant·e·s venu·e·s souvent de villes plus anciennes, avec un passé – notamment urbanistique, patrimonial et architectural conséquent – s'approprient-ils leur nouveau lieu de vie ? Dans quelle mesure la mémoire des lieux qu'elles et ils ont connus précédemment influence-t-elle leurs pratiques, notamment sociales, dans ce nouveau lieu ?

L'objectif de cette thèse est de répondre à ces questions en prenant pour cas la ville-centre de Constantine et la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, construite en périphérie. La thèse se divise en six chapitres. Le premier chapitre présente les écrits traitant de la relation entre l'individu et son lieu de vie, des différentes échelles des milieux de vie, mais aussi des pratiques spatiales qui peuvent diverger selon les individus. Ce premier exposé permet d'aborder la façon dont les liens d'attachement et le sentiment d'appartenance envers un lieu donné peuvent naître. L'impact du temps sur ces relations, mais également l'influence de la mobilité résidentielle, qu'elle soit choisie ou imposée, sont également abordés. Ce premier chapitre introduit la problématique de recherche et met en évidence la nécessité de s'intéresser à l'impact de la mémoire des lieux et plus généralement du temps sur l'appropriation d'un espace de vie dans une ville créée de toute pièce.

Le deuxième chapitre présente la question générale de recherche et explique la démarche méthodologique qui a été élaborée pour y répondre. Outre la définition et l'opérationnalisation des concepts de la recherche, le devis de recherche employé sera finement détaillé. L'histoire de la ville de Constantine est décrite, ainsi que les différents problèmes auxquels elle a fait face au fil du temps. Ensuite, la création de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, comme réponse et solution à ces problèmes sera présentée. L'analyse de la façon dont des ancien·ne·s résident·e·s de la ville-centre de Constantine décrivent la ville-centre, leurs relations à cet espace, les pratiques qu'elles et ils y avaient ainsi que les interactions sociales qui s'y jouaient, en comparaison avec celles qui ont désormais cours à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, permettra de répondre à mon questionnement. Les outils de collecte de l'information utilisés sont décrits ainsi que les échantillons. Le profil des 46 personnes ayant accepté de participer à cette enquête sera également présenté.

Les chapitres suivants sont ceux des résultats de la recherche. Le troisième chapitre décrit les détails de la vie des enquêté·e·s avant le relogement. Les entrevues rendent compte de la réalité tant urbaine que sociale des différents quartiers et des maisons d'habitations. Tant l'état des maisons, la qualité du bâti, le mode d'habitation et la taille des espaces occupés révèlent les causes du relogement et le programme de relogement dans lequel s'inscrit une personne. Ensuite, sont évoquées l'ambiance à la ville-centre et les pratiques de l'espace selon l'âge et le genre, ainsi que la facilité des déplacements. La dernière section, concerne le début du processus de relogement.

Le quatrième chapitre concerne la vie à la ville nouvelle. La répartition des logements et leurs états ainsi que le degré d'achèvement de la ville nouvelle au fil du temps sont décrits. Les différentes pratiques spatiales et sociales qui s'y déroulent sont mises en évidence et permettent ainsi de brosser un portrait de la vie à Ali Mendjeli dans le temps. Le dernier chapitre de résultats s'intéresse aux processus d'appropriation et d'identification des habitant·e·s de la ville nouvelle, en comparaison notamment avec les liens tissés avec leurs anciens lieux de vie et leurs ancien·ne·s voisin·e·s.

Le sixième chapitre sera dédié à la mise en commun des résultats pour répondre à la question de recherche. Il apparaît que si la mémoire des lieux teinte l'appropriation d'un nouvel espace de vie, cette influence reste partielle dans le cadre de ma recherche. Bien qu'importante, l'influence de la mémoire d'un ancien logement qui n'est pas décent, apparaît moindre sur l'appropriation d'un nouvel espace de vie qui apparaît supérieur en termes de confort. Si les résultats de la recherche

invite à questionner la création de la ville nouvelle et la façon dont elle a été conçue, elle souligne également la complémentarité d'une telle ville avec la ville plus ancienne. Cette conclusion n'empêche pas de mettre au jour la nécessité de préparer davantage les processus de relogement en prenant en considération les lieux d'origine des habitant·e·s et leurs caractéristiques.

CHAPITRE 1 : ATTACHEMENT AU LIEU ET MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE : L'INFLUENCE DU TEMPS

L'objectif de ce chapitre est de revenir sur les écrits s'intéressant à la relation de l'individu avec son environnement et le processus d'appropriation de l'espace qui peut en découler. La première partie soulignera le caractère bidirectionnel de cette relation. La deuxième partie témoignera du caractère non immuable de cette relation dans le temps. Cette importance du temps interroge la manière dont l'individu perçoit et se représente son environnement. Plus précisément, cette section montrera comment perceptions et représentations des lieux engendrent des pratiques spatiales et/ou sociales distinctes. La troisième section mettra en évidence la façon dont ces pratiques différenciées peuvent façonner les rapports aux lieux qu'entretiennent les individus et contribuer à leur construction identitaire, à l'attachement aux lieux, voire à une appropriation de ceux-ci.

Ces rapports aux lieux et l'attachement éventuel qui en découle peuvent cependant être modifiés lorsqu'il y a une mobilité résidentielle, notamment lorsque celle-ci est imposée. Quel que soit le motif, ce changement constitue un événement significatif et marquant dans la vie des habitant·e·s et entraîne, souvent, des ruptures aussi bien spatiales, sociales que temporelles : la dernière partie de ce chapitre sera consacrée à ces enjeux. L'exposition de ces différents écrits permettra, en conclusion, de revenir sur les limites des travaux actuels pour poser les jalons de mon questionnement de recherche.

1.1. Les relations entre l'individu et son environnement

La première section vise à expliquer la relation entre l'individu et son environnement à partir des écrits venant de la psychologie de l'environnement et de la géographie. En sus de rendre compte des liens de rétroaction entre l'humain et son environnement, elle va s'intéresser aux différents facteurs qui influencent cette relation.

1.1.1. Des liens de rétroaction

Nombre d'auteur·e·s se sont intéressé·e·s à la relation que l'individu entretient avec son environnement, et ce, dans différents domaines d'études. Il convient tout d'abord de préciser qu'il arrive qu'il y ait une confusion dans la définition des termes « environnement » et « espace », parfois utilisés sans distinction. Fischer (1997), dans son ouvrage intitulé *Psychologie de l'environnement social*, clarifie ces deux notions : « si la notion d'environnement désigne dans la plupart des recherches les caractéristiques physiques des lieux, celle d'espace met davantage l'accent sur la dimension subjective de la relation à un lieu en tant que déterminant du comportement ; il s'agit donc de deux acceptions complémentaires ... » (1997, 2). En effet, dans le domaine de la psychologie de l'environnement, l'environnement, physique ou naturel, représente « le cadre de vie de l'individu » (Moser 2003, 12). Pour les deux auteurs, l'environnement est aussi le milieu de l'action humaine. Erdoğan et Özsoy (2007) abondent dans le même sens, en soulignant, que l'environnement, artificiel et naturel, reste le lieu de vie de l'individu. Les caractéristiques naturelles et artificielles de l'environnement sont en étroite relation, car c'est l'humain qui contribue à la transformation de l'environnement naturel en un environnement artificiel, en se servant notamment de la technologie. Fischer (1997) considère également que la relation que l'individu entretient avec son environnement est une relation de rétroaction. D'une part, l'environnement agit sur l'individu et participe à la définition du comportement de l'individu, tout en contribuant à la construction de son identité (Moser 2003). Ainsi, l'environnement, bien qu'il soit « une pure entité extérieure », reste « un facteur déterminant » dans la vie de l'individu. (Fischer 1997, 13). De plus, l'environnement n'est pas neutre. Getzel (1975) et Moser (2003) expliquent ainsi que l'environnement est porteur de valeurs et de significations culturelles. Ces valeurs et significations culturelles sont à l'origine de la relation cognitive entre l'individu et son environnement. Ces dernières deviennent un facteur influant sur l'individu et sa manière de façonner son espace. En retour, cet espace participe à la détermination du comportement et à sa façon d'être dans l'espace. D'autre part, l'individu à son tour influe sur l'environnement, façonne et transforme son espace, non seulement, sous l'effet de multiples facteurs « d'éducation, de conditionnement, de normes sociales et économiques » (Fischer 1997, 13), mais aussi selon « ses choix et ses préférences » (Moser 2003, 12). Fischer (1997) illustre son propos en parlant de la présence de clôtures entourant les maisons en France et leur absence en Amérique du Nord. Au-

delà, de la conception architecturale, la clôture, dans les deux cas, est une valeur culturelle dont le sens diverge selon les zones géographiques. Cet exemple concret permet de souligner la façon dont le facteur culturel peut contribuer à la construction de l'espace et ainsi déterminer le comportement de l'individu au sein de ce dernier. Enfin, Moser (2003) attire également l'attention sur le caractère non immuable de la relation qu'un individu tisse avec un environnement donné. Cette relation est en effet susceptible d'évoluer et de se modifier au fil du temps. Cette importance du temps dans la relation qui lie l'individu à son environnement invite à creuser la façon dont cet environnement est perçu par l'individu.

1.1.2. Entre perception et représentation de l'espace

La perception de l'espace est au cœur de nombreux travaux tant en psychologie de l'environnement qu'en géographie. En psychologie de l'environnement, Fischer (1997) définit la perception comme étant la relation entre « la figure et le fond ». Cette relation permet à l'individu, non seulement, de construire « le rapport à la réalité », mais aussi de juger et d'évaluer l'environnement (Fischer 1997, 64). Cette évaluation et ce jugement se produisent sous l'influence de facteurs sociaux, économiques, culturels et psychologiques (Bailly 1977). C'est pour cette raison, d'ailleurs, que chaque individu perçoit l'espace différemment (Schneuwly et Caloz 2010 ; Fischer 1997). Fischer considère que l'espace « n'est une réalité qu'en tant que réalité perçue et reconstruite mentalement » (1997, 65). Il explique plus précisément :

La façon dont nous percevons l'environnement est elle-même un aspect de notre relation complexe et dynamique avec les divers lieux de notre existence : nous connaissons nos environnements à travers les images que nous nous en faisons. Celles-ci ne sont pas des données abstraites ou intellectuelles, mais servent en permanence à orienter nos comportements, à évaluer les lieux dans lesquels nous nous trouvons et à nous adapter à eux. (Fischer 1997, 65)

En géographie, la perception se définit comme « la fonction par laquelle l'esprit, le sujet, se représente, pose devant lui les objets » (Dupré 2006, paragraphe 11). Elle est considérée comme « un processus actif qui fait appel à tous les sens de l'humain puisque les messages transformés en action agissent indirectement sur le monde réel » (Bailly 1977, 31). La perception a lieu à un temps

donné et dans des circonstances spécifiques, ce qui tend d'ailleurs à distinguer la perception de la représentation. Guérin et Gumuchian abordent cette différence en soulignant :

On parlera de représentation plutôt que de perception dans la mesure où la perception se réduit à la fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence; ce qui ne permet donc guère d'aborder le rôle de l'imaginaire et de la conceptualisation, qui sont bien au cœur de la représentation selon Piaget et Inhelder (1948) pour qui la représentation consiste à évoquer les objets en leur absence soit, lorsqu'elle se double de leur perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus. (1985, 342)

La perception se réalise donc en temps réel, en présence de l'objet. Cette perception permet par la suite la conception d'images, qui forment des représentations. André et al. expliquent que « le terme de perception renvoie aux mécanismes perceptifs et aux phénomènes cognitifs qui rendent possible l'élaboration d'images ; celles-ci se structurent en représentations » (1989, 34). Ainsi, les représentations, d'un point de vue géographique et dans une vision simplifiée, se résument à « perception + imagination » (Breux, Reuchamps et Loiseau 2011, 10).

Les représentations spatiales font l'objet de nombreuses définitions. Définies comme étant « ... des constructions mentales qui permettent d'appréhender le réel, de connaître un espace, un lieu, elles sont individuelles et collectives. Elles dépendent du lieu lui-même, bien sûr, mais aussi de la culture, des liens affectifs que les individus entretiennent avec le territoire et les réseaux amicaux et familiaux qui y existent » (Fournand 2003, 537). Pour d'autres, les représentations se résument à la relation codifiée entre « les objets, les personnes et les points de repère » (Eilam, McCarthy et Brewer, 1993). Ces codes sont structurés sous forme de sous-carte spatiale mémorisant des informations différentes, ce qui permet à l'humain d'avoir de multiples représentations et interprétations de l'espace (Madl et al. 2016). Claval confirme que l'espace vit sous la forme d'images mentales. En ce sens, selon l'auteur, « l'espace urbain est porteur de sens, d'imaginaire, lié aux représentations sociales et aux perceptions mentales qui lui sont associées. Il est un des supports privilégiés de l'activité symbolique » (1978, 20).

Les travaux qui traitent des représentations spatiales sont divers. À titre d'exemple, Vadelorge (2006) s'intéresse aux villes nouvelles². L'auteur est intrigué par les représentations que se font les habitant·e·s des villes nouvelles, car au-delà de l'histoire, des bâtisses, de l'architecture, etc., les représentations sont à l'origine d'images idéales construites et qui par la suite « s'enracinent dans une expérience vécue » (Vadelorge 2006, 15). Imbert (2006) abonde dans le même sens de Vadelorge (2006). Pour l'auteur, le temps est un facteur qui influe grandement sur cette expérience individuelle ou collective au sein d'un espace donné. Imbert explique que « l'expérience d'un lieu peut être de divers ordres allant de la pratique à la connaissance et aux émotions ressenties, en passant par l'identification et l'attachement. Selon les auteurs, on parle ainsi de place identity, sense of place, place attachment, etc. Ces notions, qui mesurent l'attachement à un lieu par le biais de représentations... » (2006, 64). En effet, le but des représentations consiste, non seulement, à « saisir le pourquoi de la multiplicité des points de vue en fonction des individus, de leurs cultures, de leur âge, de leur sexe... » (André et al. 1989, 20), mais aussi à trouver « le sens de l'espace ainsi que les valeurs et les significations que l'on [lui] accorde » (André et al. 1989, 30).

La relation individu-environnement, la perception de l'espace ou les représentations spatiales concernent l'humain dans son milieu de vie. Ce milieu de vie est composé de divers lieux à différentes échelles : du quartier à la maison, de l'espace privé à l'espace public, autant d'échelles et de lieux susceptibles de nourrir différemment la relation de l'individu à l'espace en général. Le logement est un des lieux constitutifs de cette relation, que Serfaty-Gazon nomme le « chez-soi ».

1.2. L'habiter, entre espace privé et espace public

Serfaty-Garzon (2003) dans son article « Le Chez-soi : habitat et intimité » aborde la notion de l'habiter. Pour l'auteure, cette notion de l'habiter est composée de trois pôles majeurs qui sont « le chez-soi, l'habitat et l'intimité » (2003, 2). Cette section va mettre l'accent sur le chez-soi, en présentant différentes définitions pour ensuite évoquer les diverses échelles représentatives de ce dernier ainsi que les multiples pratiques qui en découlent.

² Une ville nouvelle est définie « tantôt comme « une ville satellite ex nihilo », tantôt comme « un territoire urbain émergent » ou encore comme étant « un nouvel ensemble urbain » (Cherrad et Achour-Bouakkaz, 2016, 66).

1.2.1. Le chez-soi

Le « chez- soi » est pensé différemment dans les écrits de langue anglaise et de langue française. En parlant du « chez-soi », dans les lectures anglophones, trois concepts : « house », « home » et « dwelling », se chevauchent. Ceci est différent de l'approche française où le chez-soi est composé de deux mots : « chez » qui renvoie à l'habitat³ et le « soi » qui représente l'habitant. D'autres concepts sont également associés au « chez-soi » en français : la maison, le domicile, le logement, l'habitat, l'habitation, etc.

Du côté des écrits anglophones, Coolen et Meesters (2011), dans leur introduction « *Editorial special issue: house, home and dwelling* », choisissent ainsi d'utiliser les concepts « dwelling or house » pour désigner la structure physique. Le concept « home » est utilisé pour parler de l'aspect affectif et de l'attachement aux deux premiers concepts mentionnés. Coolen et Meesters se basent sur la définition de Rapoport (1990) pour définir le concept « dwelling ». Ainsi pour les deux auteurs, « dwelling » est défini comme étant « the system of settings, being a subsystem of the environment, that affords certain systems of functions which make it for the inhabitants the primary anchor in the environment » (2012, 2). De leur côté, Coolen et Ozaki (2004) portent une attention particulière à la relation entre l'humain et son environnement bâti, et soulignent que, pour se sentir chez-soi, l'humain agit sur son logement et apporte des modifications pour des fins souhaitées. Le sentiment d'être chez-soi passe par le bien-être de l'humain dans un espace, mais aussi par les souvenirs et les sensations qu'une personne éprouve à l'égard de ce dernier.

De plus, Serfaty-Garzon (2003) ajoute que le chez-soi abrite l'intimité de l'habitant. Ainsi, il s'agit « du mode d'appropriation du logement par l'habitant, le mode d'identification à l'espace ou la façon dont il s'en fait un référentiel, et le mode de sédimentation ou d'approfondissement du chez-soi » (Amphoux et Mondada 1989, 139). Laberge et Roy (2001), dans leur article « *pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public* », précisent que l'expérience individuelle d'une personne se doit d'être inscrite dans l'espace. Il convient alors que la personne soit affiliée à un espace – privé ou public – pour pouvoir vivre une expérience. Dans

³ « L'habitat constitue un thème majeur de la géographie où cette notion dépasse largement celle de maison ou de logement pour couvrir la répartition spatiale des habitations, le paysage, les espaces urbains, la population et son genre de vie. L'archéologie, comme la géographie, voit également l'habitat comme un élément majeur de la culture matérielle, l'expression de la mentalité des habitants et de leur rapport à leur milieu. » (Serfaty-Garzon 2003, 2)

ce cadre, Laberge et Roy (2001), soulèvent le problème des sans-abris qui n'ont pas d'adresse d'habitation ni de logement et ainsi le sentiment, impossible, d'appartenance à un espace qui leur soit propre. Toutefois, pour les auteurs, le chez-soi ne se limite pas à un espace privé personnel – le logement –, celui-ci pourrait être aussi un espace public : les notions d'espace privé et d'espace public restent ainsi relatifs.

En effet, si le chez-soi peut être un espace public pour une personne, cela peut constituer une extension de son espace privé, car au-delà de l'expérience individuelle de la personne, il existe une expérience collective et sociale qui constitue l'espace (Laberge et Roy 2001). À ce propos, s'intéressant aussi aux sans-abris, Margier (2013) cite l'exemple du square Cabot à Montréal qui est un lieu d'attachement, d'appropriation, de socialisation et d'appartenance pour plusieurs personnes sans-abris. En l'absence d'un domicile, le chez-soi dans ce cas est un espace public que la personne s'est appropriée. Ainsi, le chez-soi ne se limite pas à un lieu bien déterminé : « les pratiques d'habiter, loin de se ramener au seul logement, s'étendent à tous les espaces de la vie quotidienne » (Remy 2015, 48).

Pour Laberge et Roy (2001), l'espace privé est un espace de « liberté personnelle choisie », mais il est également « historique ». Cette caractéristique historique peut faire allusion aux souvenirs et à l'expérience vécue. Cela dit, Laberge et Roy (2001) précisent que cela n'est pas forcément transmis d'une personne à une autre, telle que peut s'opérer une transmission de père en fils. Ainsi, le chez-soi est le sentiment de familiarité que développe l'humain avec l'espace parcouru ou pratiqué. Il est « à la fois stable et mouvant, occulte et manifeste, spatial et corporel, matériel et immatériel. S'il fallait privilégier la dimension spatiale, je dirais du chez-soi qu'il est un espace propre ; s'il fallait privilégier sa dimension temporelle, je dirais qu'il est une forme stabilisée d'enchevêtrement de temporalités » (Amphoux et Mondada 1989, 139). Pour le cas des immigrant·e·s, le premier chez-soi reste le logement, ensuite le quartier d'accueil (Rose, Germain et Ferreira 2006). Laberge et Roy (2001) abondent dans le même sens : c'est le logement qui situe l'humain dans son espace. Cependant, l'environnement urbain qui entoure le logement dans le quartier n'est pas sans importance pour le confort et l'épanouissement de l'humain. À cet égard, Qadeer (2006) cite l'importance et le rôle déterminant du quartier pour les immigrant·e·s dans leur parcours d'intégration et d'appropriation de leur nouvel espace de vie.

Laberge et Roy utilisent le terme « domiciliation ⁴ » pour rappeler « la complexité du lieu d'habitation dans la construction des interactions sociales et individuelles » (2001, 122). Les deux auteurs se basent sur la définition de « home » présentée par Relph pour justifier cette dénomination :

Home is the foundation of our identity as individuals and as members of a community, the dwelling-place of being. Home is not just the house you happen to live in, it is not something that can be anywhere, that can be exchanged, but an irreplaceable centre of significance. This may seem very philosophical and obscure, but in fact it can be a common, everyday element of experience. (Relph 1976, 39)

Dans un même ordre d'idées, Lazzarotti considère que l'habiter n'est pas un concept à définir d'une manière fixe. C'est plus un processus qui change et évolue. En effet, l'habiter est la relation entre l'espace habité, la cohabitation et l'habitant. Aussi, l'habiter est marqué par les pratiques et les savoirs (Lazzarotti 2014). L'auteur précise également que « habiter n'est pas seulement pratiquer. C'est aussi trouver les mots, les images, les sons tout autant que les représentations et les inconscients de toutes sortes qui accompagnent les pratiques » (2014, 11).

L'habiter et les pratiques de l'espace ont intéressé beaucoup d'auteur·e·s dans l'aire géoculturelle du monde arabe, celle du Maghreb en particulier. Tel est le cas de Berry-Chikhaoui (1994) dont l'étude porte sur la médina de Tunis, ou bien Navez-Bouchanine (1997) et Zaki (2005) qui s'intéressent au Maroc, ou bien encore Semmoud (2009) qui travaille sur des villes en Algérie. Dans son analyse des villes nouvelles du Caire, Florin (1999) prend l'exemple des habitant·e·s relogé·e·s dans une ville nouvelle périphérique, à la suite d'un séisme qui a eu lieu dans la ville-centre où elles et ils résidaient en 1992. Si la raison du relogement était expliquée par les dégâts provoqués par le séisme, cela a néanmoins provoqué « une rupture résidentielle ». Cette situation, comme la qualifie l'auteur, « correspond au passage, imposé, d'un mode territorial à un autre » (Florin 1999, 17) et nécessite, ainsi, la recreation et la reconstruction des rapports à l'espace, et ce, en passant par « l'apprentissage d'un nouveau type d'habitat et de nouveaux modes d'habiter, l'émergence de pratiques d'appropriation de l'espace » (Florin 1999, 351). Le travail de Semmoud

⁴ « ... espace qui constitue le lieu de référence à la fois concret et symbolique pour l'individu qui y réside et pour ceux avec qui il est en interaction. » (Laberge et Roy 2001, 122)

(2010) sur les mobilités interurbaines et intra-urbaines au sein des grandes villes du Maghreb rejoint d'ailleurs Florin (1999) sur le fait que la mobilité résidentielle nécessite tout un nouveau processus de territorialisation afin de s'approprier, le logement, le quartier et la ville même jusqu'à reconstruire un nouveau sentiment de chez-soi.

Ainsi, le chez- soi, qu'il soit un espace privé ou un espace public, est lié à des sentiments d'appartenance, de bien-être et de confort quelle que soit la nature de l'espace. Le comportement de l'humain et ses pratiques de l'espace changent, non seulement selon l'espace, public ou privé, mais aussi selon d'autres facteurs.

1.2.2. Espace privé, espace public, pratiques de l'espace

À la lumière de ce qui précède, le « chez-soi » reste relatif. Il peut représenter l'espace privé pour une personne, comme il peut être l'espace public pour une autre. Les comportements de l'humain diffèrent cependant selon l'espace où la personne se trouve. L'espace public, selon les pratiques qui s'y déroulent, se trouve logiquement segmenté selon plusieurs critères. Ces derniers peuvent être fondés sur la religion, la classe sociale ou économique, le genre, le pays d'origine...Etc (Madanipour 2003). Ainsi, plusieurs études qui se concentrent sur le genre ont montré que l'usage de l'espace public est différent entre la femme et l'homme, et ce, alors que l'espace public, est par définition, censé être accessible par tout le monde peu importe la différence de ces usagers. De plus, le vivre bien et le vivre ensemble restent deux qualités primordiales que procure l'espace public (Berdoulay, Castro et Da Costa Gomès 2001).

Dris (2017), dans son article « *genre, espace public et citoyenneté au Maghreb* », affirme que l'espace public est dominé par l'homme. Pour l'auteure, c'est l'urbanisation complexe des villes marocaines, dictée par le culte et la culture, qui a engendré cette séparation. À titre d'exemple, Monqid (2001) estime que la femme marocaine occupe l'espace public selon les besoins, comme le travail ou faire les courses par exemple. De ce fait, la présence de la femme dans l'espace public est utilitaire. D'ailleurs, l'auteure mentionne qu'il est très mal vu qu'une femme sorte de la maison seule et sans aucun motif : « ... on ne dit pas « je sors me promener », mais « changer d'air » et « faire circuler le sang dans les pieds », comme si ce terme était banni. Certaines voient de manière négative le fait qu'une fille sorte seule et sans raison. » (Monqid 2001, 403). Quant à l'homme, il

a accès à tous les espaces qu'il veut. Il existe même des espaces totalement masculins, comme les cafés, où les femmes n'ont pas le droit d'aller.

Plus loin du Maroc mais toujours dans le bassin méditerranéen, Havel (1968) cite l'exemple de la Grèce antique. Selon l'auteur, c'est la culture qui est à l'origine des pratiques genrées des espaces. Ainsi, à Sparte, la femme occupe tous les espaces sur le même pied d'égalité que l'homme, tandis qu'à Athènes, elle est recluse à la maison. Ancrée dans la personne, la culture, les habitudes et les croyances ont une emprise sur le mode de vie de l'humain. L'exemple des femmes maghrébines immigrées en France que cite Nigaud confirme cette réalité : « ... leur origine villageoise ou urbaine conditionne le degré largement d'ouverture de leurs pratiques spatiales. En fait, les femmes maghrébines tendent à reproduire les schémas comportementaux hérités de leur socialisation primaire et leur expérience spatiale antérieure à la migration » (2004, 42). Nigaud et Ripoll (2004) précisent que les limites géographiques qui revêtent une grande importance pour ces femmes sont celles de leur nouveau quartier de résidence. En revanche, les femmes maghrébines d'origine citadine étendent leurs pratiques à une échelle plus large, explorant davantage la ville. *A contrario*, en France, pays européen, la vie sociale et culturelle dans l'espace public est considérée comme une extension de l'espace privé d'où l'importance (esthétique, architecturale et historique) qu'on accorde à ce dernier (Madanipour 2013).

De même, Djelloul (2018) s'est intéressée au rapport du genre à l'espace dans la périphérie d'Alger. L'auteure s'est concentrée sur la mobilité spatiale des femmes et leurs activités extra-domestiques. L'auteure parle « d'enserrement spatial » où la mobilité des femmes, ses déplacements et ainsi son appropriation des espaces est limitée. Les femmes dans ces régions ne sont pas entièrement libres de « parler, marcher ou se mettre debout » avec qui elles veulent à cause des décrets de la société, de la culture ou encore de la religion (2013, 115). Des études ont également été menées à la ville de Constantine. Cherrad et Achour-Bouakkaz (2016) analysent « *la participation des femmes à la production et à l'utilisation de l'espace* » à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Les auteurs visent deux catégories de femmes : la première est celle des femmes professionnelles qui pensent, conçoivent et réalisent la ville (architectes, urbanistes etc.). La deuxième est celle des femmes usagères de l'espace : l'espace pratiqué par les femmes interrogées dans le cadre de cette étude se limite au logement, au déplacement pour aller au travail ou encore, à la fréquentation de différents lieux commerciaux (2016, 69). Ainsi, la réalité de ces femmes à la périphérie d'Alger et à la ville

nouvelle d'Ali Mendjeli n'est pas différente de celle des femmes au Maroc citée précédemment et semble être soumise aux mêmes dynamiques sociales, culturelles et religieuses.

En plus de la culture, des normes de la société, les modes de vie, les croyances et les habitudes, la religion peut détenir une très grande influence, non seulement sur la ségrégation des espaces, mais aussi sur la position de chaque individu dans son milieu de vie. Les différents espaces de la ville de Téhéran sont ainsi sexués. Saïdi-Sharouz et Guérin-Pace (2011) amènent cette idée dans le cas des femmes dans la ville de Téhéran. Loin de la forme urbaine et architecturale des maisons traditionnelles qui favorisent la réclusion des femmes dans l'espace privé, les régimes politique et islamique à Téhéran agissent sur l'usage et la mobilité des femmes dans l'espace public. La présence des femmes reste invisible de par son agissement et son empreinte, car les pratiques des espaces publics de la ville sont limitées pour elles. Ceci dit, les femmes⁵ ont plus de liberté dans les espaces privés et semi- publics (de la maison d'habitation, à la cour d'immeuble, aux ruelles du quartier ... Etc.). Parmi les espaces publics les plus fréquentés par les femmes, Saïdi-Sharouz et Guérin-Pace citent les parcs, le cinéma et la montagne. Cependant, cette liberté n'est pas absolue. Elle est déterminée par plusieurs conditions dont le respect de la tenue vestimentaire islamique (qui va du voile au tchador), le fait de se faire discrète et de passer inaperçue, être souvent accompagnée par un homme ou encore rentrer à la maison avant le coucher du soleil (2011, 183).

Ainsi, les pratiques spatiales changent selon la nature de l'espace, le pays, la culture, la religion et le genre, mais également selon la définition de l'espace public et privé. Par exemple, l'architecture traditionnelle introvertie des maisons au Maroc, fait en sorte que les espaces sont privés afin de préserver l'intimité des femmes. Ces maisons sont presque dépourvues d'ouverture pour protéger les femmes du regard de l'étranger. Néanmoins, les femmes ne restent pas totalement libres dans ce même espace (Monqid 2001). Ainsi, pour les femmes marocaines le « chez-soi » est l'espace privé qui est la maison. Le seuil de la maison reste la barrière physique qui délimite cet espace privé de l'espace public et ainsi sa liberté.

En conclusion, les pratiques de l'espace peuvent être genrées. Ainsi, la femme et l'homme, par choix ou par obligation, ne pratiquent pas l'espace de la même manière, ce qui interroge la façon

⁵ Saïdi-Sharouz et Guérin-Pace (2011) précisent que ce sont les femmes issues de la bourgeoisie ou celles de la classe instruite qui ont requis en premier ce droit et qui sont surtout plus libres dans leur pratique de la ville, contrairement aux femmes qui vivent dans les zones rurales ou au sein des quartiers plus pauvres, populaires et traditionnels.

dont ces pratiques différenciées peuvent influencer la construction identitaire et individuelle, notamment dans des contextes de plus en plus divers et urbanisés.

1.3. Pratiques spatiales, attachement au lieu et identité

La prochaine section sera consacrée aux liens qui se créent entre les individus et leur territoire d'une façon plus générale grâce à ces mêmes pratiques spatiales. Entre territorialité, identité et attachement au lieu, les liens se manifestent de différentes façons.

1.3.1. Territorialité et identité

L'occupation de l'espace, ou du moins les pratiques spatiales, créent un lien entre l'individu et le territoire⁶ et entre une communauté et un territoire, ce que plusieurs géographes désignent sous le terme de « territorialité ». Autrement dit, la territorialité est l'ensemble des relations qu'elles soient culturelles, économiques, environnementales, politiques ou sociales entre une personne et un espace donné (Bédard 2017, paragraphe 2). En effet, Di Méo la définit comme étant « une donnée consubstantielle de tous les rapports » (1991, 129) ou encore comme « une logique spatiale articulant les rapports sociaux » (1994, 257). Pour Di Méo, la territorialité est aussi un « sentiment profond, socialement partagé du rapport [...] à un espace » (2002, 186).

Multiplis façons permettent de saisir cette relation. En effet, la géographie a montré que l'espace n'est pas un décor fixe, mais qu'il est bien vivant. Lefebvre (2000) a caractérisé l'espace, en parlant notamment de sa « triplicité ». Il s'agit notamment de faire la distinction entre l'espace perçu, l'espace conçu et l'espace vécu. L'auteur précise qu'« une telle distinction doit se manier avec beaucoup de précaution. Elle introduirait vite des dissociations, alors qu'il s'agit au contraire de restituer l'unité productive » (Lefebvre 2000, 53). D'abord, l'espace conçu fait référence à la

⁶ Selon Ferland, le territoire est « L'élément constitutif et définitoire principal d'une communauté, parce que formant l'extension spatiale et la limite de sa juridiction, sa compétence, sa sécurité, sa capacité de contrôle et d'exercice de ses activités privilégiées. Il est le contenant et le contenu de ses conditions physiques d'existence et de ses ressources. C'est un espace de vie et d'action essentiel pour ses membres qui y réfèrent sans cesse, même si le territoire ainsi reconnu n'en jouxte pas d'autres équivalents. Le territoire et la complexe relation de territorialité sont tout à la fois : enjeu, emprise, appartenance, identité et argument de conflits » (2006, 489)

production de l'espace. En effet, l'espace conçu concerne les planificateurs et urbanistes et tout spécialiste responsable de la conception de l'espace. Cette responsabilité ne se limite pas à répondre aux besoins des individus mais au « contraire de spatialiser une activité sociale, liée à une pratique dans son ensemble en produisant un espace approprié » (Clavel 2008, par. 12).

Ensuite, l'espace vécu est, selon Lefebvre, l'espace des représentations, celui qui réfère aux perceptions et aux imaginaires (Chevalier 1974 ; Thémines et Caro 2014). Autrement dit, c'est l'espace physique qui sert de lieu de vie aux individus. Cet espace est porteur de sens et de symbolique : « c'est l'espace dominé et subi, que l'imagination tente de s'approprier et de modifier. » (Lefebvre 2000, 53). Cela réfère aux pratiques et à l'expérience de l'individu dans l'espace (Chevalier 1974 ; Lefebvre 2000). Enfin, les pratiques spatiales sont étroitement liées à l'espace perçu. L'espace perçu, c'est l'espace de « la réalité quotidienne et de la réalité urbaine » (Lefebvre 2000, 48). Ces trois caractéristiques pour Lefebvre (2000) sont primordiales pour appréhender l'espace en géographie.

Frémont (1976) et Di Méo (1991) se sont aussi intéressés à l'étude de l'espace. Ils l'appréhendent à leur tour, mais d'une façon différente de celle de Lefebvre (2000). Di Méo aborde l'espace vécu comme étant l'espace où se déroule la vie du quotidien (1991). De plus, l'espace social et l'espace de vie font partie de l'espace vécu (Frémont 1976). En effet, l'espace social est l'espace des interrelations et des pratiques sociales, tandis que l'espace de vie se résume au comportement de l'humain au sein des différents espaces qu'il occupe dans la vie quotidienne (lieu de travail, lieu de détente, lieu d'habitation) (Mouna et Giannotta 2016). D'ailleurs, Frémont (1976) parle de la « maison », plus précisément de la maison de son enfance. Un lieu porteur de souvenirs et d'émotions considéré comme étant plus qu'un lieu d'habitation : une « expérience spatiale » où la réalité de la vie quotidienne avec ses détails (les humains qui y vivaient et qui l'entouraient, les boutiques aux alentours, les animaux. etc.) est aussi importante. Ainsi, il convient de ne pas résumer le lieu à une image fixe. Cependant, le lieu reste étroitement associé au temps : « lieux de l'instantanéité, de la rapidité, de l'éphémère, voire à la limite du temps et de l'espace effacés. Ou lieux de la stabilité, de la durée, du temps mesuré, du temps long de la mémoire et de l'histoire... » (Frémont 2010, 168), mais aussi à l'évolution dans le temps. De même, Nora (1984) s'est aussi intéressé à l'étude du lieu en relation avec un vécu intérieur; des lieux ancrés dans le passé et dans lesquels s'incarnent la mémoire et l'histoire collective. Il s'agit des lieux de mémoire (Nora 1984). Le concept de lieu de mémoire peut se chevaucher quitte à se confondre avec celui de haut-lieu (

Debarbieux 1993 ; Bédard 2002). Ce dernier est porteur de symboles et de valeurs. Que ce soit pour les lieux de mémoire ou les haut-lieux, ces caractéristiques se construisent au fil du vécu et du temps.

Au terme de cette analyse, il ressort que la territorialité n'est pas un concept immuable : il évolue dans le temps. La territorialité influence les comportements des individus. Guérin-Pace et Guermond considèrent même que le territoire est à l'origine non seulement de l'identité individuelle de l'humain, mais aussi de son identité collective et sociale (2006, 289). Bédard le confirme dans son article « *Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité* » soulignant que « l'identité de toute personne communauté ou collectivité comporte une forte condition territoriale » (2017, par. 2). Des travaux de recherche portant sur la relation environnement-individu étudient plus profondément la nature de cette relation à partir de concepts différents tels que « l'attachement au lieu », « l'identité du lieu », « le sens du lieu », et « la mémoire du lieu ».

1.3.2. Identité et attachement au lieu

Le lieu désigne une portion spatiale d'échelle géographique différente allant du micro au macro : la chambre, la maison, le quartier, la ville, le pays, le continent. Cette entité spatiale se veut porteuse d'une valeur signifiante pour l'individu ou un groupe d'individu (Gustafson 2001, 668). Le lieu est porteur de sens dans la vie quotidienne (Gustafson 2001, 5). Aussi, le lieu ne se résume pas à l'environnement physique et bâti, mais il intègre aussi l'activité et l'ambiance urbaine et sociale qui s'y déroulent (Gustafson 2001).

Pour Gustafson, et d'un point de vue psychologique, c'est « la relation entre les actions, la conception et les attributs physiques » qui compose le lieu (Gustafson 2001, 6). Pour les sciences sociales, c'est le lieu en lui-même, sa localisation et son sens qui compose le lieu. Ces caractéristiques sont complémentaires. Dans un même ordre d'idées, Twigger-Ross et Uzzell (1996) suivent les trois principes de Breakwell (1986, 1992) pour étudier le processus de « place identity » chez des résidents des Docklands de Londres. Les trois principes sont 1) le caractère distinctif qui vise à ce que les habitant·e·s d'une certaine sphère géographique se distingue des autres; 2) la continuité consiste dans le fait que les habitant·e·s considèrent leur quartier, ville

comme un prolongement du chez soi de par leur vécu et la durée de résidence; 3) l'estime de soi : c'est le sentiment de fierté que dégagent ces personnes en se référant à ce lieu (Twigger-Ross et Uzzell 1996, 206).

Selon Giuliani et Feldman (1993), l'attachement au lieu est un concept assez complexe. Ainsi, quand on parle d'attachement au lieu, plusieurs composantes sont prises en considération dont « le sentiment d'appartenance au lieu » (Kasarda 1974), « la durée de résidence » (Riger et Lavrakas 1981), « les liens sociaux et liens de voisinage » (Gerson et al. 1977). Pour expliquer l'attachement au lieu, Giuliani et Feldman (1993) ont analysé l'expérience de déménagement volontaire, de relogement forcé involontaire, le lieu de résidence durant l'enfance, le changement et la transformation de l'environnement bâti pour saisir l'impact de l'attachement à un lieu sur la réappropriation d'un nouveau lieu. Les auteurs précisent que la perturbation se vit avant l'évènement en question, pendant et après. Si, le changement est mal vécu c'est parce que cela engendre non seulement une perte de « l'identité sociale », mais aussi une perte de « l'identité spatiale » (1993, 268). Ils concluent qu'il existe une relation affective entre l'humain et son environnement. Cette relation se définit par un « attachement émotionnel fort et durable » au lieu malgré les changements (Giuliani et Feldman 1993, 268). Au-delà de l'espace résidentiel ou de l'espace public, le lieu est porteur de symboles et de valeurs pour l'humain.

Nombreux sont les auteur·e·s qui ont défini le concept de « place attachement ». Bien que différentes, ces définitions présentent des caractéristiques communes. Toutes sont d'accord sur le fait que l'attachement au lieu est le lien affectif que développe l'humain envers le lieu (Hidalgo et Hernández (2001) ; Riley (2001) ; Gustafson (2001)). Des divergences apparaissent cependant. Ainsi, pour Low, il convient de distinguer la dimension culturelle de la dimension psychologique de ce concept. Ainsi, la dimension culturelle porte sur le partage culturel des émotions quant à un lieu précis. Du côté psychologique, l'attachement au lieu fait référence au lien émotionnel et cognitif (1993, 271). À la différence de Low, Rubinstein et Parmelee considèrent que c'est l'expérience de vie qui est à l'origine de l'attachement au lieu. Cet attachement reste mesurable ; il peut être « fort ou faible, positif ou négatif, étroit, large ou diffus » (Giuliani et Feldman 1993, 271). Enfin, Hidalgo et Hernández (2001) estiment que la dimension sociale et la dimension physique du lieu sont les principales composantes de l'attachement au lieu et celles-ci vont de pair. Ceci dit, malgré l'importance de la dimension physique, Giuliani et Feldman (1993) soulignent l'importance que les architectes et les urbanistes prennent en considération les valeurs et les

significations attribués au lieu. En effet, cela devrait rentrer dans le processus de programmation et de construction d'un lieu au-delà son utilité physique.

Malgré la pluralité et la diversité des études portant sur l'attachement au lieu, Hildago et Hernández trouvent que la plupart sont limitées, car elles s'arrêtent à l'échelle de la maison ou du voisinage. Ainsi, les deux auteurs explorent ce lien d'attachement envers d'autres échelles spatiales pour identifier d'autres aspects et dimensions de ce dernier. Menant une étude à Santa Cruz de Tenerife (Espagne), ils définissent deux dimensions de l'attachement au lieu : une dimension sociale et une dimension physique (environnement physique) (Hildago et Hernández 2001, 275). En plus de ces dimensions, ils spécifient trois échelles spatiales concernées par ce lien : « house, neighborhood and city » (2001, 275). Ceci dit, selon les résultats de leur étude, l'attachement qu'il soit social ou physique est ressenti à des degrés différents : en premier, l'attachement à la maison, au quartier et à la ville est plus fort. Ensuite, l'attachement social, notamment au voisinage, est plus signifiant et donc plus important. Les auteurs précisent également que la dimension sociale n'est pas à dissocier de la dimension physique. Enfin, le genre, l'âge et la classe sociale ont aussi une influence sur l'attachement au lieu. Dans l'étude de Hildago et Hernández (2001), les femmes ressentaient un plus grand attachement à leur lieu de vie que les hommes.

D'un autre point de vue, Lewicka (2008) explique que c'est l'histoire de la ville qui fait naître le lien affectif avec le lieu. Ainsi, l'auteure met en lien les deux concepts « place memory » et « place attachment ». En ce sens, la mémoire du lieu fait partie intégrante de l'attachement au lieu, expliquent Ujang et Zakariya (2015).

La mémoire a été et est un objet de recherche interdisciplinaire (Busquet et Diaconu 2019). Elle a été analysée autant par des scientifiques venant du domaine des neurosciences, que par des chercheur·e·s en sciences sociales incluant la psychologie, sociologie et histoire, ou par des géographes. Dépendamment du domaine, la mémoire est appréhendée de deux manière selon l'angle d'étude. Dans les neurosciences et en psychologie, elle est appréhendée comme étant individuelle, tandis qu'en histoire et en sociologie, la mémoire est considérée comme collective (Malle et al. 2018, 60). Cela dit, très vite les deux ont été mises en lien, notamment par Halbwachs

(1950)⁷. Pour l'auteur, le contexte social est le pilier de la mémoire individuelle et sans ce dernier, elle ne peut pas exister. Ceci renvoie à deux réalités. Une première, propre au domaine des sciences sociales, qui dicte que l'être humain est étudié dans son environnement de vie, entre autres social (Orianne 2018). La deuxième, quant à elle, relève des compétences des neurosciences. Celle-ci montre le lien inconditionnel entre la mémoire collective et les dynamiques de la mémoire individuelle. À cet égard, Peschanski et Eustache soulignent qu'« il est impossible de comprendre pleinement la mémoire collective sans prendre en compte les dynamiques cérébrales de la mémoire, de même qu'on ne peut comprendre pleinement ces dynamiques cérébrales sans prendre en compte l'apport des déterminants sociaux » (2016, 156). Ce qui rejoint les cadres sociaux de la mémoire cités par Halbwachs (1950).

Pour Halbwachs (1968 [1950]), l'élément le plus important qui illustre la mémoire est, aussi, la pierre. Les pierres demeurent un élément important, car elles sont porteuses de sens, elles désignent le lieu, les murs qui l'entourent, l'environnement bâti en général. L'auteur affirme :

Si, entre les maisons, les rues, et les groupes de leurs habitants, il n'y avait qu'une relation tout accidentelle et de courte durée, les hommes pourraient détruire leurs maisons, leur quartier, leur ville, en reconstruire, sur le même emplacement, une autre, suivant un plan différent ; mais si les pierres se laissent transporter, il n'est pas aussi facile de modifier les rapports qui se sont établis entre les pierres et les hommes. (Halbwachs 1968 [1950], 136)

Cet extrait de Halbwachs (1968 [1950]) fait allusion à la mémoire vivante qu'étudie Kherouatou (2016). En effet, Kherouatou (2016), dans son article « *La mémoire vive au cœur des cultures constructives à Constantine : un enjeu de sauvegarde* » situe « la mémoire » dans le domaine de l'urbain et de la ville. À cet égard il superpose des caractéristiques de la mémoire de l'humain qui sont de « conserver et emmagasiner » et ensuite de « rappeler et restituer » à la mémoire du bâti qui a la capacité de « conserver, emmagasiner les traces du passé, et pouvoir les faire restituer » (Kherouatou 2016, 51). L'auteur aborde plus spécifiquement deux types de mémoire : la mémoire morte et la mémoire vivante. L'auteur illustre la mémoire morte par les villes

⁷ Plus tard, plusieurs études ont associées des chercheur·e·s des deux domaines afin d'étudier la mémoire individuelle et collective sous plusieurs angles , et surtout les mettre en lien. Tel était le cas de Peschanski qui est historien et Eustache Francis, spécialiste en neuropsychologie et en imagerie cérébrale (2016)

historiques « muséifiées » sans futur possible d'un point de vue urbanistique. Ainsi, la mémoire morte est fixe. Tandis que la mémoire vive est celle qui est ancrée dans l'humain et qui peut s'hériter de personne en personne. Si elle est durable dans le temps, Kherouatou (2016), l'appelle dans ce cas la mémoire vive. La mémoire vive est illustrée dans son article par les tracés urbains ainsi que les édifices historiques emblématiques de la ville de Constantine. Ainsi, Kherouatou conclut que « la mémoire s'enracine dans l'espace et dans la matière, et dans le cas d'une ville, l'espace serait l'urbain (tracés), et la matière serait la pierre, ces deux représentations de la mémoire, écrites dans « *la langue de la pierre* » de Gsell (1901), sont l'expression de la mémoire vive. » (2016, 51). Ainsi, Kherouatou (2016) rejoint Halbwachs (1968 [1950] sur l'importance de la pierre dans la mémoire vive. Lewicka ajoute l'importance de la valeur historique qu'elle considère comme la continuité passé-présent (2008, 211).

Plusieurs facteurs entrent en considération quand la mémoire collective est abordée. Premièrement, les facteurs socio-démographiques (*socio-demographic variables*) qui comprend « l'éducation, l'âge, la durée de résidence dans le lieu de naissance et de vie des parents et des grands-parents » (Lewicka 2008, 213). Deuxièmement, le facteur émotionnel (*emotional bonds with places*), c'est-à-dire l'attachement au lieu et dans le cas d'étude de Lewicka (2008), l'attachement aux deux villes citées dans le passé. Enfin, les points de repères, rappels urbains (*urban reminders*) : ces derniers réfèrent aux bâtisses, au style architectural spécifique à chaque ville. Ces derniers sont ancrés dans la mémoire des habitant·e·s et font partie de l'identité de la ville et ainsi de celle de ses habitant·e·s. Berry-Chikhaoui (2009) dans son analyse de la mobilité résidentielle dû à l'exode rural à Tunis, montre que les habitant·e·s d'origine rurale reproduisent les mêmes pratiques dans la ville et les ont même hérités « [des] deuxième et troisième générations, nées en ville » (par 18). Cela s'explique par les représentations et la mémoire du lieu qu'ont ses habitant·e·s. L'auteure évoque deux concepts qui résument ce processus : « La citadinité renverrait ainsi aux manières d'habiter et à la construction des identités, l'urbanité aux dimensions matérielles et symboliques de l'espace, aux qualités le définissant comme urbain (y compris et surtout dans les représentations sociales) (2009, par. 23).

La mémoire est ainsi le puits de souvenirs de l'individu. Entre familiarité au lieu, festivités, partages, évènements culturels, etc., entre familles, ami·e·s et voisin·ne·s, l'individu peut avoir du mal à s'adapter aux divers changements de la vie quotidienne (Ujang et Zakariya 2015). Lewicka (2008) illustre de tels changements et leurs répercussions sur la vie des habitant·e·s à partir de

l'exemple de la Pologne et de l'Ukraine après la Seconde Guerre mondiale. Les deux pays ont subi beaucoup de changements à la suite de cette guerre, notamment le changement des noms des villes (Lwow qui devient Lviv et Breslau qui change en Wroclaw) et le changement des habitant·e·s. Ces migration et changement de lieu de vie étaient un changement forcé et imposé par les dégâts de la guerre. Par conséquent, ces habitant·e·s ont subi une « répression de la mémoire » (Lewicka 2008, 210). Cette répression de la mémoire a eu une influence sur les valeurs historiques et sociales, ainsi que sur le comportement de ces habitant·e·s. L'auteure souligne qu'avant ces faits, les deux villes avaient une histoire riche et « un passé collectif » de 600 années.

Dans un contexte de guerre aussi, mais au sein d'une culture du Moyen-Orient très différente de celle de l'Europe de l'Est, Salamé (2015), dans son mémoire « *Entre mutations et continuités : pratiques de l'espace dans un camp de réfugiés en reconstruction* », illustre l'impact de la mémoire du lieu, de l'attachement au lieu dans le cas des habitant·e·s palestinien·ne·s relocalisés dans un camp de réfugiés à Nahr el-Bared au Liban où au-delà de reconstruire l'espace urbain, les habitant·e·s doivent se reconstruire eux-mêmes – c'est-à-dire reconstruire leurs pratiques quotidiennes urbaines ou sociales dans un espace de vie transformés et détruits par des bombardements. Il faut savoir que cet événement a transformé la structure urbaine et spatiale du camp. Ce changement en plus d'être physique et visible engendre un sentiment d'insécurité et de mal-être. En effet, les habitant·e·s ont subi une rupture non seulement « socio spatiale », mais aussi « une perte de repère » (2015, 154) qu'ils doivent dépasser pour s'approprier leur nouvel espace de vie. Pour s'y faire, certains d'entre eux, reproduisent les mêmes pratiques du passé, celles d'avant la guerre. Beaucoup d'habitant·e·s interrogé·e·s par l'auteure se remémorent avec nostalgie l'ancien camp, tandis que d'autres ressentent un lien d'attachement encore plus fort au nouveau camp.

Les cas étudiés par Salamé (2015) et Lewicka (2008) présentent de nombreuses similitudes, mais leurs conclusions sont différentes. Ces différences peuvent, peut-être, s'expliquer par le fait que les habitant·e·s de Nahr el-Bared, malgré les changements vécus, ont gardé le même espace géographique, la même localisation, tandis que les habitant·e·s de la Pologne et l'Ukraine dont traite Lewicka (2008) ont changé de quartier et parfois de pays. Il est important de souligner l'importance du « temps » quand je parle de territorialité. En effet, comme le soulignent Raffestin (1980) et Leroy (1981), les rapports à l'espace et ainsi la territorialité ne sont pas fixes et sont susceptibles de changer avec le temps. En revanche, pour revenir au sujet des diverses situations

étudiées par les différent·e·s auteur·e·s, le dénominateur commun reste le changement. Le changement, en tant qu'élément de rupture de la vie quotidienne se manifeste par une mobilité résidentielle, c'est-à-dire le fait de quitter l'ancien lieu de vie pour en occuper un nouveau.

1.4. Comprendre la mobilité résidentielle : processus, enjeux et stratégies

La mobilité résidentielle, la mobilité quotidienne, la migration et le voyage représentent les quatre formes fondamentales de la mobilité spatiale (Kaufmann, 2008). Certains travaux de recherche se sont intéressés aux liens qui se créent entre l'individu et son environnement, notamment grâce aux différentes pratiques spatiales témoignant d'une appropriation et d'un attachement tangibles. Ce cas de figure est d'autant plus présent dans une situation caractérisée par une stabilité, une constante et une continuité. À l'opposé, d'autres ont étudié des situations faisant face au changement, à la rupture et à l'instabilité engendrées par un contexte de mobilité résidentielle. Ainsi, la section suivante se concentrera principalement sur la mobilité résidentielle. Tout d'abord, la mobilité résidentielle, telle que définie par Rérat (2016)⁸, est « le changement de lieu de résidence d'un ménage à l'intérieur d'un bassin de vie ». En outre, Guibard, Pistre et Reiser (2023) précisent que les raisons de la mobilité résidentielle diffèrent de celles des déplacements quotidiens et de ceux à court terme, et que sa durée les excède également. Par ailleurs, les auteurs mettent l'accent sur le caractère pluriel de la mobilité résidentielle. À cet égard, cette section exposera quelques études portant sur différents scénarios de mobilité résidentielle, en mettant, particulièrement, l'accent sur les cas les plus critiques, allant jusqu'à l'expropriation. Par ailleurs, cette sous-partie expliquera les différents processus existant en fonction du contexte, explorera les défis qui y sont associés et par la même occasion examinera les conséquences qui en résultent.

1.4.1. La mobilité résidentielle : un changement aux processus distincts

Dans les écrits, l'origine de la mobilité résidentielle est diverse. Plusieurs processus sont exposés pour illustrer les multiples raisons pour lesquelles les individus changent de lieu de vie (voir

⁸ L'article n'est pas paginé. Pour plus de précision concernant la référence dans le texte, celle-ci se trouve dans le paragraphe commençant par « La mobilité résidentielle désigne... ».

Tableau 1.1). À ce sujet, de nombreux auteur·e·s parlent de l'expropriation (Azuela et Herrera-Martín, 2009), tandis que certain·e·s évoquent plutôt la relocalisation involontaire (Bresse, Fortin et Després 2010) ou la relocalisation préventive (Cong et al. 2018), et enfin d'autres traitent de la mobilité résidentielle en général (Clément et Dasré 2021). Greer, Trainor et McNeil soulignent l'utilisation interchangeable des différents concepts de déplacement, évacuation, relocalisation, migration, réinstallation et relogement dans les écrits scientifiques, alors que ces termes sont porteurs de sens distincts (2019, 216). Alors que certain·e·s auteur·e·s tentent de différencier les concepts utilisés tels que Oliver-Smith (2010) qui essaie de distinguer les trois concepts de « relocation, displacement et resettlement⁹ », Uscher-Pines (2009), quant à elle, se concentre sur le sujet de « relocation », alors que Perry et Lindell (1997) travaillent sur le lien entre « relocation , mitigation et resettlement ». Si ces dernier·e·s tentent de singulariser chaque concept, d'autres auteur·e·s comme Chan (1995) le font moins.

[...] Chan (1995:1) does not even attempt to distinguish between relocation and resettlement, stating, 'In disaster management, relocation/resettlement is more often seen as the worst option as it gives the impression that nothing else can be done about the hazard and people have to be moved. (Greer, Trainor et McNeil 2019, 216)

Quel que soit le terme utilisé, la mobilité résidentielle, surtout lorsqu'elle est non-choisie, se déroule différemment et peut entraîner des conséquences distinctes sur les individus.

⁹ Je garde les termes en anglais pour éviter la confusion lors de la traduction personnelle.

Tableau 1.1 : Type et cause des différents relogements selon les écrits

Type de relogement	Les causes
Préventif	Présence de menaces environnementales telles que l'érosion, des phénomènes naturels (les tremblements de terre et événements météorologiques extrêmes comme les inondations).
Volontaire	C'est en relation avec la prévention. Elle est dite volontaire quand les personnes concernées acceptent l'offre de quitter les lieux.
Involontaire	C'est en relation avec la prévention. Elle est dite involontaire quand les personnes concernées n'acceptent pas l'offre de quitter les lieux. Cela peut mener à une expropriation.
Forcé	Expropriation ou relogement imposé dans un cadre de l'implantation de grands projets urbains : des ponts, des autoroutes, etc.

Source : Auteure (2024)

Dans un contexte de réhabilitation urbaine qui a pour objet le réaménagement de la route 175 reliant la ville de Québec et la région du Saguenay-Lac-St-Jean, Bresse, Fortin et Després (2010) se sont intéressés aux 83 résidences de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury touchées par ce projet. En effet, ces 83 propriétés ont été acquises par le ministère des Transports (MTQ), par décret du gouvernement, engendrant une relocalisation forcée de ses habitant·e·s. Dans le processus d'acquisition, même si l'habitant·e est contraint de quitter sa demeure, le ministère du transport lui a laissé la chance et la liberté d'accepter, de négocier ou de refuser l'offre d'indemnité. De cette façon, au-delà de la contrainte subie à la suite de la décision ministérielle, une liberté minime lui est attribuée. En effet, selon Bresse, Fortin et Després (2010), un représentant du ministère est chargé d'aviser la personne concernée ainsi que d'évaluer la propriété par le biais du relevé de la demeure pour être en mesure de présenter une offre d'indemnité. Cette dernière veille à ce que la personne puisse maintenir les mêmes conditions d'habitation. Ainsi, l'acquisition se fait de gré à gré si l'offre est acceptée directement ou après une négociation. En revanche, si les deux parties n'arrivent pas à une entente préalable, une opération d'expropriation est décidée par le ministère, car le projet impliquait la libération obligatoire des lieux afin que les terrains soient utilisés. En d'autres termes, cette dernière situation représente le cas extrême d'une relocalisation dans le sens où la personne qui occupe la maison est dans l'obligation de quitter les lieux à la suite d'une décision irrévocable des autorités.

Dans d'autres contextes, la relocalisation est dite préventive. Cette dernière peut avoir lieu en raison de divers menaces et événements météorologiques extrêmes tels que les tempêtes, les tornades, les ouragans, les inondations et l'érosion côtière. Dans ce processus, la prévention a pour but de protéger l'habitant·e qui est exposé aux risques naturels. L'individu a le choix d'accepter la relocalisation ou de la refuser. Si tel est le cas, la personne doit assumer les conséquences qui découlent de sa décision, avantageuses ou préjudiciables soient-elles. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer les habitant·e·s dans la prise de cette décision, si le choix s'offre à elles et à eux. Ces choix vont engendrer une série de conséquences.

1.4.2. La mobilité résidentielle : des processus distincts aux conséquences semblables

Si la mobilité résidentielle est positive en offrant des solutions préventives et des opportunités d'amélioration du cadre de vie, ce changement peut également engendrer de multiples défis et conséquences. Ces derniers sont appréhendés différemment selon chaque personne. À ce sens, Wiejaczka, Piróg et Fidelus-Orzechowska (2020) montrent que l'appréhension et les réactions à l'égard d'un relogement et d'un même projet diffèrent d'une personne à l'autre. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette différence. « Les contextes historiques, culturels, sociodémographiques et socio-économiques locaux » sont aptes à déteindre sur les attitudes des gens concernés, d'où l'importance de prendre en considération ses contextes locaux lors d'un projet de relocalisation (l'INSPQ 2022, 3). S'ajoute à cela l'âge. En effet, l'âge est un facteur tout aussi important qu'influant dans une expérience de relocalisation (Lemieux 2007). De plus, il est en étroite relation avec la signification et la représentation du chez-soi. Selon l'étude de Bresse, Fortin et Després (2010), les personnes âgées et les jeunes ménages étaient les deux groupes les plus vulnérables face à cette relocalisation, mais aussi face à l'appropriation du nouvel environnement. Tandis que les personnes âgées éprouvent un fort lien d'attachement et accordent une valeur symbolique particulière à l'ancienne maison et à tout ce qui l'entoure, la relocalisation représente un point de rupture dans un projet de vie qui, commence à peine, chez les plus jeunes propriétaires.

Parmi les défis mentionnés par les différent·e·s auteur·e·s, l'attachement au lieu de vie ressort de manière répétitive. Ce dernier est un défi marquant auquel les personnes vivant cette situation font face. Un défi d'envergure qui est à l'origine de multiples conséquences. En effet, l'attachement au lieu de vie ne se limite pas à l'environnement physique. Il renvoie également à l'environnement

social. L'environnement social réfère au voisinage, tandis que l'environnement physique réfère aux caractéristiques physiques comme la présence des espaces bleus ou des espaces verts ainsi que l'existence des services de proximité. Selon plusieurs auteur·e·s dont Bukvic et Owen (2017), Binder et Greer (2016), Henry (2013) et Cong et al. (2018) l'attachement au lieu est plus profond chez les personnes qui résident dans un lieu donné depuis plus plusieurs années. Autrement dit, plus les années de résidence sont longues, plus l'attachement au lieu de vie et au cercle social qui les entourent sont importants. Selon les différentes études, cette situation serait exacerbée par la perte de la maison. En effet, la perte d'une maison en soi, qu'elle soit volontaire ou involontaire, est un défi pour la personne. À cet égard, Coolen et Meesters (2012) évoquent l'importance du logement, car en plus d'être une entité physique, la maison est porteuse de sens et de significations. Par la même occasion, les auteurs différencient les multiples termes utilisés dans la littérature anglophone. En effet, le terme « home », bien qu'il soit difficile de donner une définition exacte à ce concept, renvoie, non seulement, au chez-soi mais aussi aux « significations, aux sentiments (positifs ou négatifs) ainsi qu'aux liens affectifs » (2012, 3). Quant au concept « house », il désigne, plutôt, le bâti et ainsi « la structure physique » (2012, 2). Enfin, « dwelling » est « le sous-système de l'environnement et le principal point d'ancrage de l'habitant·e dans son environnement » (2012, 2). Ces différents termes soulignent que la relocalisation peut être vécue différemment selon la représentation de ce lieu pour la personne. Au-delà de la perte d'une maison, elle peut être considérée comme « une perte du chez-soi ou d'un patrimoine familial, une perturbation du confort et de la qualité de vie, ou une atteinte à l'appartenance l'identitaire et économique » (INSPQ 2022, 20). Enfin, la maison représente plus qu'une bâtisse. Grâce à sa familiarité, c'est la source de sécurité, de confiance, de stabilité et de continuité pour son habitant·e. C'est pour cette raison que « la perte involontaire de sa demeure peut alors être vécue comme une atteinte à son identité » (Bresse, Fortin et Després 2010, 140).

Les multiples défis s'accompagnent de plusieurs répercussions. Celles sur la santé psychologique et physique sont les plus documentées. De plus, elles peuvent se manifester et/ou durer tout au long du processus de relogement : avant, pendant et quelques temps après. D'ailleurs, les impacts de la relocalisation ou de l'expropriation commencent à apparaître dès l'annonce de ces décisions et non, juste, pas après le déménagement. Cette étape est à prendre en considération, car le processus peut prendre plusieurs années avant le déménagement. Ainsi, le premier auquel font face ces individus est le stress; le stress de la prise décision, ensuite celui des négociations, de l'attente et de

l'incertitude, le stress de la perte, dû au changement et de l'inconnu qui les attend. D'autres impacts, d'ordre psychologique, peuvent aussi surgir tels que les émotions négatives : l'anxiété, la colère, la tristesse, le désespoir, et la peur, mais aussi des sentiments négatifs qui se manifestent par la détresse, le sentiment d'impuissance, la perte de contrôle et d'injustice » (INSPQ 2022, 21), ou encore des problèmes d'appétit ou de sommeil, de fragilisation et d'aggravation de l'état de santé, surtout celui des personnes âgées. Dans des cas plus aigus, cela peut même mener à une dépression. Nombreuses recherches démontrent que les impacts d'une relocalisation sont plus négatifs que positifs.

Au-delà des problèmes mentionnés, les relations sociales sont aussi affectées : le cercle social déjà construit depuis des années s'éloigne et la difficulté d'en bâtir un nouveau surgit. Cela peut même faire naître un sentiment de solitude. Aussi, les impacts peuvent se révéler à l'échelle du couple. Dans le cas étudié par Bresse, Fortin et Després (2010), les résultats ont même montré des problèmes de séparation et de divorce en raison de la relocalisation pour certain·e·s participant·e·s. Ces séparations ne sont pas sans conséquences sur les enfants. Toutefois, les problèmes relationnels sont parfois associés aux habitudes et au mode de vie. Ces changements sont accentués par un sentiment de perte et de tristesse, déjà évoqué, ainsi que par la difficulté à faire son deuil. En effet, comme pour la perte d'un être humain, une période de deuil est inévitable, même si certaines personnes s'adaptent mieux au changement pour diverses raisons. D'ailleurs, les problèmes psychologiques, sociaux et somatiques, ainsi que les sentiments de colère, de tristesse, de solitude, de perte et parfois d'abandon, ne sont que des symptômes de cette période de deuil (Fried 1963).

D'autres impacts sont aussi mentionnés, tels que les impacts financiers ou des problèmes d'assurance ou encore le fait d'être dans l'obligation de se défaire de quelques biens. En effet, les désavantages financiers liés à la perte occasionnée par le relogement sont également présents dans la littérature. Ceux-ci peuvent être générés soit en raison de l'indemnité qui n'est pas à la hauteur de la valeur de la maison, ou à cause de la perte d'un emploi à la suite d'une relocalisation (Henry 2013, Seebauer et Winkler 2020). De plus, le stress financier n'est pas à négliger. En revanche, l'étude de Cong et al. (2018) démontre que ce deuxième facteur s'avère plus facile à surmonter pour les propriétaires et les personnes les plus aisées, car ils disposent de plus de moyens financiers afin d'effectuer des réparations pour garder leurs maisons, dans le cadre d'une relocalisation préventive à la suite du passage d'une tornade.

En récapitulant, que ce soit dans le cadre d'une démarche obligatoire ou volontaire, le changement est susceptible de perturber l'être humain qui le subit. En revanche, l'hypothèse que la relocalisation puisse représenter un changement positif pour certain·e·s n'est pas à exclure. Certes, il existe des personnes qui sont plus affectées par le changement que d'autres. Cela dit, d'autres individus vivent bien le changement pour multiples raisons. À ce sujet, Bresse, Fortin et Després montrent qu'il existe aussi des avantages lors d'une relocalisation. Dans le cas des personnes de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, se relocaliser dans la ville en se rapprochant davantage des commerces et des services de santé était un facteur incitant à quitter les lieux (2010, 137). Dans d'autres cas, le but de se rapprocher de la ville est différent. Tel était le cas des relocalisations initiées par l'État algérien concernant les habitant·e·s des nombreux bidonvilles qui ne cessaient de se répandre dans la ville (Lakehal 2013). Derrière ce changement d'environnement existait un double objectif, le premier est la valorisation et la protection du caractère urbain de la ville de Constantine. Le second est de développer un meilleur rapport entre ces habitant·e·s et l'espace urbain en permettant des modalités du vivre en ville (Nédélec 2021).

Ces cas de figure démontrent que les personnes concernées réagissent différemment face à une épreuve de relogement. En conséquence, leurs actions pour surmonter cette épreuve varient également. L'étude de Bresse, Fortin et Després révèle plusieurs stratégies: l'instauration des rituels d'adieu, la prise de photographies et de vidéo des endroits les plus appréciés en guise de souvenirs, la visite des endroits les plus fréquentés ou encore le fait de revenir à Stoneham pour faire perdurer de vieilles habitudes (fréquentation des différents commerces et de l'ancien entourage par exemple). Quelques-un·e·s possèdent toujours des biens immobiliers là-bas (chalet et terrain) (2010, 136). Dans d'autres cas, le choix leur est laissé afin de choisir la nouvelle demeure (grâce à l'indemnité), comme l'illustre le cas de Stoneham. Dans ce cas, certain·e·s ont préféré aller dans la continuité de ce changement et se rapprocher de la ville. D'autres ont tenu à chercher des maisons dont les caractéristiques intérieures et extérieures étaient semblables aux anciennes. Dans les deux cas, ces individus ont eu recours à des travaux de rénovation afin de les aider à mieux s'approprier et apprécier leur nouveau chez-soi. Cela dit, ce qui rend la tâche plus difficile est la comparaison entre l'ancien lieu de vie et le nouveau, et parfois même l'idéalisation de l'ancien (Fried 1963). Cela peut être inconscient ou systématique, mais c'est aussi, une preuve de l'attachement encore persistant au passé. Ce mal-être semble être plus exacerbé par l'incompréhension des proches non-concernés par la relocalisation, car elles et ils accordent plus

d'importance à l'indemnité reçue qu'à l'épreuve émotionnelle à laquelle les personnes relocalisées font face, même si cette dernière est loin d'être une source d'enrichissement ou de profit. Par conséquent, l'aspect affectif est central lors des processus de relocalisation, contrairement à la réalité qui démontre qu'il est peu présent.

Ainsi, les conséquences des différents types de relogement sont bien connues et documentées. D'autres chercheur·e·s se sont ainsi intéressé·e·s aux différentes approches pour faciliter et adoucir ces changements.

1.4.3. Au-delà des conséquences : surmonter le changement

Bien que les défis et les conséquences vécues par les personnes concernées par un relogement contre leurs grés soient significatives, diverses études se sont concentrées sur des pistes de solutions afin d'atténuer les retombées de cet événement marquant. Dans cette section, sera présenté un aperçu de ces approches visant à rendre cette épreuve moins pénible à vivre. Ces stratégies, telles que documentées dans la littérature, montrent qu'elles peuvent être mises en œuvre tant par les autorités responsables que par les personnes concernées, avant ou après le relogement. En outre, le temps demeure un facteur fondamental dans cette étape de transition.

1.4.3.1. Le temps : allié de la transition

Dans la plupart des écrits traitant de relogements forcés préventifs ou lors d'expropriations, la période pré-relogement ainsi que les différents effets post-relogement engendrés sont mis en évidence. En revanche, le vécu de cette expérience à travers le temps est peu documenté. Le temps est composé de trois périodes indissociables : le passé, le présent et le futur. Par définition, il s'agit de la temporalité. Les trois sont pensés ensemble : « au-delà de mon passé, en fonction de mon présent, je projette mon avenir » (Conche 2009, 16). Autrement dit, bien que les trois soient distincts, ils demeurent inséparables. À cet égard, Riverin-Simard explique la relation entre les trois : « le présent n'est pas fermé sur lui-même, mais se transcende vers un avenir et vers un passé qui forment avec lui l'unité du temps intérieur (1989, 154). Appliquée à un contexte de relocalisation préventive, le présent et le passé sont liés, car c'est la situation du passé (habitations

exposées aux différents risques) qui a permis celle du présent (le début de la relocalisation). De la même façon, le présent s'étend vers le futur en portant des éléments perturbateurs et des conséquences imposées. En effet, ce changement entraîne une répercussion sur l'avenir qui sera différente du passé et du moment présent. Un avenir qui peut persister plusieurs années. À travers le temps, le futur immédiat positif ou négatif est susceptible de changer peu au fil du temps. C'est pourquoi, comme le mentionnent Pronovost et Mercure, le temps peut être « un facteur accélérateur pour certaines [personnes], comme il peut être un élément démotivant pour d'autres (1989, 16).

Le temps demeure ainsi une variable indispensable à prendre en considération, et ce, pour plusieurs raisons. La première renvoie au temps comme marqueur du moment de rupture. Il va permettre à une personne subissant un changement de se positionner par rapport à son passé, son présent et prévoir un futur. Deuxièmement, c'est le temps qui permet de saisir le changement (Deparis et Voropanova 2021, voir figure 1.1). Selon les deux auteures, le temps est une représentation, elle reste donc relative à chaque personne. Enfin, face à un futur plus en moins inconnu, le temps est un élément décisif (Pronovost et Mercure 1989). Néanmoins, seul le temps a le pouvoir de modifier le rapport à l'espace (Conche 2009).

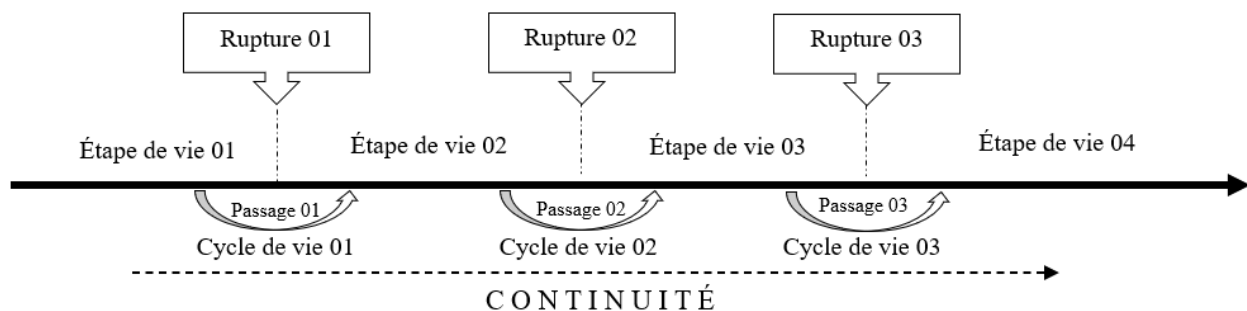


Figure 1.1 : Schématisation d'une partie des propos de Deparis et Voropanova (2021)

Source : Auteure (2024)

Dans une vie, il peut y avoir plusieurs événements qui engendrent une discontinuité. Les temporalités vécues sont ainsi rythmées par des ruptures et des continuités. Cela entraîne, généralement, un changement du moment présent. Ce dernier entraîne des projections de l'individu dans le futur. Ainsi, l'être humain établit déjà un rapport avec le futur alors qu'il est dans le moment présent. C'est un rapport d'anticipation et de prévoyance. Mais cela reste difficile à appréhender en l'absence d'un plan type qui arrangent toutes les personnes concernées tout en faisant face aux

imprévus de l'avenir (Mercure 1989). Les moments de rupture marquent de nouvelles étapes de la vie. Chaque étape de vie à une durée propre et a ses propres caractéristiques et ses épreuves selon l'évènement de rupture qui s'est produit. À titre d'exemple, une étape de vie peut être celle des transformations, définie comme étant une période de transition ou encore vécue par des émotions spécifiques (Riverin-Simard 1989, 148). Ce qui permet le passage d'une étape de vie à une autre est le cycle de vie. Ce dernier est le processus de détachement de ce qui est antérieur pour assimiler le changement, s'adapter et s'intégrer à la nouvelle situation et affronter une nouvelle étape de vie. En d'autres termes, le comportement de l'individu s'insère dans un cadre défini par le temps (Deparis et Voropanova 2021).

Ce qui vient d'être mentionné ci-dessus est théorique. Concrètement, l'étude de Némot (2018) sur les temporalités des projets de l'habitat durable en France montre l'importance d'analyser un projet sous l'angle de la temporalité. En effet, ce qui était acceptable en 2001, l'était moins en 2018. Pour cette étude, la chercheuse a opté pour une sociohistoire de l'habitat durable qui consiste à revisiter le terrain à plusieurs reprises afin de restituer son histoire et voir ces transformations. Cela est d'autant plus important, car en 2001, les réalisations en réponse à une politique de développement durable était considérée comme du « bricolage », et les quartiers sont devenus « des laboratoires ». Les termes bricolage ou laboratoire signifient que ces projets n'ont pas été étudiés avant leur réalisation ou transformation surtout à travers le temps. De plus, les habitant·e·s n'ont pas été inclus·e·s dans ce processus de transformation vers la durabilité. Némot rend compte de la réalité de ces dernier·e·s et leur état d'ignorance face à des espaces qui font partie de leur vie quotidienne comme les « jardins d'hiver » et « les panneaux solaires » ainsi que le manque d'entretien au fil des années. Certes, des rénovations ont eu lieu, notamment au niveau des façades ou des toitures. En revanche, les autres parties n'ont pas été touchées. Une décennie après, avec une population plus vieillissante, plusieurs problèmes sont apparus comme celui de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, alors que l'accessibilité universelle est une partie importante du volet social du développement durable. Ainsi, Némot (2018) a pu montrer que les configurations des sites construits il y a une dizaine d'années ne sont pas celles d'aujourd'hui. Elles ne se figent pas dans le temps mais sont, bel et bien, en mouvement continu.

En parlant de changement, cette fois-ci à l'échelle internationale, Guérin (2019, voir figure 1.2) s'est intéressée aux transformations qui ont eu lieu à l'intérieur des foyers des travailleurs migrants contre leur volonté. Ces travaux visaient l'aspect architectural et organisationnel, mais ceci n'était

pas sans conséquences sur l'ambiance qui caractérisait ce lieu. Ainsi, ces travailleurs migrants ont vu le remplacement des dortoirs et les salles collectives, signes de vie communautaire, en des studios qui prônent la vie individuelle. Les foyers sont ainsi devenus des résidences. Avec tous ces changements, il est normal qu'il y ait un impact sur le mode de vie de ces personnes.

Malgré la transformation architecturale des foyers, les habitants tiennent à garder le même mode de vie en essayant de reproduire des pratiques spatiales et des habitudes dans les nouveaux lieux. En revanche, la reproduction de toutes les pratiques n'était pas possible, ou du moins cela était plus compliqué. Dans ce but, ces personnes ont adopté des stratégies d'appropriation aussi bien spatiales que temporelles pour reconstruire un nouveau mode de vie. Ce dernier reste quand-même marqué par l'ancien. Ainsi, les stratégies spatiales se concrétisent par plusieurs pratiques. La première est la création d'espaces intermédiaires qui permettent des pratiques anciennes. À titre d'exemple, en l'absence d'une salle collective, les habitants se rencontrent et se rassemblent au niveau des couloirs ou les entrées des résidences. Quant aux différentes activités qui se déroulaient en collectivité, elles ont lieu dans les studios. Ainsi, le studio, aussi étroit qu'il soit, devient multifonctionnel : Un lieu de « de sommeil, de prière, de travail, mais également de rencontre et de sociabilité » (Guérin 2019, par. 24).

En ce qui concerne les stratégies temporelles, les habitants ont mis en place des pratiques à l'abri des regards des responsables. Tel est le cas de certaines pratiques commerciales comme la vente alimentaire qui a lieu les fins de semaine au lieu des autres journées, car les responsables ne travaillent pas. Mais aussi, ils essayent d'adapter les anciennes habitudes à des nouvelles temporalités qui les permettent, comme les pratiques culturelles. Généralement, les pratiques religieuses ont aussi lieu dans des espaces intermédiaires le temps d'une prière. « Au-delà d'une appropriation physique des lieux, la pratique religieuse [...] donne lieu à une appropriation sensorielle et surtout sonore », du fait d'utiliser des hauts parleurs et un microphone pour l'appel à la prière et durant la prière de groupe (Guérin 2019, par. 17)

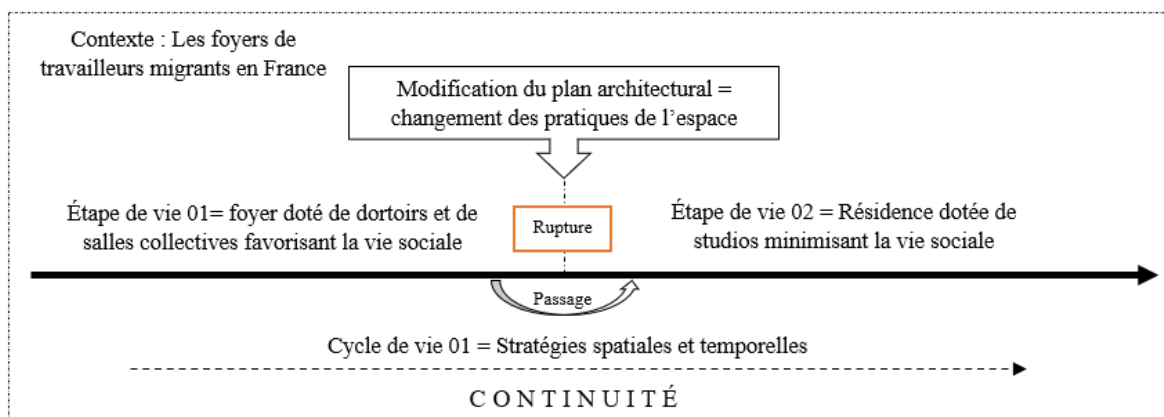


Figure 1.2 : Synthèse d'une partie des propos de Guérin (2019)

Source: Auteure (2024)

En somme, l'expérience de ces migrants qui ont subi des changements importants, que les stratégies adoptées soient spatiales ou temporelles, formelles ou informelles, adoptées d'une façon ouverte ou secrète, elles sont vues, par Bayat (2010), comme une forme de lutte afin de perdurer des anciennes pratiques auxquelles ces migrants tiennent et qui donnent, peut-être sens à leur existence. Au quotidien, ils sont même en permanente négociation avec les responsables : une négociation aussi bien temporelle que spatiale. Ainsi, la mobilité résidentielle, qu'elle soit volontaire ou forcée, de façon générale, est située dans un cadre spatio-temporel. Elle combine ainsi l'immobilité de l'espace et l'ubiquité du temps (Deparis et Voropanova 2021, par. 6).

1.4.3.2. *Autres approches et pistes clés*

Plusieurs pratiques sont par ailleurs susceptibles d'amoindrir les impacts négatifs associés à une relocation résidentielle.

En premier lieu, Mineo-Kleiner (2017) met en lumière l'importance de la concertation et la participation citoyenne en amont du projet. En effet, impliquer les personnes concernées à plusieurs avantages. D'un côté, cela va faciliter l'établissement d'un lien de confiance entre elles et les autorités locales et éviter les conflits sociopolitiques. D'un autre, les citoyen·ne·s seront préparé·e·s psychologiquement et mentalement aux différents changements. De plus, le dialogue va, non seulement, donner de la visibilité aux individus en leur offrant les explications nécessaires et en

exposant les options éventuelles offertes, mais aussi, et surtout, leur donner la parole pour exprimer leurs préoccupations, opinions et préférences (Binder et Greer 2016).

En deuxième lieu, certain·e·s auteur·e·s orientent leurs réflexions vers le programme de relocalisation en lui-même. Seebauer et Winkler (2020) suggèrent que les programmes soient plus étudiés et adaptés à chaque catégorie de personnes selon le statut socioéconomique ou les tranches d'âge, par exemple ou qu'il soit plus flexible. La flexibilité peut se manifester par des indemnités financières plus généreuses pour donner plus de choix aux relocalisé·e·s ou encore par des dates de déménagement plus flexibles. Thaler, Seebauer et Schindelegger (2020) abondent dans le même sens concernant l'importance des dates de déménagement. L'idée est que la décision ou le choix des habitant·e·s est susceptible de changer vers une acceptation au fil du temps, et ce, pour plusieurs raisons. Ce pourrait être grâce à une prise de conscience à propos des avantages d'une relocalisation, du réel danger persistant (s'il s'agit de risque météorologique), ou encore en voyant les voisins déménager ou heureux de leur déménagement. En rapport avec l'origine du programme de relocalisation, Olsen (2017) favorise la relocalisation temporaire, si le contexte le permet. Cette dernière a pour objectif d'accorder la chance aux habitant·e·s de retrouver leur lieu de vie, si le danger est dépassé. Ce qui rend le projet de relocalisation temporaire difficile est de veiller à ce que les habitant·e·s gardent leurs habitudes quotidiennes, surtout en termes de déplacement pour aller au travail et aux écoles pour les enfants (Olsen 2017).

En troisième lieu, il s'agit d'instaurer des programmes d'accompagnement pendant et après le processus de relocalisation, soit après les négociations durant le processus de rachat pour les aider à préparer leur transition, pendant l'installation dans la nouvelle maison ou encore durant la période post-relocalisation en mettant à disposition un suivi psychologique ou celui des services communautaires, si besoin (Olsen 2017, Binder et Greer 2016).

Pour ce faire, certaines études proposent des solutions, telles que la création d'un·e agent·e de liaison pour accompagner les résident·e·s (qu'ils partent ou qu'ils restent), ainsi qu'un forum en ligne pour que chacun puisse poser ses questions pour le bénéfice collectif (Baker et al., 2018; Seebauer et Winkler, 2020). Cette façon de faire pourrait contribuer à diminuer le stress associé à l'incertitude et préserver le lien de confiance avec les autorités responsables ou l'expropriant (Bresse, 2020; Lynn, 2017). En tenant compte de ces lectures, le fait de sensibiliser aux impacts d'un relogement, notamment quand il est forcé par le contexte, et d'essayer de proposer des

ébauches afin de minimiser ces répercussions, est considéré comme prometteur. Cependant, malgré ces initiatives, le temps reste un facteur déterminant et un élément révélateur dont le pouvoir peut aussi jouer un rôle crucial dans un processus de relogement.

1.5. Conclusion du chapitre et question générale de recherche

Cette recension des écrits permet de réaliser plusieurs constats. Premièrement, nombreux travaux ont mis en évidence les liens de rétroaction existant entre l'individu et son environnement. Saisir les perceptions et les représentations qu'une personne a de cet environnement permet d'identifier cette relation et son évolution. Cela semble d'autant plus important à l'échelle du lieu de vie de l'individu, que ce soit son logement ou le quartier qui l'entoure. Les liens qu'un individu entretient avec son logement et son milieu de vie en général forment une partie de son identité, mais contribuent aussi à l'identité collective de ces lieux. L'ensemble de ces relations sont également caractérisés par un contexte spécifique, tant social, politique, temporel, culturel que religieux.

Deuxièmement, lorsque qu'un bouleversement apparaît, tel qu'un déménagement forcé – dont les causes peuvent être multiples – les relations qu'un individu entretient avec son lieu de vie que ce soit à l'échelle du domicile ou du quartier se modifient. Si les impacts de ces changements sont bien connus et si les recherches s'intéressant à la relation de l'être humain avec son espace de vie abondent, plusieurs éléments demeurent peu explorés. En effet, si l'influence du temps sur l'appropriation d'un nouvel espace de vie a été mise en évidence, l'importance de la mémoire des lieux sur cette relation a été peu explorée, notamment dans des contextes spécifiques où les individus sont relogés dans des villes créées ex-nihilo, des villes sans passé et sans histoire.

Une ville nouvelle est une nouvelle entité urbaine créée ex-nihilo (Vadelorge 2020) ou à partir d'un noyau urbain (Ecochard 2002). C'est une ville sans racine (Imbert 2006) qui comporte des zones résidentielles ainsi que les services qui les accompagnent (commerces, écoles, loisirs...) (Côte 2006). Ces créations émanent d'une décision politique d'aménagement du territoire aussi volontariste que planifiée (Ballout 2020; Lakehal 2013). Généralement ces villes nouvelles viennent en position de satellite à des villes existantes qui souffrent d'une croissance urbaine ou démographique élevée (Vadelorge 2020), d'où cet emplacement loin des centres-villes historiques/traditionnels. Par conséquent, les centres se voient de plus en plus être concurrencés

par l'émergence d'une périphérie et d'une couronne périurbaine de plus en plus diffuses et hétérogènes. Une réalité qui est parfois différente de celle de la ville originelle.

Ces changements d'envergure modifient la morphologie urbaine et architecturale de la ville, mais cela influence aussi la morphologie sociale. Ainsi, le premier touché par ces changements reste l'habitant·e. Ces nouveaux territoires émergents que sont les villes nouvelles s'accompagnent souvent d'un long et difficile processus d'ancrage et d'enracinement de la population (Lakehal et Kherouatou 2020; Ballout 2015; Imbert 2006). Cette réalité invite à s'interroger : lorsqu'un individu est forcé de déménager dans une telle entité urbaine, comment la mémoire de son ancien lieu de vie (tant de son domicile que de son quartier) vient-elle influencer sa relation avec cette ville nouvelle ? Dans le chapitre suivant, cette question de recherche sera précisée et mise en contexte.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Faisant suite au questionnement général exposé à la fin du premier chapitre, ce deuxième chapitre sera consacré à l'exposition détaillée de ma problématique de recherche et à l'approche méthodologique adoptée pour répondre à ma question spécifique de recherche. Ce chapitre est divisé en quatre grandes sections.

Tout d'abord, dans la première section, la problématique et question spécifique de recherche seront présentées. Les objectifs de ce questionnement seront également détaillés. Ensuite, la deuxième section va définir les termes de la question de recherche et expliquer la façon dont les concepts à l'étude ont été opérationnalisés. Les dimensions spécifiques étudiées, en lien avec les concepts, ainsi que leurs caractéristiques seront finement détaillées. La troisième section exposera les outils de collecte de l'information choisis – à savoir l'entrevue semi-dirigée et l'analyse documentaire – et reviendra sur leur pertinence. En dernier lieu, la quatrième section abordera le contexte spécifique de la recherche, à savoir celui de Constantine, en Algérie. Cela permettra d'aborder les critères et les méthodes de recrutement de l'échantillon et de présenter une brève description des personnes qui ont accepté de participer à cette enquête. Un retour d'expérience sur le déroulement des entretiens semi-dirigés pour rendre compte de la réalité et la complexité du travail de terrain seront également décrits. Enfin, le mode d'analyse et de présentation choisis pour mettre en évidence les résultats de la recherche conclueront ce chapitre.

2.1. Problématique et question spécifique de recherche

« Côte à côte, à 15 Km de distance, la ville de l'an -500 avant JC, et la ville de l'an 2000, la cité pétrée d'histoire et l'épure sortie des bureaux d'architectes » (Côte 2006, 10).

Dans les articles scientifiques ou même les articles de journaux, les villes nouvelles sont beaucoup critiquées, ce qui laisse penser que le bilan est plus négatif que positif, après tant d'années d'élaboration. En France notamment, quelques années après la « mise en service » des villes nouvelles franciliennes, le bilan dressé fut négatif : des problèmes financiers, des conceptions sans

principe architectural et urbanistique, une densité des logements, un manque de commerces et d'équipements publics surtout durant les premiers temps (Meunier-Chabert et Bion 2002). Les villes nouvelles ne sont cependant pas un outil « exclusif aux Nords » (Ballout 2020). Toutefois, au fil des années, ce modèle d'urbanisation a peu à peu disparu du discours public dans les pays européens, tandis qu'il a été repris en Afrique et dans les pays des Suds, notamment au Maghreb. Ballout affirme ainsi que cette situation est particulièrement vraie au Maroc, en Égypte et en Algérie : « si l'expression ville nouvelle n'est plus en vogue dans les discours relatifs aux politiques urbaines des pays occidentaux, c'est l'inverse dans le cas des pays à forte croissance économique et/ou de ceux dits du Sud » (2014, 3).

En Algérie, le phénomène est tellement important que la loi 02/08 du 8 mai 2002 encadre, désormais, la création et l'aménagement des villes nouvelles en Algérie. Cette loi porte sur « les conditions de créations des villes nouvelles en Algérie et de leur aménagement » (Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire 2002, 3). Ainsi, dans le but de pallier la crise de logements et la forte croissance démographique, l'Algérie s'est lancée dans un vaste programme de villes nouvelles via l'un de ses incontournables instruments d'urbanisme, à savoir le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Dans des périodes, des modalités et des contextes différents, les villes nouvelles naissent ainsi dans plusieurs wilayas¹⁰ à l'échelle du territoire national. À la tête de ces villes nouvelles se trouvent : la ville nouvelle de Sidi Abdellah à l'ouest de la wilaya d'Alger, la ville nouvelle de Boughezoul au Sud d'Alger, la ville nouvelle de Bouinan à Blida et la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à Constantine¹¹.

En ce qui concerne la création de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, son histoire a débuté en 1993 afin d'accueillir les populations en provenance des quartiers vétustes de la ville-centre, celles

¹⁰ La wilaya est une division administrative. Depuis le 11 décembre 2019, l'Algérie se compose de 58 wilayas dont Constantine et ce selon la loi no 19-12, relative à l'organisation territoriale. Les wilayas sont divisées en daïras et les daïras à leur tour en communes.

¹¹ Bien que ce soient toutes des villes nouvelles en Algérie, le contexte et l'objectif de leur création sont différents : Marc Côte, dans son livre *Constantine cité antique et ville nouvelle* explique les orientations des villes nouvelles : « L'on retrouve dans les projets avancés les deux orientations attribuées aux villes nouvelles dans le monde au 20^{ème} siècle :

- La ville conçue pour recomposer le territoire régional, pour créer des espaces délaissés un pôle d'entraînement, pour rééquilibrer le territoire. [La ville nouvelle de Boughezoul relève de cette conception].
- La ville conçue pour décongestionner une métropole urbaine ou pour créer dans une couronne proche un (ou plusieurs) mini-pôle jouant un rôle de desserrement, [à l'instar de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à Constantine] » (Côte 2006, 49).

touchées par le glissement de terrain¹² ou encore celles qui occupaient des bidonvilles (Foura et Foura 2005). Aussi, le projet de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli avait pour but de créer une ville indépendante implantée à 20 km au sud-ouest du centre-ville de Constantine (Lakehal 2013). Une ville nouvelle qui s'étendrait sur 1 500 hectares et qui aurait la capacité d'abriter 300 000 habitant·e·s (Lakehal 2013, 28). Dans le tableau 2.1 ci-dessous se trouve le processus de la création de la ville nouvelle de son idée jusqu'à sa concrétisation.

Tableau 2.1: Chronologie de création de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli

1975	Une étude est commandée au cadastre dans le cadre du PMU ¹³ . La proposition de ville nouvelle sera évoquée
1982	Exécutif de la wilaya approuve l'étude ainsi que le choix du site
1987	Le conseil des ministres approuve la loi 87/03 qui admet une politique d'aménagement centralisée à travers le SNAT ¹⁴ et le SRAT ¹⁵ . Constantine ne peut se permettre une ville nouvelle vu son absence du schéma national et régional d'aménagement
1988	L'idée [de] ville nouvelle persiste à travers le plan directeur d'urbanisme. Elle sera présentée au niveau des conseils telle une agglomération
1990	Adoption de la loi 90/29 qui introduit la PDAU ¹⁶ et le POS ¹⁷ tels des moyens de prise de décision et d'aménagement locaux. L'exécutif de la wilaya de Constantine profite de cette brèche dans le système pour relancer l'idée d'Ali Mendjeli. Le processus sera réactivé via une commande à l'URBACO ¹⁸ . La forme urbaine de la ville sera précise. Elle sera organisée en unité de voisinage autour d'un axe central
1991	Une commande est faite à l'URBACO aspirant à mettre en place un premier POS de 540 ha aux fins de lancer les premières opérations, particulièrement celle concernant le logement.
1998	Le PDAU du groupement de Constantine sera approuvé, ainsi que les limites d'Ali Mendjeli. Cette dernière, malgré les efforts des autorités locales n'y figureront pas comme une ville nouvelle, mais conserveront plutôt le titre d'agglomération

¹² Selon Belouar, Vinet et Mongereau (2008), le glissement de terrain à Constantine est dû à plusieurs causes, la principale étant la nature du site, la ville s'étant développée sur une topographie très escarpée et accidentée du Tell Constantinois, dominée par le rocher de Constantine qui se présente comme un escarpement calcaire avec une rive ouest abrupte et des pentes allant de 12° à 40°, l'altitude de la région variant de 300 m, au niveau du cours d'eau, à 800 m au sommet des buttes conglomeratiques (Belouar, Vinet et Mongereau 2008, 649), cependant, d'autres facteurs contribuent également à ces glissements de terrain, notamment la localisation sur un terrain sismiquement actif, les facteurs structurels, l'action humaine, l'hydrologie ainsi que divers paramètres géotechniques, ce phénomène perdurant depuis une cinquantaine d'années.

¹³ Le PMU est le plan de modernisation urbaine dont l'objectif est d'intervenir sur le tissu urbain existant à l'intérieur des villes de moyenne et grande taille (Benzagouta 2021, 139)

¹⁴ SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

¹⁵ SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.

¹⁶ PDAU : Le plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

¹⁷ POS : Plan d'Occupation de Sol

¹⁸ URBACO : Centre d'études et de réalisation en urbanisme de Constantine, qui est une entreprise étatique.

1999	L'exécutif de la wilaya de Constantine passe à l'action en tentant de forcer la main aux décideurs centraux. Les deux programmes nationaux de logements sociaux de 1997 et 1998 seront transférés vers Ali Mendjeli, soit un total de 2689 logement répartis principalement au niveau de l'unité de voisinage 8. Une seconde initiative viendra ponctuer cet effort. 4300 logements dont bénéficiera la wilaya seront également implantés au niveau de l'unité de voisinage.

Source : Benzagouta (2021, 139)

C'est dans ce but, que les premiers immeubles d'habitations ont vu le jour, en 1999. Cela s'est accompagné des premières vagues de relogements de population issue de la ville-centre de Constantine dont le bâti était en ruine, celle qui subissait l'exigüité de leur lieu d'habitation ou celle du centre-ville qui souffrait du glissement de terrain (Bergel et Benlakhlef 2014). Les vagues de relogement qui ont suivi ont visé des habitant·e·s de différentes provenances notamment ceux qui occupaient des bidonvilles¹⁹.

Très vite, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli fut une source de critiques. Les articles de journaux, les travaux de recherche et les articles scientifiques, se sont multipliés : une ville-dortoir, de nouvelles constructions inachevées, une ville en état de chantier, le manque de sécurité, les problèmes de violence et de banditisme. Dès le début, ces relogements ne se sont pas réalisés sans difficultés. À cet égard, les témoignages apportés dans les travaux de Lakehal (2013) rendent compte de cette réalité. Ainsi, dans ces témoignages, les personnes relogées expriment haut et fort leur mécontentement et leur difficulté à accepter ce relogement. Au sein de ces différents témoignages, les vécus et les ressentis diffèrent. Cela dit, à les lire, plusieurs raisons expliquant les mécontentements sont visibles. La première raison, pour certains, est le fait que ce soit un relogement brusque dans une ville que les habitant·e·s n'ont pas choisi.

Le jour où j'ai été informé que l'État allait nous transférer à Ali Mendjeli, j'ai failli mourir » dit Smail. « C'était un jour noir ; jusqu'à aujourd'hui, je n'arrive pas à croire que j'ai quitté mon appartement pour venir habiter un petit logement à la ville nouvelle » ajoute Malik. « C'était un drame le jour de notre déménagement, je n'avais jamais imaginé abandonner mon quartier sous n'importe quelle contrainte » poursuit Ali. (Lakehal, [Entretien fait en 2010], 2013, 133-134)

¹⁹ Les relogés des bidonvilles sont de loin la population la plus représentée à la ville nouvelle (Lakehal 2013)

Ensuite, dictat de la précipitation, l'état de la ville nouvelle pose problème, ce qui n'a pas facilité l'opération du déménagement. En fait, la ville nouvelle est à l'état de chantier permanent : des constructions inachevées, manque de moyens de transports, espaces extérieurs non- aménagés et absence d'espaces verts et « d'équipements à caractère socio culturel et de loisirs » (Nait Amar 2013). À ce sujet, dans leur article « *Relogement des quartiers informels et conflits pour l'espace public : le cas de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli* », Bergel et Benlakhlef (2013) émettent l'hypothèse qu'il y ait une relation entre cet état de chantier de la ville nouvelle et l'ambiance de conflit et de violence qui y règne.

En plus des problèmes urbains extérieurs, les logements aussi présentaient beaucoup d'imperfections et nécessitaient des travaux, alors que le but initial était de « créer une ville à part entière rassemblant des quartiers bien équipés, dotés de moyens de liaison, offrant aux habitant[·e·s] en plus d'un logement adapté à leur mode de vie et à leur modèle culturel, un emploi et un environnement qui favorise la vie urbaine. » (Foura et Foura 2005, 126). Face à l'urgence de la situation, les autorités étaient obligées d'entamer et d'autoriser les opérations de relogement d'une façon rapide et successive (Côte 2006, 79) (Tableau 2.2).

Tableau 2.2: Les relogement réalisés (situation courant 2005)

La cause du relogement	Nombre de familles
Sinistré·e·s de la ville-centre	1500
Sinistré·e·s des glissements	1200
Éradication des bidonvilles (20 bidonvilles)	5300
Cas sociaux	4000

Source : Côte (2006, 80)

Enfin, la troisième raison évoquée et qui rejoint la deuxième est liée à la morphologie sociale de la ville nouvelle. D'un côté, la cohabitation imposée des habitant·e·s, surtout, venant de la ville-centre de Constantine avec d'autres personnes qu'ils ne connaissent pas est loin de la réalité vécue dans leur vie avant le relogement. En effet, la composition urbaine de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli dont le type d'immeuble d'habitat collectif prévu pour ces futurs occupants, qui, avant, résidaient dans des habitations du type privé ou semi privé a engendré la transformation de la conception traditionnelle du voisinage ainsi que la vie du quartier traditionnel, en général. L'ambiance sociale dans les anciens quartiers était caractérisée par une forte intimité tissée entre les voisins (Rouag-Djenidi 1996). À titre d'exemple, les jeunes au sein de la ville-centre de Constantine, appellent les

plus âgés par « ammi », « khali » (mon oncle paternel ou maternel) ou encore « jeddi » (grand-père), témoignant de relations de voisinage spécifiques²⁰. Cette forte cohésion et les liens sociaux entre ces habitant·e·s se manifestent aussi dans la manière dont sont conçues les habitations. Non seulement, les maisons traditionnelles à la ville-centre étaient juxtaposées et partageaient un seul mur mitoyen, mais aussi, la composition architecturale des maisons (présence de *wast eddar*; le patio), la hiérarchisation de l'espace public ou le mode d'occupation des maisons (le partage de maison entre les membres de la famille ou entre locataires) concourent à cette cohésion sociale (Chaouche et Bencherif 2013).

D'un autre côté, différents groupes sociaux (des personnes relogées issues du centre-ville et de la ville-centre dont des *beldis*, d'autres de la périphérie de Constantine, de bidonville ou encore des autres *willayas* hors Constantine tandis que certain·e·s sont arrivé·e·s de leur plein gré pour accéder à la villa ou à l'appartement moderne) sont en coprésence à la ville nouvelle. À ce propos, Bergel et Benlakhlef (2013) décrivent la ville nouvelle comme une mosaïque en raison « des niveaux sociaux, économiques²¹, culturels » qui s'y trouvent et qui diffèrent. Ces différences font que la relation à l'espace de vie est différente, car les constructions territoriales sont la conséquence de leurs pratiques (Lakehal 2013). Ces dernières (les constructions territoriales) sont parfois la conséquence d'une cohabitation difficile, voire impossible entre ces groupes (différenciés de points de vue de leur quartier de provenance). Tandis que, parfois, elles sont l'expression d'une solidarité entre eux. Bergel et Benlakhlef abondent dans le même sens : « l'origine géographique des nouveaux habitants d'Ali Mendjeli aide à comprendre les territorialités concurrentes qui se construisent dans la ville nouvelle » (Bergel et Benlakhlef 2013, par. 23).

D'un autre point de vue, Côte analyse la réalité de la ville nouvelle à la suite des premières vagues de relogement. Les premier·ère·s arrivant·e·s, étaient certes originaires de différents quartiers Constantine, mais elles et ils appartenaient à la même catégorie sociale et économique : « [La ville nouvelle] est l'antipode de la diversité. Les nécessités de l'heure ont conduit à assurer à la ville un peuplement trop homogène et trop pauvre pour une vie urbaine véritable » (2006, 91). Selon

²⁰ Ces formalités dans les rapports sociaux existent encore par endroit dans la ville nouvelle, car le fait d'habiter un immeuble de cinq étages, à titre d'exemple, n'est pas forcément une négation des rapports de voisinage. Cela-dit, ce mode d'habitation a entraîné une répercussion sur la relation entre les habitant·e·s, surtout au début.

²¹ La diversité économique est apparue plus tardivement, car au début, sur un plan économique, les personnes appartenaient à la même catégorie.

l'auteur, cette homogénéité, en contraste avec la diversité²², a fait perdre à Ali Mendjeli son caractère de ville. Et même si elle assure la concentration, la diversité reste une composante indispensable.

En somme, ces mutations considérables qu'a connu la ville de Constantine ont touché non seulement sa forme, mais également son fond; c'est-à-dire tout ce qui a trait à sa structure, son organisation, la hiérarchie de ses pôles et les modes d'habiter de ses habitant·e·s. Par conséquent, la nouvelle réalité des ancien·ne·s habitant·e·s est autre à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. La cohabitation dans les lieux publics ainsi que dans les bâtiments résidentiels s'avère difficile entre les habitant·e·s venu·e·s de milieux sociaux et urbains différents. Cette difficulté se manifeste dans la vie collective de ces habitant·e·s par des conflits entre voisins d'un même immeuble ou d'un même ilot d'habitation (Ben Abbes 2018). Ainsi, la mixité urbaine, la mixité résidentielle ainsi que la mixité sociale forcées sont à l'origine du climat de tension existant à la ville nouvelle, surtout au début. Même si au commencement, la mixité sociale n'a pas été intentionnelle, la diversité s'est développée au fil des relogements, car les habitant·e·s de provenances variées se sont retrouvé·e·s à partager les mêmes espaces, et ce, à différentes échelles.

Par ailleurs, plusieurs évènements se sont produits à la suite de ces relogements forcés. D'une part, certains journaux ont rendu compte de l'augmentation des tensions à la suite du relogement des personnes vivant dans des bidonvilles au sein de cette ville nouvelle. À cette époque précisément, Côte (2006) décrit la violence et l'état de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli : « la ville nouvelle c'est Brooklyn ²³ » (Côte 2006, 68).

Cependant, l'idée que certain·e·s relogé·e·s soient content·e·s et satisfait·e·s du déménagement ou que d'autres aient un avis plus nuancé n'est pas non plus à écarter. De plus, malgré le cadre de vie qu'offre la ville nouvelle, ponctué de conflits et d'insécurité (surtout au début), la ville attire beaucoup de monde en raison, non seulement, des centres commerciaux, de l'hôpital militaire, de l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, mais aussi de la présence du pôle universitaire Salah Boubnider Constantine 3 et des résidences universitaires pour étudiant·e·s qui les accompagnent (Benlakhlef et Bergel 2006).

²² Par diversité, Côte (2006) désigne la diversité des générations, celle des branches d'activité et des groupes sociaux.

²³ Cette référence n'est pas sans préjugé. Côte (2006) compare l'état de violence de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à Brooklyn, sans détailler la nature et la pertinence de la comparaison.

De plus, il existe des visions plus positives et optimistes à propos des villes nouvelles. À ce propos, Côte défend Ali Mendjeli en soutenant que « la ville nouvelle n'est pas condamnée pourtant. Il faut laisser aux habitants le temps de se réapproprier leur espace, l'occasion de penser leur ville, de s'organiser entre eux » (2006, 74). Imbert (2005) abonde dans le même sens en soulignant l'importance du facteur « temps » et cite l'anecdote de Tillette (1985, 7)

Le reproche qui vient le plus souvent dans la bouche de ceux qui l'habitent : « Cette ville n'a pas d'âme, pas d'histoire, il ne s'y passe rien, il n'y a pas de référence, de repères. »[...] il faudra attendre encore au moins deux ou trois générations, attendre que l'histoire des familles trame l'histoire de la ville, attendre, comme dit Paul Delouvrier, que les cimetières soient pleins. (Imbert 2005, 10)

Toutes ces observations laissent penser qu'il existerait un problème d'acceptabilité sociale : une difficile acceptation du relogement par les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine. Cette situation serait exacerbée par une conception urbaine rapidement réalisée, avec une considération négligée pour le cachet architectural et urbain. Ces problèmes sont bien connus et documentés (Ben Abbes 2018). En revanche, lorsqu'on regarde les écrits existants portant sur la ville nouvelle, deux tendances se dessinent. D'une part, les problèmes sont décrits soit d'un point de vue urbanistique et architectural, c'est-à-dire que des comparaisons entre les différents plans d'urbanisme de la ville-centre de Constantine et de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli sont réalisées, soit les éventuels problèmes évoqués sont analysés sous un angle générationnel et se contentent souvent de décrire des comportements dits de « jeunes » et la violence qu'ils génèreraient.

Toutefois, des éléments importants ne sont pas pris en considération. Premièrement, la mémoire de l'ancienne ville et de ses usages chez les personnes relogées à la ville nouvelle n'est pas, à ma connaissance du moins, analysée, alors que cette dernière est importante pour comprendre les mécanismes d'appropriation de l'espace. Verdier (2009) affirme en effet que la mémoire des lieux a un impact dans le processus d'appropriation de l'espace, car chaque lieu se trouve associé à une image-souvenir. De même, Di Méo met l'accent sur l'importance de la mémoire des lieux. Pour l'auteur, les perceptions et représentations se réfèrent également au passé. Il dit à cet égard que « l'espace représenté reconstruit l'espace de vie et le dépasse, brise ses frontières pour le hisser jusqu'aux sphères de l'imaginaire, du rêve, de la mémoire et des concepts » (1998, 363).

Deuxièmement, la possibilité d'une réelle perte du tissu social pour ces personnes n'est pas analysée. Les habitant·e·s de la ville-centre se retrouvent face à des gens qu'ils ne connaissent pas et doivent cohabiter avec eux. Par ailleurs, aucun suivi social à la suite de ce relogement n'a été réalisé. De plus, les représentations identitaires tendent à être assez fortes chez certains habitant·e·s de la ville-centre (Benlakhlef et Bergel 2016).

Ces représentations identitaires reposent sur l'idée que les habitant·e·s originaires de la ville de Constantine²⁴, sont considérés - par certains Constantinois –comme une classe supérieure de la société. Ils ont du mal à se mélanger à d'autres gens qui habitent le même quartier par exemple, sous prétexte qu'ils ne sont pas d'origine constantinoise. Ces derniers sont qualifiés d'« étrangers », ce qui est, dans ce contexte, péjoratif. Les « vrais Constantinois », aussi appelés « beldi » voient en eux des gens inférieurs à eux et qui ne sont pas à la hauteur de la classe des gens de Constantine (Lakehal 2013).

Enfin, l'influence de l'attachement au lieu et la relation affective entre l'être humain et son environnement (Jaśkiewicz 2015 ; Anton et Lawrence 2014 ; Clarke, Murphy et Lorenzoni 2018 ; Ujang et Zakariya 2015) n'est pas prise en considération. En effet, plus ce sentiment d'attachement est important, plus la susceptibilité aux changements est grande, surtout dans un environnement familial et « transmis de génération en génération » (Jaśkiewicz 2015), comme c'était le cas dans la ville-centre de Constantine²⁵. Ce sentiment peut également être une cause de refus d'acceptabilité physique et sociale susceptible d'engendrer une division de la société selon le degré d'attachement (Fried 2000).

Ainsi, plusieurs raisons invitent à creuser cette absence de prise en considération de ces divers éléments dans les travaux menés. La relation de l'individu avec son environnement est une relation sensible (Lakehal 2013) et le fait de changer de logement et de lieu d'habitation, peut constituer une épreuve à surmonter afin de s'habituer à un nouveau lieu de vie. De plus, Chombart De Lauwe affirme qu' « au-delà des souvenirs, la maison natale est physiquement inscrite en nous » (1976,

²⁴ La ville de Constantine est la troisième plus grande d'Algérie. Ces habitants ne sont pas tous originaires de la ville de Constantine, mais c'est un mélange de la ville elle-même et des villes en périphérie.

²⁵ C'est « l'ancienne » réalité de la ville-centre car aujourd'hui (depuis la fin des années 1990), la ville-centre est un mélange subtil entre les anciens habitants et nouveaux-arrivants en ville. Donc, la notion de transmission intergénérationnelle ne s'applique pas systématiquement à tous les anciens habitants. Cela dit, cet aspect de la transmission qu'ont connu les « anciens » est particulièrement intéressante pour cette recherche.

242). Au vu des dimensions identitaires qui peuvent exister entre les différents groupes de la société constantinoise, il semble pertinent de creuser cet aspect originel.

À la suite à ces constats, la question qui guidera ce travail de recherche est la suivante :

Comment la mémoire de la ville-centre de Constantine qu'ont ses ancien·ne·s habitant·e·s teinte-t-elle le rapport à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et les relations éventuelles qu'elles et ils ont avec leurs voisin·e·s ?

2.2. Objectifs de recherche

Cette question de recherche s'arrime à plusieurs objectifs de recherche. Le premier objectif consiste à saisir la mémoire qu'ont les habitant·e·s de leurs anciens lieux de vie, c'est-à-dire la ville-centre de Constantine. La saisie de cette mémoire permettra d'accéder aux sentiments que ces personnes lui rattachent, les histoires qu'ils y lient, l'importance qu'ils y accordent, etc. Le deuxième objectif, quant à lui, vise à saisir les représentations que ces mêmes personnes ont de leur nouveau lieu de vie, c'est-à-dire la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Cela va permettre de saisir la façon dont ces habitant·e·s s'identifient ou non à ce nouveau lieu de vie, les liens qu'ils tissent avec lui, le degré d'appropriation de ce dernier, etc. Enfin, le troisième objectif visera à analyser l'éventuel décalage entre la mémoire de la ville-centre et les représentations de la ville nouvelle. Cela va permettre de comprendre les différents changements entre la ville-centre et la ville nouvelle et ainsi saisir les différents changements entre les deux lieux de vie et les conséquences que cela génère sur le mode de vie, les pratiques sociales et spatiales des habitant·e·s.

Ces divers objectifs soulignent tant la pertinence scientifique que sociale de la recherche projetée. En effet, les défis liés à la co-présence de deux entités urbaines différentes conçues à des époques diverses dans une même ville ne se résument pas, seulement, au domaine architectural et urbanistique. Les individus qui l'habitent sont les premiers concernés. Le premier chapitre de cette thèse a montré l'importance que peuvent détenir les représentations, la mémoire et l'attachement au lieu dans la relation que tisse un individu avec son environnement. La recherche projetée questionne ainsi l'influence des représentations spatiales et de la mémoire sur l'appropriation des différentes espaces à la ville nouvelle, leurs nouveaux lieux de vie et les pratiques spatiales et sociales qui vont être développées. Ces concepts, à ma connaissance, sont peu étudiés, et ce

notamment, dans le cas d'Ali Mendjeli où la plupart des analyses s'ancrent dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

En adoptant l'approche pluridisciplinaire propre aux études urbaines, je fais l'hypothèse que la mémoire de la ville-centre, notamment les relations avec le voisinage et l'espace de vie, engendrent -en partie - une difficile acceptation de la ville nouvelle et des pratiques qu'elle induit. Cette hypothèse repose sur l'idée que la conception urbanistique et architecturale de la ville-centre est complètement différente de celle de la ville nouvelle. Cette différence conceptuelle est susceptible de créer de nouvelles pratiques de l'espace et un nouveau mode de vie. Elle peut également conduire à une rupture des anciennes pratiques à la ville-centre ainsi qu'à la perte d'un tissu social.

2.3. Définition des concepts de la question de recherche

La question principale qui guidera mon travail, je le rappelle est la suivante : Comment la mémoire de la ville-centre de Constantine qu'ont ses ancien·ne·s habitant·e·s teinte-t-elle le rapport à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et les relations éventuelles qu'elles et ils ont avec leurs voisin·e·s ? Cette question comporte des termes qu'il convient de définir afin de pouvoir les opérationnaliser par la suite. C'est pour cette raison que, je vais revenir sur la définition de la mémoire, le rapport à la ville ainsi que les relations avec les autres et la notion de voisin.

La mémoire est une notion centrale de mon travail de recherche. D'une façon générale, la mémoire est un présent étendu qui est inspiré d'un passé vécu (Bédard 2002). En d'autres termes, c'est « la continuité temporelle entre passé, présent et futur » (Lecouvey et al. 2020, 42). En revanche, dans le cadre de ma thèse, elle prend deux orientations : d'un côté celle de la mémoire collective et d'un autre celle de la mémoire des lieux. En ce qui concerne la mémoire collective, elle est définie comme étant « l'ensemble des représentations sélectives du passé partagées par un groupe d'individus qui participe à la construction d'une identité groupale » (Lecouvey et al. 2020, 42).

Parmi les auteur·e·s qui ont travaillé sur la mémoire des lieux, celui qui illustre le plus, selon moi, la pertinence de ce concept est la citation de Halbwachs (1968 [1950]) que j'ai citée en première partie (p.21 du présent document). Dans le cadre de ce projet, je me baserais sur la définition de Kheratou pour parler de la mémoire. Ainsi, je définis la mémoire des lieux comme étant la faculté de l'espace urbain bâti ou non bâti soit-il à « conserver, emmagasiner, rappeler et restituer » (2016,

51) l'espace vécu, le sens, les particularités et les significations de ce même espace pour ces habitant·e·s.

De même, le rapport à la ville est une expression synonyme de « territorialité ». Je reprendrais ici la définition de Bédard (2017) qui souligne que la territorialité est l'ensemble des relations de l'humain avec son espace. Ces relations peuvent être culturelles, économiques, environnementales, politiques ou sociales (Bédard 2017). Dans ce travail, je tiens à focaliser mon attention sur l'ensemble des espaces (espace de vie, espace vécu, espace social) qui constituent cette territorialité. Une attention spécifique sera accordée à l'espace social, c'est-à-dire le lieu des rapports et pratiques sociaux de l'humain. Ces relations peuvent être, non seulement, des relations avec les mêmes membres de familles au sein d'une même maison, ou des relations amicales, mais aussi, des relations de voisinage au sein du quartier de résidence. Banos (2009) précise que ces relations de voisinage peuvent être spatiales ou sociales. Par relation spatiale, Bonos (2009) désigne le partage d'une même portion géographique limitée qui pourrait être un quartier, un immeuble. Cette limite géographique fait référence à une même identité. Quant aux relations sociales ce sont les liens entre ces personnes qui partagent et habitent à proximité et au sein de cette entité géographique. Cela englobe les relations de familiarité, d'échanges, les relations personnelles, etc. (Bonos 2009). Ces relations et liens de voisinage sont encore plus importantes dans les pays maghrébins en général et musulmans en particulier où l'on accorde beaucoup d'importance au « voisin·e ». Plusieurs dictons populaires ou versets religieux rendent compte de cette importance.

Pour la ville-centre, je reprendrai la définition de Nédélec (2018). Ainsi, la ville-centre est définie comme « la relation d'interdépendance entre centre et périphérie et s'utilise donc pour désigner une commune centrale au sein d'une aire urbaine la plus peuplée [...] Elle est composée non seulement du centre-ville mais d'un spectre de quartiers intermédiaires, d'autant plus conséquent que la ville est vaste et peuplée ». De plus, « la délimitation de la ville-centre est aisée puisqu'elle correspond à une seule municipalité » (2018, 80) (Figure 2.1).

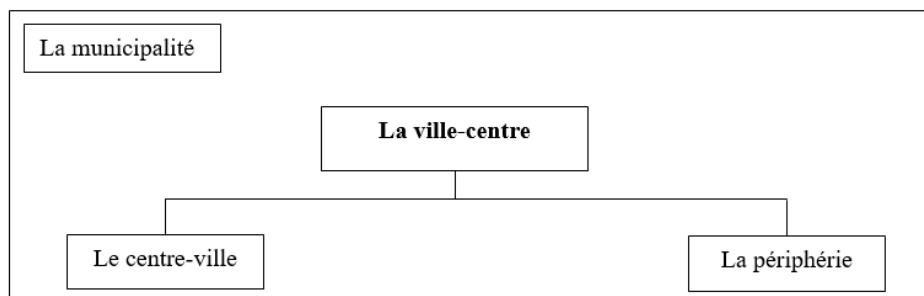


Figure 2.1 : Le centre ville, la périphérie et la ville-centre

Source : Auteure (2024)

Enfin, les habitant·e·s, dans le cadre de ce projet, désignent les personnes qui ont résidé dans la ville-centre de Constantine et qui ont été relogés à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Ces personnes peuvent être propriétaires ou locataires. Après la définition des termes de ma question de recherche, dans ce qui va suivre sera expliquée l'opérationnalisation de ma démarche.

2.4. Opérationnalisation des concepts

En s'intéressant à la relation de l'être humain avec son environnement et en se fiant à la revue des écrits exposée au chapitre précédent, trois concepts sont centraux dans ce travail de recherche, à noter : l'attachement au lieu, les représentations géographiques et la mémoire. Même si ces trois concepts sont différents, ils sont étroitement liés. D'un côté, la mémoire et l'attachement à un lieu s'alimentent mutuellement, car ce que conserve la mémoire comme souvenirs, qu'ils soient bons ou mauvais, est stimulé par les émotions, notamment par le lien affectif. En d'autres termes et pour illustrer la relation, plus la personne garde de bons souvenirs d'un endroit ou d'un phénomène social, plus le lien affectif est renforcé. Il en va de même pour le concept d'attachement au lieu et les représentations spatiales. En effet, le lien affectif va impacter la manière dont la personne se représente un espace donné, car cela a une relation avec les émotions. Ainsi, si une personne est attachée à un endroit quelconque, ces représentations de ce même lieu sont généralement plus positives et différentes de celles d'une personne qui n'éprouve aucun attachement envers cet endroit. Enfin, les représentations spatiales et la mémoire sont aussi dépendantes les unes des autres. Comme le définissent Breux, Reuchamps et Loiseau (2011), les représentations se résument à la perception de l'objet en son absence, c'est-à-dire en l'imaginant. Cette imagination est façonnée grâce à la mémoire et les souvenirs qui y sont sauvegardés. De cette façon, si la mémoire

garde un bon souvenir d'un espace, par exemple, les représentations de ce dernier vont être mises en valeur et vice versa.

En somme, deux observations essentielles émergent : la première est qu'il existe un point de convergence entre l'attachement au lieu, les représentations spatiales et la mémoire qui est, comme expliqué, la dimension émotionnelle. De plus, les concepts de l'attachement au lieu et de la mémoire sont en lien avec celui des représentations spatiales. Cette relation est favorisée par une dimension temporelle. En effet, l'attachement au lieu et la mémoire sont liés à une dimension temporelle antérieures, si on la compare à celle des représentations spatiales qui est ultérieure. En revanche, ce sont les expériences vécues et perçues du passé qui construisent les représentations spatiales du présent.

Ainsi, pour répondre à mes objectifs de recherche cités précédemment²⁶ et à la lumière de l'analyse et la mise en relation des trois concepts phares de mon étude, l'opérationnalisation de ma recherche se concentrera principalement sur la mise en pratique du concept de représentations spatiales. Comme le souligne Jodelet (2013), les représentations permettent d'analyser le lien symbolique, les valeurs et les significations de l'espace pour l'humain qui le pratique. En d'autres termes, l'étude de la mémoire et de l'attachement au lieu passe par l'analyse des représentations spatiales. Cela est d'autant plus pertinent, car je m'intéresse certes au processus du relogement tel que vécu par ces personnes et son évolution à travers le temps, mais surtout à leurs représentations de toute cette expérience, avec du recul, après quelques années (en 2022). Ce travail se réalisera en deux étapes : dans un premier temps, je vais m'intéresser à l'ancien lieu de vie des habitant·e·s qui est la ville-centre de Constantine. Ensuite, je vais étudier le nouveau lieu de vie qui est la ville nouvelle d'Ali Mendjeli.

Enfin, le concept de représentation a fait l'objet de plusieurs études et a été étudié différemment selon les chercheur·e·s. Dans le cadre de ma thèse, le choix a été fait, à l'instar d'enquêtes similaires menées par le passé (Breux 2007), de l'appréhender par la saisie de l'espace décrit à l'image de

²⁶ Rappel des objectifs de recherche : d'un côté, il y a la prise en compte de la mémoire qu'ont les participant·e·s de leurs anciens lieux de vie ainsi que l'exploration des sentiments qui s'y rattachent. D'un autre côté se trouve la saisie des représentations que ces mêmes personnes ont de leur nouveau lieu de vie et la façon dont elles et ils se sont approprié·e·s la ville nouvelle au fil des années. Ces deux objectifs vont mettre en évidence l'éventuel décalage ainsi que les différents changements entre la ville-centre et la ville nouvelle.

Mondada (2000) et à travers l'analyse de l'espace de vie, l'espace vécu et l'espace social à l'instar de Di Méo (1999).

2.4.1. L'espace décrit

Selon Mondada, « la description ne renvoie pas à une réalité externe mais plutôt à la façon dont l'acteur se confronte, gère, maintient et transforme la réalité sociale » (2000, 25). En effet, décrire la ville c'est tenter de saisir, non seulement, l'expérience vécue, mais aussi, de rendre compte de la vie réelle de ces habitant·e·s dans le temps : la ville-centre au moment de leur arrivée, tout au long de leur résidence en ce lieu et au moment de la quitter.

Ainsi, les personnes avec lesquelles je vais discuter, seront non seulement amenées à décrire la ville-centre, mais aussi à décrire le nouveau lieu à la ville nouvelle. Les propos qui seront utilisés par les participant·e·s lors de la description, sont considérés à la fois comme des outils d'évaluation socio urbaine et des facteurs d'identification à l'espace social. En fait, cette nomination, qui est une représentation langagière, renvoie directement aux représentations que les individus ont de l'espace (Breux 2007 ; Mazri-Badjadja 2013). Elle reflète la réalité que se font ses nouvelles·aux habitant·e·s de leur vie quotidienne, la comparer à la réalité de leur ancienne vie et son évolution dans le temps, jusqu'au moment de quitter la ville-centre de Constantine. Ensuite, les participant·e·s seront, aussi, amenés à décrire la ville nouvelle. Dans le cadre de cette première dimension, il s'agit de décrire largement ces deux villes. Les dimensions suivantes permettront d'aborder des éléments plus détaillés.

2.4.2. L'espace de vie

Frémont et al. définissent l'espace de vie comme « l'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu ou par un groupe » (1984, 172). De ce fait, je vais appréhender l'espace de vie à travers l'identification des pratiques spatiales de ces usager·ère·s, dans un premier temps à la ville-centre, puis à la ville nouvelle. Au-delà de la nature des lieux pratiqués, il est important d'explorer la fréquence de ces pratiques : les lieux le plus souvent fréquentés, ceux les moins souvent fréquentés ou encore les lieux jamais fréquentés. Il peut s'agir tant d'un lieu public (place

publique), que des lieux pour faire des achats quotidiens, etc. L'identification de la fréquence des lieux pratiqués va aider à connaître l'importance qu'accordent ces personnes à un lieu ou à un autre et à comprendre leurs pratiques dans leur espace de vie ainsi que l'étendue de ces pratiques (Breux 2007). Ainsi, les résultats vont me permettre de rendre compte de la différence entre la nature des lieux dans les deux parties de la ville et ce que cela induit comme changement en termes de pratiques spatiales.

2.4.3. L'espace vécu

Si je me réfère à la définition de Frémont de la région comme espace vécu, cette région est un espace vivant. Elle est « vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux les images qui les modèlent. C'est un réfléchi. Redécouvrir la région, c'est donc chercher à la saisir là où elle existe, vue des hommes » (1976, 14). L'espace de vie et l'espace vécu ont tendance, à être confondus. À la différence de l'espace de vie, à l'espace vécu se rattache « la dimension affective » (Metton et Bertrand 1974) ou encore « les valeurs psychologiques » (Fremont et al.1984). Bavoux appuie cette différence en expliquant :

« L'espace vécu, que l'on ressent, doit être distingué de l'espace de vie, que l'on pratique et maîtrise. Ce dernier correspond effectivement au cadre familial avec ses repères matériels, ses itinéraires balisés et ses lieux clés autour desquels s'organisent la vie quotidienne ou des séquences plus épisodiques comme les vacances par exemple...

Quant à l'espace vécu, créé par l'ensemble des perceptions et des rapports avec les lieux, il est à géométrie variable: son envergure, sa configuration et sa structure interne épousent les cheminements et les aléas de chaque vie. Chaque personne et chaque groupe se le bâtit avec des savoirs et des sentiments, des conduites sociétales et des valeurs, le passé des souvenirs et le futur des projets. Il imbrique intimement nos relations sociales et nos liens avec l'espace ». (2009, 192)

Ainsi, saisir l'espace vécu a pour objectif d'identifier les sentiments qui se rattachent à la ville-centre et aussi à la ville nouvelle. En d'autres termes, cela permettra de saisir l'attachement, voire l'appartenance au lieu. De plus, en remontant dans le temps, il sera possible d'identifier les modifications, les changements qui ont eu lieu.

2.4.4. L'espace social

L'espace social est le lieu des rapports et pratiques sociaux de l'humain. L'objectif est de mettre le doigt sur les anciennes pratiques sociales des habitant·e·s à la ville-centre ainsi qu'aux nouvelles pratiques qui ont cours à la ville nouvelle. Ainsi, l'objectif est de voir s'il y a eu une perte du tissu social ou une reconfiguration de celui-ci. De cette façon, il sera possible de voir les changements et les différences entre les relations sociales dans les deux lieux de vie connus. Le tableau suivant résume les principales dimensions à l'étude.

Tableau 2.3: Principales dimensions à l'étude

	Dimension à l'étude	Définition
La ville-centre de Constantine	Les représentations des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine et leurs évolutions dans le temps (à l'arrivée dans ce lieu, durant leur période de résidence, plus tard, au moment de partir)	Espace décrit • Nomination et description de la ville-centre dans le temps (à l'arrivée dans ce lieu, plus tard, et au moment de partir) • Localisation du logement dans la ville-centre, modification du logement Espace vécu • Sentiment d'appartenance à la ville-centre et au logement et ses raisons (importance de l'aspect patrimonial, architectural notamment) • Lieux appréciés, non appréciés • Les limites, faiblesses de ce lieu, de la maison Etc • Évènements inoubliables dans le quartier mais aussi dans la vie de la personne, « traditions » etc. Espace de vie • Les pratiques (lieux fréquentés, nature de ces lieux, à quelle fréquence, l'usage de l'espace, la mobilité) • Particularités de la vie à la ville-centre Espace social • Interactions avec les voisin·e·s, les ami·e·s dans la ville-centre. • La proximité de ces relations et la fréquence.
La ville nouvelle d'Ali Mendjeli	Les représentations des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli (à l'arrivée dans ce lieu, durant leur période de	Espace décrit • Nomination et description de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli • Localisation du logement dans ville nouvelle, modification du logement Espace vécu

	résidence, plus tard, en 2022 au moment de l’entrevue)	• Sentiment d’appartenance à la ville nouvelle et au logement et ses raisons (importance de l’aspect • Lieux appréciés, non appréciés • Les limites, faiblesses de ce lieu, de la maison etc. Espace de vie • Les pratiques (lieux fréquentés, nature de ces lieux, à quelle fréquence, l’usage de l’espace, la mobilité) • Particularités de la vie à la ville nouvelle Espace social • Interactions avec les voisin·e·s, les ami.e·s dans la ville-centre. • La proximité de ces relations et la fréquence.

Source : Auteure (2024)

Dans la prochaine section, les outils de collecte de l’information choisis pour appréhender ces différentes dimensions ainsi que l’étude de cas sélectionnée seront détaillés.

2.5. Stratégie méthodologique

Une fois que l’opérationnalisation de la recherche a été déterminée et expliquée, cette partie et celle d’après sont consacrées à la description du travail de collecte de données sur le terrain, en commençant par justifier, brièvement, la pertinence d’effectuer une recherche qualitative, par la suite, je détaillerai les outils employés lors de la collecte de données.

2.5.1. Devis de recherche

Ce projet de recherche s’inscrit dans un devis de recherche qualitatif. Ce devis est en adéquation avec les objectifs de recherche déjà mentionnés, car il vise à explorer en profondeur une expérience humaine vécue et étudiée, depuis quelques années déjà. Cette dernière a déjà été étudiée sous plusieurs angles d’approche mais qui laisse percevoir des lacunes qui n’ont pas encore été documentées (Anadón 2006). Plus précisément, ce travail de recherche repose sur une étude de cas. En effet, l’étude de cas permet d’appréhender une réalité qui environne l’être humain ou un groupe de personnes (Roy 1999). Parmi les outils de collecte de l’information priorités lors des études de cas se trouve l’entrevue semi-dirigée.

2.5.1.1. L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue semi-dirigée est définie comme étant « une interaction verbale, une conversation entre un interviewer, nommé ci-après chercheur et un interviewé » (Savoie-Zajc 2009, 338). Étant donné que l'expérience que cette recherche a pour but d'étudier – soit la succession de plusieurs événements qui se situent dans le temps, et ce, dans deux lieux de vie différents –, l'entrevue semi-dirigée va permettre, à la fin, « de constituer une histoire cohérente, logique, unique » grâce aux réponses (Savoie-Zajc 2009, 341). En effet, les multiples questions qui offrent une certaine liberté aux participant·e·s de répondre vont leur permettre de raconter, narrer, exprimer explicitement le sens de leur expérience (Savoie-Zajc 2009). L'histoire que je veux exposer ici est celle des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine relogé·e·s à la ville nouvelle par l'État algérien. Par choix ou par obligation, l'objectif est de donner à ces individus la parole pour s'exprimer sur ce parcours de relogement, tout en restant en lien avec le vécu à la ville-centre. Le guide d'entrevue s'est basé sur les éléments exposés au tableau 2.3 et est présenté en annexe.

La recherche qualitative permet la triangulation de plusieurs outils de collectes de données. C'est la raison pour laquelle, l'entretien par photo-élicitation en complément de l'entrevue semi-dirigée a été adopté. En effet, cette méthode est une technique issue des *visual studies* dans les études qualitatives (Bigando 2013). Cette dernière consiste à utiliser la photographie ou même des vidéos comme support pour faire voir les réponses, les réactions et les idées des participant·e·s (Copes et al. 2018). Le choix du support visuel peut être celui du chercheur ou celui des participant·e·s. Beaucoup d'auteur·e·s dont Bigando (2013), Copes et al. (2018), Bignante (2010) ont eu recours à la « *photo-elicitation interview* » et ce dans des domaines différents comme l'éthnologie, la géographie et même en criminologie. Bignante soulève un aspect important de cette méthode qui « n'est pas tant d'étudier les images que d'analyser la façon dont les participants y répondent, en attribuant des significations et des valeurs sociales et personnelles. En effet, l'entrevue par photo-élicitation ne remplace pas tout autre type d'entrevue, mais aide à obtenir un autre type de données. Ce dernier est plus profond, car il émerge de la façon de penser du·de la participant·e, de son imagination, de sa mémoire et de sa capacité à combiner ces éléments » (Bignante 2010, 3). Comme l'étude de cas permet l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte de données simultanément, j'ai opté pour la triangulation des entrevues semi-dirigées avec la méthode des

entretiens par photo-élicitation. Il s'agissait plus précisément de demander aux participant·e·s de me présenter et de décrire des photos qui retracent leurs différentes expériences à la ville-centre.

2.5.1.2. *Analyse documentaire*

Une analyse documentaire en lien avec l'élaboration de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli est primordiale afin de mieux appuyer et comprendre le terrain de recherche. Les documents se résument, non seulement aux rapports de réunions, aux cartographies et statistiques, aux schémas ainsi qu'aux différents plans de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, et ce, depuis l'élaboration de son programme. Dans ce but, en juillet 2019, un pré-terrain a été réalisé. Cette étape du projet visait à appréhender la réalité de la ville-centre et des quartiers environnants, ainsi que celle de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Elle avait également pour objectif de saisir la logique des différentes opérations de relocalisation. Pour ce faire, de nombreuses personnes et plusieurs institutions ont été sollicitées. La première recherche impliquait la faculté d'architecture et d'urbanisme ainsi que l'institut de gestion des techniques urbaines de l'université Salah Boubnider- Constantine 3. De nombreux·se·s enseignant·e·s avaient mené des recherches sur l'ancienne Constantine et sur la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, ce qui m'a permis, grâce à leurs connaissances, d'accéder à plusieurs références pertinentes. C'est ainsi que j'ai pu obtenir le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS). Ce projet réalisé en 2011 dont le maître d'œuvre était le bureau d'études Jennie Kribeche et le maître d'ouvrage était la direction de la Culture de la wilaya de Constantine se compose de trois documents : Un rapport final, un document des règlements et une annexe. En effet, le rapport présente l'état des lieux de la ville « historique » de Constantine et pas seulement celui de la médina. Le deuxième document concernant les différents règlements met en évidence les différents décrets exécutifs ainsi que les règles d'utilisation des sols et les servitudes. Enfin, une annexe sous forme d'un manuel des typologies constructives, architecturales et architectoniques de la vieille ville de Constantine. Pour compléter cette étude, plusieurs travaux de recherches sur Constantine ont été consultés. L'objectif de cette partie est d'offrir un premier aperçu, bien qu'il soit théorique, de l'ancien lieu de vie des répondant·e·s.

Parallèlement, en ce qui concerne la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, deux institutions principales ont contribué à l'obtention des différents documents et renseignements pertinent pour la compréhension du terrain : l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'El Khroub

et de la cité Filali ainsi que l'établissement d'aménagement des villes de Aïn Nehas et d'Ali Mendjli (EAVANAM). En résumé, les documents varient entre plans, comptes rendus de réunions, bilans d'avancement des travaux et programmes futurs pour la ville nouvelle. Ainsi, les différents instruments d'urbanisme, notamment le P.D.A.U (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)²⁷ ont été examinés. En effet, il s'agissait de la dernière version du P.D.A.U intercommunal de Constantine auquel appartient la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, révisé en 2019-2020. Cette version comporte 14 documents graphiques au format Autocad : l'état de fait, le plan d'occupation de sol, carte d'équipement et activités, carte géotechnique, carte des pentes, plan d'aménagement, plan d'affectation de sol, carte des servitudes, aléas naturelles et technologiques, carte, d'intervention des P.O.S (Plan d'occupation des sols), carte des voiries, carte d'alimentation en eau potable, carte du réseau assainissement et celle détaillant la nature juridique. Grâce à ces documents, il a été possible de dresser un état général des lieux, offrant une vision claire de l'organisation de la ville nouvelle. En effet, ils ont permis de situer et de présenter les unités de voisinage qui la composent, d'avoir une idée précise de la typologie et de l'état de l'habitat existant, ainsi que des différents programmes d'habitation prévus. De plus, ces documents rendent compte de l'évolution de la ville, tant sur le plan urbanistique et architectural – notamment à travers ses extensions vers le sud et l'ouest – que sur le plan de son peuplement, avec les différentes opérations de relocalisation. Enfin, cette analyse documentaire a abouti à un diagnostic de l'état actuel de la ville nouvelle, témoignant de son évolution ainsi que des efforts déployés depuis ses débuts, tant sur le plan urbanistique et architectural – notamment à travers ses extensions vers le sud et l'ouest – que sur le plan du peuplement, avec les différentes opérations de relocalisation. Elle met également en lumière les perspectives de développement et les programmes d'aménagement futurs. En revanche, même si ce travail était fructueux, selon les personnes sollicitées, beaucoup de documents étaient confidentiels, très anciens, ou/et elles n'y avaient plus accès.

²⁷ Dans l'environnement juridique algérien ces différents plans sont définis par la loi n° 90-29, du 1er décembre 1990, sur l'urbanisme et l'aménagement et les décrets n° 91-177 et n° 91-178, du 28 mai 1991 se trouvant dans le journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Aussi, ces plans sont très importants, car ce sont des mesures juridiques obligatoires fondamentales à l'élaboration de tout projet en matière d'urbanisme et d'aménagement. Ces plans représentent les règles générales d'aménagement et d'urbanisme sous forme de guide pour les gestionnaires et les techniciens dans le cadre des décisions relatives aux actes d'urbanisme (construction, lotissement, démolition) (Saïdouni 2010).

2.6. La collecte de données à Constantine

Le travail de terrain de recherche à la ville de Constantine s'est déroulé de janvier 2022 jusqu'à la mi-avril 2022. Dans cette dernière partie, avant de raconter mon retour d'expérience sur la collecte de données, je vais d'abord présenter Constantine dans le temps, le noyau historique de la ville. Ensuite je détaillerai l'étape du recrutement en expliquant les différentes approches adoptées pour solliciter des répondant·e·s. Dans une deuxième sous-section, je relaterai les différentes rencontres avec les participant·e·s. Enfin, pour conclure, j'aborderai la méthode d'analyse effectuée.

2.6.1. L'ancienne Constantine : un centre historique et des problèmes

Cirta²⁸ est l'une des plus anciennes villes des pays du Maghreb, une ville opulente au long passé historique (Badjadja 1984). Elle témoigne de la succession de plusieurs civilisations : phénicienne, numide, romaine, vandale, byzantine, arabe, ottomane et française (Côte 2006). De ce fait, elle a assisté à plus de 2500 ans d'histoire dont les traces sont toujours présentes et visibles (Lakehal 2013). Le cas de la ville de Constantine est particulièrement intéressant et a déjà suscité la curiosité de plusieurs chercheur·e·s de toute l'Algérie et d'ailleurs. Outre son histoire, le fait qu'elle constitue la troisième grande ville en Algérie au regard de ses 1.291.579 habitant·e·s²⁹, elle est aussi spécifique par son héritage architectural et urbanistique accumulé au fil des années.

En effet, jusqu'à l'époque coloniale, Constantine était une ville compacte et circonscrite sur le « rocher », son site urbain initial (Badjadja 1984). Un rocher de 42 hectares de superficie, situé à 650 m d'altitude et ceinturé par Oued le Rhumel, des collines, des gorges et des escarpements, font sa singularité (Boufennara 2008, Côte 2006). Dès lors, comme le décrit Côte : « sa configuration

²⁸ Cirta est le nom antique de la ville de Constantine, datant de l'époque berbère numide. Pour son histoire, à la suite des trois guerres puniques, Carthage a été, totalement, détruite en 146 avant J-C. Ce qui est à l'origine de la formation de deux royaumes, celui de la Maurétanie et celui de la Numidie, dont le roi était Masinissa et Cirta la capitale. À la suite de la mort de Massinissa en 149 avant J-C, des revendications de son neveu Jugurtha à propos de l'indépendance et une longue guerre contre les romains, la Numidie fut rattachée à Rome en 25 avant J-C (Chaouche et Bencherif 2013, 42). D'autres sources à l'instar de Badjadja (1984), Côte (2006) et Boufennara (2008) soulignent que c'est le premier nom donné à la ville durant le 3^e siècle avant J-C. La date exacte de la fondation de la ville de Constantine est inconnue.

²⁹ Nombre de population estimée au 31-12-2019, selon le site du ministère de l'intérieur d'Algérie : (https://interieur.gov.dz/Monographie/article_detail.php?lien=1568&wilaya=25)

de nid d'aigle perché sur un rocher lui a donné une image célèbre dans le monde » (2006, 10), ce qui lui a valu la caractéristique de la ville aérienne, en arabe nommée « Bled el haoua ³⁰ » (Joleaud 1918). Cependant, depuis deux siècles, la ville dense et compacte qu'était Constantine, s'est transformée en une ville plus éclatée.

L'un des premiers changements a été initié par l'urbanisme militaire, et ce, dès l'arrivée de la colonisation française. Chaouche et Bencherif (2013) expliquent que par ces opérations, les colonisateurs avaient pour objectif de dominer et de contrôler la ville : bouleverser l'ancien tracé urbain pour mieux se défendre et régner, pour ensuite transformer la Constantine Ottomane en une ville coloniale à l'image de la France, non seulement, pour imposer son identité, mais aussi pour abriter les futur·e·s habitant·e·s français·e·s³¹. C'est ainsi que les premières extensions urbaines – des extensions « extra-rocher » mais autour du rocher – de la ville ont vu le jour sous forme de faubourgs : les faubourgs de Saint-Jean, Saint-Antoine, El Kantara, Sidi Mabrouk et le Coudiat-Aty (Acheuk-Youcef 2019). Côte (2006) quant à lui, dans une étude antérieure, cite trois faubourgs : Faubourg Lamy, Sidi Mabrouk et Belle vue. De cette évolution vont ressortir deux caractéristiques sur le plan architectural urbain : une partie traditionnelle arabo-musulmane et une autre européenne (Pagand 1994). En dépit de cette croissance, les nouveaux quartiers n'ont pas été dissociés du centre historique.

Les évènements successifs qu'a vécus Constantine, à l'instar de la guerre d'indépendance, la période post-coloniale, puis la période d'industrialisation³² alliées à une grande croissance économique ont provoqué un exode rural sans précédent, engendrant une croissance extra-urbaine accélérée³³. Cependant, c'est durant la période post-coloniale que les plus grandes opérations d'étalement urbain marquent le tissu urbain de la ville. Ainsi, à ce centre compact et ses quartiers avoisinants, s'est opposée une périphérie étendue, sous forme de petites villes satellites : une

³⁰ Bled el haoua en arabe, signifie le pays aérien.

³¹ Les habitant·e·s de la ville de Constantine ont augmenté de 30.000 en 1830 à 148.000 en 1954, dont 40.000 européen·ne·s (Côte 2006, 25)

³² La période d'industrialisation est venue tardivement à Constantine, à la différence d'autres villes algériennes. Depuis les années 1975, la ville a développé trois complexes industriels satellites : le complexe de tracteurs, le complexe pelles et grues et celui de la cimenterie. À cela s'ajoute, une zone industrielle intra-urbaine. Ces deux pôles industriels ont généré une moyenne de 20.000 postes d'emploi. Parallèlement, les activités de commerce (de gros et de détails), celle de l'artisanat (dinanderie et broderie sur velours) et d'autres, n'ont jamais cessé d'exister. Côte rapporte qu'« au recensement de 1987, 64 % des occupés du Grand Constantine travaillaient dans le secteur tertiaire (contre 16 % dans l'industrie) » (1994, par.28).

³³ La croissance urbaine s'est accentuée dès les années 1930.

périphérie plus ou moins proche du noyau central, à titre d'exemple, Bossouf, la cité Filali, Cité 20 août 1955³⁴ et une périphérie plus éloignée, dès les années 1975, dont El Khroub, Didouche Mourad, Ain Smara, Etc (Lakehal 2013). Ces différentes phases ont légué un patrimoine architectural et urbanistique aussi riche que diversifié à la ville. Une association entre le style arabo-musulman (datant de l'époque ottomane), colonial et moderne.

Le Rocher, demeure le centre de la ville et ne perd pas de son importance. En sus d'être considéré comme « un héritage, une identité, le reste d'une valeur socio - spatio - historique, mais aussi le reflet d'une quotidienneté » (Boumaza 1998, par. 8), « [il] est resté un espace peuplé et actif (commerces et professions libérales), et un espace de représentation fondamental : pour la population, ce centre historique demeure le « centre-ville » par excellence, où l'on aime flâner; faire les vitrines, passer les nuits du ramadan », affirme Côte (2006, 14).

D'ailleurs, la ville-centre de Constantine – ornée d'édifices culturels et religieux comme le palais du Bey, la mosquée Hassan Bey, la mosquée de Sidi Lakhdar, etc. – est classée patrimoine national dès le début des années 1990 (Amrani Mahdi 2017). En revanche, ce portrait de la ville de Constantine en général et de sa ville-centre en particulier n'exclut pas la réalité d'une image moins radieuse. En effet, le long passé dans lequel s'enracine la ville est synonyme de continuité urbaine et de continuité de l'occupation spatiale. En conséquence, la présence permanente de l'être humain a fragilisé le site. Par ailleurs, des phénomènes naturels liées à la nature du site se sont, aussi, ajoutés, expliquant l'état de la ville-centre. Cette dernière connaît, depuis les années 1980, des problèmes en rapport avec son parc immobilier : vieillesse naturelle, détérioration du bâti, manque d'entretien occasionné par la location, mais aussi des problèmes d'insalubrité et d'assainissement (Boufennara 2008). En outre, comme l'énoncent Foura et Foura (2005), elle souffre, également, de glissements de terrain et ainsi d'un risque d'effondrement des bâtisses. En effet, « le master plan de la ville-centre³⁵, abritant 24 653 habitant·e·s, enregistre 1425 constructions sur 47 hectares. 25% de l'ensemble en bon état (356), 57% en mauvais état, (812) et 28% en ruines. Autrement dit, plus des deux tiers du cadre bâti du vieux rocher nécessitent des opérations de restauration, de réhabilitation et de rénovation » (Amrani Mahdi 2017, 179).

³⁴ Ce sont les noms de quartiers à Constantine. Les dates réfèrent à des événements historiques qui ont eu lieu durant la guerre de l'Indépendance.

³⁵ Le master plan 2003/2005.

Étant donné sa détérioration et son importance historique, plusieurs opérations de sauvegarde, de réhabilitation, de restauration et de rénovation ont été programmées depuis 2006³⁶. Ces opérations pouvaient aller de la réhabilitation des façades et la restauration des mosaïques jusqu'à la rénovation du pavé et de la peinture. Cela dit, toute opération « lourde » de réhabilitation ou de démolition est interdite, en conformité avec la loi 98-04 sur la protection du patrimoine (Amrani Mahdi 2017). C'est dans ce contexte que les autorités ont décidé de vider la ville-centre de Constantine et de reloger certain·e·s de ses habitant·e·s. À cela s'ajoutent d'autres problèmes que rencontrait la ville de Constantine, notamment la crise du logement qu'il fallait, rapidement, contenir. Foura et Foura précisent en effet qu'à cette époque, « les demandeurs de logements sociaux sont au nombre de 32 000 par an du fait de ces problèmes et 10 000 au titre de l'accroissement naturel de la population de la ville » (2005, 123). Il devenait également nécessaire de décongestionner la ville de Constantine en général et la ville-centre en particulier. Face à ces problèmes, l'urgence de trouver une solution était réelle. Cependant, victime de son site, Constantine avait occupé les zones urbaines urbanisables au Rocher et au-delà du Rocher. Pour y remédier, une solution plus « audacieuse » était nécessaire : c'est dans ce contexte qu'a été créé la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, telle que présentée au début de ce chapitre. La création de cette ville a donné lieu à plusieurs opérations de relogement, à l'origine de plusieurs programmes établis par l'État algérien.

2.6.2. Recrutement et échantillon

Dans l'optique de cibler les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville de Constantine, il était nécessaire d'établir des critères précis pour construire un échantillon permettant d'obtenir des informations riches et diversifiées. Cela visait à explorer et à comprendre les différentes expériences de vie dans la ville-centre et leurs impacts sur la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Ainsi, avant de présenter l'échantillon ainsi que les différentes méthodes utilisées pour le recrutement, je vais d'abord expliciter les différents critères de recrutement et leur apport à la recherche.

³⁶ Les opérations ont, souvent, été soit incomplètes soit ont carrément échoué pour diverses raisons dont le manque de mains d'œuvre qualifiée, le manque et l'absence de matériaux nécessaires ou encore le non-respect de la loi 98-04 qui interdit toutes opérations lourdes qui touchent le bâti existant (Amrani Mahdi 2017).

2.6.2.1. *Échantillon et critères de recrutement*

Pour pouvoir répondre à ma question de recherche, la population ciblée par le recrutement comporte naturellement les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine qui ont été relogé·e·s par l'État algérien à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. En d'autres termes, je vise des personnes adultes de 18 ans et plus et de différentes tranches d'âge, pour qui la ville nouvelle est le lieu de vie actuel (au moment du recrutement), et pour qui c'est un lieu non-choisi. Indépendamment de leur genre féminin ou masculin, de leur statut d'occupation de propriétaire ou de locataire, qu'elles et ils soient natif·ve·s de la ville-centre de Constantine ou allogènes, le plus important et qu'elles et ils aient habité à la ville-centre de Constantine avant de déménager à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. La durée de leur résidence et les années vécues à la ville-centre n'ont pas été préalablement définies. Ce qui vient d'être mentionné sont les critères sur lesquels je me suis basée pour recruter les participant·e·s. L'ambition avant le début du terrain de recherche était de recruter 30 à 40 participant·e·s. Une fois sur le terrain, j'ai pu en recruter davantage. Les détails concernant l'échantillon³⁷ seront fournis dans la section qui suit, où six caractéristiques permettront de dresser un portrait général de l'échantillon projeté.

- **L'âge :** j'ai ciblé des personnes adultes de 18 ans et plus. Il n'y avait pas un âge limite pour participer à cette recherche. Selon Brossard (2018), il existe une « vision relationnelle » entre l'âge et l'expérience vécue. Le but est de rencontrer des personnes d'âge différent et ainsi avoir des visions différentes selon l'expérience de vie de chaque personne.
- **Le quartier d'origine :** Certes, toutes et tous les participant·e·s avaient déjà habité à la ville-centre de Constantine. Cela dit, chaque quartier avait son cachet social, architectural et urbain. Ces derniers définissent le mode de d'habitat et d'habiter, ainsi que l'ambiance sociale qui y régnaient. Ainsi, loin de faire une étude comparative entre les différents quartiers, avoir cette diversité dans ce travail de recherche permettrait d'obtenir une vision plus concrète de la vie dans chaque quartier et ainsi comprendre à quel point le changement pouvait être flagrant et à prendre en considération, pour certain·e·s.

³⁷ Je n'ai pas posé de question directe pour connaître leurs statuts socio-économiques, car parler ouvertement d'argent, reste un sujet tabou dans la société algérienne. L'importance de cette caractéristique se résume, non seulement, à expliquer le vécu et les conditions de vie à l'ancien quartier, mais aussi à comprendre l'acceptation du relogement par la personne concernée.

- **La durée de résidence :** Il n'y avait pas de critère de durée de résidence dans l'ancien quartier, car la recherche nécessite d'interroger deux types de personnes : celles qui ont une connaissance fine de la ville-centre, et celles qui en ont une connaissance moins approfondie. On sait que plus une personne réside longtemps dans un endroit plus la probabilité qu'elle développe un attachement à ce lieu est grande (Hildago et Hernández 2010). Il était, par conséquent, important d'avoir une diversité de profils.
- **Le genre :** L'objectif visé était d'inclure autant de femmes que d'hommes dans ma recherche. J'ai tenté lors du recrutement d'avoir un équilibre entre les deux genres. Avant tout, je tiens à souligner que dans le contexte culturel et religieux en Algérie, la question de l'appartenance à un genre spécifique n'a pas été évoquée, seuls les genres féminins et masculins ont été mentionnés. Plusieurs recherches se sont intéressées au rapport à l'espace urbain/public selon le prisme du genre. Selon Raibaud (2015), la ville est construite par les hommes et pour les hommes³⁸. Par ailleurs, Djelloul (2018) aborde les pratiques spatiales des femmes dans la périphérie d'Alger, des pratiques limitées et conditionnées, autres que celles autorisées et permises pour les hommes. Ces écrits rendent compte de la différence des expériences urbaines des deux genres, qui font partie de la recherche projetée.
- **Le statut matrimonial :** Cette caractéristique peut être mise en lien avec la précédente. D'un côté, les couples mariés et non mariés, avec ou sans enfants, n'ont pas les mêmes droits en matière de logement que les personnes célibataires, selon la politique de relogement en vigueur en Algérie. D'un autre côté, si les pratiques de l'espace sont différentes entre celles des femmes et celles des hommes, il est probable que celles d'un couple marié diffèrent de celles d'une personne célibataire. Logiquement, le fait d'être marié·e ou le fait d'avoir des enfants entraînent des données supplémentaires qui peuvent influencer l'expérience de relogement et le rapport à l'espace. Le fait d'avoir des enfants a pu faciliter ou compliquer la transition à la ville nouvelle. Aussi, si cela pourrait affecter le ressenti des personnes relogées (les parents).
- **Personne propriétaire/locataire :** le statut de propriétaire ou locataire a un rapport avec le type de relogement et le contexte dans lequel ce changement se passe. Perdre une propriété par obligation et quitter un logement de location (le chapitre 1 mentionne plusieurs processus de relocalisation) sont deux expériences différentes. Cela va aussi

³⁸ Titre de son livre

expliquer le ressenti de la personne concernant ce relogement. Cela pourrait aussi avoir une influence sur la nouvelle vie à la ville nouvelle, sur le bien-être ou le mal-être de la personne.

Compte tenu des clarifications qui précèdent, le but était de construire un échantillon d'une taille significative et diversifié sur différents plans. Une fois les critères établis et l'échantillon ciblé, arrive l'étape de recrutement. Cette dernière fera l'objet de la partie suivante.

2.6.2.2. Recrutement des participant·e·s

Pour le recrutement, j'ai utilisé plusieurs portes d'entrée qui se sont développées au fil du terrain. La première porte d'entrée choisie était d'avoir recours aux réseaux sociaux. À cet effet, j'ai préparé des affiches dans les deux langues; en arabe³⁹ et en français. Les réseaux sociaux ciblés étaient Facebook et Instagram. Ainsi, j'ai publié dans plusieurs groupes et pages tel que : Constantine Histoires & Traditions, المدينة العتيقة (ولاد كوشت الزيات) السويقة, CONSTANTINE MA VILLE, Ma Nouvelle Ville Ali Mendjeli (Constantine), 1001 | Constantine, Oldistes Constantine 25, Constantine la ville de mon enfance قسنطينة مدينة طفولتي. J'ai choisi ces groupes, car leur principale thématique était des publications/ informations sur la ville-centre de Constantine, surtout Souika, et de même pour les groupes qui traitent de la ville nouvelle. En outre, j'ai aussi publié dans des groupes de Constantine qui sont plus publics pour avoir plus de visibilité, comme : « on a testé pour vous mesdames », « vide dressing Constantine ».

Cette première approche de recrutement ne fut pas très fructueuse. Plusieurs raisons expliquent cela. La première est que les gens ont porté peu d'intérêt à ces publications. Avec du recul, certain·e·s des participant·e·s ont confié qu'elles et ils étaient déjà tombés sur les publications de recrutement, mais elles et ils n'ont manifesté aucun intérêt, car elles et ils ne prennent pas au sérieux tout ce qui est publié sur Facebook. En plus du manque d'intérêt, cela a aussi trait à une réticence et à un manque de confiance. La seconde raison est que les habitant·e·s de Constantine n'ont pas l'habitude de faire affaire avec ce genre de publication, ni de s'engager dans une démarche de recherche formelle. Certain·e·s répondant·e·s se sont confié·e·s sur le fait qu'elles et ils n'avaient

³⁹ L'arabe : c'est la langue maternelle en Algérie et à Constantine, la ville où s'est déroulé mon terrain de recherche.

pas l'habitude de participer à des entretiens semi-dirigés, mais plutôt de répondre à des questionnaires en ligne du style Google Form. J'ai tout de même réussi à recruter deux personnes grâce à cette approche.

La deuxième porte d'entrée provient de l'entourage. Comme je suis originaire de la ville de Constantine, j'ai sollicité, en premier, mon entourage (amis et famille). Il est connu que la ville nouvelle est de plus en plus grande et que beaucoup de personnes y habitent. Certes la ville nouvelle est grande, mais le relogement a fait d'elle la destination principale des locations et des nouvelles habitations. Ainsi, la chance de trouver, au moins, une personne en lien avec les gens que je connaisse et qui y habitent était grande. Ma famille a fait de même pour m'aider. Cette approche fut la plus concluante. Elle m'a permis de rencontrer de nombreux·ses participant·e·s, car le lien de confiance était déjà établi grâce aux intermédiaires. Cette approche a permis de recruter vingt-cinq participant·e·s. Ces deux premières portes d'entrée se sont développées grâce à l'effet « boule de neige ». La méthode de recrutement par boule de neige consiste à ce que la personne participante donne des références de personnes potentielles qui partagent, éventuellement, les mêmes caractéristiques qui les qualifient à participer à la recherche (Lafont 2016). Grâce à cette aide, j'ai eu la chance de rencontrer treize personnes de plus (Figure 2.2).

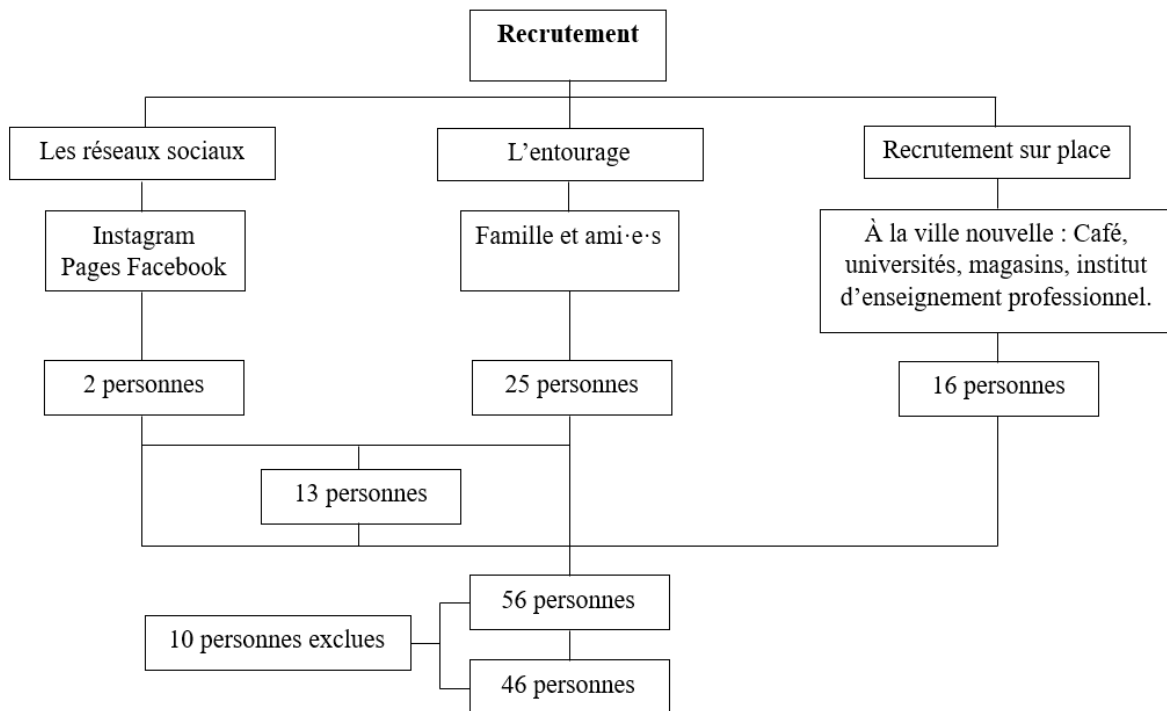


Figure 2.2 : Schéma synthétisant le recrutement

Source : Auteure (2024)

Enfin, la troisième porte d'entrée s'est ouverte grâce à mon père et je lui en suis très reconnaissante. Cette dernière consiste à faire du recrutement sur place à la ville nouvelle, dans des endroits précis et stratégiques. Nous nous sommes rendus dans différents endroits à la ville nouvelle, principalement dans deux cafés, à l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, à l'Institut d'Enseignement Professionnel (IEP) Ali Mendjeli et nous avons fait une tournée dans les magasins aux alentours. Avant de s'y rendre, nous avons préalablement demandé où retrouver les ancien·ne·s habitant·e·s de l'ancienne ville de Constantine à la ville nouvelle. Ainsi, à chaque fois c'était mon père qui rentrait aux endroits ciblés pour expliquer aux propriétaires mon besoin et enfin pouvoir parler aux personnes présentes pour recruter. S'il y avait des personnes qui acceptaient de me rencontrer et de discuter avec moi, l'entrevue avait lieu à cet instant-là. Le fruit de cette étape fut la rencontre de seize personnes de plus. Je tiens à rappeler que je ne pouvais pas rentrer en premier et recruter personnellement dans ces lieux, car les cafés traditionnels algériens sont des endroits réservés aux hommes.

En tout, cinquante-six personnes ont été recrutées. En effet, j'ai pu passer cinquante-six entrevues semi-dirigées dans l'intervalle de trois mois et demi. Parmi ces dernières, j'en ai éliminé dix et ainsi pris en compte quarante-six. La raison principale est que ces personnes ne correspondaient pas à tous les critères de sélection dont la localisation dans l'ancien quartier. Ces participant·e·s habitaient dans les quartiers suivants : Boumerzoug, la cité Sidi M'cid (la piscine), le Chalet et la cité Ben Boulaid. Bien que ces personnes aient, aussi, été relogées par l'État à la ville nouvelle, elles se trouvaient un peu loin du centre-ville de Constantine et de la concentration des autres anciens quartiers.

Pour finir, je tiens à souligner que le contexte de la recherche en Algérie en général, et à la ville de Constantine pour mon cas, est difficile en matière de recrutement. Il est difficile de recruter, surtout des femmes, et de suivre les étapes logiques d'avant et après les entrevues. Surtout avant, car la plupart du temps, un lien de confiance préalablement existant est de rigueur, que ce soit pour moi ou pour les répondant·e·s. C'est pour cette raison que je dois beaucoup à mon père et à mon frère pour leur précieuse aide durant mon terrain de recherche. Ils ont fait beaucoup d'effort pour me permettre, en tant que chercheuse de mener à bien cette étape de mon projet de recherche. Mon père était aussi dévoué que bienveillant pour que mon terrain de recherche se déroule adéquatement. Recruter le maximum de personnes et terminer mon terrain de recherche dans les délais lui tenait à cœur. Mon frère, quant à lui, m'a aussi aidé dans le recrutement par le biais de

son entourage et m'a toujours accompagnée lors de mes entretiens. Sa présence était nécessaire, car elle est synonyme de sécurité et de confiance surtout quand l'entretien se passait dans un lieu clos avec des hommes. Ce travail de terrain fut un véritable travail d'équipe (Figure 2.3).

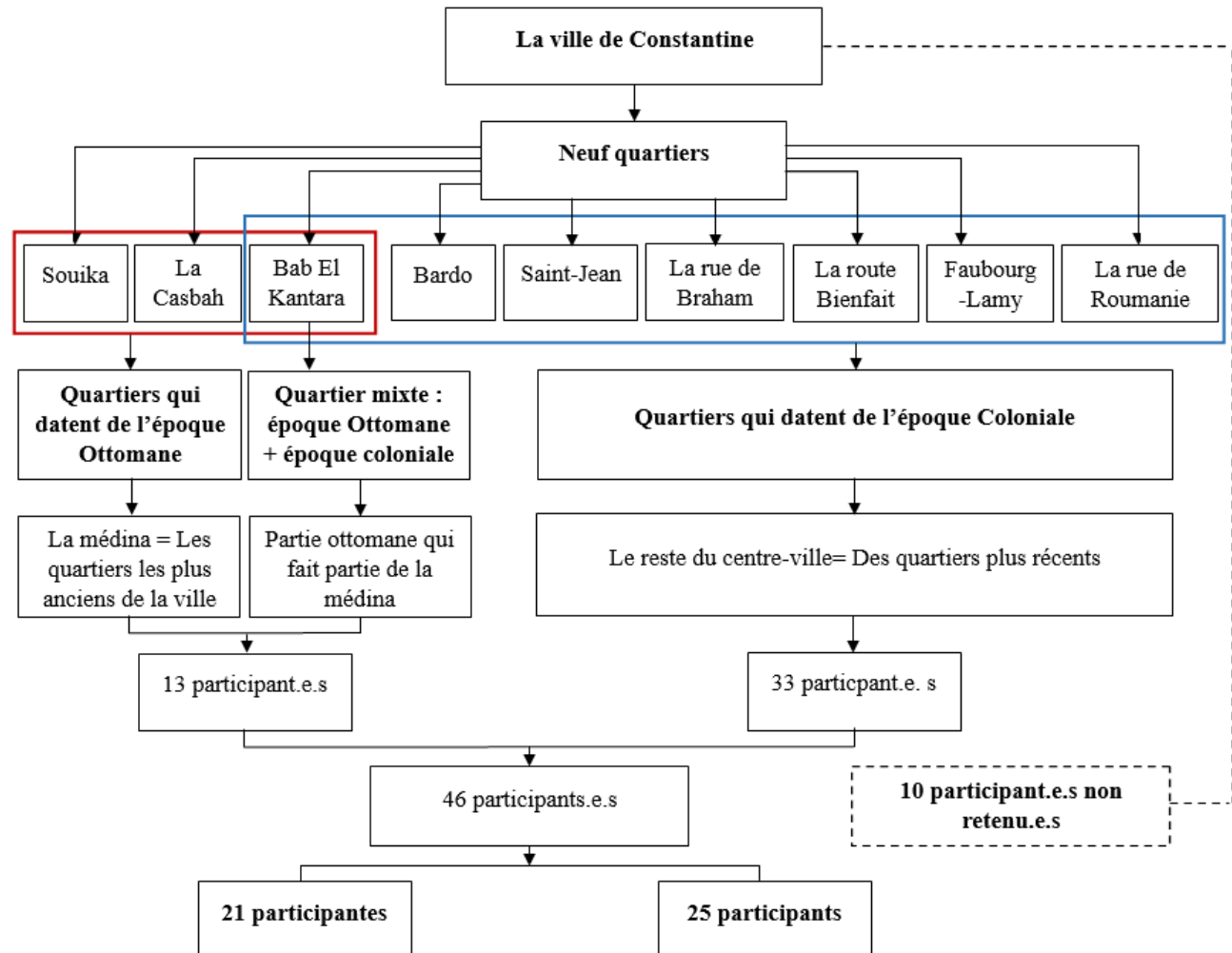


Figure 2.3 : Schéma synthétisant le travail de recrutement

Source : Auteure (2024)

- Présentation des participant.e.s

L'échantillon sur lequel s'est basé ce travail de recherche regroupe 46 personnes dont 21 femmes et 25 hommes. 9 quartiers se trouvant à la ville-centre de Constantine sont représentés. Ces derniers sont : Souika, la Casbah, Bab El Kantara, Bardo, Saint-Jean, la rue de Braham, la rue de Bienfait, le Faubourg et l'avenue de Roumanie (Figure 2.4).

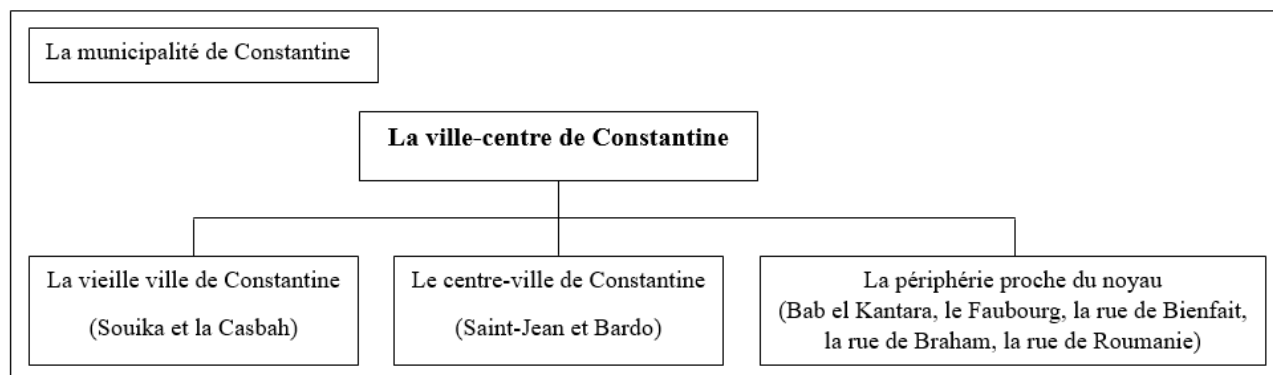


Figure 2.4 : La présentation des quartiers

Source : Auteure (2024)

Le nombre de participant·e·s venant de chaque quartier n'est pas égal, car le but n'est pas de faire une étude comparative, mais d'avoir une vue plus concrète sur les différences entre les quartiers, car la conception des maisons, le mode de vie et d'habiter qui y régnaient varient d'un endroit à l'autre. Dans ce qui va suivre, je décrirai les différents contextes, ainsi que le déroulement des diverses rencontres. Comme expliqué, brièvement, il y avait des rencontres qui étaient programmées à l'avance, tandis que d'autres étaient issues d'un recrutement sur place. Par conséquent, elles se déroulaient immédiatement après une prise en contact et une explication pour obtenir l'accord de la personne, en conformité avec mon certificat éthique.

2.6.3. Les rencontres avec les participant·e·s

Comme toute recherche qui s'intéresse et nécessite une interaction avec des êtres humains, il faut qu'elle soit d'abord approuvée par le Comité d'éthique en recherche de l'INRS avant de commencer le travail de collecte de données, c'est-à-dire avant même de commencer le recrutement et de rencontrer les personnes qui acceptent de participer à la recherche. Lors de cette étape tous les détails concernant le processus du travail de terrain sont succinctement expliqués. Plus particulièrement, le guide d'entrevue doit être murement réfléchi et construit pour pouvoir optimiser les discussions et obtenir les informations adéquates qui permettraient de répondre à la question de recherche. Aussi, il doit favoriser des échanges cohérents guidés par un fil conducteur, tout en tenant compte de la sensibilité du sujet afin de ne pas heurter les émotions des répondant·e·s. Cette partie de ma thèse montrera, dans un premier temps, un bref aperçu et explication à propos

de la réalisation du guide d'entrevue. Ensuite, elle relatara différents éléments qui rendent compte de la réalité du déroulement des multiples rencontres. Enfin, elle se terminera par un des nombreux aléas que les chercheur·e·s peuvent rencontrer sur le terrain, comme l'impossibilité d'utiliser certains outils de collecte de l'information.

2.6.3.1. Préparation des entrevues semi-dirigées : Aperçu d'ensemble

Les entrevues semi-dirigées ont pour but de permettre aux personnes participantes de répondre et de s'exprimer en toute liberté tout en donnant l'occasion à la chercheuse de recadrer la discussion au besoin et de diriger la conversation grâce à un guide d'entrevue préparé au préalable. Comme cité précédemment, la réalité du terrain de recherche a fait en sorte que les entrevues semi-dirigées sont devenues la principale méthode de collecte de données utilisée dans le cadre de ce travail de recherche. Le guide d'entrevue a été organisé en trois parties (Annexe 01). La première partie aborde l'ancienne vie, avec un retour au passé, avant de passer, dans un second temps, à la vie quotidienne des répondant·e·s, qui représente le temps présent dans la partie suivante. Enfin, la troisième partie évoque la relation avec les anciens lieux de vie et l'évolution du lien avec la ville nouvelle. Ainsi cette section représente la relation entre le présent et le passé. J'ai également collecté des informations plus personnelles telles que l'âge, le statut matrimonial, le nombre d'enfants s'il en existe, l'emploi et le statut d'occupation du logement. Cela dit, pour ces informations personnelles, j'ai essayé de les avoir indirectement au fil de la discussion et non au début. À titre d'exemple, au lieu de demander l'âge de la personne directement, je demandais le nombre d'années vécu à l'ancien quartier et si cela était depuis sa naissance.

Le but était de ne pas rentrer dans un processus de question-réponse rigide qui pourrait donner l'impression d'un interrogatoire et qui pourrait jouer sur l'ambiance du déroulement de l'entrevue. Je tiens à préciser que le guide d'entrevue s'est amélioré au fil du temps. Aussi, il m'est arrivé de, parfois, ne pas poser toutes les questions de mon guide d'entrevue, car la personne en face de moi n'était pas très à l'aise ou très explicite sur certains thèmes. Les questions étaient des questions ouvertes pour donner à la personne la possibilité de répondre, de développer et d'expliquer son expérience en toute liberté et ainsi éviter les réponses courtes qui s'arrêteraient à un oui ou un non.

Au fil des entrevues, j'ai dû apporter quelques modifications pour avoir ce fil conducteur passé, présent et présent-passé. Aussi, j'ai ajouté des questions sur des aspects que les premières

personnes interviewées ont fait ressortir et que je trouvais très intéressants. Enfin, les premières entrevues m'ont servi d'exercice pour travailler davantage la fluidité du reste des entrevues et de m'éloigner de la rigidité des questions. De plus, cela m'a permis de simplifier encore plus mes questions et d'utiliser un langage plus courant et ce au fur et à mesure à la portée des répondant·e·s.

Il arrivait, parfois, que des personnes soient moins bavardes ou moins expressives. J'avais toujours des questions de relance pour encourager la personne à plus développer sa réponse. Aussi, au fur et à mesure des rencontres et grâce aux différentes expériences, j'étais plus à l'aise à poser des questions complémentaires qui parfois n'existaient pas dans la grille d'entrevue, mais qui étaient aussi pertinentes et auxquelles je n'avais pas pensé lors de la préparation du guide d'entrevue. C'est pour cette raison d'ailleurs que Romelaer voit en l'entrevue semi-dirigée « un compromis souvent optimal entre la liberté d'expression du répondant et la structure de la recherche » (2005, 104).

Ainsi, la première partie de l'entrevue représente la partie interpellant les expériences passées. Un retour au passé est primordial pour comprendre les raisons du relogement, mais aussi pour connaître le contexte d'où venaient ces personnes. De la description des états des anciens lieux (quartiers et maisons), de la répartition des logements, en passant par le mode de vie, l'objectif de ce premier volet de questions était de voir les différentes réalités vécues dans ces anciens quartiers et les ambiances aussi bien urbaine que sociale qui s'y déroulaient. Le but de la seconde série de questions, quant à elle, était d'en savoir plus sur la ville nouvelle, surtout au début du relogement. Ceci était aussi valable pour l'état du quartier ainsi que pour l'état de l'appartement. L'ensemble des réponses avait pour but de, non seulement, faire ressortir le contexte dans lequel se sont trouvé·e·s ces relogé·e·s, mais aussi de saisir le premier contact qu'elles et ils ont eu avec leur nouveau lieu de vie. Cette première perception de l'espace peut être décisive dans le parcours de vie d'une personne quant à son appropriation des espaces et à son comportement au sein de ces mêmes espaces (Bailly 1977). Cela m'a amené, par la suite, à interroger les participant·e·s sur les nouvelles pratiques spatiales qu'elle et ils ont réussi à construire, s'il y a lieu. Ainsi, l'objectif de cette deuxième partie était de saisir le processus et les différentes étapes par lesquels ces personnes ont pu passer pour retrouver leurs repères, s'approprier des espaces et accepter leur nouvelle vie à la ville nouvelle, le cas échéant. Cela a, aussi, permis de rendre compte des différentes émotions et des ressentis qui ont changé, pour certain·e·s, au fil du temps et si cela avait un lien avec l'environnement urbain et son évolution ou si d'autres facteurs sont aussi à prendre en

considération. L'idée derrière ces deux premières parties de l'entrevue était de souligner les différences entre les deux lieux de vie et ainsi avoir une vision plus concrète des différents changements qu'a engendrés ce relogement sous plusieurs angles.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'entrevue est le pont qui lie les deux premières. Les questions avaient pour but de saisir l'évolution des différentes représentations, les liens et les pratiques tant à la ville-centre qu'à la ville nouvelle, tout en y habitant (à la ville nouvelle). L'objectif était de voir si l'ancienne vie est toujours présente dans le quotidien de ces personnes. Autrement dit, voir à quel point le lien d'attachement est réel : si cela persiste au fil des années ou au contraire si ce dernier se dissout. Enfin, les réponses vont rendre compte de la réalité de chaque personne relogée entre sa vie à la ville nouvelle et son passé à la ville-centre de Constantine.

De façon générale, les participant·e·s ont porté de l'intérêt à chaque partie de l'entrevue. Parfois, la première et la dernière partie se chevauchaient, car la personne répondait aux questions et enchaînaient directement la discussion sur son ressenti. À titre d'exemple, quand une personne parle des liens de voisinage qui existaient à l'ancien quartier, il pouvait arriver qu'elle enchaîne directement sur le devenir de ces relations après le relogement ou encore quand elle décrit les nouveaux liens de voisinage à la ville nouvelle et les compare directement avec ceux qui existaient à la ville-centre. Cela-dit, j'avais toujours le guide d'entrevue sous les yeux pour rebondir et faire en sorte de passer par toutes les questions.

2.6.3.2. Le déroulement des rencontres

Lors d'un travail de recherche et surtout durant la collecte de données sur terrain, les chercheur·e·s peuvent rencontrer plusieurs difficultés. Pour certain·e·s, le plus difficile reste le recrutement. Dans mon cas, j'ai perçu chaque étape de ce travail de terrain comme un défi: du recrutement jusqu'à la fin des entrevues, en passant par le choix des lieux des rencontres ou par l'importance qu'ils vont accorder aux questions. Je vais aborder plus précisément, les lieux où il m'a été possible de rencontrer les participant·e·s. Je tiens à mentionner cette étape du terrain pour rendre compte de la difficulté que peut rencontrer une chercheuse lors d'un travail de terrain dans le contexte de la ville de Constantine en particulier, et en Algérie de façon plus générale. Aussi, afin de mieux comprendre le contexte également, je m'appuie sur Dris (2006) qui mentionne que la société

algérienne est une société machiste où les pratiques socio-spatiales des femmes restent restreintes selon les codes et les mœurs de la société, si nous les comparons à celles des hommes. Cette vérité est beaucoup documentée par des journaux ainsi que par différents travaux de recherche. Cette réalité ne me surprend pas, car je suis issue de cette même ville et j'étais préparée à surmonter ces obstacles.

Pour revenir aux lieux dans lesquels se sont déroulés les entrevues, comme mentionné précédemment, les portes d'entrée pour recruter étaient diverses, ce qui impliquait que les lieux de rencontre changeaient d'une personne à une autre. Tout d'abord, toutes les entrevues passées ont eu lieu à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à l'exception de six d'entre elles : cinq se sont déroulées au centre-ville de Constantine tandis que la sixième a eu lieu à El Khroub. Le choix de l'heure et de l'endroit était décidé par la.le participant.e. Parfois, je suggérais des endroits, mais la décision finale appartenait à la personne. Pour ces six entrevues, trois d'entre elles ont eu lieu dans des cafés. Les cafés, pour ces fois-ci, n'étaient pas des cafés traditionnels comme ceux ciblés à la ville nouvelle : leur mode de fonctionnement permettait la mixité de genre à l'intérieur. Pour les trois autres, je me suis déplacée à leurs lieux de travail. Le choix des lieux de rencontre était alors plus facile, ce qui ne fut pas toujours le cas à la ville nouvelle.

En 2020, la superficie de la ville nouvelle était étendue à 4 400 ha (Ghimouze 2020). Les distances entre les quartiers et les unités de voisinage peuvent s'étendre sur des dizaines de kilomètres. C'est pour cette raison que je voulais accommoder chaque participant.e. Je me suis estimée chanceuse d'avoir pu recruter des participant.e.s et j'étais consciente de la valeur du temps qu'elles et ils allaient m'accorder. Je ne voulais pas que ces personnes fournissent un effort supplémentaire en se déplaçant. De plus, je craignais qu'elles et ils veuillent annuler les rencontres si la tâche devenait fatigante ou trop exigeante pour elles et eux. Ainsi, vingt-deux personnes ont eu la générosité de m'accueillir chez eux pour passer les entrevues. Je me suis sentie à l'aise d'aller chez eux, car toutes et tous étaient des références de l'entourage (famille et amis). Ainsi, un certain lien de confiance était déjà établi entre nous. Cela dit, il y avait toujours soit mon père soit mon frère qui m'accompagnait et qui m'attendait dehors jusqu'à la fin de l'entrevue.

Pour deux des entrevues, cela s'est passé dans la voiture de mon père. Ce contexte – plus que particulier – s'explique parce que le premier participant a refusé toute autre proposition. Ce dernier, ne travaillait pas loin de là où je résidais à Constantine. Je lui ai proposé que l'entrevue se passe à la maison de mes parents, mais il m'a dit qu'il n'était pas à l'aise de faire ainsi. Je me rappelle que

c'était un jeudi, en début d'après-midi, c'est avec mon père que nous sommes partis le récupérer sur son lieu de travail. Ce participant était le premier que j'avais recruté à l'aide de mes affiches publiées, ce qui fait que je ne le connaissais pas d'avance. C'est pour cette raison que j'avais peur de le rencontrer toute seule. En sa présence, nous avons essayé de trouver un endroit, mais cela n'était pas très facile. Nous avons donc fait le choix de le passer dans la voiture. Mon père était descendu de la voiture. La personne était assise en arrière et moi en avant. C'est ainsi que nous avons discuté pendant environ quarante-cinq minutes⁴⁰. Pour le deuxième participant, je l'ai rencontré grâce au recrutement sur place. Mon père était rentré dans ce magasin alors que moi j'attendais dans la voiture. Mon père est tout simplement revenu avec lui. Cette fois-ci, mon père était parti prendre un café en attendant que je termine mon entrevue dans sa voiture⁴¹. Les deux participants ne semblaient pas être contraints que cela ait pu se dérouler dans la voiture. En revanche, moi je l'étais davantage.

En continuité avec les recrutements sur place, cinq de ces entrevues ont eu lieu dans des cafés. Il faut savoir que les cafés dont je parle sont des cafés traditionnels purement masculins, c'est-à-dire que ces cafés sont des endroits réservés aux hommes et les femmes n'ont pas le droit de s'y rendre. J'ai rencontré trois personnes dans un premier café. Mon père était rentré en premier, tandis que je suis restée dans la voiture à l'attendre. Quelques minutes plus tard, il m'a fait un signe pour que je m'approche, en m'annonçant qu'il avait trouvé trois personnes : nous sommes donc rentrés ensemble dans le café. Je n'étais jamais rentrée dans ce genre de café. C'était ma première fois dans un café algérien traditionnel. Le propriétaire m'a gentiment ouvert une seconde salle qui était fermée. Mon père était dans la salle principale à m'attendre. J'ai rencontré mes trois participants l'un après l'autre ce jour-là. Si mon père n'avait pas été là, il m'aurait été impossible de recruter dans un café ou encore de rencontrer des personnes inconnues dans ces mêmes lieux.

Le choix des deux cafés était stratégique. Le premier était proche du lieu de travail de mon père. Il connaissait donc les lieux et le propriétaire de vue, seulement de vue. Aussi, ce dernier était aussi proche de l'UV 2, de l'UV 4 et de l'UV 17. Pour le deuxième café, c'était une référence, car le propriétaire habitait anciennement à Bardo et donc les clients étaient majoritairement de Bardo aussi. Dans ce deuxième café, j'ai rencontré deux autres participants. Cela s'est passé de la même façon. C'est mon père qui est rentré en premier. Quelques minutes après, j'ai rencontré mes deux

⁴⁰ Durant les quarante-cinq minutes d'entrevue, mon père m'attendait dehors.

⁴¹ Cette rencontre a duré quarante-six minutes.

participants, l'un après l'autre. Nous étions assis sur une table dans le coin, loin des regards des hommes. Cette fois-ci, je n'étais pas très à l'aise, car je sentais les regards sur moi. Des regards de surprise ou d'étonnement qui me faisaient sentir que je n'étais pas dans un endroit propice. Cela dit, mon père n'était pas assis très loin de moi, ce qui me permettait de me sentir un peu plus en sécurité. Aussi, même si j'étais dans des endroits réservés aux hommes, je n'ai ressenti aucun manque de respect, de regard ou de parole déplacés. Au contraire, j'ai ressenti que ces participants me respectaient, surtout, grâce à mon statut d'étudiante au doctorat⁴².

Pour le reste des entrevues, trouver un endroit adéquat était un peu plus complexe. Je tiens à mentionner que je n'étais pas à l'aise de rencontrer des participants « homme » que je ne connaissais pas, seule, dans des lieux publics. C'est pour cette raison que le lieu de travail de mon père – situé à la ville nouvelle – m'a servi de lieu de rencontre pour cinq de mes participant·e·s. Ainsi, j'ai accueilli 4 hommes et une femme. Trois d'entre eux se sont déplacés par eux-mêmes jusqu'au lieu de la rencontre, tandis, que je me suis déplacée avec mon frère pour récupérer et ensuite déposer les deux autres. Pour les cinq entrevues, j'occupais une salle avec la.le participant.e. Mon frère ou mon père était dans la salle d'à côté pour ne pas me laisser seule. En ce qui concerne les quatorze personnes qui restent, douze d'entre elles m'ont reçu sur leurs lieux de travail, tandis que les trois autres m'ont accueilli sur leurs lieux d'étude. Enfin, une participante m'a rencontré chez sa voisine, mais a préféré continuer la discussion par téléphone. Je l'ai fait, mais je ne l'ai pas pris en considération par la suite, car selon les informations inscrites sur mon certificat d'éthique, les entrevues devaient avoir lieu en présentiel. Pour le dernier participant, la rencontre a eu lieu en présentiel dans un café proche de son lieu de travail. En général, la durée des entrevues était entre 35 minutes et 1h25. D'une façon globale, la durée moyenne était de 60 minutes. Je tiens à préciser que le guide d'entrevue était construit et écrit en français, ensuite traduit en arabe classique. Cela dit, les entrevues se sont déroulées en arabe, ou plus exactement en dialecte algérien de la ville de Constantine.

J'accompagnais les entrevues d'une prise de note pendant la discussion, que je complétais une fois rentrée à la maison. En effet, la prise de note demeure importante, que ce soit pendant les entrevues ou après. Savoie-Zajc (2009) met l'accent sur la prise de note pendant les entrevues afin que le ou

⁴² Quand je me présentais je voyais la réaction des personnes en face de moi qui étaient « presque » émerveillés. Je n'étais pas à l'aise de mentionner que je n'étudiais pas en Algérie mais à Montréal. J'avais l'impression que c'était une forme de vanterie, car j'avais en face de moi des personnes dont le vécu n'a pas toujours été facile. De plus, beaucoup de jeunes aimeraient immigrer pour une raison ou une autre.

la chercheur·e puisse retenir les idées les plus pertinentes ou celles nouvellement émergentes ainsi que les éléments ambigus à clarifier. La prise de note peut aussi être salvatrice en cas de problème technique comme la perte d'un enregistrement ou une partie de celui-ci (2009, 354). Lors des prises de notes durant les entrevues, je notais surtout les nouvelles informations que m'apportait la ou le répondant·e, les idées que je voulais approfondir ou celles que je souhaitais que la personne puisse développer davantage. Enfin j'inscrivais, également, les informations non-verbales qui n'apparaissent pas dans la transcription, pour n'en nommer que quelques-uns : les rires, les pleurs, la tristesse, les grimaces, haussement de voix ou encore décrire l'état de la personne : si elle paraissait affectée, ne tenait pas assise, stressée ou hésitante, ou répétait un élément précis, etc⁴³. Une fois à la maison, je rédigeais des comptes rendus. Principalement, j'écrivais grossièrement les thèmes ressortis lors de la rencontre. Je notais également les éléments nouveaux qui m'intriguaient et que je jugeais pertinent à l'étude, mais aussi les éléments déjà cités par autrui afin d'avoir une idée sur les convergences et divergences entre les réponses. De plus, je décrivais le contexte dans lequel s'est déroulé la rencontre : parfois j'étais dans la voiture, parfois dans le lieu de travail ou la maison, mais aussi si je suis seule, s'il y a un membre de la famille ou des voisines⁴⁴ qui attendaient leur tour pour l'entrevue.

Avant de commencer mon terrain de recherche, je suis partie avec l'ambition de trianguler deux outils complémentaires à savoir les entrevues semi-dirigées et les entretiens par photo-élicitation. Sauf que les objectifs de départ sont, parfois, difficiles ou quasi impossibles à mettre en pratique selon la réalité du contexte dans lequel se déroule de la recherche.

2.6.3.3. Les entretiens par photo-élicitation : une aspiration inachevée

Ainsi, mon souhait était, idéalement, que les personnes participantes accepteraient de se déplacer afin de prendre les photos. Mais vu la distance qui sépare la ville-centre de la ville nouvelle (environ 18 kilomètres), j'étais consciente que ce serait compliqué. Pour ce faire, si je prenais contact avec

⁴³ La liste est non-exhaustive.

⁴⁴ J'utilise le féminin et non le masculin, car cela s'est passé à trois reprises avec des participantes. En effet, trois d'entre elles m'ont demandé si j'avais besoin de plus de participant·e·s et elles sont parties immédiatement solliciter leurs voisines. Cette situation rend compte de deux réalités : la première se rapporte à l'esprit d'entraide que détient la personne. La deuxième, quant à elle, reflète la relation entre ses voisines.

la personne avant le jour de la rencontre, je prenais le temps de lui expliquer les étapes de la recherche et ainsi lui demander de préparer des photos dans le but d'identifier les pratiques des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine dans les différents espaces publics à la ville-centre et également à la ville nouvelle. Mais aussi, afin de pouvoir voir la différence entre les anciennes pratiques et les nouvelles pratiques adoptées à la ville nouvelle, celles qui étaient considérées comme importantes et qui n'existent plus, etc. La façon de s'exprimer de ces dernier·e·s, ou de décrire l'ancien quartier, l'ancienne ville ou l'ancienne maison va faire apparaître les sentiments rattachés à cet ancien espace de vie : un langage appréciatif ou péjoratif, émotions et sentiments de confort / inconfort, bien-être/mal-être, acceptation/ rejet, etc. tandis que si la rencontre était instantanée à la suite du recrutement sur place, je demandais, à chaque fois, si on pouvait me montrer des photos se trouvant sur leurs téléphones. Malheureusement, sur les 46 personnes interviewées, seulement sept d'entre elles ont été réceptives à ma demande. Quatre d'entre elles m'ont envoyé des photos via Messenger avec leurs commentaires. J'avais déjà expliqué au préalable ce que je souhaitais avoir comme informations comme : l'histoire de la photo, la date de la prise, ce qu'elle représente, les personnes ou les lieux représentés. (le guide de l'entretien par photo-élicitation se trouve en annexe). Une participante qui m'a accueillie chez elle lors de l'entrevue m'a ramené l'album familial qui regroupait des anciennes photos de son mariage, sa belle-famille, de la maison et la chambre qu'elle occupait. Enfin, la dernière personne m'a montré une seule photo sur son cellulaire.

Malheureusement, la méthode complémentaire choisie n'a pas eu l'écho que je souhaitais. Je sentais que les participant·e·s étaient réticents à me montrer des photos et que cela était plus intime à dévoiler. Ma demande a souvent généré ce type de réponses : « je n'ai pas de photo en ce moment », « mes anciennes photos étaient sur mon ancien téléphone qui ne fonctionne plus », « si je trouve des photos, je vais te les envoyer ».

Lors de mon examen doctoral j'avais émis l'hypothèse que si les habitant·e·s ne disposaient pas de photos ou étaient réticents à partager des photos de famille, c'est moi qui me rendrais dans la ville-centre et prendrais des photos des lieux dont les participant·e·s me parleraient, à condition bien sûr que la description de ceux-ci soit suffisamment précise pour me permettre de les identifier. Cela n'était malheureusement pas faisable pour moi pour la principale raison qu'il était question, au début, d'un seul ancien quartier « Souika » et non neuf. Non seulement je n'avais pas une connaissance fine de ces derniers pour pouvoir m'y rendre et prendre des photos, mais aussi,

certaines quartiers étaient déjà démolis. En revanche, l'un des habitants de Souika, accompagné de son cousin, m'ont gentiment, proposé de me faire une visite dans ce quartier, ce que j'ai accepté. Cela m'a permis de voir Souika de plus près, de voir son état actuel, son cachet architectural et urbain, ainsi, que son ambiance. J'ai pu voir les différents commerces, une ancienne boulangerie dont le four était très ancien et j'ai même pu rentrer dans une maison ottomane et la voir de l'intérieur : voir les différentes composantes de ce style architectural, l'état du bâti, et mieux comprendre le fonctionnement de ces maisons. Cela m'a permis de passer de l'imagination à une réalité plus concrète, car les deux participants m'ont fourni beaucoup d'explications. Malheureusement, pour ce qui des entretiens par photo-élicitation, le nombre de 7 personnes parmi 46 n'est pas suffisant pour assurer la validité interne et externe des résultats. J'ai donc décidé de ne retenir que les résultats obtenus grâce aux 46 entrevues semi-dirigés et grâce à l'analyse documentaire.

En revanche, pour illustrer les témoignages⁴⁵ des répondant·e·s et surtout pour compenser l'absence des photographies que les participant·e·s devaient présenter, je me suis déplacée par moi-même pour prendre des photographies⁴⁶ lors de mes déplacements à Constantine. De plus, au fur et à mesure de mon analyse des résultats, plusieurs lieux ressurgissaient de manière répétitive. J'ai jugé pertinent d'appuyer le texte avec des photographies afin de rapprocher la réalité des lecteur·rice·s. En raison de la distance, mon entourage (cousins et amies), ainsi que deux participants en particulier, m'ont aidée en se déplaçant pour prendre des photos au centre-ville et dans la vieille ville. En ce qui concerne la ville nouvelle, c'est mon frère qui s'en est chargé à plusieurs reprises. Il est à noter que je précisais à l'avance ce que je souhaitais comme photographies, en me basant sur les extraits des entrevues.

Ainsi, une fois l'étape de la récolte de données terminées, vient celle de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

⁴⁵ Le but des mes prises de photos était donc différent de celui souhaité par les entretiens par photo-élicitation. De ma part, j'ai juste appuyé les réponses d'illustrations (je n'ai pas pris tous les détails en photos).

⁴⁶ Pas dans tous les quartiers.

2.6.4. Analyse et interprétation des données

Dans le cadre de ma thèse, l'analyse des résultats des entrevues s'est déroulée en trois étapes : la première consiste en la transcription des entrevues, la deuxième en le codage et l'identification des thèmes, et la troisième en l'interprétation des résultats, qui fera l'objet du dernier chapitre de la thèse.

2.6.4.1. La transcription

Comme mentionnée dans le certificat d'éthique, les entrevues ont été enregistrées à chaque rencontre à l'aide de l'enregistreur d'un téléphone portable intelligent. Ainsi, 54 sur 56 entrevues ont été enregistrées. Une personne a refusé d'être enregistrée et une autre a préféré que la discussion se déroule par téléphone. Dans les deux cas, les entrevues n'ont pas été prises en compte pour d'autres raisons. Sur les 46 entrevues que j'ai gardées, toutes ont été enregistrées.

Ainsi, la première étape de l'analyse de données est la transcription des données enregistrées. La méthode de transcription pour laquelle j'ai optée est une transcription intégrale (mot à mot) de l'enregistrement sans aucun tri ni modification. Ce type est aussi appelé « verbatim ». L'avantage des verbatims est qu'ils assurent d'avoir un texte complet qui ressemble le plus à l'entrevue⁴⁷, sans aucune prise de risque de perdre une quelconque donnée verbale importante. L'inconvénient selon Savoie-Zajc (2009), est que les verbatim ne rendent pas compte des données non-verbales, d'où l'importance des prises de notes pour compenser cette lacune. De plus, l'auteure décrit ce type de transcription de fastidieux car il faut lui consacrer beaucoup de temps. Pour mon cas, cela était d'autant plus accentué car, comme ces dernières se sont déroulées en dialecte constantinois, je traduais les verbatims en même temps que je faisais la transcription, c'est-à-dire que j'écoutais les audios en arabe et j'écrivais mes phrases en français. Il était prévisible que l'exercice de transcription et de traduction prenne du temps, mais les témoignages obtenus étaient tellement forts que je ne voulais pas prendre le risque de passer par-dessus une information pertinente en faisant par exemple des comptes rendus. Outre la traduction, ce qui m'a pris le plus de temps fut de

⁴⁷ Savoie-Zajc (2009, 355) met l'accent sur le fait qu'un verbatim n'est pas l'entrevue, car l'entrevue est l'ensemble des données verbales et non-verbales. Alors qu'une transcription va seulement comprendre les messages oraux.

m'assurer de l'authenticité des transcriptions. En effet, il fallait maintenir le même sens de ce qui a été dit et ne pas changer les idées dégagées. Aussi, parfois les mots dits en arabe n'avaient pas d'équivalent en français ou encore ils étaient plus expressifs en arabe qu'en français. C'était un travail à part de traduire les verbatims, surtout qu'il n'était pas possible de se faire aider par un logiciel de transcription automatique de fichier audio, car le dialecte constantinois est un peu loin de l'arabe classique. Le fait de passer un nombre significatif d'entrevues en un laps de temps vraiment court (un peu plus de 3 mois) m'a permis de mémoriser les entrevues. Cela a aussi aidé à ressortir les points en commun que citaient les participant·e·s au fil du temps, à voir les points en commun et les différences soulevées.

2.6.3.2. Le codage et identification des thèmes

L'analyse des données est une « démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène » (Mucchielli 2004, 224) afin de soustraire les informations et résultats utiles pour mener la recherche. Pour ce faire, l'étape du codage est cruciale.

Avant de l'entamer, j'ai d'abord effectué une lecture flottante. Baribeau (2009) mentionne que cette étape préliminaire se fait avant la transcription en réécoutant les enregistrements pour avoir une vision globale sur les échanges. Pour ma part, je considère que la lecture flottante effectuée après la transcription est plus pertinente. Néanmoins, l'objectif derrière est le même : celui de « s'approprier le contenu ». Comme je l'ai déjà mentionné en effectuant les 46 entrevues sur une période un peu supérieure à trois mois, cela m'a permis de me rendre compte et surtout de me souvenir des éléments qui sont le plus ressortis, mais aussi d'identifier quelques différences et similitudes entre les réponses. Dès lors, je commençais déjà à visualiser, grossièrement, les différentes thématiques et certains thèmes des plus signifiants. La lecture flottante m'a aidée à asseoir cette esquisse initiale de mon analyse. Cette ébauche était le support qui a guidé le travail de codage qui s'est fait par la suite. Par définition, le codage consiste à transformer des données empiriques brutes et désordonnées à des informations structurées comportant des idées et des concepts « passant ainsi du monde « des sens » au monde « du sens » » (Allard-Poesi 2003, 1).

Par ailleurs, je me suis inspirée de Sanséau (2005) qui propose huit approches analytiques : l'analyse diachronique, compréhensive, thématique, comparative, structurale, psychique, lexicale ainsi que l'analyse des parcours biographiques. En fait, chaque approche permet de tirer et analyser un type d'information important et différent suivant la grille d'analyse élaborée. Dans le cadre de mon analyse, j'ai opté pour une analyse thématique des verbatims comme approche principale et l'approche analytique lexicale en complémentaire. L'analyse thématique a permis d'identifier, de faire ressortir et de regrouper les différents thèmes abordés par les participants·e·s. L'analyse lexicale, quant à elle, était complémentaire à l'analyse thématique. Elle a permis de décortiquer le discours des participant·e·s, de voir les expressions utilisées et ainsi de bien cerner leurs pensées, jugements et ressentis concernant un thème donné.

Pour ce faire, j'ai élaboré une grille d'analyse d'une manière classique à l'aide d'un tableau Excel. La grille d'analyse était partagée en trois grandes parties selon l'ordre chronologique suivant : le passé, le présent, le présent-passé. Ainsi la première est la partie rétroactive qui permet un retour dans le passé et ainsi comprendre l'ancienne vie dans les anciens quartiers. La deuxième partie quant à elle, porte sur le temps actuel et ainsi, la vie à la ville nouvelle (surtout au début du relogement). Enfin, la troisième partie est le lien entre les deux. Aussi, cette même grille était construite initialement à partir des dimensions à l'études citées plus haut pour expliquer le cadre conceptuel: l'espace décrit, l'espace vécu, l'espace de vie et l'espace social. À cela s'ajoutent les points de convergence par rapport aux différentes expériences citées. Ces convergences sont à l'origine des thèmes émergents préconisés à l'étude. Néanmoins, même si la majorité des thèmes proviennent de mon analyse des données, d'autres sont apparus grâce à un processus inductif qui aspire à « laisser parler le terrain » (Glaser et Strauss 1967 cité dans Vallette 2023, 91).

2.7. Conclusion du chapitre et limites de la recherche

À l'issue de cette étape, j'ai pu obtenir le matériel nécessaire afin de répondre aux objectifs et à la question principale qui a guidé cette recherche. À cet égard, l'analyse documentaire a permis de collecter les informations nécessaires pour la compréhension théorique du terrain de recherche. Les réponses obtenues lors des entrevues semi-dirigées, quant à elles, ont contribué à retracer le processus de relogement des participant·e·s. Après un tri minutieux, une grille d'analyse a été

élaborée, regroupant les thèmes et sous-thèmes les plus pertinents et fréquemment mentionnés. Les résultats de ce travail ont été organisés selon une logique chronologique : le passé, le présent, et le présent-passé. Ceux-ci seront présentés dans les trois chapitres suivants.

Bien que le travail effectué sur le terrain ait été fructueux, il convient néanmoins de mentionner les limites de cette recherche. En effet, comme pour toute étude, trois principales limites liées à la collecte de données ont été rencontrées. Ainsi, la première limite est que dans l'échantillon, les dates de relogement des participant·e·s varient entre 2002 et 2019. De ce fait, les habitant·e·s pionnier·ère·s de la ville nouvelle, c'est-à-dire celles et ceux ayant emménagé entre 1999, année de sa création, et 2002, sont absent·e·s de l'échantillon. Par conséquent, il manque une représentation sur l'état de la ville nouvelle à ses débuts, accompagnée des témoignages des premières populations qui ont vécu l'installation dans un environnement encore peu développé et peu habité. Cela dit, les réponses obtenues reflète parfaitement la réalité d'une ville nouvelle habitée alors qu'elle était encore peu urbanisée. La deuxième limite est que l'échantillon ne comprend pas de participant·e·s ayant un statut de propriétaire, bien qu'il existe des répondant·e·s qui n'étaient pas des locataires et qui vivaient dans des maisons familiales appartenant au père ou au grand-père. Toutefois, les témoignages des propriétaires auraient apporté un enrichissement supplémentaire et permis de mettre en évidence les différences entre l'expérience vécue des locataires et celle des propriétaires. Enfin, l'absence de triangulation dans une recherche basée sur des entretiens semi-dirigés présente des risques de biais. En effet, parmi les avantages de la triangulation des outils de collecte mentionnés par Abbadia (2023), on trouve le renforcement de la validité des résultats, une maîtrise plus globale du sujet sous plusieurs angles d'étude et ainsi l'augmentation de la transférabilité des conclusions, ainsi que le recoupement des preuves. Initialement, une triangulation entre les entretiens semi-dirigés et les entretiens par photo-élicitation était prévue. Cependant, en raison des aléas du travail du terrain, seule une minorité des participant·e·s a accepté de participer à ce dernier type d'entretien. Deux raisons principales expliquent cette réticence : premièrement, la majorité des participants ne possédaient pas de photographies au moment de l'entretien, soit parce qu'ils n'en avaient plus, soit parce qu'ils n'en avaient pas à partager au moment de la rencontre. Deuxièmement, en raison du recrutement direct, les participant·e·s n'avaient pas le temps de préparer le matériel nécessaire pour ce type d'entretien. Enfin, le lien de confiance entre la chercheuse et les participant·e·s a également joué un rôle déterminant dans cette phase de la recherche.

Dans le cadre de cette recherche, la triangulation de deux méthodes de collecte de données ou plus aurait probablement permis d'explorer plus en profondeur et de manière plus détaillée l'expérience complexe de ces personnes. Cela dit, après la réalisation de 30 entrevues semi-dirigées, la saturation des données a été atteinte, et les informations recueillies par le biais de cette méthode se sont avérées suffisantes pour atteindre les trois objectifs de la recherche, ainsi que pour répondre à la question principale de l'étude. Pour faire suite à ce travail de collecte de données, le prochain chapitre présentera les résultats obtenus concernant l'ancienne vie des personnes relogées à la ville-centre.

CHAPITRE 3 : REGARDS VERS LE PASSÉ : LA VIE AVANT LE RELOGEMENT À LA VILLE NOUVELLE D'ALI MENDJELI

L'objectif de ce chapitre est de réaliser une sorte de rétrospection et d'offrir un aperçu sur les conditions de vie antérieures des habitant·e·s de la nouvelle ville, c'est-à-dire la vie dans les différents quartiers de la ville-centre avant leur relogement. Ce retour rétrospectif est important pour bien saisir le processus de relogement de chaque personne, car ce sont ces conditions qui représentent les fondements même de cette mobilité résidentielle.

Pour ce faire, ce chapitre se compose de trois parties. La première partie, divisée en deux sections, veillera à décrire les anciens lieux de vie des participant·e·s, et ce, à différentes échelles : dans un premier temps, à l'échelle macro, pour illustrer l'état des lieux et ainsi les différences entre les neuf quartiers à l'étude et, dans un deuxième temps, à l'échelle micro, pour rendre compte de la réalité des logements et/ou des maisons. À la fin de cette section, plusieurs problèmes concernant le cadre bâti vont être soulevés. La deuxième partie de ce chapitre s'intéressera à l'aspect immatériel de la ville-centre, en général. Plus précisément, les différents détails relatifs aux ambiances urbaines et spatiales qui caractérisaient la vie dans les anciens quartiers seront présentés. Ces détails reflèteront autant l'esprit de cohabitation et les liens de voisinage que les multiples habitudes et les pratiques spatiales des membres de mon échantillon. Dans la dernière partie, les motifs de relogement, spécifiques à chaque quartier et les divers programmes et stratégies établis par l'État algérien, seront expliqués. Ces données rendront compte non seulement du degré d'implication des personnes concernées dans ce processus, mais aideront aussi à comprendre les ressentis et les émotions des répondant·e·s vis-à-vis de leur relogement.

3.1. Les conditions de vie dans les anciens quartiers : état des lieux

Les opérations de relogement ont touché plusieurs quartiers de la ville de Constantine, et ce, à différentes périodes (de 2002 à 2020 pour le cas de mon échantillon, voir figure 4.2, 149). Les quarante-six participant·e·s à l'étude habitaient dans les quartiers suivants : Souika, Bardo, la rue de Bienfait, la rue de Braham, l'avenue de Roumanie, Saint-Jean, la Casbah, Bab el Kantara et le Faubourg (Figure 3.1). Dans les prochaines sections, d'une échelle macro à une échelle micro, je

vais exposer les réponses des participant·e·s concernant leurs perceptions de l'état du quartier et celui de leur logement.

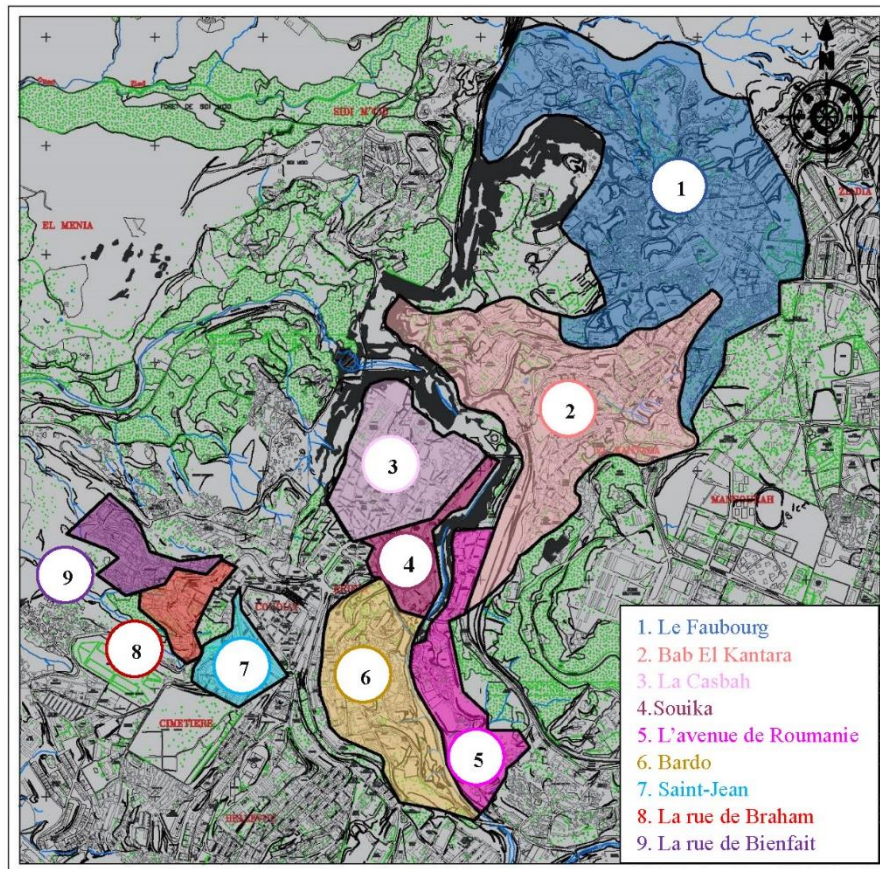


Figure 3.1 : Les quartier de la ville-centre concernés par l'études

Source : Travail de l'auteure sur le PDAU de la ville de Constantine (2023)

3.1.1. La macro-échelle : les anciens quartiers avant le relogement

À titre de rappel, l'ensemble de ces anciens quartiers dataient de l'époque coloniale ou encore de l'époque ottomane : l'état des maisons était tantôt délabré et tantôt habitable. Aussi, les matériaux de construction sont parfois très anciens. Cette réalité est d'ailleurs plus frappante chez certain·e·s occupant·e·s des maisons à Souika.

Afin d'obtenir une image plus précise de ces anciens quartiers, j'ai demandé aux interviewé·e·s de décrire l'état des lieux de ces derniers, ainsi que celui de leurs anciennes maisons. Les réponses serviront aussi à mieux comprendre les conditions de vie et les raisons qui ont mené à ce relogement. À ce sujet, trente-sept participant·e·s ont déclaré avoir habité des maisons individuelles

à plusieurs étages, cinq d'entre elles et eux résidaient dans des habitats informels et enfin quatre participant·e·s logeaient dans un bâtiment collectif (Figure 3.2).

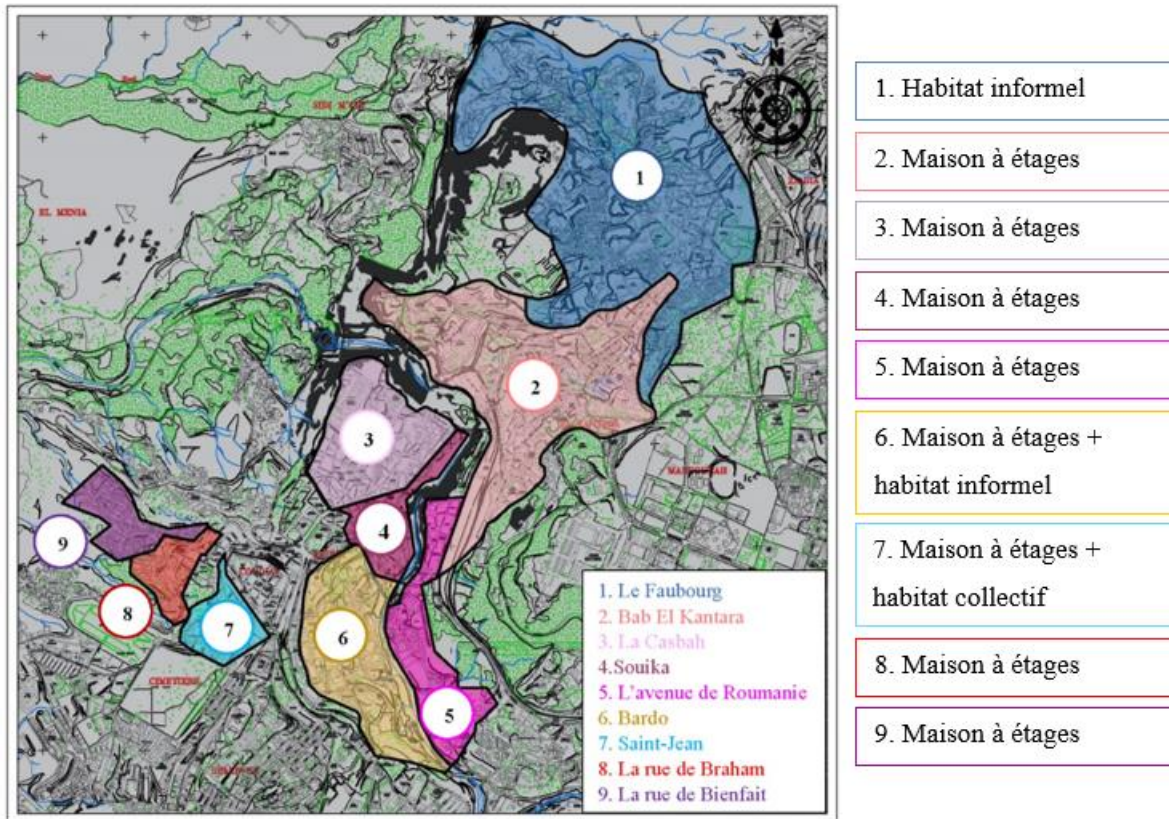


Figure 3.2 : Les types d'habitation par quartier à la ville-centre

Source : Travail de l'auteure sur le PDAU de la ville de Constantine (2023)

D'après les réponses des participant·e·s, les quartiers les plus délabrés étaient ceux de Souika et de la rue de Braham, en raison de l'ancienneté du délabrement des maisons et de leur faible résistance à l'épreuve du temps. Le quartier de la rue de Braham, en particulier, se trouvait sur une zone sujette aux glissements de terrains causant l'effondrement de certaines maisons et rendant son habitation difficile et, parfois, dangereuse. Parmi les onze participant·e·s de Souika, huit habitaient dans des maisons qui dataient de l'époque ottomane, généralement des bâtisses à trois étages et à patio. Les trois autres habitaient dans une maison à étages qui a été construite dans les années 1960 durant l'époque coloniale. De plus, toutes et tous les participant·e·s ont souligné que l'état du quartier se détériorait d'années en années. Ce déclin était dû à un manque d'entretien des maisons et des rues. Les opérations de restauration ou de réhabilitation urbaine étaient, quasi, inexistantes (Figure 3.3).



Figure 3.3 : Vue d'ensemble de Souika à partir du pont Sidi Rached

Source : Photos prises par l'auteure (2022)



Figure 3.4 : Le quartier Souika vue de l'intérieur

Source : Photos prises par le participant Amine (2022)

L'une des caractéristiques du bâti à Souika (Figure 3.4), surtout au sein de la zone la plus ancienne, réside dans les matériaux de construction utilisés. Mohamed, un ancien habitant de Souika, a expliqué que la maison où il habitait n'était pas construite en béton, mais avec du bois de genévrier. L'utilisation de ce matériau, qui n'est plus en vigueur aujourd'hui, n'est pas sans conséquence. Entre allergie et asthme, la mère de Mohamed est tombée malade à cause de l'humidité et du froid qu'il provoque : c'est un élément évoqué par la plupart des habitant·e·s de Souika dans le cadre de mon échantillon (Figure 3.5).



Figure 3.5 : Photos montrant le bois de genévrier comme matériaux de construction

Source : Photos prises par l’auteure (2022)

Parmi les membres de mon échantillon, les maisons de Souad et de Rachid font exception car, plus récentes, elles ont été construites en béton. Mejdî abonde dans le même sens. Il confirme qu’à l’origine les maisons à Souika étaient construites à base de parpaing, de brique pleine et de bois de genévrier, à l’exception de celles qui ont été restaurées. Dans ces dernières une couche de béton a été ajoutée par-dessus le bois de genévrier, ainsi que des poteaux à base de parpaing. La brique pleine est enlevée lors de ces opérations. En revanche, une discussion avec Mejdî a révélé que la restauration des maisons à Souika était un processus administrativement complexe. Une autorisation était requise pour entreprendre les travaux, mais l’obtention de cette dernière était difficile :

Rares sont les personnes qui ont pu restaurer sauf ceux qui ont des connaissances solides au ministère de la culture, mais une personne simple ne pouvait le faire de son plein grè. Quelques personnes avaient effectué quelques travaux, mais juste à l’intérieur de la maison pour ne pas attirer l’attention... cela était particulièrement difficile sous prétexte que c’est un patrimoine national. L’État avait, aussi, lancé des projets de restauration qui n’ont pas abouti surtout en 2015 pour l’événement de Constantine capitale arabe. (Mejdî, ancien habitant de Souika)

Selon Mohamed, les opérations de restauration en 2015 n'ont pas abouti parce que les plans et les travaux prévus n'étaient pas fidèles à la réalité des maisons de Souika. Il explique que les modifications allaient dénaturer les maisons de leur aspect ottoman alors que les habitant·e·s tenaient à le garder : « Nous voulions préserver les maisons telles quelles : wast eddar, skifa, dahliz, el madjlis⁴⁸. Quand ils allaient restaurer, ils voulaient beaucoup modifier et n'ont pas respecté les anciens plans. Les habitants ont refusé. Il n'y a pas eu de travaux ni aucune suite ».

En plus des anciens matériaux, d'autres problèmes de confort préoccupaient les habitant·e·s. Parmi ceux-ci figurait l'étroitesse des rues. Apparemment, les rues à Souika étaient tellement étroites que l'accès en voiture aux différents bâtiments était impossible. Ce qui semblait préoccuper le plus, et plus particulièrement Souad, était que, en cas d'urgence ou de maladie grave, les chances de survie étaient faibles, puisque les ambulances ne pouvaient pas atteindre le seuil de la maison (Figure 3.6).

⁴⁸ La définition et l'explication des espaces composant la maison ottomane de Souika, d'après Mejdî :

« Les maisons à Souika sont des maisons à étages avec un patio. C'est vrai que l'intérieur des maisons est différent des constructions de maintenant, et c'est ce qui fait leur charme. Pour les espaces on a par exemple :

Wast eddar : c'est la cour à l'intérieur, au milieu de la maison. Généralement les femmes, s'y rassemblent. Elles lavent la vaisselle là-bas ou les tapis, les couvertures. Durant, la fête de l' aïd el adha, c'est là-bas qu'elles font ce qu'elles ont à faire, lave la laine du mouton.

El Skifa : C'est l'espace qui est juste après la grande porte principale d'une maison. Par exemple quand un homme rentre à la maison, la plupart du temps les femmes restent à wast eddar. Il reste à Skifa en faisant signe, en attendant que les femmes se cachent pour rentrer.

El dahliz : C'est un espace de stockage au rez-de-chaussée. On y stocke les articles de maisons tels que : les grandes marmites, les ustensiles de cuisine qu'on n'utilise pas souvent, par exemple, moi j'y mets des outils de bricolage et de maçonnerie.

El madjlis : C'est un espace à l'intérieur de la maison pour s'asseoir et rester entre voisins. Il se situe au rez-de-chaussée aussi, mais il est d'un niveau un peu plus surélevé. On y accède en montant deux ou trois marches.

El doukkana : c'est un espace de stockage et de réserve de denrées alimentaires surtout les pâtes traditionnelles : Couscous, chekhchoukha, trida, l'orge, la semoule ou encore l'huile d'olive. Il se trouve généralement à l'intérieur des chambres.

El maksoura : c'est un espace se trouvant dans la chambre. Il est destiné au sommeil. Il est plus haut d'un mètre environ du niveau de la chambre.

Il faut savoir que chaque maison est différente, parfois il n'y a pas tous ces espaces. Il y a des maisons qui ont un puits d'eau aussi. » (Mejdî, habitant de Souika)



Figure 3.6 : Photos montrant l'étroitesse des ruelles de Souika

Source : Photos prises par l'auteur (2022)

En ce qui concerne la rue de Braham, l'état du quartier n'était pas meilleur que celui de Souika. Classé parmi les zones rouges⁴⁹ de Constantine, en raison des glissements de terrain, Mehdi souligne que le quartier est divisé en deux. Une première partie où les traces du glissement de terrain ne sont pas encore visibles (Figure 3.7), et une deuxième partie où les séquelles du glissement de terrain étaient visibles aussi bien à l'intérieur des maisons qu'à l'extérieur, et ce, à l'échelle du quartier. Malheureusement, le glissement de terrain ne pouvait être arrêté ou ralenti et les travaux d'entretien n'étaient pas d'actualité. Par conséquent, le quartier était en détérioration continue (Figure 3.8).

⁴⁹ Les zones rouges sont les zones menacées par le glissement de terrain et ainsi par l'effondrement.



Figure 3.7 : Partie de la rue de Braham la moins touchée par le glissement de terrain

Source : Photos prises par le participant Amine (2022)



Figure 3.8 : Photos montrant la partie du quartier de la rue de Braham la plus touchée par le glissement de terrain

Source : Photos prises par le participant Amine (2022)

Pour les membres de mon échantillon résidant dans d'autres anciens quartiers, les constats étaient variés. Selon Hamza, l'état de la rue de Bienfait, dans sa globalité, était similaire à celui de la rue de Braham. D'ailleurs, ce sont deux quartiers qui sont collés l'un à l'autre, et dont la distinction est difficile à faire. Une partie du quartier de la rue de Bienfait était plus abimée par le glissement de terrain que l'autre. En revanche, les deux participant·e·s à cette enquête habitant à la rue de Bienfait occupaient des maisons en bon état. En ce qui concerne les quartiers de Saint-Jean, de Bardo, de

l'avenue de Roumanie, de Bab el kantara, selon les témoignages, ils étaient encore prêts à accueillir des habitant·e·s durant plusieurs années. À propos de la Casbah, Chahrazed confie que le quartier ainsi que les habitations commençaient cependant à être usées par le temps.

Enfin, une partie de Bardo et du quartier le Faubourg abritaient des bidonvilles. Une présence de bidonvilles dans ces quartiers laisse penser que leur état était précaire, très pauvre, insalubre et construit à partir de matériaux de récupération. Cependant, d'après la description des habitations par les personnes y résidant, il s'agit davantage d'habitations informelles. Informelles, pour deux raisons : la première est que les assiettes foncières ne leurs appartenaient pas forcément, tandis que la deuxième est qu'il n'y avait pas de plans préalables ni de permis de constructions. C'était de l'auto-construction, d'où l'organisation aussi bien anarchique que chaotique des quartiers. De plus, Djamil souligne l'inexistence de trottoirs, l'étroitesse des rues ainsi que les hauteurs aléatoires et non-conformes aux normes des marches et des contremarches des nombreux escaliers. Quel que soit le type d'habitat, des enjeux semblables ressortent chez certain·e·s participant·e·s.

Samir, résidant de la rue de Braham et Nour, résidant du Faubourg, mentionnent en effet l'état des routes durant l'hiver. Samir indique qu'à chaque forte pluie, les routes à la rue de Braham étaient bloquées et inondées. Les routes au Faubourg connaissaient le même désagrément durant les journées pluvieuses et les habitant·e·s étaient les premier·ère·s à en subir les conséquences. Nour se souvient d'avoir déjà vu son père rentrer à la maison avec ses vêtements ornés de tâches et d'éclaboussures de boue, car il avait glissé à cause de l'état de la route et du manque d'éclairage public. De cette échelle plus macro, je me suis intéressée aux lieux d'habitation de ces personnes pour voir plus en détails les conditions de vie dans lesquelles elles et ils vivaient et saisir leurs modes de vie.

3.1.2. La micro-échelle : les anciennes maisons avant le relogement

Avant d'aborder la question des lieux d'habitation, j'avais d'abord interrogé les participant·e·s sur leurs statuts d'occupation qu'elles et ils soient locataires ou propriétaires. Ainsi, dans mon échantillon, aucune personne n'était propriétaire de son lieu de résidence. Dix-neuf personnes étaient locataires, dix-huit autres habitaient dans une maison dont un parent était le propriétaire (le

grand-père, le père ou le beau-père), trois autres occupaient des logements de fonction, six occupaient des habitats informels (voir Figure 3.9).

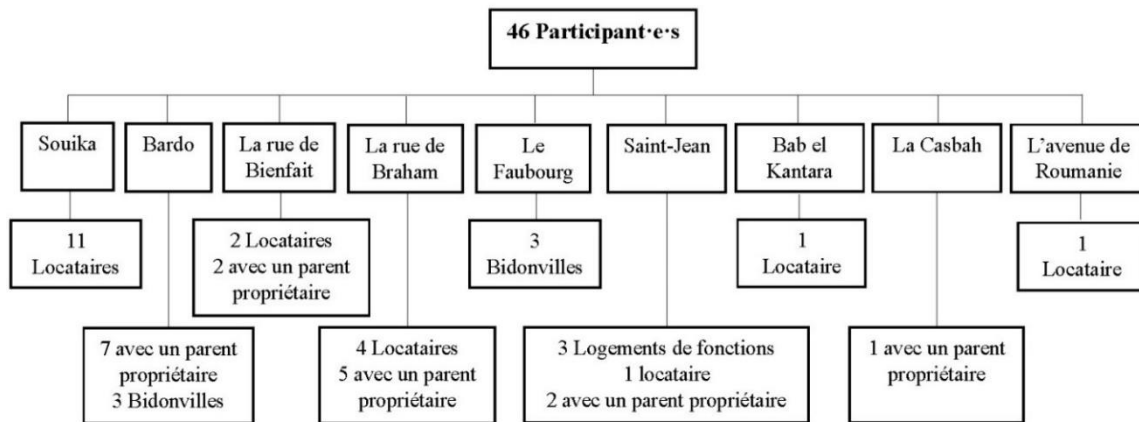


Figure 3.9 : Schéma montrant le statut d'occupation des participant·e·s

Source : Auteure (2024)

Lorsque je demandais à ces personnes de décrire leurs anciens lieux d'habitation, plusieurs réponses ont démontré que les ancien·ne·s habitant·e·s faisaient face à des problèmes quotidiens d'envergure. Ces problèmes pouvaient toutefois être différents d'un quartier à l'autre et concernaient l'absence ou la déficience de services essentiels.

3.1.2.1. Les raccordements de gaz de ville et d'eau potable

En effet, certaines maisons étaient dépourvues du gaz de ville et d'eau potable, le minimum vital pour une habitation, en Algérie. Cette réalité semble d'autant plus importante dans le cas de quatre quartiers en particulier : à Souika, à la rue de Braham, les bidonvilles de Bardo et le Faubourg. Ainsi, pour l'alimentation en gaz, les habitant·e·s achetaient des bouteilles de gaz rechargeables pour pouvoir cuisiner. Ce problème était plus pesant pour Ahmed en hiver, et ce, pour deux raisons. La première est que la cuisinière et la bonbonne de gaz étaient placées à l'extérieur de la chambre, dans un lieu qu'on appelle « satha⁵⁰ », exposant ainsi sa femme au froid de l'hiver. La deuxième raison est qu'il ne disposait pas de chauffage permettant d'assurer un confort thermique adéquat.

⁵⁰ Un espace plat et libre dans la maison. Cela pourrait être un espace de transition entre deux chambres ou un espace se trouvant au fond d'un couloir et qui est loin des chambres.

De ce fait, il avait parfois recours à un réchaud à gaz robuste qu'il allumait à l'intérieur de la chambre, ce qui était dangereux, car cela peut provoquer des incendies facilement.

Il faisait tellement froid en hiver et nous n'avions même pas de chauffage. C'était encore plus dur et les enfants étaient petits. On essayait de bien se couvrir pour nous réchauffer un peu. Parfois on se réchauffait avec le réchaud à gaz robuste au milieu de la chambre. C'est dangereux je sais. De toute façon je n'avais même de place pour mettre un chauffage ou une résistance. (Ahmed, ancien habitant de Souika)

Pour ce qui de l'eau potable, la pratique la plus courante était la location de citernes d'eau privées. Pour le cas de Souika, Mejdi mentionne toutefois que les habitant·e·s ont surmonté le problème d'eau potable grâce aux fontaines d'eau qui se trouvaient dans le quartier (Figure 3.10). Il souligne ainsi : « Ce n'est pas l'eau qui manquait à Souika ». Rachida confirme ce fait, sauf que la source principale d'eau potable se trouvait à « wast eddar », et qu'à cause de la faible pression, l'eau n'arrivait pas aux étages. C'est pour cette raison qu'il fallait descendre muni de bidons vides pour les remplir et les faire remonter pour avoir une réserve suffisante. Généralement, c'étaient les enfants qui le faisaient, à tour de rôle, en ayant un nombre précis de contenants à remplir.



Figure 3.10 : Deux fontaines d'eau à wast eddar dans une maison à Souika⁵¹

Source : Photo prise par le participant Mejdi (2022)

⁵¹ Comme on peut le voir, cette maison à Souika est encore en bon état et très bien entretenue. On peut voir aussi que la fontaine est liée à un tuyau d'eau afin d'avoir l'eau dans les étages.

En ce qui concerne le quartier le Faubourg, Nour mentionne que les habitats informels étaient dépourvus de toutes ces installations, mais cela n'empêchait pas l'accès à l'eau potable. Elle n'avait pas d'explication à cette réalité, surtout qu'il n'y avait aucun compteur d'eau là où elle habitait et par conséquent, personne ne payait de facture de consommation d'eau. À la rue de Braham, la maison où habitait Baya était l'une des rares qui étaient munies des installations du gaz de ville. D'ailleurs, elle rapporte que, lorsque son enfant était encore à l'école primaire, l'enseignante avait demandé à ses élèves s'ils avaient le gaz de ville à la maison. Le fils de Baya avait naturellement donné une réponse positive, ce qui était vrai. Mais son enseignante ne l'avait pas cru et avait même convoqué l'un des parents pour cause de mensonge. L'enseignante était surprise d'apprendre que la partie délabrée du quartier où résidait Baya disposait du gaz de ville alors que la partie la plus aisée en restait dépourvue. En revanche, le problème qui se posait pour Baya est que le compteur de gaz et d'eau potable était collectif : il n'y avait qu'un seul compteur pour évaluer la consommation de toutes et tous les habitant·e·s. Pour payer la facture, il fallait diviser le montant de la facture par le nombre de ménages occupant la maison. Par conséquent, c'était une source de conflit entre les voisin·e·s, car toutes et tous n'étaient pas d'accord avec le montant à payer au regard de leur consommation. En plus de l'absence de l'eau potable et du gaz de ville, Samir évoque les coupures d'électricité persistantes, répétitives et longues qui le dérangeaient à la rue de Braham. Enfin, pour le reste des anciens quartiers que je n'ai pas cités, les réponses n'ont pas fait ressortir ce type de problèmes (Figure 3.11).

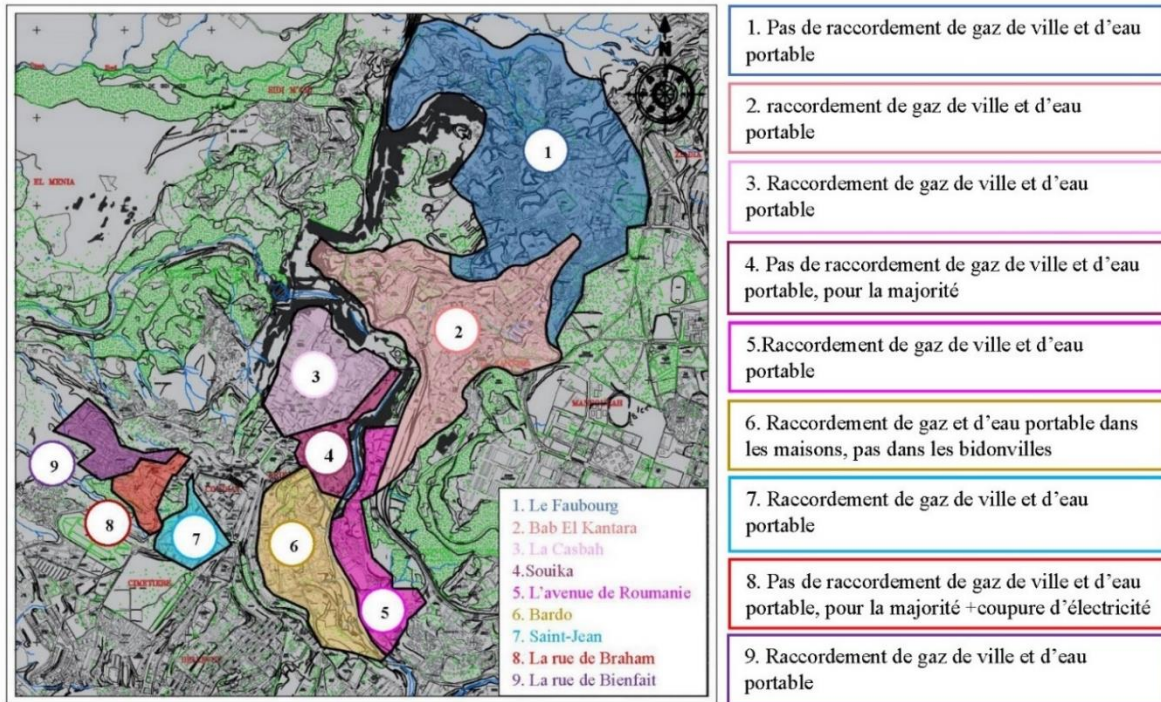


Figure 3.11 : Les raccordements de gaz de ville et d'eau potable par quartier

Source : Auteure (2024)

3.1.2.2. L'étroitesse des lieux de vie

Le second problème évoqué est l'étroitesse des lieux de vie. Ceci est la cause de relogement la plus mentionnée par les répondant·e·s. Cette réalité est d'autant plus flagrante chez les personnes locataires dans des maisons individuelles à étages. Pour avoir une image plus claire de leur composition architecturale, il s'agit de plusieurs chambres, selon les étages, qui donnent sur un couloir, avec une seule cuisine et un seul espace sanitaire. Ces maisons ont été transformées d'un habitat individuel à un habitat collectif parce que les propriétaires avaient tendance à louer les chambres pour des ménages. Ainsi, dans une seule maison, on pouvait trouver plusieurs ménages selon le nombre de chambres. La situation la plus courante est que chaque famille louait une chambre, peu importe le nombre de personnes. Les plus touché·e·s par ce problème étaient les habitant·e·s de Souika et celles et ceux de la rue de Braham. À ce propos, huit participant·e·s de Souika, n'appartenant pas à la même famille, avaient comme lieu de vie une seule chambre. À l'exception d'Islem qui partageait la maison avec ses oncles et ses cousines également locataires, les sept autres cohabitaient avec des personnes avec lesquelles n'existait aucun lien de parenté. En

revanche, selon leur description, le mode d'habitat et le mode d'occupation des lieux étaient décrits comme similaires. Par exemple, Rachida vivait avec son mari et ses quatre enfants dans une même chambre. En raison du manque d'espaces, sa belle-mère qui habitait dans la même maison, l'aidait en hébergeant les enfants. Elle décrit la chambre et raconte comment elle faisait pour maximiser l'espace disponible :

C'était une grande maison avec des voisins. Chacun avait sa chambre. Ma belle-mère avait une chambre en bas et la nôtre se trouvait à l'étage. Une petite chambre où je dormais avec mes quatre enfants. Tu imagines les enfants étaient âgés et dormaient encore avec moi! Ça fait mal au cœur. Quand ma belle-mère était restée seule dans sa chambre, les enfants dormaient chez elle car je manquais d'espace. Notre chambre était vraiment petite. D'ailleurs, je n'avais aucun meuble. J'ai enlevé le lit juste pour avoir de l'espace. Donc je mettais les matelas par terre. Je n'ai pas vécu mes plus belles années de mariage. Je n'ai rien vécu à cause de ces conditions. J'avais juste laissé une armoire qui avaient deux portes pour nos vêtements. (Rachida, ancienne habitante de Souika)

À la différence de ce qui a été précédemment cité, trois personnes de Souika avaient loué deux chambres. Ainsi elles et ils avaient plus d'espace pour vivre. La maison où habitait Souad était une maison à étages, à patio, mais qui datait de l'époque coloniale (1960). De ce fait, la composition architecturale était un peu différente des plus anciennes maisons. Elle le décrit plus comme un bâtiment à étages avec un patio et des appartements. Par exemple, dans son cas, elle partageait un appartement de type F4⁵² avec sa voisine. Par conséquent, chaque famille avait droit à deux chambres et l'utilisation des toilettes était commune.

Au sujet de la rue de Braham, quatre personnes sur neuf étaient locataires. Trois d'entre elles vivaient chacune dans une chambre, avec leur famille respective. Baya mentionne que le nombre de chambres différait d'une famille à l'autre et les plus anciennes locataires pouvaient avoir plus de chambres. D'ailleurs, sa voisine, qui était la plus ancienne dans la maison, occupait deux grandes chambres, conçues « bizarrement », selon elle : « quatre chambres, genre deux chambres dans deux chambres ». Baya avait loué une seule chambre où elle vivait avec son époux et ses quatre enfants. Grâce à l'élan de solidarité entre les voisin·e·s de ces quartiers populaires, c'est avec beaucoup de gratitude qu'elle souligne l'aide importante qu'elle recevait de la part de sa voisine de l'étage

⁵² Un appartement F4 est l'équivalent d'un 5 ½ au Canada.

inférieur : « [...] Heureusement que ma voisine du dessous avait deux chambres et vivait seule. Elle aimait beaucoup mes filles, donc elle leur donnait la deuxième chambre pour y dormir et y étudier. Sinon, quand elle s'absentait, mes filles lui gardaient les deux chambres. Ça leur permettait d'avoir un peu d'intimité ». De même, Soraya occupait une chambre avec son mari et ses deux enfants. En raison de sa petitesse, tout comme Rachida à Souika, sa chambre était pourvue de matelas déposés par terre et d'une armoire pour les vêtements. Aucun espace n'était possible pour installer un bureau pour les enfants, ni de commode ou encore moins pour de tables de nuit. Ceci était également le cas des locataires dans les maisons à étages de Souika et de la rue de Braham. Pour le cas des participant·e·s qui habitaient dans des maisons dont le propriétaire était un parent et dont le fils est marié, ce dernier avait le droit d'occuper une chambre avec sa famille. Parfois par manque d'espace, les enfants occupaient le salon. À cet égard, Samir indique que certaines maisons à la rue de Braham pouvaient abriter jusqu'à sept ménages de la même famille. Enfin, si le fils ou la fille du propriétaire ne sont pas encore marié·e·s, soit ils dorment dans le salon soit ils partagent une chambre ensemble. Souvent, à partir de l'adolescence, les jeunes filles restent dans cette chambre et les jeunes hommes occupent le salon. Autrement dit, ils ne disposent ni de chambre ni d'espace personnel propre.

Manel fait toutefois exception à la règle. Dans la maison de ses grands-parents, elle habitait avec ses parents et sa tante paternelle. Après la mort de sa tante, et ayant beaucoup d'espace, Manel et sa famille occupait le premier étage tandis que ses grands-parents étaient installés au rez-de-chaussée. Chacun avait des espaces personnels et la terrasse était commune. C'est un exemple de la réalité de l'avenue de Roumanie et de Bardo.

Du côté des bidonvilles, la plupart d'entre eux s'étaient horizontalement et non en hauteur. Tel était le cas de Nour. L'habitat informel où elle habitait, au Faubourg, a évolué de telle sorte qu'il a pu abriter sa grand-mère, ses cinq oncles paternels et leur famille respective, dont un oncle et ses cinq filles, en plus de Nour, ses parents et ses quatre frères. Les chambres contournaient la maison de la grand-mère et la cour. Quand la famille avait besoin de plus d'espace, la cuisine pouvait être utilisée comme espace pour dormir.

De façon générale, ces habitant·e·s étaient adeptes de l'auto-construction sans faire de plan préalablement. Nabil, par exemple, occupait une chambre avec sa femme et ses deux filles dans l'habitation de son père. À la suite de problèmes familiaux qu'il ne détaille pas, il avait ajouté un

petit espace pour que ce soit plus spacieux. Celui-ci servait également de cuisine. L'ensemble de ces exemples illustrent les situations et les problèmes les plus courants évoqués par les participant·e·s (Figure 3.12). Parfois, même si la maison est jugée étroite, les espaces restent convenables et décents, contrairement à d'autres.

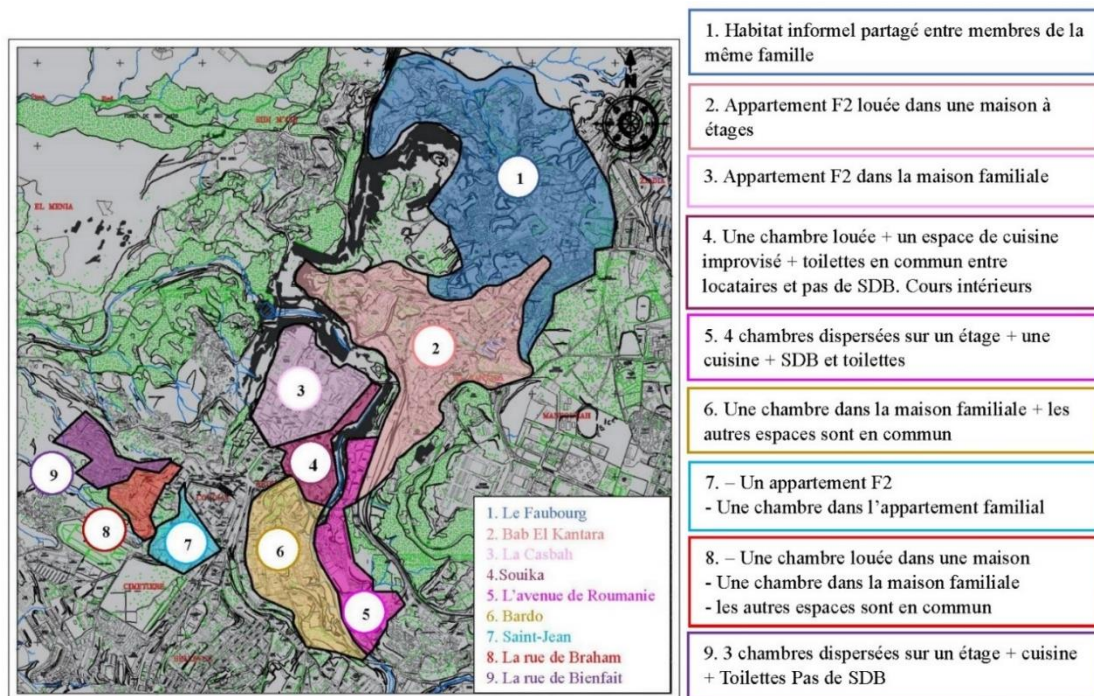


Figure 3.12 : Le type d'occupation de logement par quartier

Source : Auteure (2024)

3.1.2.3. Des espaces en commun et des espaces manquants

Alors que les participant·e·s continuaient à décrire les lieux (maison/chambre/appartement) où elles et ils vivaient, sans pour autant se plaindre, certains témoignages font état, surtout dans les anciennes maisons qui étaient construites durant la période précoloniale, de situations spécifiques. L'espace inexistant dans ces maisons est la salle de bain. En effet, les habitations à Souika, à la Casbah, à la rue de Braham et à la rue de Bienfait étaient dépourvues de salle de bain. Par conséquent, les hommes, et ce, dès l'âge adulte ne se lavent jamais à l'intérieur de la maison, mais se dirigent vers les douches privées à l'extérieur. À vrai dire, les hommes n'avaient pas le choix de prendre leurs douches à l'extérieur, tandis que les femmes et les enfants pouvaient le faire à l'intérieur. Pour ces dernier·ère·s, on réchauffait l'eau et on la mettait dans une bassine. L'endroit choisi était soit la chambre ou la cuisine, si elle existait. Elle se transformait en salle de bain, le

temps d'une douche et une gasàa⁵³ faisait office de baignoire. Les femmes à la ville-centre avaient également tendance à partir au hammam du quartier chaque vendredi, ce qui faisait partie de leur routine hebdomadaire.

En plus de la salle de bain qui était inexistante, la cuisine pouvait également être absente de la composition architecturale de quelques maisons, notamment celles à la rue de Braham, à la rue de Bienfait et à Souika. Ainsi, un espace à l'extérieur de la chambre de vie a été créé pour cuisiner. Le plus souvent, c'était dans le couloir. Pour Bey et Mejdi, la cuisine était toute petite. C'était une « satha⁵⁴ » transformée en cuisine et qui servait aussi pour se débarbouiller au quotidien ou pour faire les ablutions. Cet espace n'était pas construit, il était délimité par deux rideaux. Rachida décrit cet espace en précisant qu'il existait un robinet d'eau, une bassine d'eau servant de lavabo ou d'évier, et qu'un jerrican rempli d'eau servait de réservoir pour fournir l'eau. Elle ajoute que c'est dans cet endroit qu'elle lavait le linge ou alors elle se rendait à wast eddar pour les pièces les plus grandes, comme les couvertures. De son côté, Baya avait aménagé sa cuisine dans le couloir. Pour avoir un peu d'intimité en cuisinant, elle avait utilisé « une grande bâche bleue » à la place de la porte, dit-elle (Figure 3.13).



Figure 3.13 : Un espace cuisine dans une maison à Souika

Source : Photo prise par le participant Amine (2022)

⁵³ La gasàa : Comme un grand bol creux, une grande bassine.

⁵⁴ Satha : Un espace plat et libre dans la maison. Cela peut être un espace de transition entre deux chambres ou un espace se trouvant au fond d'un couloir et qui est loin des chambres.

À Bardo, à l'avenue de Roumanie et au Faubourg la cuisine était un espace collectif. Plusieurs ménages pouvaient utiliser la même cuisine, ce qui pouvait être parfois une source de problèmes et de conflits.

3.1.2.4. L'insalubrité

Plusieurs réponses ont mis en évidence l'insalubrité des maisons. Entre les problèmes d'humidité, d'infiltration d'eau ainsi que la présence de rats et de serpents, les risques pour la santé de l'habitant étaient omniprésents. Le problème le plus fréquemment cité reste l'humidité et les infiltrations d'eau de pluie. L'humidité était à l'origine des maladies, comme l'asthme, l'arthrose et différentes allergies. Concernant le problème d'infiltration des eaux de pluie, Rachida qualifie le plafond de sa chambre de passoire, tellement les eaux pluviales pénétraient dans sa chambre. Pour ne pas avoir d'inondation à l'intérieur de sa chambre, elle plaçait une bassine pour recueillir l'eau. Dans le cas de Soraya, cette infiltration l'empêchait d'occuper sa deuxième chambre. Ainsi, elle se contentait de vivre avec son mari et ses deux enfants dans une chambre. La deuxième chambre lui servait juste pour entreposer ses affaires, en cachant les vêtements et en recouvrant les canapés de nylon. Ce problème d'infiltration aggravait encore plus celui de l'humidité entraînant des conséquences tant sanitaires que matérielles. Sur le plan matériel, Lila a vu plusieurs meubles et électroménagers s'abîmer : le réfrigérateur, la télévision, les électroménagers ou encore les garde-robes. Elle dit avoir acheté quatre réfrigérateurs les dernières années.

À la Casbah, le problème des infiltrations ne pouvait même pas être résolu, car au-delà du problème d'étanchéité, les bâtisses étaient vieilles et nécessitaient plus qu'une opération de restauration et de rénovation. La preuve est que l'oncle de Lila faisait refaire l'étanchéité du toit chaque année. Chahrazed a également évoqué un souci qui la dérangeait énormément. Ce dernier a, aussi, été évoqué par Amine et Soraya à la rue de Braham : le manque d'ouverture et de fenêtre. Cela engendrait un problème d'aération, de manque de luminosité et de prolifération de bactéries et de virus. À la rue de Braham, Soraya et Amine indiquent que les fenêtres étaient très petites et non-conformes aux règlements d'urbanisme. Le mari de Soraya voulait élargir une fenêtre, mais le propriétaire a refusé, tandis qu'à la Casbah, la chambre qui était l'espace de vie principal de Chahrazed et sa famille était dénuée de fenêtres. Quant au salon, la fenêtre permettait de faire pénétrer les rayons du soleil seulement de 9h à 10 h du matin. Le tout générait un sentiment d'étouffement.

Enfin, toujours à la rue de Braham, Baya, Zakia et Malika mentionnent que le quartier était infesté de rats et de souris et qu'il y avait même des serpents en raison de l'humidité et du développement de la mousse et de la moisissure.

3.1.2.5. L'état en ruine

Le dernier problème évoqué est l'état en ruine des quartiers, notamment la Casbah et la rue de Braham, dont les répercussions sur les logements étaient visibles. En effet, parmi les quartiers de Constantine classés en zone rouge et menacés d'effondrement, ces deux derniers étaient les plus affectés. Dans la maison où habitait Chahrazed, les traces du glissement de terrain étaient clairement visibles sur les murs fissurés du salon ou encore sur les plafonds de la cuisine et des toilettes qui étaient à moitié effondrés. Les témoignages les plus forts et les plus touchants concernaient la rue de Braham. Comme mentionné auparavant, la rue de Braham était divisée en deux parties, dont une qui était plus touchée que l'autre par les conséquences du glissement de terrain. Les séquelles commençaient à se voir à l'œil nu dans la maison de Zakia. Le sol n'était plus plat et il commençait à y avoir des dénivelés. Elle partage même une anecdote à propos de sa voisine :

Tu sais qu'un jour, ma voisine du rez-de-chaussée, dans la même maison, voyait son carrelage bouger. Elle a trouvé un arbre qui commençait à sortir à l'intérieur de sa maison en arrachant tout le carrelage. Je ne sais pas ce qui s'est passé avec les fondations de la maison. [...] Elle avait deux niveaux dans une même chambre, on sentait vraiment la descente et la montée quand on marchait. (Zakia, ancienne habitante de la rue de Braham)

Amine certifie que le glissement de terrain avait fragilisé les bases des maisons et que le risque d'effondrement était omniprésent. À ce sujet, les habitant·e·s étaient bien conscient·e·s des effondrements des habitations. Amine raconte que sa voisine a failli perdre la vie parce qu'elle était sur son balcon au moment de son effondrement.

La voisine était sur son balcon au moment de l'effondrement. C'est un miracle qu'elle ne soit pas morte. Elle a été hospitalisée durant plusieurs jours. La pauvre, elle s'est cassée toutes les dents et n'arrivait plus à manger à cause de sa mâchoire. [...] Quand la voisine est tombée, sa mère est venue voir ce qui se passait à la suite du bruit. Elle était, aussi, tombée à son tour. Ce qui les a sauvés était un tapis. Il y avait des bassines des bonbonnes

de gaz sur le balcon, je me rappelle. Elles l'ont échappé belle. Nous vivions dans le risque.
(Amine, ancien habitant de la rue de Braham)

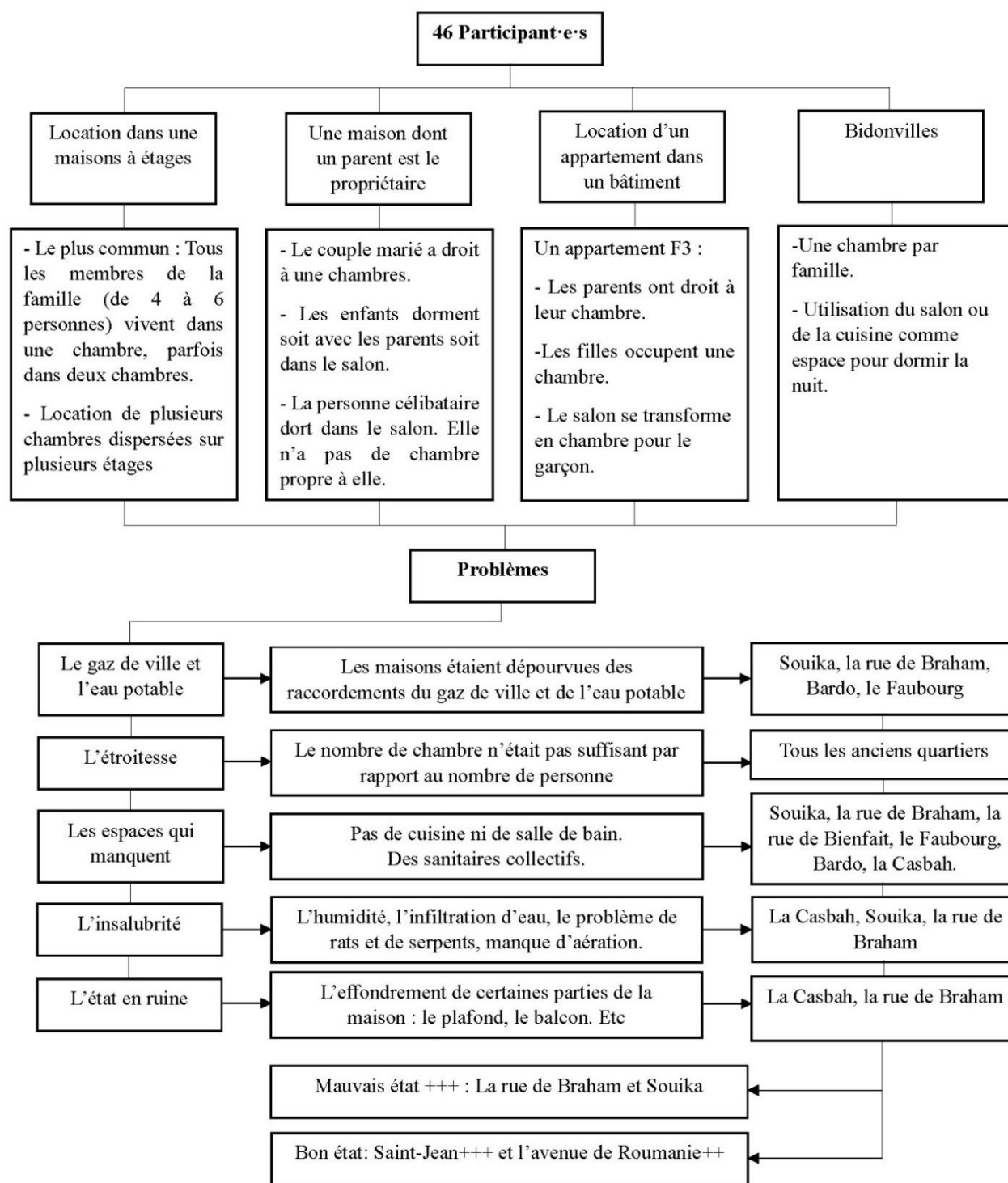


Figure 3.14 : Schéma récapitulatif des conditions de vie dans les anciens quartiers

Source : Auteure (2024)

Au-delà des problèmes cités et de l'état des lieux de vie qui laissaient à désirer (Figure 3.14), il existait des points positifs, notamment au regard de l'ambiance et des pratiques des habitant·e·s.

3.2. L'ambiance à la ville-centre de Constantine

3.2.1. La cohabitation et les liens de voisinage

La vie sociale, notamment les liens de voisinage, reste un pilier important des propos des participant·e·s. Toutes et tous les participant·e·s vivaient en communauté et soulignent l'importance de cet aspect dans leur quotidien. En effet, peu importe le quartier où ils vivaient, les maisons étaient occupées par plusieurs ménages. Bien que ces maisons soient initialement privées, le mode d'habitat était collectif. Ainsi, que ce soient des membres de la même famille partageant le même lieu de vie ou des familles liées par la location depuis plusieurs années, le mode de vie était basé sur la cohabitation. J'ai demandé aux répondant·e·s de me parler de ces liens qu'elles et ils entretenaient avec leurs voisin·e·s. Les réponses de tous les participant·e·s étaient unanimes concernant le lien fort qui unissait ces personnes aussi bien à l'échelle du quartier qu'à l'échelle de la maison. La phrase, résumant cette relation entre les voisin·e·s, employée par toutes et tous, si je la traduis en langue française, est : « nous étions une seule maison ». C'est dans ce sens que ces personnes se considéraient comme issues d'une même famille.

Ainsi, dans un premier temps, j'illustrerai d'abord la relation entre les habitant·e·s qui n'avaient aucun lien de parenté, mais qui cohabitaient ensemble. Pour ce faire, je prendrai l'exemple de Souika ainsi que celui de la rue de Braham. Ensuite, j'évoquerai la cohabitation de plusieurs ménages au sein d'une même maison, une réalité particulièrement présente chez celles et ceux qui habitaient à Bardo et au Faubourg. Enfin, la relation entre les habitant·e·s du même quartier sera, également, décrite.

Au sein des maisons de Souika et de la rue de Braham, en raison de leur composition architecturale et leur mode d'habiter, une bonne cohabitation entre habitant·e·s était primordiale. En effet, il existait plusieurs espaces en commun dont l'usage était collectif. Les réponses ont montré que la distinction des espaces et le respect mutuel entre les personnes faisaient partie intégrante de la vie quotidienne.

Le temps est un facteur important pour expliquer cette harmonie, car ces relations ne dataient pas d'hier : elles se sont construites au fil des années. Souvent, c'étaient les grands-parents ou les parents qui les avaient initiées, des années avant. Mohamed illustre la belle et la forte relation que sa famille et lui entretenaient avec ces voisin·e·s. il explique que c'était une relation de troisième génération, car les trois familles se connaissaient depuis l'installation de leurs grands-parents. Ainsi, les liens tissés allaient au-delà des membres qui habitaient dans une même maison, mais touchaient aussi la famille élargie. Mohamed souligne particulièrement le respect mutuel qui primait entre les individus :

[...] Mes invités sont leurs invités et vice versa. Ce ne sont pas des connaissances d'hier, mais de génération en génération. On se connaît vraiment tous. Par exemple, moi je connais la famille de mon voisin s'il me dit ma cousine va venir moi je sais qui est sa cousine. [...] Si par exemple mon voisin reçoit de la visite, c'est moi qui ouvre la porte de la maison, ils vont me reconnaître. Je les accueille comme ma propre famille. S'il n'est pas là, ils vont rentrer chez nous en attendant. C'est tout à fait normal, ce sont des membres de la famille aussi. (Mohamed, Ancien habitant de Souika)

À propos du respect, le témoignage de Rachida rend compte de cette réalité, surtout entre les hommes et les femmes. En effet, même si la cohabitation était mixte, les espaces étaient hiérarchisés selon le genre, les mœurs et les coutumes : les hommes et les femmes ne se mélangeaient pas dans les espaces communs de la maison. À titre d'exemple, « wast eddar » était plus occupé par les femmes. Cependant, il était un lieu de passage, desservant l'entrée principale et menant aux chambres, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, avant que l'homme ne franchisse la porte d'entrée, il devait s'assurer qu'aucune voisine n'était à wast eddar. Pour ce faire, Rachida raconte que lorsqu'un homme franchissait la porte, il prononçait à haute voix, « le chemin », pour que le chemin lui soit libéré. À la suite de cela, les femmes se cachaient pour libérer l'accès. Cela est un signe de respect envers la femme voisine et envers son époux, en son absence. C'est ce qui résume « el horma⁵⁵ ». Cela était valable à l'extérieur de la maison également, lorsque des femmes du quartier croisaient des voisins, ces derniers s'éloignaient du chemin et détournaient le regard. En lien avec ce comportement, Rachida dit se sentir à l'aise aussi

⁵⁵ El horma : un grand respect, dans le but de protéger les personnes chères, dont la femme, et qui se manifeste par le fait de ne pas la regarder, la protéger, et ne pas lui parler.

bien à l'intérieur de la maison avec des personnes qui ne sont pas de sa famille qu'à l'extérieur, car chaque personne connaissait les limites.

Au-delà de la cohabitation et du respect, le sens du partage régnait au sein de la maison. Il se manifestait dans les divers échanges entre les habitant·e·s, notamment par la nourriture. Amine racontait, en rigolant, lorsqu'il était petit et qu'il n'aimait pas le repas que sa maman avait préparé, il se rendait naturellement chez la voisine pour manger chez elle, sans permission préalable. Il trouvait la voisine déjà informée et prête à lui servir son repas, car dans la maison en raison du problème d'isolation, tout s'entendait. Il ajoute que si sa maman faisait du pain maison, elle en donnait automatiquement aux autres voisines et vice versa. Il existait une voisine en particulier avec qui l'échange était plus fréquent. D'ailleurs, quand elle préparait de la galette qu'Amine aimait tant, elle attendait son retour pour lui en proposer. Il arrivait également qu'elle prépare un repas qu'il aimait et elle l'invitait à manger avec ses enfants. Amine me confie qu'il n'était pas gêné de rentrer chez ses voisin·e·s et ça ne le dérangeait pas, non plus, de les recevoir. Il n'y avait aucun protocole dans les deux sens. Il dit même considérer les voisines comme ses tantes, et les voisins comme ses oncles. Zakia seconde les propos d'Amine dans son témoignage. Pour elle, c'était même honteux de ne pas partager la nourriture, alors que les autres voisin·e·s allaient sûrement sentir l'odeur provenant de sa maison. Zakia cible des plats spécifiques qui se préparaient occasionnellement, comme « lebradj »⁵⁶ qui se préparait au début du printemps ou encore « la mahdjouba »⁵⁷. En revanche, il n'était pas toujours possible de cuisiner pour sa famille et de partager avec les voisin·e·s, car cela demandait plus de temps ou plus de moyens. Pour résoudre le problème, toutes les voisines programmaient une journée pour préparer le même plat. Ces journées-là, tout le quartier était imprégné de la même odeur. Zakia aimait beaucoup cette ambiance entre les voisines de son ancien quartier.

À Souika, ce sens du partage est aussi présent chez les voisin·e·s. Mejdi et Bey ont parlé du comportement des propriétaires des maisons où ils habitaient. Ces propriétaires considéraient leurs locataires comme leurs propres enfants. Dans le cas de Mejdi, comme le couple de propriétaires possédait des terres agricoles et une ferme à l'extérieur de la ville, à chaque récolte, il offrait une

⁵⁶ Le bradj : est une pâtisserie algérienne traditionnelle que les femmes préparent, traditionnellement, à l'arrivée du printemps. Elle est en forme de losanges constituée de deux couches de galettes séparées par une couche de pâte de dattes (ghers)

⁵⁷ La mahdjouba : une recette traditionnelle et populaire en Algérie. C'est une pâte farcie d'une préparation d'oignon, de tomate, d'ail, de poivron et d'épices.

part aux voisin·e·s : du lait et du petit lait chaque vendredi, du beurre, des légumes de saison. Par ailleurs, les locataires éprouvaient beaucoup de respect et de considération pour eux. Mejdî ajoute que leur parole était écoutée à la maison, tels des parents qui ont du pouvoir. À titre d'exemple, quand un couple se disputaient, gravement, à la maison, les propriétaires essayaient de réconcilier le couple. La propriétaire essayait de calmer la femme et son époux parlait avec l'homme.

Là où vivait Bey, les propriétaires de la maison étaient tout aussi généreux que ceux de Mejdî. Cela se manifestait dans la vie quotidienne par de simples gestes. Il donne l'exemple de la saison des pêches en été. En faisant son marché, si le propriétaire, en faisant son marché, trouvait de belles pêches et surtout à prix abordable, ajoute Bey en riant, il en achetait pour tout le monde. Il en allait de même pour la vigne qui était à l'intérieur de la maison. Quand les raisins étaient prêts à être cueillis, aucun·e locataire n'y touchait, car c'est l'épouse du propriétaire qui le faisait et partageait avec tout le monde.

Si le sens du partage et la bienveillance entre les habitant·e·s sont des qualités courantes à la ville-centre, c'est parce que ces personnes ont été éduquées de la sorte. Cela fait partie des valeurs et des comportements qui leurs ont été enseignés et inculqués dès leur plus jeune âge. Zinou se rappelait que, quand il était petit, encore à l'école primaire, les enfants du quartier partaient tous à la même école et se partageaient leur goûter :

Je me rappelle quand on partait à l'école et on revenait. On partait tous à la même école. Involontairement et par réflexe chacun sortait de chez lui avec quelque chose pour lui et pour les autres : de la galette, des oranges, des mandarines pour se les partager. C'était une époque magnifique. Nous avons grandi tous ensemble. Nous avons partagé le bon et le mauvais. D'ailleurs, rien ne vaut une après-midi, tous assis à « Wast eddar » au tour d'une « mayda⁵⁸ » et « siniya⁵⁹ » avec ces gens que j'aime là-bas. Ces moments de partage ensemble faisaient partie de notre routine. (Zinou, ancien habitant de Souika)

Certes, cette relation entre les voisin·e·s est bien vue et fait même partie des spécificités de la ville-centre. En revanche, quelques participant·e·s ont mentionné un côté déplaisant de cette dernière, et ce, pour trois raisons.

⁵⁸ Mayda : une table basse de forme ronde sur laquelle on mange. Avant il n'y avait pas de tables de cuisine et les chaises que nous pouvons voir maintenant.

⁵⁹ Siniya : Plateau rond ou carré en cuivre.

La première raison est que cette familiarité crée un manque d'intimité : l'habitant·e ne peut pas contrôler cela, car cela était une habitude. Islem explique ce cas. Tout d'abord, à Souika, certaines maisons n'avaient pas de porte mais une « kella⁶⁰ » (Figures 3.15 et 3.16) si bien qu'une personne pouvait rentrer directement et se retrouvait à wast eddar ou même dans la chambre, parce que les portes des chambres étaient souvent ouvertes. Islem en a parlé, mais ne semblait pas vraiment dérangé par la situation, puisqu'il y était habitué.



Figure 3.15 : Photo d'une « kella » en guise de porte d'entrée extérieure à Souika
Source : Auteure (2022)

⁶⁰ El kella : Une sorte de Rideau en guise de porte afin de faire une séparation entre les espaces



Figure 3.16 : Photo d'une « kella » en guise de porte d'entrée d'une chambre d'une maison à Souika

Source : Photo prise par le participant Mejdi (2023)

Mejdi explique qu'il existait des portes et des fenêtres dans les maisons de Souika. Cela-dit, la plupart du temps, comme plusieurs activités se passaient à l'extérieur de la chambre, c'est le rideau qui faisait office de porte pour ne pas ouvrir et fermer la porte/fenêtre à chaque fois. Aussi, quand il ne faisait pas très froid, la porte en bois restait ouverte et c'était le rideau qui assurait la privacité de la famille tout en aérant la chambre. Enfin, comme les maisons étaient censées abriter une seule famille, il était parfois mal vu que les portes soient fermées. C'est pour cette raison que « el kella » était utilisée à la place. En revanche, cela n'empêchait pas de frapper à la porte avant d'entrer. Mejdi, comme Islem, ne semblait pas être dérangé par cette habitude non plus.

En plus du manque d'intimité, Ahmed évoque le manque de liberté. Ses enfants n'avaient pas toute la liberté de jouer à l'intérieur de la maison. Les enfants n'avaient pas le droit de courir ni de toucher au ballon à l'intérieur de la maison. Les murs étaient si fragiles, que si le ballon les touchaient, il pouvait laisser des traces. Ces restrictions imposées par les propriétaires ainsi que les voisin·e·s créaient un sentiment d'inconfort. En parlant de liberté, Zakia trouvait que le sens du partage et la considération envers autrui étaient parfois excessifs, ce qui pouvait se retourner contre la personne. Par exemple avant de faire ou d'acheter quelque chose, il fallait penser aux voisin·e·s, élément qui pouvait impacter son action. Cela était d'autant plus marqué quand il s'agissait d'acheter un produit relativement cher en étant conscient que ses voisin·e·s pouvaient le voir et

que tout le monde ne pouvait pas se le permettre. Un exemple offert par Zakia est celui d'acheter des fruits. À une période donnée, les fruits étaient vendus à un prix un peu élevé et c'était un dilemme d'en acheter ou de ne pas en acheter. Ne pas en acheter, car la voisine pouvait voir les fruits dans son sac et avoir envie d'en manger alors qu'elle ne pouvait pas s'en offrir. À défaut de partager ou d'en acheter pour les deux familles, elle finissait par renoncer à cet achat (car c'était cher pour en acheter pour les deux familles). Ainsi, Zakia se sentait, indirectement, conditionnée par les autres habitant·e·s.

Au-delà des désagréments cités ci-dessus et qui étaient tangibles, Souad se confie sur le fait que l'omniprésence de la voisine ou du voisin génère de la pression, même s'il n'existe aucun problème concret. Cela dit, elle estime qu'elle prenait beaucoup sur elle pour éviter les conflits. Parfois, elle renonçait à s'exprimer, non seulement au regard des nombreuses années de côtoiement, mais aussi par peur de rompre une relation de longue date à cause d'un mot de trop. Baya avait aussi cette crainte de pouvoir gâcher les relations de vingt-sept ans de voisinage. Elle devait faire des concessions, même si ça lui arrivait de se disputer avec sa voisine, « mais jamais longtemps, comme des sœurs », raconte-t-elle :

Nous avons partagé la même maison durant 27 ans. Nous étions comme une seule famille. Nous mangions ensemble, nous nous aidions, nous nous disputions (rire). Ah oui! On se disputait comme des sœurs. On se disputait aujourd'hui et on se reparlait le lendemain. Parfois nous n'avions même pas le temps de nous fâcher. Le temps qu'elle monte chez elle. Elle prépare un gâteau par exemple. Je voyais ma voisine rentrer avec une assiette. Elle ne me laissait même le temps de m'énerver correctement (rires). Nous étions comme des sœurs. Nous étions pauvres, mais nous pensions les uns aux autres. (Baya, ancienne habitante de la rue de Braham)

De plus, Baya avait peur surtout pour ses enfants. C'est pour cette raison qu'elle se sentait obligée de prendre sur elle. Elle ajoute qu'elle était prête à faire beaucoup d'efforts pour avoir la paix. Par exemple, l'un des voisins refusait toujours de payer sa part de la facture d'électricité, afin de ne pas rester sans service ou de réclamer, elle se proposait pour payer sa part.

Soraya fait exception. Comme elle cohabitait avec ses deux beaux-frères et leurs familles, la relation avec les autres voisin·e·s était superficielle. Il n'y avait pas autant de partage que Baya et ses voisin·e·s. En revanche, même si Soraya habitait avec sa famille, elle n'était pas épargnée des

problèmes qui pouvaient avoir lieu en raison de la cohabitation. D'ailleurs, Soraya confie qu'il existait surtout des conflits entre les femmes à l'intérieur de la maison et moins entre les hommes. Tel était son cas avec la femme de son beau-frère avec laquelle elle s'entendait peu. Soraya décrit cette relation :

Elle me rendait difficile la sortie de la maison. Si je sors et que par exemple l'un de mes jeunes enfants utilise un verre et le laisse par terre. Elle m'appelait pour me faire la remarque. Elle se réveillait à 6h du matin et se permettait de laver son tapis sous ma fenêtre. Pourtant nous étions une seule famille, mais il y avait des tensions entre les femmes. (Soraya, ancienne habitante de la rue de Braham)

En plus de sa belle-sœur, la famille de Soraya ne s'entendait pas avec le propriétaire de la maison. Cette relation était une relation de peur et de soumission, car il était autoritaire contrairement au propriétaire de la maison de Zakia qui pensait beaucoup à ses locataires, notamment les plus ancien·ne·s. C'est pourquoi, depuis que les parents de Zakia habitaient chez lui, ils payaient le même montant symbolique de 250 dinars algériens. Elle explique, que c'était mal vu que le propriétaire augmente les prix du loyer des locataires, surtout des plus ancien·ne·s. Cette réalité a, aussi, été mentionnée par Mejdî à Souika.

Je vais maintenant illustrer la relation entre les membres de la même famille qui habitaient dans la même maison, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je prendrai comme exemple les deux cas de Bardo ainsi que le Faubourg.

Autant pour les habitant·e·s de Bardo, que pour celles et ceux du faubourg, la cohabitation à l'intérieur de la maison se passait relativement bien entre les frères et les sœurs, car le partage des espaces était clairement défini. Samy le résume ainsi :

Étant jeunes tous les enfants occupaient une chambre. Parfois les filles avaient une chambre et les garçons étaient dans une autre. Si, la fille, en grandissant, se marie, elle va aller habiter avec son époux. Quand c'est le frère qui se marie, le père lui prête une chambre pour y habiter. S'il y a assez de chambres dans la maison, si un deuxième se marie, il a où habiter. Sinon le plus ancien qui s'est marié doit quitter la chambre pour la léguer à son frère, nouvellement marié. (Samy, ancien habitant de Bardo)

Le problème souvent évoqué par certains a trait au partage de la cuisine. Apparemment, le fait que les femmes se partagent la cuisine a pu causer des malentendus, ce qui a poussé parfois à la création

d'un petit espace cuisine pour y remédier. Ce problème a été aussi mentionné par Nabil au Faubourg. Dans ce dernier cas, les habitant·e·s appartenant à la même famille n'accordaient pas une importance à la relation de cohabitation à l'intérieur de la maison. Il semblerait qu'ils ne se considéraient pas comme voisin·e·s, tandis que la relation entre les membres du quartier était plus importante. Cette relation n'est pas si différente que celle qui avait lieu à Souika ou à la rue de Braham.

En effet, d'après les réponses des ancien·ne·s habitant·e·s de Bardo, il n'y avait pas de différence d'échelle en matière de lien de voisinage. Pour Nazim, « el kella » faisait office de porte, par conséquent leur maison était très accessible. De plus, comme il avait cinq frères, sa famille avait beaucoup de connaissances qui appréciaient surtout sa mère. Cette dernière était connue pour sa bonne galette⁶¹ d'orge. Quand elle en préparait pour sa famille, elle en faisait toujours en plus pour les enfants du quartier et s'ils ne venaient pas manger à la maison, elle envoyait sa part à chacun. C'est avec fierté que Nazim racontait cet épisode de la galette, car sa mère était aimée et connue de tout le quartier.

Du point de vue de Djamil, le secret de cette belle relation de voisinage à Bardo est le respect ; tout le monde se respectait et surtout, les plus jeunes respectaient les plus âgé·e·s, les considéraient et les écoutaient. Les personnes les plus âgées étaient telles des pères ou des mères, selon lui. D'ailleurs, en toute bienveillance, le voisin avait le droit de recadrer ou de discipliner l'enfant des voisins, surtout en l'absence du père. Ce qui mettait Djamil en confiance, dit-il. Il ne craignait rien pour ses enfants à Bardo, ni pour sa maison dont la porte était toujours ouverte. Nazim abonde dans le même sens : l'importance du voisin lui a été inculquée par son défunt père. Parmi les comportements que Nazim s'abstenait de faire devant un voisin, figurait le fait de fumer sa cigarette, au même titre qu'il ne fumait pas devant son père ou son frère aîné. C'était un signe de respect et de peur, car il était encore jeune et fumait en cachette. Ce même comportement et ce même pouvoir du voisin a été mentionné par Adlen qui habitait à Saint-Jean.

Le cas était différent pour Ramzi et sa famille. Ils entretenaient une très bonne relation avec les autres habitant·e·s tout en gardant des limites. L'une d'entre elles était le seuil de la porte. En effet, la porte n'était pas ouverte à tout le monde et il ne vivait pas comme une seule famille avec les

⁶¹ El kesra : La galette algérienne : C'est un pain maison sous forme de galette plate, cuit, généralement, sur un Tajine. La recette originale est à base de semoule de blé.

personnes autres que celles de sa famille, à l'opposé de la plupart des réponses des participant·e·s de l'échantillon. Les voisin·e·s ne rentraient pas à la maison et Ramzi non plus. Cela ne l'empêchait pas de partager les bons et les mauvais moments avec les gens qui l'entouraient. Dans l'ensemble, dans ces quartiers la vie était en communauté : le voisin avait une place importante dans la vie sociale de l'habitant·e, c'étaient des relations réciproques basées sur le respect et l'échange.

Enfin, quinze participant·e·s ont mentionné le changement d'ambiance dans les quartiers. Zakia, trouve, qu'au fil du temps, les relations ont changé, car les voisins eux-mêmes ont changé. Certain·e·s voisin·e·s sont décédé·e·s, d'autres ont quitté et de nouveaux locataires sont arrivés. Quelques voisin·e·s, parmi les plus récent·e·s, refusaient de participer au bon déroulement de la maison. Amine seconde le point de vue de Zakia. Il estimait que les nouveaux voisins n'avaient pas la même bienveillance à l'égard des autres habitant·e·s ou même vis-à-vis de la maison. Ces changements n'étaient pas méconnus de Baya et de Lila :

Nous les anciens, on avait notre routine notamment pour le ménage des parties commune de la maison. Comme la cage d'escalier, on la nettoyait chaque jour, à tour de rôle car on tenait à la maison. Il n'y avait aucun problème entre nous. Mais les nouvelles refusaient de le faire sous prétexte que leurs maris n'étaient pas d'accord pour qu'elles le fassent. Pareil pour l'électricité et le gaz, nous avions un seul compteur, donc chaque mois la somme totale sur la facture était divisée par le nombre de foyers. Un voisin, en particulier, ne voulait pas payer. Parfois le propriétaire de la maison se fâchait et coupait l'électricité pour tout le monde. (Baya, ancienne habitante de la rue de Braham)

Que ce soit à l'échelle du quartier ou à l'échelle de la maison, les relations entre les ancien·ne·s voisin·ne·s de la rue de Bienfait, l'avenue de Roumanie, Saint-Jean, Bab el Kantara, le Faubourg, et la Casbah n'étaient pas différentes de celles déjà mentionnées à Bardo, à Souika et à la rue de Braham. C'était un lien fort, relativement positif, parsemé de quelques malentendus, comme il en existe dans toute relation.

À la lumière des discussions où il a été question de lien de voisinage et de cohabitation, deux constats sont établis. Le premier est que les relations sont genrées de sorte que les hommes traitent avec les hommes et les femmes avec les femmes. Le deuxième constat concerne l'espace où se manifestent ces relations : les échanges entre les femmes ont lieu à l'intérieur de la maison, quant aux hommes, c'est à l'extérieur de la maison que tout se passe. Certes, les réponses rendent compte

d'une réalité où les liens sont basés sur le respect et la séparation homme/femme. Mais aucune personne n'a soulevé, concrètement, la nature des relations de voisinage entre les deux genres. Après avoir décrit les différentes relations entre les habitant·e·s aussi bien à l'échelle de la maison qu'à l'échelle du quartier, je me suis intéressée à la relation que ces personnes entretenaient avec leur espace de vie et leur environnement en ciblant les habitudes et les lieux de fréquentation.

3.2.2. Les pratiques de l'espace : Les habitudes et les fréquentations des lieux

Le rapport à l'espace ainsi que les pratiques spatiales des habitant·e·s permettent de cerner la nature des liens qui les unissent à leur environnement. Pour identifier cette réalité, j'ai demandé aux participant·e·s de me parler de leur routine, de leurs habitudes ainsi que des lieux où ils aimaient le plus ou le moins aller. Cela implique, également, les déplacements quotidiens ainsi que les moyens de transport qu'ils prenaient habituellement et à quelle fréquence.

3.2.2.1. Les déplacements au quotidien : La relation avec les moyens de transport à la ville-centre

Dès que je posais la question sur les fréquentations des lieux les réponses renvoyaient directement vers la proximité et la disponibilité de tous les services, que ce soit pour les commerces ou pour la détente. Toutes les personnes interrogées, tous quartiers confondus, ont apporté une réponse similaire concernant leurs déplacements et leurs relations avec les moyens de transport. Aucune d'entre elles n'avait besoin de prendre un moyen de transport motorisé en particulier au quotidien. Que ce soit pour leurs besoins dans le quartier ou dans la ville-centre tout était à proximité et disponible à distance de marche. Aussi, toutes les réponses concernant les lieux que les habitant·e·s fréquentaient convergeaient vers des endroits aussi anciens qu'emblématiques.

Parmi les réponses, celle de Djamil fait d'ailleurs référence à l'emplacement stratégique de Bardo. Pour le répondant, cela fait partie des meilleurs avantages et des plus appréciés si on habite là-bas, car il est à proximité de tout le centre-ville. À travers son discours, Djamil met en évidence la facilité de se déplacer en résidant dans ce quartier. Cela ne lui demandait pas un programme au

préalable, car il suffisait de « clignoter des yeux⁶² » pour atterrir à Souk el Asr et de « glisser⁶³ » pour se trouver à la SNTV⁶⁴.

Baya appuie le point de vue de Djamil concernant l'emplacement stratégique de la rue de Braham, pour son cas. Selon elle, la vie était facile quand il s'agissait de se déplacer, le centre-ville était à « deux ou à trois pas » de sa maison et elle pouvait y accéder à tout moment sans avoir recours aux moyens de transport. Elle ajoute, qu'elle avait l'embarras du choix, elle pouvait aller à la rue de France (Figure 3.17), comme elle pouvait aller à Souk el Asr ou au marché Ferrando, sinon à el djeddarine. Elle pouvait se rendre à pied dans tous ces lieux sans avoir recours à un moyen de transport motorisé. Tous les endroits nommés par Baya sont des lieux où elle pouvait faire ses commissions.



Figure 3.17 : Photos prises à la rue de France

Source : Amirèche et Bentobbal (2024)⁶⁵

Aussi, ce qui faisait en sorte que ces personnes se déplaçaient moins est que toutes leurs activités se concentraient à proximité des maisons : entre le lieu de travail, les commerces et les activités secondaires, tout était autour du centre-ville de Constantine. Comme le souligne Hamza :

⁶² Une métaphore utilisée pour faire référence à la rapidité et à la facilité pour faire quelque chose.

⁶³ Une figure de style pour expliquer que c'était rapide telle une descente, il suffit de glisser pour arriver à un endroit.

⁶⁴ SNTV : la Société Nationale des Transports de Voyageurs - Gare routière

⁶⁵ Les photos sont prises par des personnes de mon entourage

Moi, tout ma vie était à la ville-centre [...] Mon travail était à deux minutes de la maison et avant l'école aussi était proche, à Saint-Jean. Pour acheter mes vêtements il y a beaucoup de magasins à Saint-Jean ou à El Rahba. Sinon pour les fruits et les légumes, il y a le marché Ferrando sinon Souk el Asr. Mes amis étaient mes voisins. D'ailleurs, on se rencontrait dans le quartier. Quand on s'ennuyait on faisait le tour de la ville jusqu'à la Casbah. (Hamza, ancien habitant de la rue de Braham)

En tenant compte de cette réponse, Hamza cite sept endroits importants où il se rendait à pied et sans avoir recours à un moyen de transport motorisé : Saint-Jean où se situait son école et des magasins où il achetait ses vêtements, le marché Ferrando, El Rahba qui est un endroit dédié aux hommes⁶⁶, Souk el Asr et la rue de Bienfait qui est le quartier où il habite ainsi que celui de ses amis. La figure ci-dessous (Figure 3.18) illustre les endroits cités par Hamza par rapport à son lieu d'habitation. Comme la figure le montre, le marché de Souk el Asr est le point le plus éloigné. La distance entre la rue de Bienfait et la Casbah est d'environ 1.6 kilomètres et peut se parcourir en moins de 30 minutes de marche.



Figure 3.18 : Les endroits cités par Hamza, de la rue de Bienfait à Souk el Asr

Source : Travail de l'auteure sur un fond Open Street Map (2024)

⁶⁶ Rahbet el Jmal est un quartier réservé aux hommes. Aucune femme n'a le droit d'y entrer. J'ignore la raison exacte de cette interdiction, mais cela a toujours été le cas à Constantine.

Pour conclure, Adlen, étant plus jeune quand il habitait à Saint-Jean, dit n'avoir jamais eu à prendre le bus ni aucun moyen de transport motorisé au quotidien. Il est à noter que les répondant·e·s avaient recours aux moyens de transport quand elles et ils se déplaçaient en dehors de la ville-centre et ce qui est rapporté ci-dessus a trait à leur usage quotidien.

Pour donner suite à la discussion concernant les déplacements, les moyens de transport et la notion de distance/proximité en général, j'ai demandé aux participant·e·s de partager leur routine en dehors de la maison et du travail, ainsi que leurs pratiques spatiales et fréquentations habituelles au quotidien.

3.2.2.2. Les pratiques spatiales quotidiennes et lieux fréquentés

Au regard des pratiques spatiales, les réponses obtenues diffèrent selon deux critères. Le premier est le genre : les lieux fréquentés par les femmes ainsi que la fréquence étaient différents de ceux mentionnés chez les hommes. Le second est celui de l'âge puisque les pratiques spatiales des personnes moins âgées et plus âgées n'étaient pas les mêmes.

En revanche, tous les lieux mentionnés étaient à distance de marche du quartier ou de la maison du participant ou de la participante, rappelant qu'elles et ils n'avaient pas besoin de se déplacer par le biais d'un moyen de transport motorisé.

3.2.2.2.1. Les pratiques spatiales à la ville-centre: une question de genre

Les réponses des participantes femmes montrent qu'aucune d'entre elles n'avait d'attache à un lieu en particulier. C'étaient les besoins de ses dernières qui guidaient leurs déplacements et lieux où elles pouvaient se rendre. Ainsi leurs pratiques spatiales se limitaient aux activités commerciales. Cela-dit, même s'il s'agissait d'endroits commerciaux, ces femmes semblaient bien les apprécier.

Les endroits concernés sont : Souk el Asr, qui est un marché traditionnel spécialisé dans les fruits et les légumes. Ce marché est composé d'une partie couverte, tandis que l'autre partie est sous forme de plusieurs étalages à la portée de l'acheteur·euse. Il est entouré de plusieurs commerces spécialisés dans la couture traditionnelle, le textile et le linge de maison ou encore des bijouteries. Un autre endroit visité par les femmes est la rue de France également. Beaucoup de commerces longent cette dernière dont des boutiques de vêtements, d'habits traditionnels, de décoration et de vaisselle, des bijouteries ainsi que de la restauration rapide. S'ajoutent à cela, Souika, Rahbet el Souf, Rsif et Rabiine Cherif, cités par Zahra. Ces endroits ont le même caractère aussi bien

organisationnel que commercial. De plus, les participantes parlent de Saint-Jean avec ces boutiques diverses et son marché de fruits et de légumes Ferrando, que mentionnent Baya et Zakia et Rym.

Rachida indique les mêmes endroits. En plus des commerces, elle exprime à quel point elle aimait les ruelles de Souika et leur architecture. Elle souligne l'importance de *wast eddar* qui est un espace semi-public et dont les femmes, surtout, font plusieurs usages : « [...] Je marchais dans les ruelles de Souika en contemplant l'architecture et la pierre. J'aime beaucoup boire aux fontaines urbaines là-bas. Sinon, nous les femmes on passe la plupart du temps à la maison, même dans celles des voisins entre femmes à *wast eddar* ».

À la différence, des femmes, les hommes fréquentaient surtout les espaces extérieurs. Pour Rachid, qui habitait Souika, en dehors de son travail, des marchés ou des endroits pour faire les commissions, le lieu qu'il côtoyait chaque jour et qui était très important pour lui était le « café » du quartier. Il s'y rendait chaque jour avec ses amis. C'est avec nostalgie qu'il parlait de cette habitude à Souika : « Je partais au café. Ça faisait partie de ma routine quotidienne. C'est comme une prescription du médecin, une fois par jour (rire). Nous étions un groupe d'amis. C'était intime, on était des habitués. On jouait à la carte ou au domino. Parfois on prenait juste notre café en papotant ». Rachid n'était pas le seul à avoir mentionné le café. Parmi les vingt-cinq participants, le café tient une place importante dans la routine quotidienne de dix-neuf d'entre eux. Le café dont il s'agit dans les discussions, est un café traditionnel populaire qui est réservé à la gente masculine. Ainsi, dans la société algérienne, si un homme dit qu'il est au café, c'est à ce genre de café qu'il fait naturellement référence. Dans la littérature, ce style de café est appelé le café des maures. Ces lieux sont de réels espaces publics et de socialisation. Les hommes peuvent y passer des heures, car en plus de prendre un café, plusieurs activités s'y déroulent. En effet, il peut servir de lieu de rencontre ou d'échanges où les hommes peuvent jouer aux jeux de cartes ou de domino ou encore regarder les matchs de football.

Ahmed, qui habitait aussi Souika, se rendait quotidiennement à Saint-Jean. C'était son endroit préféré. Il a même qualifié Saint-Jean de quartier « chic » en raison de sa composition architecturale et urbanistique ainsi qu'en raison des gens qui le côtoyaient. Voilà à quoi ressemblait la routine d'Ahmed à l'époque :

Étant jeune, j'étais nouvellement marié. Chaque jour, je commençais le travail entre 8h30 et 9h. Chaque fin de journée je faisais les courses au besoin et je sortais, ensuite, avec mes

amis. On passait nos soirées à Saint-Jean. On n’y trouvait que « les beldias »⁶⁷. Nous restions ensemble entre amis proches, jusqu’à 19h-20h. On adorait Saint-Jean.

D’après les réponses, j’ai pu remarquer une différence entre les lieux fréquentés et entre les personnes selon leurs âges.

3.2.2.2.2. Les pratiques spatiales à la ville-centre : une question d’âge

Les lieux cités précédemment sont des lieux emblématiques de Constantine. Leur absence dans cette section n’implique pas qu’ils ne sont pas fréquentés par les plus jeunes, mais vise plutôt à mettre en lumière les différences générationnelles dans les pratiques spatiales.

Les propos des participant·e·s montrent que les plus jeunes étaient plus ouverts aux espaces de la ville, accessibles à distance de marche; contrairement aux femmes d’un certain âge, dont les pratiques se limitaient aux nécessités, les plus jeunes fréquentaient plus de lieux. Rym avait ainsi pour habitude de sortir manger dans des restaurants avec ses amies, presque chaque samedi. De plus, elle aimait beaucoup aller à Saint-Jean où elle achetait ses vêtements et où se situait sa coiffeuse. Elle aimait beaucoup visiter Souika et la rue de France en compagnie de sa maman. Elle aimait davantage le faire à la période du ramadan, précise-t-elle. De même pour Amira, elle aimait flâner à Saint-Jean. Entre les restaurants et les cafétérias, les amies aimaient se retrouver pour manger ensemble. Amira ajoute qu’elle pratiquait le karaté, donc la salle de sport était un lieu qu’elle fréquentait souvent. Les activités dont parlent les participant·e·s se déroulaient en journée, car non seulement les magasins à la ville-centre fermaient tôt, mais aussi, selon les mœurs et les coutumes à Constantine, le plus commun était que les femmes soient à la maison avant *salat el Maghreb*, c’est-à-dire avant la tombée de la nuit. En ce qui concerne les jeunes hommes, ils avaient plus de liberté à flâner de jour comme de nuit. Ces derniers fréquentaient rarement Souk el Asr, la rue de France ou encore Rahbet el Souf, Rsif et Rabiine Cherif. Pour acheter leurs vêtements, la destination première étaient Rahbet el Jmal.

Comme Adlen aime beaucoup jouer au football avec ses amis, les endroits qu’ils fréquentaient le plus souvent étaient le terrain de football de son quartier, le terrain de football du type MATECO situé à Ciloc et enfin faire le « tour zéro » chaque soir. Ce tour est une boucle qui commence de la

⁶⁷El beldia : Les personnes originaires et natives de Constantine

rue-rôle en passant par Saint-Jean et qui se termine à la rue-rôle (Figure 3.19). Adlen ajoute le café et le quartier belle vue pour les raisons suivantes :

Le soir, je fais le tour fermé de Saint-Jean, le tour zéro. Aussi, le football, on jouait, presque, chaque jour. Il y avait un terrain là-bas et une équipe du quartier. On se rassemblait pour jouer. Le soir, le centre-ville devient vide. Il y reste que les habitants de la cité. On reste à la pyramide entre amis. Chacun fait ce qu'il veut : celui qui veut fumer une cigarette ou prendre un café. On reste assis ensemble à passer la soirée. J'allais souvent à Trik Sétif à cause du football, il y avait une cafétéria du club MOC⁶⁸ dont j'étais fan. On parlait des matchs et des résultats. Sinon, nous les jeunes, on aimait beaucoup aller à belle-vue car il y avait de jolies filles constantinoises (rires) [...]. Aussi, je jouais dans un club à la cité el bir, le club de la poste puis le club MBC⁶⁹ puis le MOC, le football avait occupé une grande partie de mon temps. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)



Figure 3.19 : Le « tour zéro » au centre-ville de Constantine

Source : Travail de l'auteure sur un fond Open Street Map (2024)

De même pour Mohamed, le tour zéro faisait partie de sa routine du vendredi. Mohamed n'avait pas d'habitudes particulières durant la semaine, car il travaillait. En revanche, les vendredis étaient bien programmés. Sa routine commençait à la maison avec sa famille et ses voisins, pour se

⁶⁸ Le MOC est un club de football très connu à Constantine : Mouloudia olympique de Constantine

⁶⁹ Le MBC est un club de football à la ville de Constantine : Le Mouloudia Baladiat Constantine

poursuivre avec ses amis dans différents endroits du centre-ville de Constantine. Mohamed retrace sa routine du vendredi :

[...] je vais te parler du vendredi par exemple, car personne ne travaille. Le vendredi on se voit tous. Le matin le petit déjeuner à wast eddar. On met « el mayda »⁷⁰, je pars acheter « el ftayer ⁷¹ » chez « el ftayri⁷² » du quartier. On prend le petit déjeuner ensemble dans une ambiance familiale [...] Après vers 10h environ, on partait aux douches du quartier. C'étaient des douches privées à l'ancienne avec les pierres, c'est là où on se lavait. Pour ensuite se changer, aller au cimetière de Saint-Jean pour visiter la tombe de mon père et la matinée se termine par la prière du vendredi à la grande mosquée. Tous les voisins se rencontraient à la mosquée. En rentrant à la maison, parfois on mangeait ensemble le couscous du vendredi et on prenait un café pour terminer. Aussi, on recevait beaucoup d'invités les vendredis. On restait tous ensemble. [...] En fin d'après-midi je sors avec mes amis pour faire le tour. On commence par Souabet⁷³ on fait le tour de Saint-Jean et on termine par Souabet. On prie à la mosquée la prière d'el Maghreb. Puis on reste ensemble souvent à « rass el gantra⁷⁴ ». C'est tout à la fin de la journée qu'on rentre pour dormir. (Mohamed, ancien habitant de Souika)

Hamza et Mehdi sont aussi des fidèles au café où ils rencontraient leurs amis chaque matin. Hamza rencontrait chaque fin de semaine ou, parfois, en fin de journée ses amis au café à Trik Sétif sinon à Saint-Jean devant « les barreaux ». À ses heures perdues, Hamza aimait faire le tour zéro à l'image de Mohamed et Adlen. Enfin, il mentionne l'habitude qu'il avait de se rendre au stade, généralement les vendredis en après-midi, soit celui de Benabdelmalek Ramdane ou celui de Mohamed Hamlaoui pour y voir son club préféré jouer.

Le café faisait aussi partie de la routine quotidienne de Mehdi, et ce, chaque matin. Ce qu'il aimait par dessus tout, c'était de se ressourcer dans des endroits calmes et dans la nature. Selon lui, la rue de Braham et plus particulièrement la colline de « Stihet ellouz » localisée à proximité permettaient

⁷⁰ El mayda : une table très basse qui nécessite que la personne s'assoie par terre ou sur des chaises basses comme des tabourets

⁷¹ El ftayer: des beignets algériens

⁷² El ftayri : est la personne qui vend el ftayer; les beignets algériens

⁷³ Souabet est le nom familial de l'ex-rue rôle, appelée maintenant rue Abbane Ramdane

⁷⁴ Rass el gantra : si je traduis en français, cela veut dire la tête du pont ou le début du pont

un tel ressourcement (Figure 3.20). La colline, grâce à sa hauteur, offrait une magnifique vue panoramique sur un écrin de verdure parsemé de bâti des quartiers El Menia et Aouinet el Foul.



Figure 3.20 : Vue panoramique à partir de Stihet Ellouz

Source : Photo prise par le participant Mehdi⁷⁵

Mehdi a complété sa réponse en disant qu’il n’avait pas vraiment de routine établie et fixe. En revanche, il aimait beaucoup se promener dans la ville-centre le soir après la fermeture des magasins : « Il y avait moins de monde qu’en journée. On profite mieux de Constantine le soir » explique-il.

Mejdi et Bey, cousins qui fréquentaient pratiquement les mêmes lieux, se rendaient également dans des lieux paisibles et proches de la nature. En plus du café, les deux cousins avaient un endroit particulier à Souika où ils passaient leur soirée entre amis : sur les ruines d’une maison, l’un de leurs amis avait aménagé un endroit en retrait des habitations. Ce dernier était entre les espaces verts et bleus du jardin et la ferme, car il avait quelques animaux qu’il élevait. Il avait même prévu des chaises et des tables pour s’asseoir et une installation électrique pour avoir de la lumière : les amis éprouvaient beaucoup de plaisir à y passer leurs soirées et à contempler la magnifique vue sur le pont Sidi Rached que cet endroit leur offrait (Figures 3.21 et 3.22). Voici la description de Bey concernant leurs habitudes dans ce lieu :

C’est notre ami qu’il l’a aménagé. C’est comme une ferme ou un jardin, je ne sais pas exactement (rires). Il y a des animaux, une fontaine d’eau, des fleurs et des arbres. Nous

⁷⁵ Une photo qui fait partie de l’archive de Mehdi sur son téléphone. Il ne se rappelait pas de l’année de la prise.

avons une vue magnifique du Pont Sidi Rached. On écoute du malouf ou on joue aux cartes. On aime bien se retrouver là-bas chaque soir, loin du monde.



Figure 3.21 : L'intérieur de l'endroit décrit par Bey

Source : Photo prise par l'auteure (2022)



Figure 3.22 : Vue sur le pont de Sidi Rached à partir de l'endroit cité par Bey

Source : Photo prise par l'auteure (2022)

Enfin, parmi les participants, ceux qui habitaient à Souika ont tous cité la mosquée. Cela réfère à différentes mosquées, car il en existait plusieurs à Souika. Chaque vendredi, ils partaient à la mosquée pour la prière du vendredi, là où ils se retrouvaient tous entre voisins. La mosquée, bien qu'elle soit un lieu religieux et de prière, est aussi considérée comme un lieu de rassemblement hebdomadaire. C'est à la mosquée Othmane Ibn Affane que Mohamed allait depuis son jeune âge.

Il a même eu sa préscolarité là-bas⁷⁶. Il exprime que cette mosquée représente beaucoup pour lui, car il a beaucoup de souvenirs associés à ce lieu. Cette dernière lui a même servi de lieu de révision pour son examen de baccalauréat⁷⁷. En plus d’être un lieu religieux, il le considère comme un lieu spirituel pour purifier son âme et son esprit.

Zinou, quant à lui, a mentionné la mosquée Abdelmoumen⁷⁸, car il la considère comme un monument historique. En effet, la mosquée Abdelmoumen, anciennement Zaouia de Sidi Abdelmoumen a été construite avant le règne de l’empire Ottoman et avant la mort de Cheikh Abdelmoumen en 1572. Pour ce qui est de la fontaine de la cour de la mosquée qui sert à boire et à faire les ablutions, elle a été créée en 1907 (Figure 3.23).



Figure 3.23 : La mosquée Abdelmoumen à Souika : L’entrée, la fontaine d’eau,

Source : Photo prise par l’auteure (2022)

Toutes les informations précédentes concernent l’ancienne vie des participant·e·s. Dans un premier temps, elles ont permis de dresser un portrait des conditions de vie de ces personnes. Que ce soit à l’échelle du quartier ou à celle des habitations, les réponses ont pu refléter la dure réalité

⁷⁶ En Algérie, du moins à Constantine, beaucoup de parents inscrivent leurs enfants à la mosquée pour l’apprentissage des bases de la langue arabe et du coran plutôt que de les envoyer à l’école maternelle ou préscolaire. La plupart des écoles accueillent les enfants à partir des cycles primaires.

⁷⁷ En Algérie : l’examen du baccalauréat a lieu à la fin des trois années de lycée. Il permet d’atteindre l’université.

⁷⁸ Abdelmoumen: est un cheikh religieux et un leader. C’est une famille qui a régné à Constantine avant l’emprise ottomane en 1517.

qu'enduraient certain·e·s habitant·e·s. Dans un second temps, l'objectif était d'approfondir la compréhension du mode d'habiter et des liens de voisinage engendrés par l'architecture des maisons, ainsi que par les pratiques spatiales. L'attention a été portée sur l'habitant·e au sein de son milieu social ainsi que dans son milieu de vie. Dans ce qui va suivre, les raisons et les étapes de la transition de la ville-centre vers la ville nouvelle et la façon dont cela a pu se faire vont être documentées.

3.3. La transition : Du dépôt du dossier jusqu'à la répartition des appartements

3.3.1. Un choix ou une obligation : Les différents programmes de relogement⁷⁹

Comme détaillé précédemment, les participant·e·s venaient de divers quartiers. Entre la location, vivre à plusieurs dans une chambre, habiter dans une maison menacée d'effondrement, dans une habitation informelle ou encore être propriétaire d'une grande maison, les conditions de vie étaient très différentes d'une personne à une autre. En revanche, certain·e·s habitaient dans des maisons en bonne condition. Plusieurs d'entre elles et eux voulaient quitter l'ancien quartier et l'ancienne maison à cause des conditions, de plus en plus difficiles, mais d'autres, auraient pu rester encore longtemps dans leurs anciens lieux de vie.

Dans un premier temps, et pour mieux comprendre les différentes réactions des concerné·e·s à la suite du relogement, il est primordial de comprendre les raisons de ce relogement. Entre choix et obligation, les réponses rendent compte de la réalité spécifique de chaque quartier de la ville-centre, des différents processus du relogement et montrent dans quelle mesure les participant·e·s ont été inclus·e·s dans ce processus ou non. Les réponses des participant·e·s illustrent trois cas de figure :

⁷⁹ Dans ce chapitre, la catégorisation reportée est basée sur les explications des participant·e·s . cependant elle manque de précision. Plus tard, dans le dernier chapitre seront expliqués les différents programmes avec plus de détails et selon les sources officielles. Petite précision, plusieurs participant·e·s tenaient à différencier le programme dans lequel rentrait leur cas de relogement. Cela dit, elles et ils attribuaient le logement social à l'étroitesse de leur logement : « Nous on n'est pas dans le social, c'est à cause de la précarité du logement ». Cette précision vient surtout de la part des bénéficiaires de logements dans le cadre de la catégorie du programme de résorption de l'habitat précaire. Je n'ai pas exploré cette distinction, mais il semble y avoir un lien entre la perception du relogement et le cadre du programme qui précise ce dernier.

le premier groupe inclut les personnes en provenance de Souika, Bab el Kantara et Saint-Jean. Ils ont constitué et déposé un dossier eux-mêmes afin qu'il soit étudié et par la suite sélectionné pour bénéficier d'un logement à la ville nouvelle.

Le deuxième groupe comprend les personnes qui ont reçu d'abord un comité de contrôle et de recensement pour faire l'état des lieux de leurs habitations. Une fois choisies, les personnes sélectionnées ont constitué un dossier précis qu'elles ont soumis en vue d'obtenir la décision finale et les clés des appartements. Ce groupe comprend les participant·e·s qui proviennent des quartiers suivants : Souika, la rue de Braham, la rue de Bienfait, la Casbah et Saint-Jean

Enfin, un troisième groupe constitue les personnes n'ayant pas été incluses, ni dans la décision ni dans le processus du relogement. Ces dernières ont été forcées de quitter les lieux, car l'État avait prévu des projets urbains sur ces terrains, dans les quartiers de Bardo, de l'avenue de Roumanie et les bidonvilles du Faubourg.

Lorsque la ou le répondant·e expliquait qu'un membre de sa famille ou lui-même a initié cette procédure de relogement, le propos était automatiquement accompagné d'une justification expliquant le relogement. Au moment des entrevues tout me paraissait clair, car je comprenais le cas de chaque personne. Les explications étaient claires et brèves : l'étroitesse, le glissement de terrain (zone rouge) qui inclut les habitations fragiles, le pont géant ou le jardin de Bardo ou encore les bidonvilles constituaient les principales raisons évoquées pour justifier le relogement. Au moment d'analyser les résultats, j'avais toutefois du mal à comprendre cette différence entre les trois cas de figure ainsi qu'entre les raisons évoquées.

C'est pour cette raison que j'ai recontacté le participant Mejdī⁸⁰ (qui habite à Souika), pour demander plus de détails et d'explications. En effet, l'origine de cette distinction réside dans la différence du programme de relogement offert par l'État selon des critères précis (Figure 3.24). Ainsi, d'après les explications de Mejdī, les cas des répondant·e·s rentrent dans trois différents programmes de relogement. Le premier programme est celui des logements sociaux. Ce dernier vise les personnes qui vivent dans les logements exigus. Pour plus de précisions, Mejdī donne l'exemple des maisons habitées par plusieurs ménages. Dans ce cas, ce sont les habitant·e·s qui ont souhaité déménager en constituant un dossier et en le déposant. Ces personnes sont incluses dans

⁸⁰ Lors de l'entrevue avec Mejdī, j'avais demandé son accord pour le recontacter si j'avais des questions. Il a accepté. Cela était le cas pour plusieurs des participant·e·s.

le processus de relogement, car la démarche se réalisait de leur plein gré. Dans le cadre de cette recherche, ce sont les ancien.n.e.s habitant.e.s de Souika, Saint-Jean et Bab El Kantara qui ont déménagé à la suite de ce programme.

Le deuxième groupe, quant à lui, rentre dans le programme de résorption de l'habitat précaire. Ce dernier consiste à éliminer les habitats précaires, comme les bidonvilles, les habitats illicites ou encore ceux souffrants de glissement de terrain afin d'améliorer les conditions de vie des habitant.e.s. En ce qui concerne ce programme, les familles ont été choisies par un comité, qui a fait des visites sur terrain pour effectuer un recensement. Une fois la sélection et l'approbation terminées, les personnes concernées devaient constituer un dossier à la demande des autorités afin de le déposer et d'attendre l'affichage d'une liste avec les noms des bénéficiaires. Pour ce programme, on peut distinguer deux catégories. La première comprend les individus qui avaient déjà déposé leur dossier dans le programme des logements sociaux. N'étant pas encore choisi dans ce cadre-là, elles et ils ont été sélectionné.e.s au début du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, si une personne bénéficiait d'un logement dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire alors qu'elle avait déjà postulé pour le programme des logements sociaux, son nom était retiré du second programme, car les bénéficiaires avaient droit à un seul logement peu importe le programme.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, ce sont des gens qui n'avaient jamais exprimé le vœu de déménager et parfois n'y avaient même pas pensé, mais qui répondaient aux critères du programme de résorption de l'habitat précaire. Selon Mejdi, certains étaient contents, d'autres ont été tentés ou bien encore ont juste suivi le mouvement en voyant que le quartier allait se vider de ses habitant.e.s. Rares sont cependant les personnes qui ont refusé et qui ont souhaité rester dans leur maison. Dans le cadre du programme de la résorption de l'habitat précaire, juste après le relogement des habitant.e.s, le logement devait être démoli. Pour certains quartiers, cela a été fait, mais pour d'autres cela n'a pas été possible en raison des coûts de la démolition. Mejdi précise que ce programme a été en vigueur de 2011 à 2018⁸¹ et qu'après 2018, tous les dépôts de dossiers se réalisaient dans le cadre des logements sociaux. De ce fait, les habitant.e.s ont été intégré.e.s dans le processus de relogement, même si cela n'a pas été initié dès le début du programme. Les quartiers

⁸¹ Selon le participant c'est de 2011 à 2018. Les dates restent à confirmer selon le décret.

touchés par ce programme sont Souika, Bardo (le cas des bidonvilles), le Faubourg, le Casbah, la rue de Braham et la rue de Bienfait.

Enfin, le troisième programme de relogement établi par l'État est le projet programme de modernisation de la métropole Constantine (PPMMC). Ce dernier a pour but de moderniser la ville de Constantine en implantant des projets urbains comme le parc urbain de Bardo ou encore le viaduc Salah Bey appelé le pont géant. À cette fin, il fallait éradiquer des maisons dans certains quartiers, tels que Bardo et l'avenue de Roumanie. Les habitant·e·s ont été forcé·e·s de déménager.

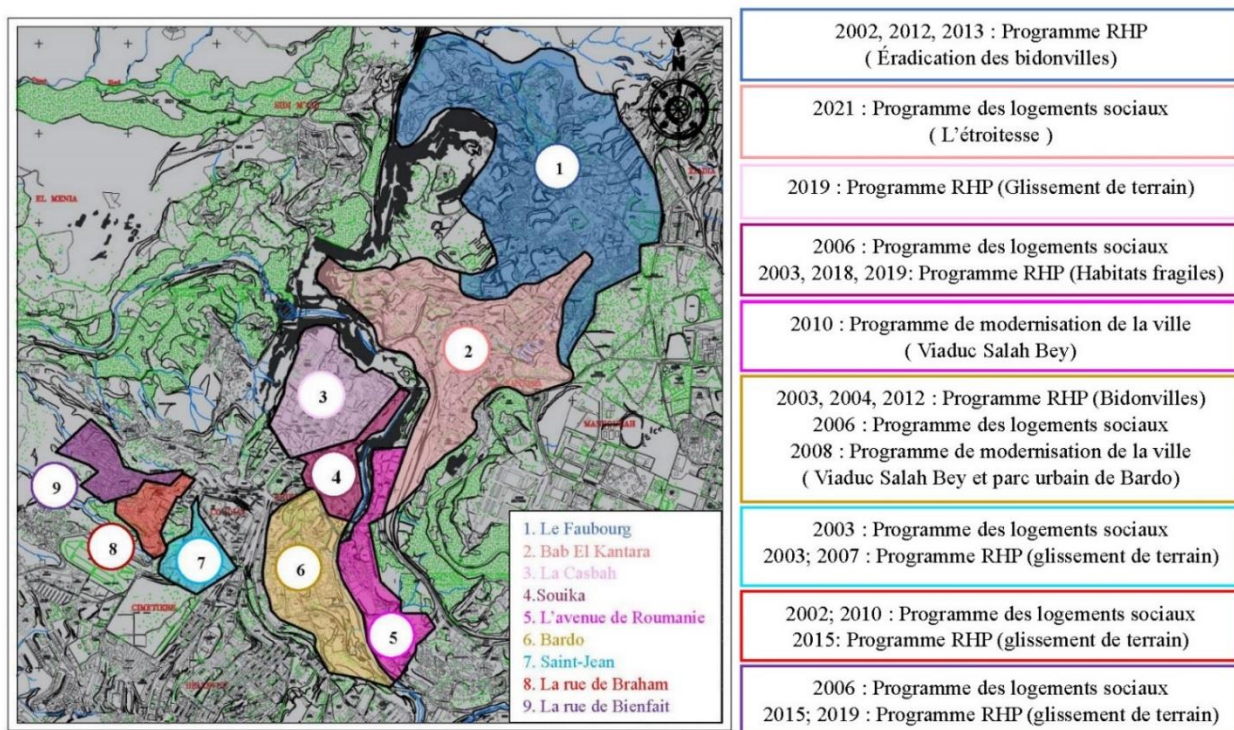


Figure 3.24 : Aperçu des programmes propres à chaque quartier

Source : Travail de l'auteure sur le PDAU de la ville de Constantine (2023)

3.3.1.1. Après le dépôt du dossier : une question de temps

Pour ce qui est des deux premiers programmes cités, le processus – du début jusqu'au jour du déménagement – n'était pas simple et s'est avéré parfois long. Pour certain·e·s, il a fallu des années d'attente pour que les familles soient enfin sélectionnées et pour que les logements soient livrés. Telle était la réalité de Islem et Mohamed qui habitaient à Souika. D'après le témoignage d'Islem, sa famille a dû attendre une trentaine d'années avant d'être sélectionnée. En revanche, dans un premier temps, c'est pour bénéficier d'un logement social qu'ils ont déposé le dossier auprès des

autorités. Comme ils vivaient dans la maison de la grande famille où les lieux étaient étroits, ils répondaient aux exigences de ce programme, explique Islem. En réalité, c'était le seul programme qui existait à l'époque où il était possible déposer un dossier de sélection. Du programme des logements sociaux, ils ont fini par être sélectionnés trente ans plus tard, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, l'arrêté concernant le relogement n'a été officiel qu'en 2016. Afin de confirmer leur engagement, il fallait verser une somme d'argent de trente mille dinars algériens⁸² et attendre encore trois ans. Ce n'est qu'en 2019 que le déménagement a eu lieu.

Pour Mohamed, le processus fut plus complexe et l'attente était encore plus longue pour sa famille. D'ailleurs, la gestion du dossier a été reprise par son père après la mort de sa grand-mère, dépositaire principale du dossier dans le cadre du programme des logements sociaux. Ensuite, le dossier a été repris par la mère de Mohamed après la mort de son époux en 2006. Le participant relate l'histoire du dossier, de 1967 jusqu'à l'obtention du logement à la ville nouvelle en 2019.

[...] Il y avait deux raisons pour pouvoir bénéficier d'un logement : quand l'état de la maison est en ruine ou l'étroitesse de l'espace. Nous ne voulions pas que la maison soit démolie. Si tu acceptais de démolir la maison on te donnait un logement. Sinon tu patientes et tu l'auras à cause de l'étroitesse. Donc c'est quand ma grand-mère est morte dans les années 80 que mon père a repris le dossier à son nom. Sachant que ma grand-mère avait déposé le dossier en 1967. Puis mon père avait refait le dossier en 1986, 1992 ensuite en 1997. En 1997, pareil il fallait démolir. [...] Après en 2006, mon père est mort donc c'est ma mère qui a repris le dossier à son nom. En 2010, ils ont approuvé la demande. Après 9 ans nous avons eu l'appartement. (Mohamed, ancien habitant de Souika)

La longueur du processus n'était pas propre aux habitant·e·s de Souika : Zakia qui habitait à la rue de Braham mentionne aussi ce problème. L'attente était tellement longue pour eux, qu'ils ont commencé à faire des manifestations. D'après elle, beaucoup d'articles de journaux ont parlé de « Nahj Thouar⁸³ », car les habitant·e·s ont beaucoup revendiqué leur droit de déménager, et ce, à multiples reprises. Les rassemblements avaient, principalement, eu lieu devant le siège social du Wali de Constantine (مقر ديوان والي ولاية قسنطينة) qui se trouve au centre-ville de Constantine ou sinon

⁸² Trente mille dinars algériens équivalent à environ 315 dollars canadiens, selon la moyenne du taux de change de la banque.

⁸³ Nahj Thouar est l'appellation réglementaire et arabisée de la rue de Braham

à l'extérieur dans les rues afin de bloquer toute circulation pour attirer l'attention et se faire entendre. Zakia ajoute que les articles de journaux dont elle parle pouvaient dater de dix ans et plus, ce qui résume le temps d'attente de ces familles pour avoir un logement.

Pour les deux premiers groupes, le processus d'attente était le même pour tout le monde. Cependant, ce ne sont pas toutes et tous les participant·e·s qui l'avaient mentionné au moment de l'entrevue. Je n'avais pas posé de question concernant la durée d'attente de la décision finale concernant ce relogement, car j'ignorais si la personne en face de moi désirait quitter son quartier ou préférerait y rester. J'ignorais aussi le déroulement de ce processus pour obtenir un logement. Ainsi, quand cet aspect du relogement a commencé à être exprimé durant les conversations, je demandais aux participant·e·s si cette situation était propre à leur quartier ou si elle était généralisée. En effet, les répondant·e·s qui souhaitaient déménager et qui ont déposé leur dossier auprès des autorités concernées ont dû attendre des années avant que le relogement se concrétise.

Le cas était différent pour les ancien·ne·s habitant·e·s de Bardo ainsi que pour la participante qui résidait à l'avenue de Roumanie. Ces deux quartiers en question devaient être éradiqués en raison d'une décision étatique et pour construire des projets urbains. Comme les habitant·e·s devaient être déplacés à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli avant certaines dates butoirs, ils n'ont pas dû attendre longtemps avant d'être relogés. En effet, le lancement du début de la construction du viaduc Salah Bey était prévu pour septembre 2010, tandis que celui de l'aménagement du parc urbain de Bardo était pour décembre 2013. De ce fait, l'année 2008 a été consacrée à déplacer les familles sélectionnées qui habitaient à Bardo vers la ville nouvelle pour que la démolition du cadre bâti puisse commencer tout de suite après. En ce qui concerne l'avenue de Roumanie, le transfert de la population habitante s'est réalisée en 2010, ainsi que la démolition du quartier. Pour la famille de Zahra, le relogement à la ville nouvelle n'était pas prévu ni souhaité. D'ailleurs, ses parents ne voulaient pas quitter l'ancien quartier. Pour Zahra, étant divorcée avec deux enfants et habitant dans la maison de ses parents, elle voulait avoir son indépendance en ayant un appartement à elle. C'est pour cette raison, qu'elle avait déjà postulé au programme du logement social des années auparavant. N'ayant pas été sélectionnée avant, elle a pu bénéficier d'un logement en plus de celui de ses parents dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire.

Zahra affirme qu'elle a dû attendre de longues années avant d'être sélectionnée. Entre attente, stress et déception, cette situation n'était pas facile pour elle, car à chaque vague de relogement, et à

chaque fois qu'il y avait des rumeurs qu'il allait avoir une décision finale, elle était pleine d'espoir. Comme les conditions de vie à l'avenue de Roumanie n'étaient pas médiocres, elle dit avoir attendu avec beaucoup de patience et que cela ne la dérangeait pas particulièrement.

Les personnes et les familles concernées par ces opérations de relogement pouvaient être propriétaires ou locataires. En raison de ces différents statuts d'occupation, les responsables ont eu recours à diverses stratégies spécifiques dans le but de satisfaire tout le monde.

3.3.1.2. La stratégie de relogement établie par l'État : Propriétaires vs locataires

« Tout le monde n'était pas gagnant à la suite de ce relogement. Le propriétaire et le locataire, c'est différent. C'est pour cette raison que la [ville nouvelle] a arrangé certains mais pas d'autres. Les propriétaires sont perdants ». Ceci est un extrait de l'entrevue réalisée avec Anis, l'un des participants qui habitait à Bardo. Il était propriétaire d'une maison à Bardo. Une maison qui se composait de treize chambres et qu'il partageait avec son frère. Cette dernière était un héritage de leur père. Anis a exprimé son mécontentement du fait de passer du statut de propriétaire d'une maison à étages à un occupant d'un logement donné par l'État. Il faut savoir que même si les logements à la ville nouvelle sont octroyés aux habitant·e·s et souscrits à leurs noms, il existe un contrat de location et le bénéficiaire paie une somme d'argent mensuelle à l'État. Cet état de mécontentement était particulièrement présent chez les anciens propriétaires habitant à Bardo.

Parmi les trois groupes de personnes qui caractérisent chaque programme de relogement, le premier groupe cité est celui qui rassemble les personnes qui ont bénéficié de logements dans le cadre du programme des logements sociaux. Dans ce cas de figure, les personnes ciblées vivaient dans des lieux étroits et ne possédaient pas de bien immobilier à leurs noms. Ainsi, après la visite du comité de sélection à plusieurs reprises et une fois la liste officielle disponible, un tirage au sort a été fait pour déterminer l'attribution des logements. Selon les participant·e·s, les membres des comités se rendent sur le terrain en moyenne trois fois avant l'affichage officiel de chaque liste des logements attribués. Ce processus vise à vérifier l'authenticité du dossier déposé. Ainsi, les personnes vont quitter les anciens logements pour s'installer à la ville nouvelle. Dans ce cas, aucun délai n'a été attribué par les autorités et les personnes concerné·e·s restaient libres de déménager au moment qu'elles et ils désiraient.

Dans la deuxième situation, celle de la résorption de l'habitat précaire, deux cas de figure se dessinent. Le premier est celui des bidonvilles. Non seulement, les bidonvilles au Faubourg et à

Bardo étaient construits illicitement, mais les résident·e·s n'avaient aucun papier qui prouvaient leurs droits d'utiliser l'assiette foncière sur laquelle s'implantait leur habitat. C'est pour cette raison que les bidonvilles devaient être démolis tout de suite après le transfert de leurs habitant·e·s. Ainsi, même si ces ancien·ne·s occupant·e·s avaient dépensé de l'argent dans la construction de ces habitations informelles et y habitaient depuis des années, elles et ils perdaient tous leurs droits à un quelconque dédommagement en l'absence d'un document officiel.

Le deuxième cas vise les maisons touchées par le glissement de terrain, si la personne est locataire, il lui suffisait de constituer un dossier avec les papiers demandés par les responsables après la sélection du comité et, ensuite, attendre le jour de la remise des clés. À la différence des propriétaires, ils devaient d'abord accepter la proposition du relogement et signer un consentement pour la démolition de la maison. De plus et à la suite de cet accord, ils avaient droit à un dédommagement financier, en plus de l'appartement à la ville nouvelle. Toutefois, aucune maison n'a été démolie, au sein des membres de mon échantillon. Zakia explique en détails cette différence entre les propriétaires et les locataires, d'après son expérience à la rue de Braham

Les propriétaires qui avaient l'acte de propriété de la maison, en plus de payer les taxes d'habitation avaient le droit à un dédommagement en plus de l'appartement à [la ville nouvelle]. Mais la plupart ne payaient rien du tout. Il y en a qui n'ont rien payé depuis qu'ils ont habité à la rue de Braham. [...] Pour le locataire qui est non concerné par la démolition, comme nous. Nous avons un document et on devait l'authentifier à la mairie pour prouver notre statut [de locataire]. Pour les propriétaires en règle avec la loi, ils avaient le choix. Si le propriétaire est d'accord pour partir et d'accepter que la maison soit démolie, il signe un désistement de propriété. Il avait le droit à un dédommagement et à un nouvel appartement. [...] nous, aussi on avait le choix, mais si quelqu'un choisit d'y rester, il aura la mention « interdiction de bénéficier d'un logement ». (Zakia, ancienne habitante de la rue de Braham)

Enfin, pour les personnes de l'avenue de Roumanie et de Bardo qui ont été obligées de quitter leur quartier dans le cadre du programme de modernisation de la métropole de Constantine, la politique était semblable à celle des propriétaires de la rue de Braham. Pour que les anciens propriétaires soient aussi satisfaits que les anciens locataires, ils avaient droit à des appartements à la ville nouvelle. Autrement dit, la personne propriétaire ainsi que les membres de la famille qui partageait

la maison avec elle, avait eux aussi droit à un logement selon des conditions préalablement établies. En plus de l'appartement, le propriétaire principal avait droit à un dédommagement pécunier selon la surface de leur propriété. Djamil partage son expérience à Bardo :

[...] Pour notre cas, comme nous étions propriétaires et mon père avait l'acte de propriété, on nous a donné des dédommagements. Une personne est venue mesurer la maison. C'est un système de métrage. Selon la superficie, on te dédommage. Pour ceux qui habitent dans la même maison, ceux qui sont mariés bien sûr on leur donne un logement selon le nombre d'enfants. (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Ainsi, peu importe le programme de relogement, s'ajoute une clause qui concerne toutes personnes qu'elle soit propriétaire ou locataire qui est celle de ne pas posséder un bien immobilier autre à son nom. En l'absence de cette condition, la personne perd son droit de bénéficier d'un logement, si elle le désire.

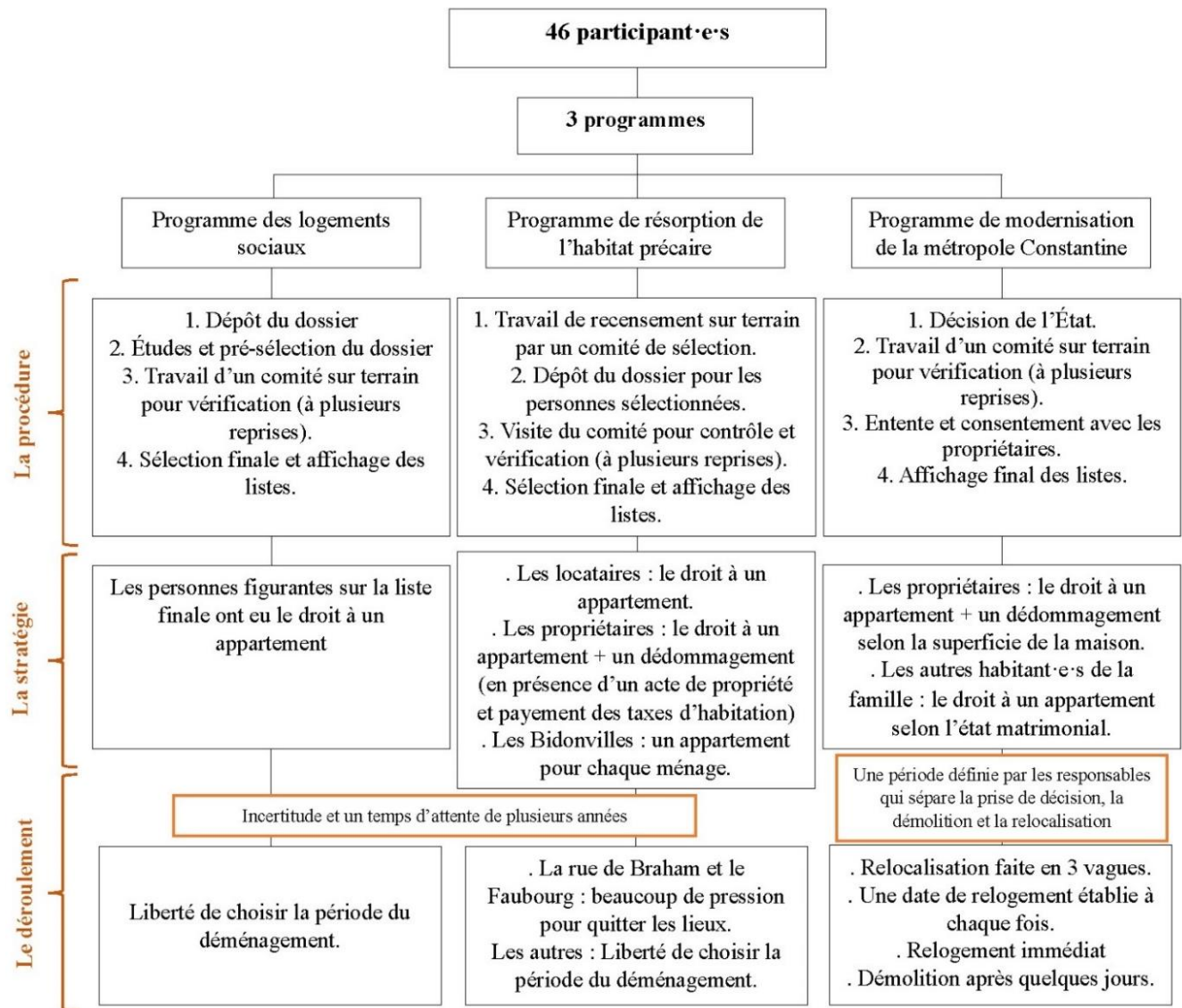


Figure 3.25 : Schéma récapitulatif de la procédure, la stratégie et le déroulement du relogement

Source : Auteure (2024)

Après que les participant·e·s aient expliqué le déroulement du processus de relogement, en détaillant les différents programmes auxquels elles et ils ont eu droit, ainsi que les stratégies établies par les autorités responsables pour essayer de satisfaire les locataires et les propriétaires (Figure 3.25), les émotions éprouvées lors de ce changement vont être décrites.

3.3.2. Le ressenti des habitant·e·s : Entre joie et peine

Les participant·e·s vivaient dans des quartiers différents et dans diverses conditions. Il était donc normal que l'expérience de ce relogement soit vécue, elle aussi, différemment. Pour comprendre l'état d'âme et le ressenti des personnes, je leur ai demandé de me décrire leur ressenti à la réception de cette nouvelle. Les réponses obtenues ont démontré que plusieurs critères ont impacté cette expérience : les conditions de vie dans les anciens quartiers, le statut d'occupation, le statut matrimonial et l'âge. C'est ainsi que j'ai trouvé un mélange d'émotions et des réactions aussi différentes les unes que les autres.

3.3.2.1. Entre colère et tensions

Les habitant·e·s qui étaient le plus en désaccord et mécontents de ce changement étaient et sont toujours les ex-proprétaires des maisons à Bardo et à l'avenue de Roumanie. La nouvelle à propos de la relocalisation n'a pas été bien reçue dans ce quartier. Les réactions étaient partagées entre un sentiment de colère et d'injustice, d'opposition, de revendication et d'affrontement. Nazim a rapporté qu'il y a eu beaucoup de problèmes avant le relogement, car les gens ne voulaient pas quitter de force leurs maisons et ils ont tenu à le faire savoir. Le quotidien durant cette période se résumait à des revendications, des rassemblements et même l'intervention de la police pour détendre le climat qui devenait de plus en plus tendu. Anis appuie Nazim, ayant lui aussi été confronté à une décision similaire. Il trouvait que la décision de déposséder des propriétaires de leurs biens immobiliers était aussi illogique qu'injuste. Les revendications, la lutte et même les altercations avec les responsables, n'ont pas porté fruit. Elles n'ont créé qu'une ambiance de colère et de frustrations. Certains en ont même payé chèrement le prix en allant en prison. À l'époque, les journaux quotidiens et médias ont rendu compte de ce climat dans les différents quartiers concernés. La colère d'Anis ne s'est pas estompée au fil des années, il vivait avec, confie-t-il : « Nous étions propriétaires. Ils nous ont arraché nos maisons et tout le Bardo, ce n'est pas juste. Peut-être que les locataires étaient contents mais je te défie [de trouver], s'il existe, un propriétaire qui s'en est réjoui » (Anis ancien habitant de Bardo).

L'évacuation de Bardo et de l'avenue de Roumanie avaient un but commun, celui de construire le viaduc Salah Bey. Les propriétaires de l'avenue de Roumanie ont aussi été obligés de renoncer à leurs biens. Les affrontements ont conduit à des violences physiques : « Il y en a qui ont résisté, qui se sont plaints mais pour rien. Ils se sont disputés avec les responsables. Ils ont même frappé

un chef-daïra, [ce] qui lui a coûté quelques mois en prison ». Comme la décision était irrévocable, les réclamations n'avaient pas servi à grand-chose. En revanche, Zahra était heureuse d'avoir obtenu un nouvel appartement. Elle explique que son attitude était liée à sa situation matrimoniale : divorcée avec des enfants. C'était la seule solution pour elle d'avoir un toit pour ses enfants et elle-même. Elle souligne que les individus les moins âgé·e·s surtout, celles et ceux qui habitaient avec leurs parents, étaient les plus enthousiastes, contrairement aux plus âgé·e·s, qui étaient plus sceptiques.

Au Faubourg, bien que personne n'était propriétaire, car les constructions étaient illicites, le fait d'être forcé de quitter les lieux et de se conformer à une décision hors de leur contrôle a fait naître des émotions négatives. C'est entre la tristesse, la colère et la frustration que Nabil a vécu ces moments. Avec du recul, il reconnaît que le déménagement à la ville nouvelle présentait des aspects positifs, mais sur le moment ses pensées étaient plutôt pessimistes à cause du contexte. Nour confie aussi qu'elle a beaucoup pleuré, quand elle a su que toute sa famille allait être transférée à Ali Mendjeli. Pour elle, quitter le Faubourg signifiait qu'elle serait séparée de ses cousines dont elle était très proche. En plus de cette tristesse, elle ressentait de la l'appréhension, parce qu'elle n'était pas prête mentalement à un tel changement.

Rima a éprouvé le même sentiment que Nour. Entre, tristesse, sentiment de déracinement, obligation, les émotions négatives étaient mélangées. Elle avait vécu vingt-deux ans à Saint-Jean et elle aimait bien sa vie là-bas. Du jour au lendemain, elle a été forcée de déménager. Elle ne comprenait pas pourquoi ses parents étaient heureux à l'idée d'aller vivre à la ville nouvelle, alors qu'il y avait beaucoup d'autres endroits qu'ils auraient pu choisir. Cet extrait rend compte du moment difficile qu'a traversé Rima à la suite de cette décision :

Je voyais mes parents heureux et je ne comprenais pas. Je ne comprenais pas pourquoi ils ne cherchaient pas aux alentours au Ciloc ou à la cité Filali par exemple. Je ne comprenais pas pourquoi la nouvelle ville, parce que la nouvelle ville dans ma tête était vraiment loin. Alors pour te dire il y avait des garages démolis au lycée, je leur ai dit que je préférerais vivre dedans que de partir avec eux à la nouvelle ville. Je savais que j'allais être déracinée, parce que j'avais tous mes repères à cet endroit. [...]. J'étais triste, tout simplement. D'ailleurs quand ils partaient pour préparer le logement, le nettoyage, installer les meubles ou ranger, moi je ne participais pas, je n'ai pas assisté à tout cela. Je ne voulais ni voir la

nouvelle ville ni le nouvel appartement. Je ne suis venue qu'au dernier voyage quand nous avons emménagé. (Rima, ancienne habitante de Saint-Jean)

3.3.2.2. *Des réactions positives*

Parmi les personnes qui étaient enchantées de ce relogement se trouvaient celles ayant candidaté au programme des logements sociaux. Elles et ils étaient principalement locataires, subissaient l'étroitesse des lieux et/ou vivaient dans des conditions précaires. Ces personnes sont les ancien·ne·s habitant·e·s de Souika, de la rue de Braham et de la Casbah. Aussi, bien qu'ils aient parlé des aspects positifs de leur ancien lieu de vie, ils étaient très heureux de déménager. Ce sentiment de joie avait un lien avec le fait de bénéficier d'un appartement et n'avait pas de rapport avec la ville nouvelle.

Rachid en fait partie. « Si j'étais heureux ! la question ne se pose même pas. Bien sûr que j'étais très heureux. Je me sentais enfin comme un être humain normal. Je me sentais enfin un citoyen d'Algérie qui a pris possession de son droit », était la réponse de Rachid quand je lui ai posé la question. La réponse de Rachid est révélatrice. Au-delà d'un lieu de vie, pour lui c'était un droit dont il avait été privé durant des années. Sa réponse reflète la concrétisation d'un élan d'espoir et d'une reprise de confiance en ses droits de citoyen. Souad était toute aussi joyeuse quand elle a vu son nom paru sur la liste affichée. C'est avec des youyous⁸⁴ qu'elle a accueilli cette bonne nouvelle. Pour elle, déménager à la ville nouvelle était synonyme d'avoir le gaz de ville et de l'eau courante, une cuisine, une salle de bain et des sanitaires, de la liberté et de la privacité. Elle résume cela en « une vie plus facile », car elle était fatiguée des conditions auxquelles elle faisait face à Souika. Un autre point important pour Souad était que l'ambulance allait pouvoir atteindre la porte d'entrée de l'immeuble, car les routes de la ville nouvelle allaient sûrement le permettre. C'est ce à quoi elle a pensé quand elle a su qu'elle allait déménager.

En plus de la joie, Rachida avait ressenti un soulagement, surtout en pensant à l'état de santé de sa fille qui était devenue asthmatique à cause des matériaux de constructions et de l'humidité aigüe. D'ailleurs, dès qu'elle a appris qu'elle et sa famille avaient été choisies pour déménager à la ville nouvelle, elle était impatiente d'y aller. De vivre à une chambre à en avoir trois, « nous avons l'impression que c'était une villa », partage Rachida. La villa est une métaphore pour décrire à quel point elle trouvait le nouvel appartement spacieux comparé à la chambre de Souika. Enfin, Ahmed,

⁸⁴ Un youyou est un cri vocal, généralement, produit par les femmes lors des occasions joyeuses telles que les mariages

même après ses quarante années vécues à Souika, était heureux d'avoir enfin son propre appartement, un moment qu'il avait tant attendu. Il était autant content pour lui que pour sa famille qui allait avoir de meilleures conditions de vie. C'est avec beaucoup de reconnaissance qu'il avait partagé ce qu'il avait éprouvé ce jour-là : « Ma joie était immense, la terre ne me portait plus tellement que j'étais content. C'était ma porte de sortie de cette souffrance. C'était mon appartement maintenant et nous allions avoir une vie normale et plus facile ».

Baya, Lila et Soraya quant à elles, étaient des plus heureuses. Les conditions étaient de plus en plus difficiles à la rue de Braham, entre l'état insalubre des maisons où elles habitaient, l'exiguïté des espaces où elles vivaient et le manque de confort, l'appartement à la ville nouvelle était attendu depuis de longues années. Lila précise que la situation géographique était secondaire pour elle et qu'elle aurait été tout aussi contente si cela avait été ailleurs qu'à la ville nouvelle. Enfin, Soraya a vécu cette nouvelle comme une délivrance, telle « une sortie de prison ». Elle ressentait un mélange d'impatience et de stress, craignant que les autorités changent d'avis et que sa joie ne se concrétise pas.

L'analyse des réponses permet de comprendre que les personnes qui étaient le plus ravies du déménagement vers la ville nouvelle étaient celles qui étaient mariées et qui avaient des enfants. À ce propos, parmi les personnes célibataires de mon échantillon, Chahrazed était l'une des rares qui était heureuse de quitter la Casbah, car elle voyait la dégradation du quartier et de la maison. Elle ne se sentait plus bien dans ces anciens lieux. Par ailleurs, Zakia l'était autant que Chahrazed, car en plus d'avoir un endroit plus convivial pour vivre, elle allait se rapprocher davantage de son lieu de travail. Néanmoins, sa joie n'était pas complète, en l'absence de son père :

Nous étions très heureux. C'était, enfin, la fin de la misère. Mais ce jour-là j'avais un pincement au cœur. J'aurais aimé que mon père assiste à cela. Il aurait été content. Il a toujours voulu nous sortir de la rue de Braham, mais n'avait pas de solution. Il est tombé gravement malade là-bas, une vraie misère. Beaucoup de familles ont déménagé à la ville nouvelle avec un membre de leur famille en moins, tellement que l'attente était longue. Attendre vingt-cinq ans, c'est toute une vie.

Les autres personnes jeunes et célibataires de l'échantillon avaient quand même accepté ce relogement en dépit de leur volonté. C'est ce qui sera exploré dans la partie suivante.

3.3.2.3. L'acceptation à contrecœur

La majorité des personnes de trente-trois ans et plus (en 2022) n'étaient pas enthousiastes à l'idée de changer de lieu de vie et pourtant elles et ils se sont fait·e·s à l'idée de partir. Islem, Walid et Mohammed, n'avaient pas été consultés ou avisés par leurs familles lors de la prise de décision et si cette décision, n'avait tenu qu'à eux, ils n'auraient jamais quitté Souika. Ils ont cependant pensé à leurs parents. Les trois participants étaient conscients des rudes conditions dans lesquelles ils vivaient et surtout des conséquences sur la santé des personnes plus âgées de la famille, notamment leurs mères. En effet, des mères fatiguées physiquement et mentalement par ces conditions difficiles, ayant développé des allergies et de l'asthme comme maladie chronique, ressentaient une lassitude face à l'exiguïté de la chambre. C'est pour cette raison qu'ils se sont rendus à l'évidence que déménager dans un nouvel appartement présentait des avantages et serait mieux pour toute la famille. De façon identique, Zinou avait pensé à son frère pour se motiver à quitter Souika alors qu'il n'en éprouvait aucune envie. En effet, quand Zinou s'était marié des années avant, il avait occupé une chambre dans la maison que son père louait. Il savait qu'il allait être obligé de la libérer un jour, car c'était juste « pour dépanner ». Quand son frère fut sur le point de se marier à son tour, déménager est devenue « une nécessité ». Loin d'être égoïste, il a fait le choix de partir. Il ajoute, que s'il ne s'était pas marié, il ne serait jamais parti vivre ailleurs. Cela renvoie à la même réflexion de Walid, Islem, et Mohammed qui ont tous pensé à leur famille.

Mejdi et Bey n'ont pas accepté de quitter Souika. Les deux ont avoué que les personnes célibataires avaient plus de liberté de prendre part à ce relogement ou d'y renoncer. Les deux avaient déménagé à contrecœur et ont fini par revenir à Souika. Cependant, ils étaient certains que s'ils avaient été mariés et surtout s'ils avaient eu des enfants, la décision aurait été différente. J'aborderai ce cas dans le chapitre suivant.

Enfin, Rymm qui n'aimait pas la ville nouvelle depuis sa création, ainsi que Hamza qui refusait catégoriquement de quitter Souika et la rue de Bienfait, vivent désormais à la ville nouvelle. Les deux personnes n'avaient pas le choix de suivre leurs parents, car même si elle et il avaient refusé, il n'y avait pas d'endroit où rester dans leur ancien quartier respectif.

3.3.2.4. Des réactions neutres

Cinq personnes de mon échantillon se sont distinguées par leurs réponses. Amir n'avait rien contre le fait de quitter Bab el Kantara pour aller vivre à Ali Mendjeli. Le seul désagrément qu'il y voyait

était la distance. En effet, il trouvait que la ville nouvelle était loin du centre-ville, mais ce n'était pas un obstacle. Dans une note plus positive, il ajoute : « C'est le cours de la vie, nous étions des locataires. Il faut bien être propriétaire un jour (rire) ».

Sara était moins sereine qu'Amir. Elle n'a pas ressenti de la joie, de la tristesse ou de la colère, mais de la peur, par moment. Pour elle, le déménagement, était une étape ordinaire dans la vie d'un être humain. En revanche, elle avait peur de l'inconnu, car elle ne connaissait pas Ali Mendjeli. Cette peur était d'autant plus présente chez elle à cause des échos à propos de cette dernière, qui n'étaient pas très positifs. En revanche, après qu'elle se soit installée, cette peur ou gêne a pris plus de place, surtout au début. À ce sujet, Sara partage que quand elle sortait au début elle était vêtue d'une djellaba⁸⁵ et se couvrait les cheveux pour passer inaperçue et surtout se sentir en sécurité. Elle ajoute que le contexte ne l'obligeait pas à se couvrir la tête alors qu'elle n'était pas voilée, mais c'était une façon pour elle de se protéger.

Loin de la peur, c'est avec beaucoup d'insouciance que Leyla et Amira ont appréhendé la nouvelle du déménagement. Selon elle, cette réaction était principalement liée à leur jeune âge. À titre d'exemple, Leyla rapporte qu'elle n'était ni triste, ni heureuse. Elle doute même si elle comprenait ce qui allait arriver, à ce moment-là. Étant jeune, naturellement elle avait fait confiance à ses parents qui étaient calmes et optimistes. Ils lui disaient que la ville nouvelle allait être meilleure que la rue de Bienfait, ainsi que la maison. Donc, elle était plutôt excitée de vivre cette nouvelle aventure. Elle se rappelle également que le déménagement s'est fait rapidement, ce qui fait qu'elle n'a pas eu le temps de réfléchir ou de faire attention à ses émotions. Amira, quant à elle, ne réalisait pas vraiment l'ampleur de ce changement. C'est après le relogement que ces émotions ont surgi.

De son côté, Malika était mitigée. Elle était contente et mécontente à la fois. Elle était heureuse de quitter la maison de la rue de Braham, mais insatisfaite, car l'appartement allait être à la ville nouvelle alors qu'elle ne l'aimait pas. Elle aurait aimé habiter ailleurs. Mais le fait que les conditions de vie et l'état de l'appartement allaient être meilleurs que ceux à la rue de Braham la lui permettait de faire preuve de patience et de relativiser sa situation. Au moment de l'entrevue, Malika était toujours dans l'espoir de pouvoir aller vivre ailleurs qu'à la ville nouvelle.

⁸⁵ La djellaba est une robe longue et ample avec des manches longues.

3.4. Conclusion du chapitre

Ce premier chapitre de résultats rassemble les réponses aux questions de la première partie du guide d'entrevue qui se trouve en annexe. Toutes les questions concernaient la vie avant le relogement. Ainsi, les répondant·e·s ont pu décrire leurs quartiers et leurs maisons/appartements. La description des différents lieux a rendu compte de la réalité des conditions de vie avant le relogement. Les réponses ont surtout soulevé des problèmes en lien avec la qualité de l'environnement bâti : Souika et la Casbah souffraient de la vieillesse des bâtisses qui étaient arrivées à un état de ruine. La rue de Bienfait, la rue de Braham, Bab el Kantara et Saint-Jean étaient exposés à des risques de glissements de terrain. Le Faubourg Lamy et une partie de Bardo abritaient des habitats informels. Le reste de Bardo et l'avenue de Roumanie étaient dans un état encore décent selon les réponses des participant·e·s. De plus, chaque quartier était caractérisé par des qualités architecturales et urbanistiques relevant de l'époque de sa construction qui diffère entre époque ottomane et coloniale, un type d'habitation entre les maisons individuelles et les immeubles collectifs et un mode d'occupation entre la cohabitation et une occupation indépendante. Dans le cas de mon échantillon, la cohabitation entre des membres appartenant à la même famille ou des locataires occupant·e·s de longues dates au sein de maisons individuelles prévalait. En revanche, malgré les divers cas, les réponses ont souligné le problème de l'étroitesse des lieux. En effet, la plupart des personnes interrogées et leur famille louaient une chambre (rarement deux chambre) et partageaient les espaces sanitaires. La salle de bain et la cuisine étaient des espaces qui ont souvent été créées par l'habitant·e, faute d'espace.

Ensuite, en considérant ces différents lieux comme des espaces vécus, les réponses ont pu mettre en relief les différents ressentis de manière globale et les sentiments que les participant·e·s rattachent aux différents endroits, plus spécifiquement. Les réponses ont souligné que ces personnes, peu importe leur quartier d'origine, se sentaient appartenir et s'identifiaient au centre-ville de Constantine, en règle générale. Ce sentiment d'appartenance était aussi présente à l'échelle du quartier, mais était absent à l'échelle de la maison. D'ailleurs, cela reflète le degré d'appréciation des différentes échelle spatiales : aucun élément positif concernant les maisons d'habitation/appartement n'a été remarqué. À une échelle moins réduite, certain·e·s estimaient leur quartier et en parlaient avec un sentiment de fierté (principalement Souika, Bardo et Saint-Jean). Enfin, à une échelle plus macro, toutes et tous se sont référé au centre-ville de Constantine

d'une façon générale, et à la ville-centre plus spécifiquement. Il existe un rapport de proximité entre les quartiers et le centre-ville qui fait en sorte que sa fréquentation est plus facile et habituelle. De même, les multiples commerces et équipements génèrent les principales pratiques spatiales quotidiennes ou hebdomadaires. Ces pratiques sont d'autant plus significantes qu'elles sont valorisées lors des événements spécifiques tels que el mewled el nabawi el charif , le ramadan, Achour, les veilles de l' aïd el adha ou aïd el fitr. À ce sujet, ces moments de l'année contribuaient grandement à l'ambiance qui distingue Constantine. Ces neuf quartiers sont aussi à l'origine d'une dynamique sociale matérialisée par de forts liens de voisinage qui se mêlent aux liens familiaux, tant au sein d'une même maison qu'au niveau du quartier.

En définitive, les différentes conditions et, parfois la localisation du quartier (pour le cas de Bardo et l'avenue de Roumanie), définissaient le programme de relogement dans lequel s'inséraient les personnes concernées. Selon les explications, il s'agissait de trois programmes. Le premier programme est celui des logements sociaux. Ce dernier concerne les personnes qui subissaient l'étroitesse des lieux. Le deuxième est connu sous le nom du programme de résorption de l'habitat précaire et vise l'éradication des habitats précaires et informels. Le dernier rentre dans le cadre du programme de modernisation de la métropole de Constantine et a pour objectif l'amélioration et la réhabilitation de plusieurs parties de la ville. La différence entre ces trois programmes réside dans le fait que les deux premiers laissaient le choix aux individus : ils étaient donc inclus prématurément ou tardivement dans le processus de relogement, alors que le dernier programme nécessitait l'expropriation des ancien-ne-s habitant-e-s de Bardo et de l'avenue de Roumanie (Figure 3.26). Le prochain chapitre présentera les témoignages de participant-e-s à propos de leur transition à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli.

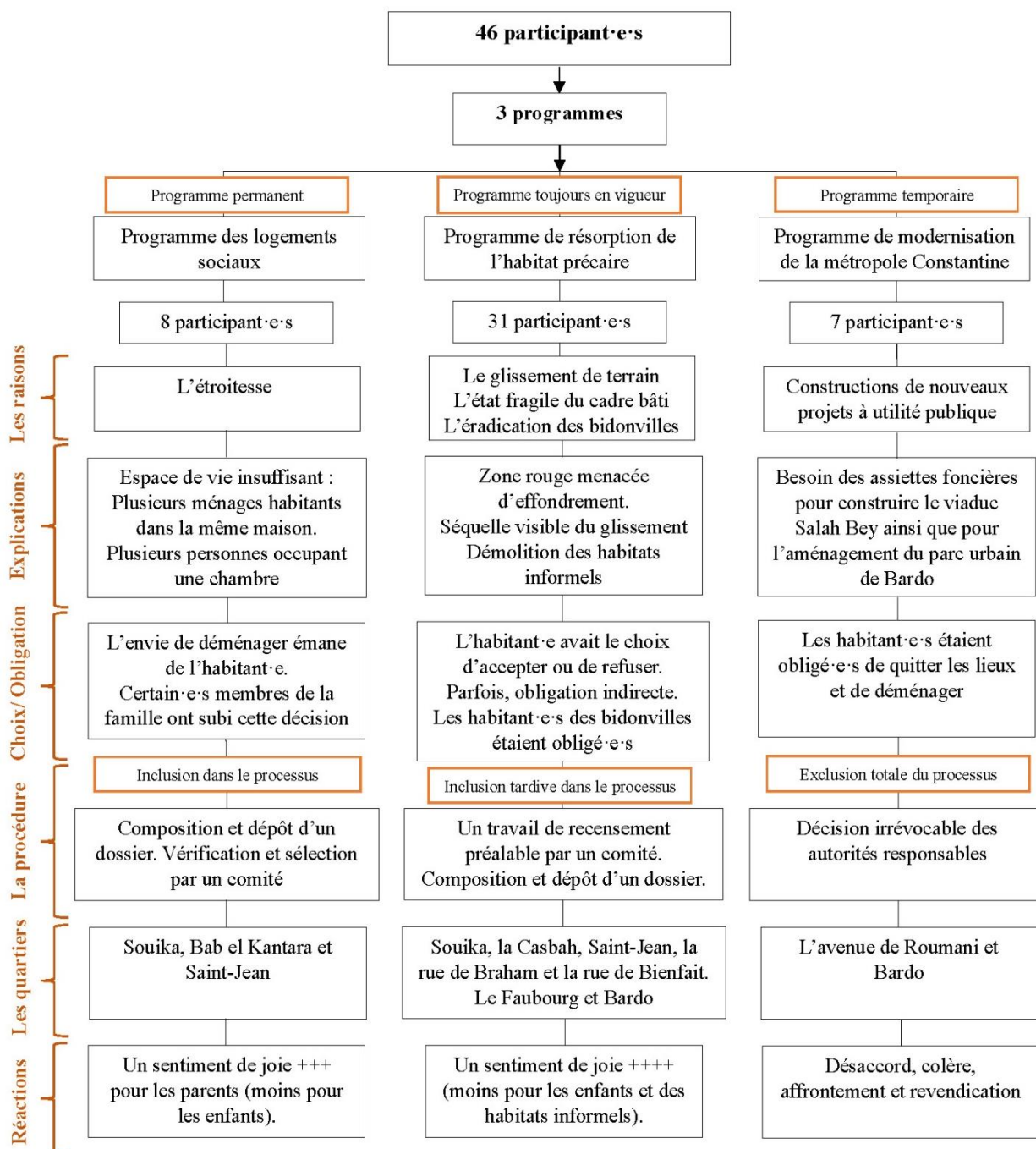


Figure 3.26 : Schéma récapitulatif du chapitre

Source : Auteure (2024)

CHAPITRE 4 : LA VILLE NOUVELLE ENTRE RELOGEMENT ET DÉLOGEMENT

Après avoir retracé quelques éléments qui caractérisaient la vie antérieure des participant·e·s autant sur le plan matériel qu’immatériel, ce quatrième chapitre porte sur la réalité actuelle⁸⁶. Ainsi, je vais revenir sur le vécu des personnes concernées durant les premiers temps du relogement. Cela inclura, dans une première section, la description des conditions dans lesquelles s’est déroulé le déménagement, ainsi que le détail des différentes modalités de répartition des logements en fonction de leur superficie. La deuxième partie informera sur l’état des lieux de la ville nouvelle d’Ali Mendjeli au moment du déménagement, ainsi que sur l’état des appartements au moment de l’acquisition. Étant donné les multiples vagues de relogement qui se sont étalées sur plusieurs années, ces données permettront d’avoir une vision plus concrète de la réalité de la ville nouvelle à travers le temps.

Enfin, le changement d’un lieu de vie a des répercussions sur des pratiques spatiales et sociales héritées du passé. Cela est d’autant plus visible lorsque le type et le mode d’habitation ne sont pas les mêmes. En d’autres termes, c’est le mode d’habiter connu qui s’efface, complètement ou partiellement, et est remplacé par un autre. La dernière partie fera état des différentes mutations tant sur le plan social – en commençant par la nouvelle composition du voisinage dans les immeubles d’habitation collectifs, la cohabitation entre de nouvelles personnes qui sont inconnues, et les nouveaux liens de voisinages, s’ils existent, que cette situation génère – que sur le plan spatial en s’intéressant aux nouvelles habitudes et fréquentations des lieux qui émergent et qui se développent au sein de la ville nouvelle. Ces données rendront compte de l’état d’esprit des personnes relogées, lors des premiers temps après le déménagement.

Avant de commencer, la carte ci-dessous (figure 4.1) présente les unités de voisinages de la ville nouvelle concernées par mon étude. Je tiens à rappeler que ces unités de voisinage n’ont pas été choisies pour des raisons précises, elles ont été déterminées par le recrutement, car les participant·e·s y ont été relogé·e·s.

⁸⁶ Ici, il s’agit du moment présent, car il s’agit toujours de la vie à la ville nouvelle. En revanche, ce présent est étendu car il a commencé depuis plusieurs années déjà.

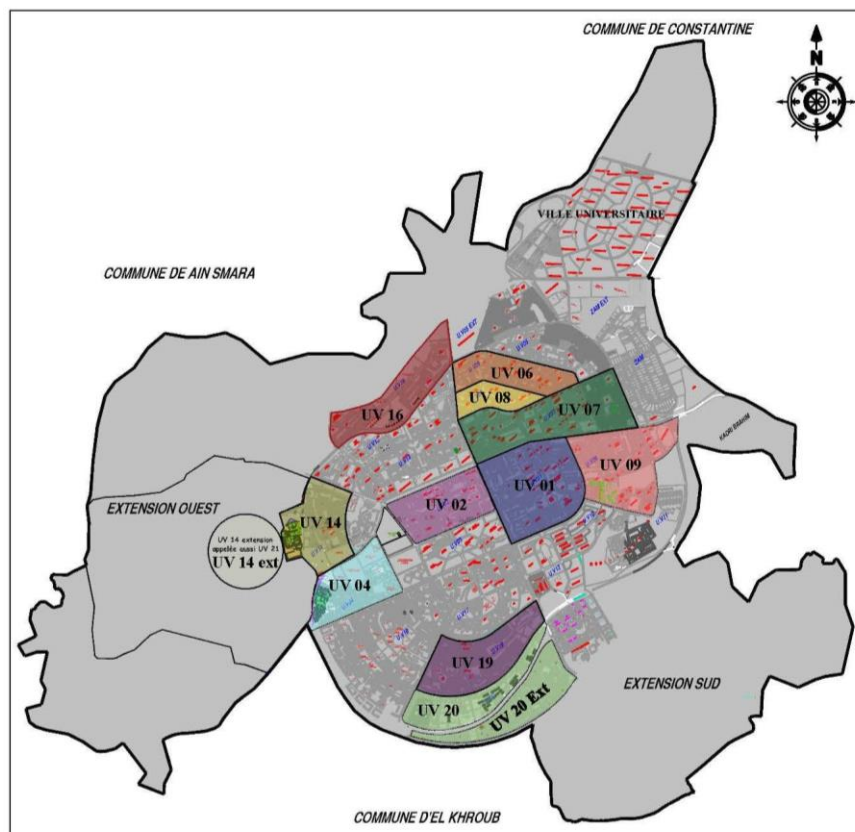


Figure 4.1 : Les unités de voisinage concernées à la ville nouvelle

Source : Travail de l’auteure sur le PDAU de la ville nouvelle d’Ali Mendjeli (2020)

4.1. Répartition des logements : Principe et superficie

Après avoir discuté du motif du relogement et afin d’ouvrir la discussion sur la ville nouvelle, je demandais toujours dans quelle unité de voisinage se situait le logement et quel type de logement avait été obtenu. Pour approfondir la discussion davantage, je questionnais la politique de répartition des logements appliquée, car toutes et tous les relogé·e·s n’ont pas eu le droit au même type de logement. Le type de logement a un lien avec sa superficie. Cette dernière est un facteur important et peut grandement contribuer à la satisfaction ou à l’insatisfaction des bénéficiaires de logements. En réponse aux questions, quatre cas de figure concernant la répartition des logements sont ressortis : 1) une répartition selon le nombre d’enfants, 2) une répartition aléatoire et 3) les changements qui ont eu lieu concernant la politique de distribution, ainsi que 4) les cas d’exception.

4.1.1. La répartition des logements selon le nombre d'enfants

Le nombre d'enfants par famille était la condition la plus courante, surtout au début du relogement à la ville nouvelle, pour déterminer le type de logement attribué à une famille. En revanche, cette condition elle-même changeait d'une unité de voisinage à une autre ou encore d'année en année. Nabil, qui habitait au quartier le Faubourg et qui a déménagé en 2003 à la ville nouvelle, illustre cette situation. Il avait obtenu un F2⁸⁷, car si le nombre d'enfants est supérieur à deux, la famille a droit à un F3. Nabil avait deux enfants à l'époque, donc son logement était du type F2. En revanche, Mejdî qui habitait à Souika et qui a déménagé en 2006, devait avoir quatre enfants pour être éligible à un appartement du type F3. Mejdî explique :

Nous étions une famille de six. Mes parents, mon frère, ma sœur et moi. Mon frère travaillait en dehors de Constantine. [...] Nous avons eu droit à un appartement F2. Les F3 étaient pour les familles qui ont quatre enfants et plus. Dans chaque étage, il y a deux appartements. Un côté, c'était tous des F2 et l'autre des F3. Mais, il y en a qui avait des connaissances qui ont pu avoir des F3, alors qu'ils n'y avaient pas droit. Il y avait eu un tirage au sort avant, ma mère y a assisté. (Mejdî, ancien habitant de souika)

4.1.2. La répartition des logements d'une façon aléatoire

Certaines répartitions ont aussi été effectuées de façon aléatoire, selon la disponibilité des bâtiments qui étaient prêts à accueillir les nouvelles et nouveaux habitant·e·s, et ce, en se basant sur un tirage au sort. Cette situation se présentait quand le bâtiment comportait deux appartements par étage et chaque côté offrait des appartements de superficie différentes : par exemple, un côté pouvait être doté d'appartements de type F2, tandis que l'autre pouvait être doté d'appartements de type F3⁸⁸. Cette situation se présentait aussi lorsqu'une partie du bâtiment était équipée d'appartement de type F3, tandis que le second type d'appartement était de type F4⁸⁹.

⁸⁷ Un appartement F2 est l'équivalent d'un 3 ½ dans le contexte canadien.

⁸⁸ Un appartement F3 est l'équivalent d'un 4 ½ dans le contexte canadien.

⁸⁹ Un appartement F4 est l'équivalent d'un 5 ½ dans le contexte canadien.

C'est ce que les témoignages de Adlen, Amira et Yasmine ont démontré. En effet, selon Amira, dont la famille se compose des parents et d'une fratrie de trois enfants, il n'y avait pas d'explication précise pouvant justifier la superficie de l'appartement qu'ils ont obtenu, cela était le résultat du hasard. Amira explique que le bâtiment où elle habite depuis son déménagement se compose d'appartements de type F3 et F4 et que les habitant·e·s ne pouvaient pas choisir l'appartement ou l'étage. De ce fait, un tirage au sort était effectué en présence des demandeurs principaux des appartements.

De même, Adlen, dont la famille se compose de deux enfants et de ses parents, affirme que pour leur cas, le logement de type F4 que sa famille a obtenu résultait d'un tirage au sort. Il ajoute, que cela pouvait créer des problèmes, surtout pour les familles qui étaient plus nombreuses :

Dans le bâtiment, il y a un côté d'appartements F3 et l'autre ce sont des F4. Donc le voisin en face de nous avait un F3. Il y a un voisin qui a bénéficié d'un F3 alors qu'il avait six enfants. Alors que nous, nous étions 4, les parents et deux enfants. Certes, ce n'est pas très juste, mais c'est le résultat du tirage au sort. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)

Dans l'ensemble des participant·e·s, les familles d'Amira, de Yasmine et d'Adlen étaient les seules à avoir bénéficié d'un appartement de type F4.

4.1.3. Depuis 2012, des appartements de type F3

Depuis l'année 2012, les conditions d'attribution des logements à la ville nouvelle ont changé. Désormais, ils sont tous de type F3 ou F4. Cela dit, dans le cadre de mon échantillon, les participant·e·s qui ont déménagé à la ville nouvelle depuis 2012 ont toutes et tous obtenu·e·s des logements de type F3. Ramzi explique qu'en déménageant en 2012, il a eu droit à un logement de type F3, alors que s'il avait déménagé des années avant, il aurait sûrement eu un F2 : « En 2012, j'avais une fille de 4 ans et un bébé. Même les nouveaux mariés sans enfants ont eu des F3 » (Ramzi, ancien habitant de Bardo). Cela était encore de vigueur en 2015. Samir mentionne aussi ce changement de pratique en évoquant le type d'appartements construits : « C'était un F3. C'était aléatoire, on a tous eu des F3. Avant, il y avait des F2 mais depuis un moment, ils ont sorti une loi qui dicte qu'il y aurait juste des F3 et F4. Pour notre part, nous avons tous eu des F3 car à l'UV16, ils n'ont pas construit d'appartement F4 » (Samir, ancien habitant de la rue de Braham).

4.1.4. Des exceptions qui ne se conforment à aucune règle établie

Des exceptions se sont produites, notamment en 2010. En effet, au-delà des conditions sur lesquelles se basaient les distributions de logement, comme le nombre d'enfants, il fallait prendre en considération la disponibilité des immeubles et des appartements qui étaient prêts à accueillir les habitant·e·s. Zahra, qui habitait à l'avenue de Roumanie, a vécu cette réalité.

À partir de l'année 2010, il n'y avait plus d'appartement F2 (Figure 4.2). Tous les appartements étaient des F3 ou des F4. Zahra, fait partie des derniers qui étaient les « moins chanceux », selon elle, à avoir eu droit à des F2 : « J'ai eu un F2. [...] Il y avait une décision d'arrêter de donner des F2. Ceux-là étaient les derniers, ils nous les ont tous donnés. Pourtant j'ai deux enfants, normalement j'ai le droit d'avoir un F3 » (Zahra, ancienne habitante de l'avenue de Roumanie).

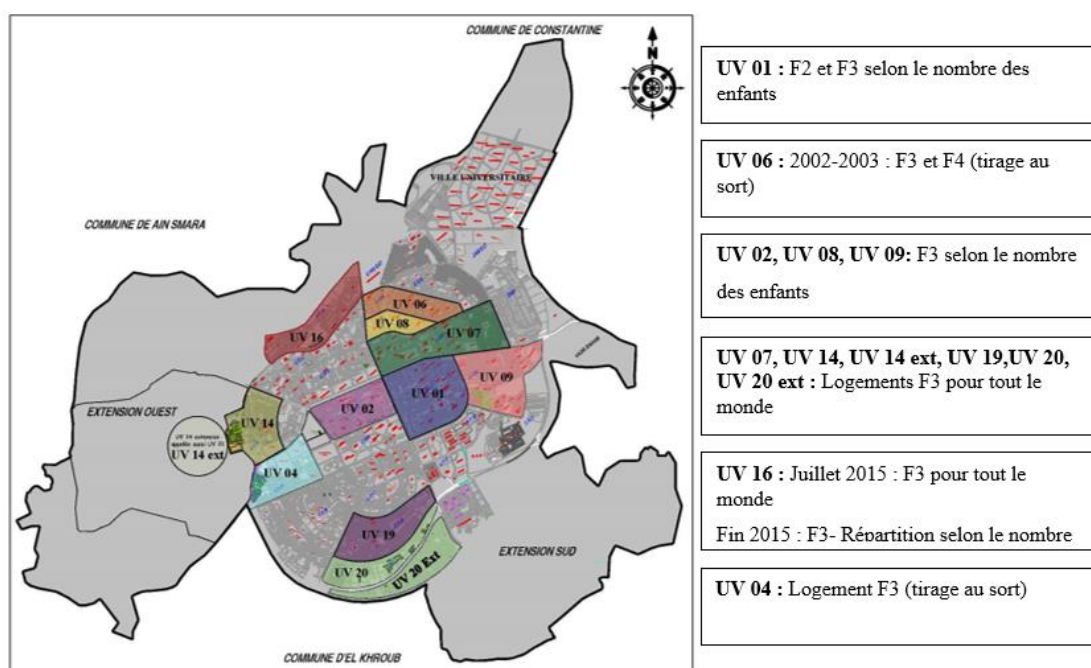


Figure 4.2 : La répartition des logements selon les unités de voisinage à la ville nouvelle

Source : Travail de l'auteure sur le PDAU de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli (2020)

Certaines réponses ont rendu compte du mécontentement des personnes relogées. Certain·e·s habitant·e·s ont ressenti de l'injustice quant à la superficie de l'appartement reçu. À titre d'exemple, Nabil qui habitait au quartier le Faubourg et Adlen, issu de Saint-Jean, ont tous les deux déménagé à la ville nouvelle, en 2003. Les deux familles se composaient chacune de quatre

personnes. Cependant, alors que Nabil a obtenu un appartement F2, Adlen a eu la chance d'avoir un appartement F4. Pour Nabil, c'est inconcevable de fournir un logement avec un salon et une chambre pour une famille de quatre personnes. D'autant plus que Nabil n'a pas les moyens de s'offrir un autre appartement plus grand, même sur le long terme. Il a exprimé son mécontentement en disant : « Je vivrais dans un F2 toute ma vie. Ils nous ont détruits avec cette décision ».

Un scénario semblable s'est produit pour Zahra, qui, à cause du manque des disponibilités des logements en 2010, a bénéficié d'un logement du type F2 au lieu d'un appartement F3. Au moment de la rencontre en 2022, elle a avoué qu'elle était heureuse au début, même si elle aurait aimé avoir une chambre de plus dans le logement. Elle se reconforte en disant que la superficie des pièces de la maison est, tout de même, plus grande que celle des logements du type F3. Selon Zahra, parfois le logement dispose de la même superficie, mais la différence se situe dans la composition architecturale intérieure. En revanche, Zahra confie qu'elle sent de plus en plus à l'étroit d'autant plus ses enfants grandissent. D'ailleurs, elle affirme que son fils aîné s'apprête à se marier et que cela est problématique, car si l'appartement était plus grand, il habiterait probablement avec elle le temps d'avoir son propre logement⁹⁰. De plus, comme elle hébergeait aussi son frère malade chez elle, l'une des pièces se transformait en chambre à coucher le soir et gardait sa fonction de salon durant la journée. Malgré cette situation et ce désagrément, Zahra reste reconnaissante d'avoir son propre appartement.

À ce propos, Djamil indique que les ancien·ne·s habitant·e·s de Bardo se sont rendu·e·s compte de cette injustice lors de la deuxième phase du relogement en 2008 et que beaucoup de personnes se sont révoltées et se sont mis à « négocier » le type d'appartement et à exprimer leur insatisfaction. De même, Amine exprime une incompréhension quant aux principes de la répartition des logements. Il évoque le cas des ancien·n·e·s, habitant·e·s de la rue de Braham relogé·e·s en 2015. Il explique que le problème de répartition est présent chez les membres d'une même famille.

En fait, quand ils ont fait le recensement, ils se sont arrêtés à l'année 2012. Si tu te maries en 2013, tu n'as pas le droit à ton propre appartement. [...] A l'UV 17, ils ont donné des F2 [même si la loi est sortie en 2010]. Si la famille se compose des parents et d'un seul enfant, ils ont droit à un F2. Si les parents ont deux enfants, c'est un F3 qu'ils ont. Mais le

⁹⁰ En Algérie, il est courant que les enfants (hommes) habitent dans la maison familiale avec leurs parents après le mariage.

problème est ici, si la mère vit seule avec son fils marié, l'État donne juste un appartement F3 pour les deux. S'il existe deux enfants mariés avec leur mère, ils vont avoir deux appartements. L'un des enfants habiterait avec sa mère. Si un homme n'est pas encore marié mais a en possession son acte de mariage mais pas encore marié⁹¹, qu'il ait plus de trente-cinq ans, il a le droit à un appartement seul. Il y en a qui ont eu un F3 [...]. (Amine, ancien habitant de la rue de Braham)

Ainsi, le résultat du partage aboutissait parfois à l'attribution d'un appartement en commun à deux membres d'une même famille. Cela était parfois à l'origine de désaccords et de litiges familiaux. Parmi les participant·e·s qui ont été confrontés à cette situation, se trouve Fayçal. Comme il était marié sans enfants et vivait dans la maison familiale, dont son père était le propriétaire, les autorités ont décidé de lui attribuer un logement du type F3 à partager avec son frère qui était célibataire, à l'époque. Évidemment, Fayçal n'était pas content de cette situation : « Je n'étais pas satisfait de la répartition des logements. Ils n'étaient pas logiques. Moi personnellement, j'étais marié sans enfants. J'ai eu un appartement F3 avec mon frère qui était célibataire. C'est un problème qui me suit depuis 2004 jusqu'à maintenant ».

Enfin, les propos de Nazim expliquent la situation d'une famille nombreuse. Alors que son père était propriétaire à Bardo et que la maison abritaient tous ses fils, le relogement n'a pas réjoui tous les membres de la famille. Il révèle qu'en raison de ce relogement, certaines familles ont été divisées à la suite de l'attribution de logement partagé entre deux frères :

Mon père a eu un F3 et un dédommagement symbolique. Nous sommes une famille nombreuse de seize personnes. Mon frère aîné qui était marié a lui aussi eu droit à un appartement F2. J'ai deux autres frères, un qui est né en 1976 et l'autre en 1982. Les deux ont eu un appartement F3 en commun car il y avait l'un d'eux qui était marié et l'autre qui était juste fiancé [...]. Heureusement qu'ils se sont entendus sinon il y a des familles qui ont été séparées à cause de ça. Mon frère et moi étions jeunes, donc, nous n'avions droit à rien. Pour les filles, elles n'ont pas le droit de bénéficier des logements. Soit la fille est

⁹¹ Théoriquement, faire l'acte de mariage civil signifie que le couple est civilement marié. En Algérie, généralement, après le mariage civil, il y a lieu une cérémonie (après quelques jours ou quelques mois) et à partir de là, l'épouse rejoint son mari pour habiter ensemble. Ainsi, « pas encore marié » dans l'explication d'Amine signifie qu'il n'y a pas encore eu de fête de mariage et que les époux n'habitent pas encore sous le même toit.

comptée avec les parents ou soit elle est comptée avec un frère. (Nazim, ancien habitant de Bardo)

Après l'annonce de la répartition et du type de logement obtenu, est venu le grand jour, celui du déménagement.

4.2. Le grand jour : La ville nouvelle d'Ali Mendjeli, nouveau lieu d'habitation

De façon générale, les responsables avaient donné un délai aux futur·e·s relogé·e·s pour pouvoir préparer le déménagement, à l'exception des quartiers du Faubourg et de la rue de Braham en 2015. Pour celles et ceux qui habitaient à Bardo et à l'avenue de Roumanie, elles et ils avaient une date limite pour libérer les lieux, afin que les constructions programmées puissent commencer. Ainsi, le relogement s'est passé différemment selon le programme de relogement.

Pour les individus touchés par le programme des logements sociaux, après avoir récupéré les clés de l'appartement, les personnes avaient toute la liberté de décider du jour de leur déménagement. À la différence de celles et ceux qui étaient à Bardo et à l'avenue de Roumanie, Zahra certifie que les autorités responsables avaient accordé quelques mois aux personnes pour quitter les lieux, tout en leur imposant une date limite. Ainsi, hormis les quelques revendications des ancien·ne·s habitant·e·s avant le relogement, le grand jour du déménagement s'est passé en toute quiétude.

Cette réalité était loin d'être le cas pour les participant·e·s qui occupaient la rue de Braham et le quartier du Faubourg. En effet, ces dernier·e·s ont subi une pression les jours avant le relogement pour quitter les lieux. Par conséquent, ce jour-là représente un mauvais souvenir pour les ancien·ne·s occupant·e·s. Nour et sa famille font partie des personnes pour lesquelles le déménagement s'est passé dans de mauvaises conditions. C'était autant compliqué que chaotique. Ces conditions, la veille du déménagement, ont touché toutes les familles qui vivaient dans le même quartier et qui ont déménagé au même moment, en 2012. En effet, pour que les maisons ne soient plus habitables, la stratégie était de couper les services d'utilité publique (l'eau, le gaz et l'électricité) en plein hiver, alors que les personnes étaient toujours dans leurs maisons. Le problème était d'autant plus compliqué à gérer que la famille de Nour ne pouvait pas quitter les lieux à cause d'un problème de transport à l'origine de la conception urbanistique du quartier. Ce

problème aussi bien réel qu'imposant n'a pas été considéré par les responsables. Nour, ancienne habitante du Faubourg, en parle :

Je me rappelle que c'était en hiver [...]. Ils nous avaient coupé l'électricité nous sommes restés dans le noir pour nous obliger à quitter, sauf que les rues étaient tellement étroites que le camion de déménagement ne pouvait pas arriver au seuil de la porte. Il fallait attendre que les voisins déménagent et que leurs anciennes maisons soient démolies pour y arriver.

Ainsi, il fallait attendre que le quartier soit en ruine et passer par les débris des maisons pour pouvoir sortir ses affaires du quartier vers la ville nouvelle.

Bien que Nour ait vécu cette mauvaise expérience en 2012, Baya et les autres habitant·e·s de la rue de Braham ont aussi été confrontés à la même situation en 2015. Baya souligne, à son tour, les difficultés auxquelles elle a fait face avant le jour du déménagement ainsi que le stress du jour même.

[...] Si nous ne ramassions pas nos affaires et partions à la nouvelle ville, notre place allait sauter. Il fallait déménager les affaires et vider les maisons pour avoir son bon d'appartement le jour J à la [ville nouvelle]. Ils nous ont laissé dans le noir. Ils ont coupé l'électricité. Nous n'avions plus de lumière. C'était leur politique pour que personne ne puisse rester à la rue de Braham. Cette nuit-là nous avons dormi par terre. Nos affaires sont parties en premier. On les a envoyés la nuit. Tu voyais tout le monde courir, car nous avons peur et en même temps nous étions pressés. On ne s'était même pas dit au revoir comme il fallait. (Baya, ancienne habitante de la rue de Braham)

Amine a aussi vécu la même situation à la rue de Braham en 2015. Il décrit la même épreuve vécue la veille ainsi que le jour du déménagement. Il explique qu'il fallait couper les compteurs d'eau, de gaz et d'électricité à l'ancienne maison pour pouvoir activer les nouveaux compteurs au nom du titulaire à la ville nouvelle. Autrement dit, il était impossible d'avoir les compteurs à son nom aux deux endroits. C'est pour cette raison que cette condition était obligatoire. Il ajoute que cela n'était pas nécessaire, car la majorité des personnes avaient hâte de quitter la rue de Braham. Apparemment, la situation était tellement critique que la rue de Braham devenait méconnaissable, selon Zakia. Elle décrit son impression de cette journée : « C'était l'apocalypse ce jour-là. On dirait que l'image que j'avais de [la rue de Braham] s'est volatilisée en quelques instants. Je voyais tout

le monde courir. On dirait que les gens étaient pressés de quitter les lieux. Le quartier était vide et sale car personne ne regardait derrière lui. Tu sentais la pauvreté et la misère ».

Toutes ces informations rendent compte du vécu des participant·e·s du début du processus du relogement : le dépôt du dossier, le cas échéant, jusqu’au jour du déménagement. Dans ce qui va suivre, nous allons découvrir les premiers moments de vie de ces personnes à la ville nouvelle, en tant qu’habitant·e·s.

4.2.1. La ville nouvelle : état des lieux

Comme je l’ai précédemment mentionné, les vagues de relogement se sont déroulées sur des périodes différentes. Parmi les participant·e·s à la recherche, Yasmine et sa famille sont les premiers à avoir déménagé à la ville nouvelle, et ce, en 2002. À l’inverse, la famille d’Amir appartient au groupe relogé en 2020 : il représente le cas le plus récent de déménagement dans l’échantillon (Figure 4.3).

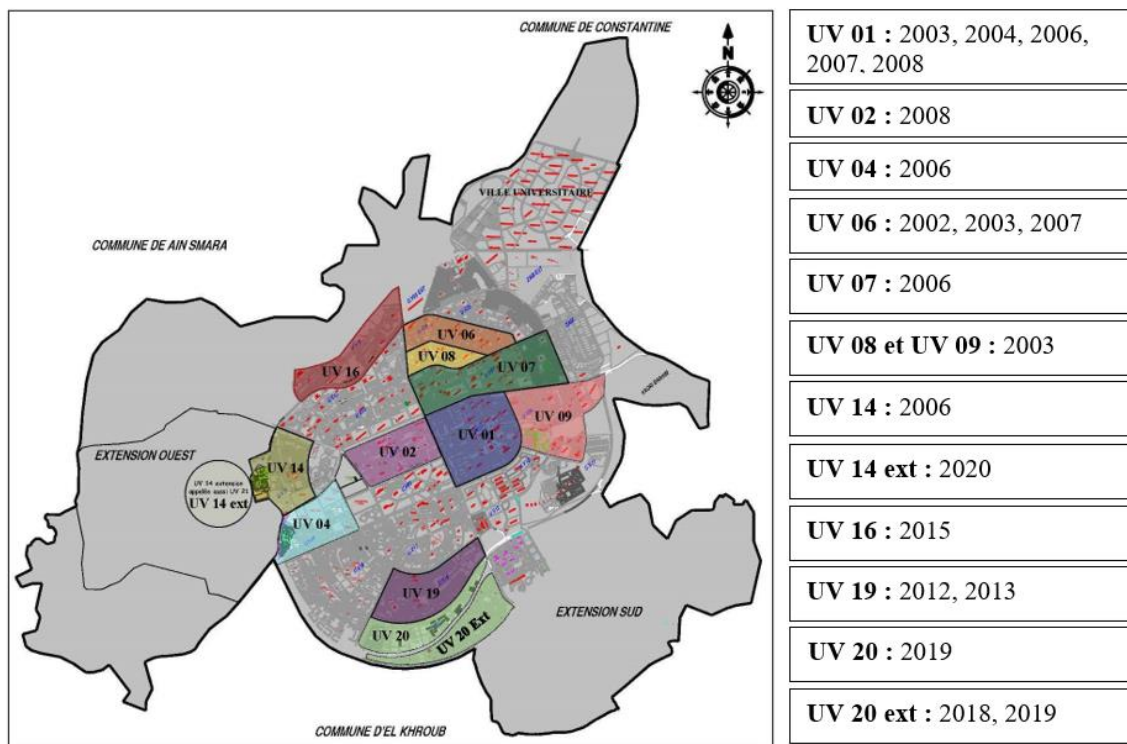


Figure 4.3 : Les différentes vagues de relogement

Source : Travail de l’auteure sur le PDAU de la ville nouvelle d’Ali Mendjeli (2020)

Le premier contact de ces ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre à la ville nouvelle s'est fait par l'obtention de ces appartements. Désormais, la ville nouvelle devient le nouveau lieu de vie de ces derniers. Les participant·e·s ont décrit les lieux d'une échelle macro au micro, c'est-à-dire en détaillant l'état de la ville nouvelle d'une façon plus globale, puis celui du quartier et enfin celui de l'appartement. Les répondant·e·s se sont plus attardé·e·s sur l'état de la ville et celui de l'appartement.

Ainsi, dans un ordre chronologique croissant (en fonction de la date de déménagement) et dans un premier temps, je présenterai les avis de ces personnes sur la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. L'ordre chronologique croissant permettra de percevoir les différents vécus ainsi que l'évolution à travers le temps. Dans mon échantillon, Yasmine et sa famille étaient les premiers à avoir déménagé à la ville nouvelle, en 2002. Yasmine s'est seulement contentée de dire que la ville nouvelle était vide au moment du déménagement. Cela ne semblait pas la déranger, car elle était encore jeune en 2002 et dépendait beaucoup de ses parents. Les sept participant·e·s qui ont habité à la ville nouvelle en 2003 sont du même avis que Yasmine, en ce qui concerne la vacuité de la ville nouvelle. Cette réalité semblait déranger certain·e·s participant·e·s, tandis qu'elle convenait bien à d'autres.

Ahmed, n'a rien dit en particulier sur l'état de la ville nouvelle ni sur l'état de son appartement, d'ailleurs. C'est avec beaucoup d'optimisme et de reconnaissance qu'il a appréhendé son relogement à la ville nouvelle. Rachida était aussi positive dans sa réponse. Elle voyait en la ville nouvelle un endroit plus calme. Néanmoins, l'absence de commerces et de moyens de transport, de médecins ou encore de services administratifs l'ennuyait. Ces carences contribuaient à faire de la ville nouvelle une cité-dortoir, dit Rachida. Cela dit, elle relativisait en trouvant cet état de la ville « normal », car les constructions étaient récentes et il ne faisait aucun doute pour elle que la situation allait évoluer pour le mieux.

Adlen, Nabil et Amira abondent dans le même sens : ils soulignent que la ville nouvelle était vide et dépourvue des nécessités de base dont l'habitant·e a besoin dans son quotidien. Pour illustrer la ville nouvelle en 2003, les trois répondant·e·s, bien qu'elle et ils ne semconnaissent pas, ont qualifié l'état de la ville nouvelle à cette époque de « désertique ». Une comparaison entre la ville nouvelle et le désert (le Sahara) montre à quel point la ville était vraiment vide.

La situation était encore plus chaotique pour certain·e·s, car en plus des insuffisances citées par Rachida, quelques unités de voisinages comme l'unité de voisinage 01 était dépourvue des

installations de gaz de ville et celles de l'eau. Nabil, qui a vécu dans ces conditions, partage son expérience :

Je suis à l'UV 1, ilôt 1. Il n'y avait rien et il manquait beaucoup de choses. Pour prendre un café il fallait se déplacer tellement que c'était le désert. En 2003, il n'y avait ni de transport ni de magasin. Il n'y avait ni gaz ni eau dans les robinets. [...] Nous achetions des citernes d'eau avec notre argent et pour le gaz, nous achetions des bouteilles de gaz. C'est peut-être six mois après, qu'ils ont terminé les installations. (Nabil, ancien habitant du Faubourg)

Adlen, à la différence de Nabil, a offert une description avec beaucoup d'humour, bien qu'il soit d'accord avec le fait que la ville nouvelle était « vide et désertique », comme il l'a dit. C'est en rigolant qu'il raconte l'anecdote avec le chauffeur de bus pour aller à son lycée durant les journées de la semaine : « [...] le chauffeur du bus me lançait un klaxon chaque matin pour aller au lycée tellement qu'il n'y avait pas beaucoup de monde. Il criait en disant: Adlen, fais vite on n'a pas le temps » (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean).

En 2004, d'après Raouf, l'état de la ville nouvelle n'était pas meilleur qu'en 2003. D'après lui, la ville nouvelle était toujours vide et beaucoup d'équipements y manquaient. Il ajoute à cela, le manque de sécurité. Les constructions inachevées qui faisaient d'Ali Mendjeli un grand chantier le dérangaient par-dessus tout.

La situation ne semblait pas avoir changé en 2006, non plus. Le mot désert était toujours présent, dans les propos des participant·e·s, pour décrire la ville. En l'absence de commerces, des marchands clandestins de produits alimentaires, de fruits et des légumes se sont mis en place. Ces derniers étaient parfois ambulants ou installés dans des baraques en bois. Bien que cela soit illégal, ces installations étaient à proximité des habitations, donc ce fut d'une grande aide pour les habitant·e·s, d'après Mejdî. En répondant, il était très contrarié de cet état de la ville nouvelle qui a accueilli ces nouvelles et ces nouvelles et nouveaux occupant·e·s. En plus d'être désertique, la situation, pour lui, était catastrophique :

L'état de la ville nouvelle était catastrophique et la catastrophe était meilleure⁹². [...] La ville était terne comme le Sahara. L'UV 01 était appelée Tindouf et ça portait bien son

⁹² Le répondant a utilisé l'expression : كانت كارثة و الكارثة أحسن.

nom⁹³. [...] [Il valait mieux ne pas la voir⁹⁴]. Les immeubles étaient jaunâtres, l'atmosphère était jaunâtre aussi. La poussière était partout jusqu'au ciel. Heureusement que nous avons trouvé les installations de gaz de ville car ceux qui ont habité deux ans avant nous, ils achetaient les bouteilles de gaz. (Mejdi, ancien habitant de Souika)

Sur une note plus positive, Moussa, qui a déménagé en 2007, décrit la ville nouvelle comme un lieu paisible. Pour lui, comme la ville nouvelle n'était pas beaucoup peuplée à cette époque, elle était plus calme. S'ajoute à cela, le temps frais que Moussa appréciait plus particulièrement grâce à son altitude⁹⁵ plus haute que celle de la ville-centre. En revanche, il trouvait que les rues étaient sales et peu entretenues. De plus, l'état de chantier de la ville avait engendré un problème de poussière à l'intérieur et à l'extérieur des maisons, ce qui contrariait Moussa.

Que ce soit en 2008 ou en 2010, la situation ne semblait pas s'améliorer. Les réponses ont démontré que le manque de confort et de commodité était toujours ressenti par les habitants. Entre l'architecture et l'urbanisme inachevés, l'état de chantier de la ville nouvelle, le manque des moyens de transport et des écoles, l'inexistence des commerces à proximité, l'état de la ville nouvelle n'était pas meilleur. Djamil, qui a déménagé de Bardo à l'unité de voisinage 01, décrit son environnement :

[...] L'endroit où j'habite, on l'appelle Tindouf⁹⁶, je te laisse imaginer « le Sahara ». On l'appelait Tindouf tellement qu'il n'y avait rien. [...] C'était rare qu'un bus passait par là. [...] Déjà que c'est loin. En plus, il y avait beaucoup de chantiers, beaucoup de vent de sable et de la poussière des chantiers. [...] Même la [ville nouvelle] était vide. Les centres [commerciaux] que tu vois maintenant n'existaient pas encore. Il n'y avait pas de sécurité ni de sûreté. (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Zahra qui, depuis 2010, habite aussi à « Tindouf » soulève les mêmes manques. Elle détaille que pour faire les courses, il fallait se déplacer jusqu'à l'ancien centre commercial El Ritedj (Figure 4.4). Elle confie que cela lui prenait du temps, car ce centre en question ne se trouve pas à proximité de là où elle habite. De plus, souvent, en portant de lourdes courses, elle était obligée de prendre

⁹³ كانت تندوف اسم على مسمى : l'expression originale qui a été utilisée par Mejdi.

⁹⁴ Le répondant a utilisé l'expression suivante : الله لا يشوف فيها موحمة : C'est une expression du dialecte algérien. La traduction en français donnerait : Que dieu ne fasse pas voir cela à une femme enceinte durant la période d'envie.

⁹⁵ La ville nouvelle était à 980 mètres d'altitude, selon Moussa.

⁹⁶ Tindouf : Une wilaya qui se trouve à l'extrême Ouest de l'Algérie et qui fait partie du désert algérien.

un taxi « clandestin » pour rentrer à la maison. Cependant, pour y aller, elle pouvait partir à pied ou attendre le bus, même si c'était long. Plusieurs personnes de mon échantillon ont mentionné le centre commercial El Ritedj (Figure 4.5), comme première destination pour faire leurs courses, peu importe l'unité de voisinage où elles et ils habitaient.

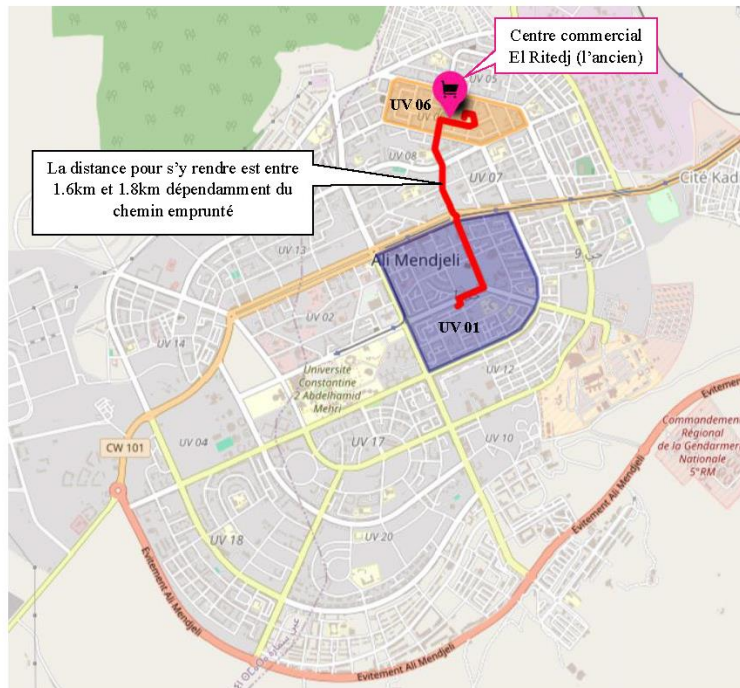


Figure 4.4 : La distance entre l'UV 01 et le centre commercial El Ritedj

Source : Travail de l'auteure sur un fond de carte open street map (2024)



Figure 4.5 : La façade principale du centre El Ritedj à l'UV 06

Source : Photo prise par Malim (2024)

Néanmoins, Zahra s'estime heureuse d'avoir obtenu les installations du gaz de ville et de l'eau, contrairement aux premières personnes relogées en 2003. De même, Ramzi était heureux à l'idée

d'avoir son propre logement : l'environnement immédiat extérieur était secondaire pour lui, car il trouvait que c'était normal d'accorder du temps à une ville nouvelle pour évoluer.

Les personnes qui ont habité à la ville nouvelle en 2015 n'ont pas fait de remarques sur l'état de la ville nouvelle. Bien au contraire, Samir trouve que l'état de la ville nouvelle était meilleur que celui de la ville-centre en matière de routes, qui étaient bien goudronnées, et des installations de gaz de ville, d'eau potable et d'électricité. Il ajoute qu'il n'y avait pas de coupures d'électricité contrairement à la rue de Braham. De même, Baya a jugé que la ville nouvelle offrait toutes les commodités nécessaires aux habitant·e·s à ce moment-là. Elle donne l'exemple de la pharmacie. Elle avait besoin d'acheter des médicaments pour sa fille qui était malade. Elle a pu se rendre à une pharmacie juste à distance de marche de là où elle habite. Cela était important, pour elle, de le mentionner, car à la rue de Braham, cela aurait été presque impossible de sortir après la prière du Maghreb pour acheter des médicaments, et ce, pour deux raisons. La première raison est qu'il n'y avait pas de pharmacie à proximité de la rue de Braham et qu'il fallait marcher jusqu'à Saint-Jean par exemple pour en trouver. La deuxième raison est en lien avec le sentiment de sécurité. Elle explique qu'il était quasi-impossible qu'une femme sorte seule après la prière du Maghreb pour aller au centre-ville, en général.

Enfin, les relogements les plus récents dans l'échantillon remontent à 2019 et à 2020. Les unités de voisinage concernées sont l'extension de l'unité de voisinage 20 et l'extension de l'unité de voisinage 14, appelée aussi unité de voisinage 21. Souad, qui fait partie des habitant·e·s de l'extension de l'unité de voisinage 20, estime que les résident·e·s étaient vraiment chanceux·ses, parce que bien que l'unité de voisinage en elle-même soit récente et toujours en construction pour accueillir d'autres relogé·e·s, l'état de la ville nouvelle en général était assez complet et muni de toutes les commodités et équipements essentiels pour les habitant·e·s :

Au début c'était vraiment catastrophique, car c'était une nouvelle UV. Il y avait peu de transport ce n'est que maintenant [en 2022] que ça commence à bouger. Il commence à y avoir de plus en plus de commerces qui s'ouvrent. Il y a plus de population. Derrière, il y a ces bâtiments privés. L'endroit commence à être peuplé. Mais le reste de la ville nouvelle était bien. Il y avait tout : les écoles, les universités, les routes étaient larges et bien goudronnées. En plus, on connaissait la [ville nouvelle]. Ce n'était pas la souffrance qu'ont connu les gens qui sont venus en 2000. (Souad, ancienne habitante de Souika)

Après que les participant·e·s se soient exprimé·e·s sur l'état de la ville nouvelle aux différents moments de leur déménagement, la discussion s'est poursuivie sur l'état des nouveaux appartements.

4.2.2. La ville nouvelle : état des appartements

Ainsi, en passant de l'échelle macro qu'est la ville nouvelle, à une échelle micro qui est l'appartement, les personnes recrutées ont décrit la première image qu'elles et ils ont eu de leur logement. L'objectif était de comprendre l'état de l'appartement : s'il était vraiment habitable ou si des travaux ou des modifications, majeurs ou mineurs, devaient être faits avant d'y habiter.

Les réponses obtenues rendent compte que la majorité des participant·e·s n'étaient pas complètement satisfait·e·s de l'état de leurs appartements à la remise des clés. Certain·e·s candidat·e·s étaient contrarié·e·s, tandis que d'autres ne semblaient pas être dérangé·e·s. Des réserves ont parfois été émises et ont fait l'objet de discussion. Cependant, aucun des participant·e·s n'a effectué de travaux majeurs tels que la démolition d'un mur, l'élargissement d'un espace ou l'élimination d'un balcon.

Ainsi, selon les réponses, vingt personnes ont effectué des travaux avant de déménager ou pendant la première période où elles et ils y ont habité. Parfois, ces travaux étaient nécessaires, car l'état de l'appartement a été jugé « catastrophique », alors que d'autres personnes ont voulu procéder à ces changements par choix afin embellir davantage le logement.

Les travaux en question pouvaient être variés : changement de la tuyauterie, des installations de l'électricité et des interrupteurs, à la mise en place de vérandas ou encore des changements du carrelage, de la faïence et de la peinture.

L'état de l'appartement était moins plaisant pour certain·e·s que pour d'autres. Pour Nabil, l'appartement n'était pas digne de ce nom : des matériaux utilisés jusqu'à la façon de construire, en passant par la pente d'évacuation d'eau, plusieurs erreurs de constructions étaient flagrantes. Djamil avait aussi remarqué de telles lacunes dans son appartement. Étant travailleur dans le domaine de la maçonnerie, il a pu diagnostiquer beaucoup de problèmes dû au manque de rigueur et de perfectionnement des travaux ou encore en raison de la qualité des matériaux. Il explique :

Ce qu'on nous a donné ce sont des murs, [...]. Si tu voyais l'état de la maison, je suis dans le domaine de la maçonnerie et je m'y connais. Je te jure et sans exagérer, par exemple le carrelage on dirait que ce n'est pas un maçon qui l'a placé. [...] les robinets d'arrêt également, c'est pire. Ils les ont juste mis comme ça. Ils nous ont donné des murs en béton. Sans plus! (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Par conséquent, Djamil a dû remédier aux problèmes cités. Ces travaux ont été effectués après le relogement, alors que sa famille était déjà installée, car la relocalisation était immédiate.

Le père d'Adlen a aussi préféré effectuer des travaux. À la différence de Djamil, il s'est donné le temps de les terminer avant d'emménager. Adlen et sa famille pouvaient se permettre ces travaux avant de déménager, car leur ancienne maison à Saint-Jean n'allait pas être démolie. Adlen ajoute que le temps de terminer les travaux a aussi permis d'attendre que les installations de gaz de ville et l'alimentation en eau potable soient mises en place. Aussi, il estime que sa famille et lui étaient chanceux de pouvoir attendre l'alimentation en gaz de ville et en eau potable avant d'emménager, car cela n'était pas le cas de tous ces voisin·e·s. Il explique :

Les travaux ont pris un peu de temps. On a refait la cuisine, la salle de bain et les toilettes. On a aussi changé les portes et les fenêtres ainsi que l'installation intérieure du gaz de ville (la tuyauterie). Je pense un peu de peinture aussi. Mais, on n'a pas fait de grandes modifications comme créer de nouvelles séparations. Tu peux changer le revêtement du sol, quelques travaux en BA13, c'est tout. C'est impossible de casser des murs. Normalement, c'est interdit. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)

C'est en connaissance de cause que Adlen souligne que casser des murs à l'intérieur des appartements était interdit, car il travaille dans le domaine de la construction et du bâtiment. En revanche, ces opérations se pratiquaient à la ville nouvelle. Zahra est témoin des travaux que ces voisins ont provoqué. Bien qu'elle ait effectué des petits changements qui avaient trait à la plomberie, les fils d'électricité et la peinture, elle subit les conséquences des travaux majeurs entrepris par ses voisins du dessus. Zahra explique le type de travaux susceptibles d'être effectués. Elle parle non seulement de son cas, mais aussi de la situation de sa voisine qui a créé une chambre supplémentaire et les répercussions de cet acte :

Nous avons refait beaucoup de choses dont la plomberie, les fils d'électricité et la peinture. Des travaux mineurs. Ma voisine du dessus a transformé son F2 en F3. Tu vois mon salon,

en haut, c'est sa cuisine à elle. J'ignore comment ils ont fait pour la tuyauterie. Elle a séparé cet espace [le salon] pour en faire une chambre supplémentaire et une cuisine. Et elle a cassé le mur entre le balcon et la cuisine pour que ça devienne un salon maintenant. C'est en béton mais ils ont cassé. Même chose pour mon voisin du dessous. Ça nuit à l'équilibre du bâtiment. [...] maintenant, j'ai la goutte d'eau dans mon salon à cause de la cuisine juste en haut. (Zahra, ancienne habitante de l'avenue de Roumanie)

Pour la plupart des personnes ayant décidé d'effectuer des modifications dans leurs appartements, les réserves émises au sujet des appartements représentaient l'indifférence des responsables envers les futur·e·s habitant·e·s. Ramzi pensait différemment. Même s'il a effectué des travaux en changeant la dalle du sol, en réinstallant quelques tuyaux et en changeant la peinture, il trouvait que passer par cette étape était tout à fait ordinaire. Il donne deux raisons : la première est qu'il s'attendait à ce que l'appartement soit dans cet état. Il dit : « L'état de l'appartement était comme un appartement qu'on donne dans le cadre du social ». La deuxième raison qu'il émet est que même les promoteurs privés ne délivrent pas de maisons ou d'appartements sans défauts. Ainsi, la personne peut ne pas être entièrement satisfaite même, si elle achète l'appartement à un prix exorbitant, et par ses propres moyens.

Enfin, parmi les plus fortes désillusions se trouvent l'expérience de Mejdî et celle de Nour : l'appartement était délaissé et vide avant d'être habité en 2006. En effet, plusieurs appartements avaient été occupés deux années auparavant, tandis que d'autres sont restés vacants et sans surveillance. Sale, volée, dépourvue de tous les accessoires, c'est dans cet état que Mejdî et sa famille ont perçu leur nouvelle demeure pour la première fois. De plus, la superficie de l'appartement dérangeait Mejdî. Cela ne l'empêche pas de partager des points positifs qu'il a aimé :

Un F2 spacieux. Nous avons deux façades, un balcon du côté de la cuisine et un autre du côté du salon. Mais un F2 reste un F2, dans un bâtiment. [...] Qu'est que tu t'attends d'un F2. Nous avons tout refait. Il n'y avait rien qui fonctionnait. En plus, [...] les appartements que nous avons eu ont juste pris du retard. Les autres appartements dans le bâtiment étaient déjà habités depuis deux ans. C'était comme une étable et l'étable est plus propre. Des gens ont volé les robinets, tout ce qui était en cuivre, les portes et les fenêtres. Ils n'ont rien laissé de bien. [...] Nous avons même trouvé des canettes vides d'alcool. Des inconnus venaient passer leurs soirées là-bas sans problème.

Le deuxième groupe de réponses comporte vingt-six participant·e·s. Ces dernier·e·s ont directement habité à la ville nouvelle sans faire de travaux préalables, soit par manque de moyens ou soit par satisfaction de l'état du logement. J'ai rencontré Rachida dans son appartement en 2022 alors qu'elle y a emménagé en 2003. Depuis ces dix-neuf années d'habitation, aucun changement n'a été fait. Rachida reste satisfaite et même reconnaissante d'avoir pu bénéficier d'un appartement en si bon état et aussi lumineux que spacieux. Elle précise aussi que son mari n'a pas les moyens de payer de quelconques frais supplémentaires relatifs aux travaux.

Parmi les vingt-six personnes, huit participant·e·s ayant déménagé en 2015 à l'unité de voisinage 16, n'ont fait aucune modification. D'après leurs réponses, les appartements étaient habitables. Samir certifie la bonne qualité de leur appartement. Pour lui, les gens pouvaient y habiter directement et sans être obligé de transformer l'appartement en état de chantier, sauf si la personne voulait procéder à des travaux de décoration ou de changement de la peinture, par exemple.

À l'instar de Samir, Baya était contente de son nouvel appartement. Le relogement était immédiat pour les ancien·e·s habitant·e·s de la rue de Braham, ce qui ne laissait pas le temps à Baya et à sa famille de penser à faire des changements. Aussi, la famille de Baya ne voulait pas habiter dans un appartement qui était en état de chantier. De plus, elle nous explique que le bâtiment où elle habite à la ville nouvelle était principalement destiné à abriter les policiers, les pompiers, la gendarmerie et les douaniers ainsi que leurs familles. Cela la laisse penser que tout l'immeuble était d'une qualité supérieure aux autres.

En revanche avec le temps, Baya a découvert des défauts qui la dérangeait comme des traces laissés par le plâtre ou la finition non adéquate de la peinture :

Avec le temps on a refait la peinture car ce n'était pas bien fait. Le plâtre également, car il laissait des traces. Mais j'ai gardé les mêmes portes et fenêtres. Ensuite, j'ai installé une deuxième nouvelle porte en fer à l'entrée pour plus de sécurité. Il y en a qui ont mis de la faïence dans leurs couloirs. Ils ont, aussi, refait leurs cuisines. Mais la maison était habitable et en bon état. (Baya, ancienne habitante de la rue de Braham)

Amine appuie le point de vue de Baya : lui aussi a tout de suite habité son logement, car il n'éprouvait pas le besoin de refaire quoi que ce soit dans son appartement. Avec le temps, il a repéré deux problèmes majeurs. Le premier se localisait dans la salle de bain. Un problème dont la solution était difficile à trouver, mais qui a fini par rentrer dans l'ordre. D'après Amine, les voisins

du dessous se plaignaient tout le temps de l'écoulement d'eau dans leur salle de bain. Après plusieurs tentatives pour résoudre le problème, Amine a fini par enlever la baignoire et la remplacer par une douche de plain-pied. Le problème était dû à la présence de résidus de sable et de ciment trouvés dans les tuyaux. Le second problème est celui qui dérange le plus Amine, car il le juge insolutionnable : il s'agit de l'orientation du bâtiment qui crée, à son tour, des problèmes :

Le problème qui me dérange le plus c'est l'orientation de l'appartement. Je pense qu'ils n'ont pas du tout étudié ce côté de la construction. Il y a une façade qui est touchée par le soleil et une façade qui n'est pas du tout ensoleillée, tout au long de l'année. Peu importe l'heure de la journée, le matin ou l'après-midi, nous n'avons pas de soleil sur ce côté-là. Tandis que les voisins de l'autre côté se plaignent du soleil, car ça ne les quitte pas. Pareil pour l'assiette parabole, je ne capte aucune chaîne. J'ai dû la placer chez le voisin pour pouvoir regarder la télévision. (Amine, ancien habitant de la rue de Braham)

Hormis, ces deux problèmes, Amine était satisfait de l'appartement dont il a pu bénéficier. Pour ce qui est des erreurs insolutionnables, Nabil, qui a emménagé en 2003, fait lui aussi face à des problèmes chroniques. D'ailleurs, il avoue être frustré face à l'impossibilité de remédier à ces conditions. Le problème de Nabil consiste dans les matériaux utilisés lors de la construction, notamment le béton. Il dit que ce dernier est une source d'humidité, ce qui a provoqué des allergies chez les membres de sa famille. À cela s'ajoute le problème du froid en hiver et de chaleur en été. Nabil explique que sa famille et lui ont très froid en hiver et très chaud en été. Le problème pourrait se résoudre en installant un bon chauffage et un climatiseur puissant, mais cela ne reste pas suffisant. Il détaille : « En hiver, c'est un congélateur. Pourtant j'ai un grand chauffage. Le plus grand des chauffages ne réchauffe pas un F2. À part le couloir qui est un peu chaud, la chambre et le salon, pas du tout. En été c'est l'inverse, on est « frits » ». S'ajoute à cela, un problème de pente d'évacuation d'eau. Ce problème est visible quand sa femme fait le ménage : à la place de se diriger vers le siphon du sol du balcon, l'eau s'accumule dans le couloir et provoque des fuites chez les voisins.

En résumé et de façon générale, la majorité de ces personnes ont rencontré des problèmes à la réception de leurs appartements. Certains ont fait le choix d'y remédier ou de d'entreprendre des changements sans pour autant se lancer dans de grands travaux. D'autres ont opté pour une

occupation immédiate. Une fois les appartements obtenus, le déménagement a pu s'effectuer. C'est à ce moment que la nouvelle vie des participant·e·s a commencé à la ville nouvelle.

4.3. La ville nouvelle : une nouvelle vie entre changements et nouvelles habitudes

Pour comprendre les différents changements vécus par les participant·e·s à la suite de ce relogement, j'ai repris les mêmes éléments discutés avec les participant·e·s à propos de la ville-centre à savoir les liens de voisinage, la cohabitation à la ville nouvelle et les habitudes quotidiennes. Le but était d'identifier les similarités et les différences entre les deux lieux d'habitation.

4.3.1. Lien de voisinage et cohabitation à la ville nouvelle

J'ai demandé aux participant·e·s de décrire la relation avec les nouvelles·aux voisin·ne·s à Ali Mendjeli. Pour mieux comprendre ces nouvelles relations et à quel point cela avait changé ou non, il fallait, dans un premier temps, comprendre la nouvelle composition des voisins au sein d'un même bâtiment/ quartier. Pour ce faire, j'ai voulu savoir si toutes et tous les voisin·ne·s de l'ancien quartier ou de la même maison à la ville-centre ont été relogés au même endroit (quartier/bâtiment) à la ville nouvelle.

4.3.1.1. Nouveau lieu d'habitation : nouvelle composition de voisinage

Pour rappel, les voisin·e·s à la ville-centre se connaissaient depuis plusieurs années. Souvent, les grands-parents étaient déjà des voisin·e·s. Ainsi, ces connaissances et cette cohabitation avaient été « héritées » et construites au fil des années.

Pour ce qui est de la nouvelle configuration des voisin·e·s, les participant·e·s sont unanimes sur le fait que les anciens habitant·e·s de la ville-centre ont été dispersé·e·s dans la ville nouvelle. Les voisin·e·s au sein d'un même bâtiment / quartier à la ville nouvelle d'Ali Mendjli ne sont pas les mêmes que celles et ceux de la ville-centre de Constantine. Cette mixité est liée à l'année du relogement, mais aussi au programme de relogement. En effet, dans le cadre du programme de relogement des logements sociaux, il n'y avait pas de dates attribuées à chaque quartier. La

sélections des familles qui bénéficiaient d'un logement se faisait par ordre de priorité. C'est la date du dépôt du dossier de la demande de logement ainsi que la date à laquelle le comité de recensement approuvait la sélection qui déterminait la date du déménagement. Cette situation concernait chaque famille et visait tous les quartiers de la ville de Constantine. Ainsi, les déménagements se sont réalisés de façon aléatoire.

En ce qui concerne les personnes relogées dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, l'État décidait de relocaliser tout le quartier ou une partie du quartier en même temps. Par conséquent, ce sont plusieurs familles qui partaient à la ville nouvelle au même moment et dans le même quartier. Il est à noter, également, que les unités de voisinage à Ali Mendjeli sont grandes en superficie et se composent, ainsi, de plusieurs îlots d'habitation. Ainsi, même si les ancien·ne·s habitant·e·s ont été transféré·e·s à la même unité de voisinage, rien ne garantissait leur proximité.

Bilel, qui habitait à Bardo, explique cette diversité par le fait que les opérations de relogement ont eu lieu à différents moments. En effet, selon Bilel, même si les ex-occupant·e·s de Bardo ont été relocalisé·e·s en 2008, l'opération de relogement s'est réalisée sur trois périodes différentes. Une première tranche de la population a été affectée à l'unité de voisinage 09, appelée « el firma » et devant la grande poste. Ensuite, une deuxième tranche était destinée à habiter à l'unité de voisinage 01, appelée « Tindouf ». Enfin la dernière tranche à laquelle Bilel et sa famille appartenaient, devait occuper l'unité de voisinage 02. Bilel ne connaissait pas vraiment les détails qui ont permis l'organisation de ces trois tranches de relocalisation, d'autant plus que ces voisin·e·s les plus proches à Bardo sont parti·e·s avant lui. Il s'est donc retrouvé avec de nouveaux voisins à la ville nouvelle, qui venaient également de Bardo, mais qu'il ne connaissait pas.

Djamil confirme les explications de Bilel. En revanche, le hasard a fait que son père ait été relogé dans le même bâtiment d'habitation que lui. Concernant les autres voisin·e·s, même si elles et ils sont, aussi, originaires de Bardo, il dit ne pas les connaître. Ces dernier·e·s n'étaient pas de proches voisin·e·s et provenaient de l'autre côté du quartier. Il explique :

Mon père habite dans l'appartement au-dessous de chez moi. Mais pour les autres voisins, nous sommes mélangés. Moi personnellement, je suis dans un endroit avec ceux de la première tranche. Je ne les côtoyais pas. Ils habitaient du côté d'el oued. Ce n'est pas là que j'habitais. C'est à Bardo mais ce n'est pas à côté de chez moi. Mes vrais voisins, non on

n'est pas ensemble. Mes vrais anciens voisins sont à N'soumer. Nous, on est un peu plus bas. Ils nous ont séparés. (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Les ancien·ne·s habitant·e·s de Souika ont aussi fait face à cette réalité. La raison principale est que les deux programmes de relogement se sont chevauchés. Il en résulte des relogements qui se sont effectués en 2003, dans le cadre des logements sociaux, et d'autres se sont réalisés en 2018, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ahmed, qui a quitté Souika en 2003, s'est trouvé avec des voisin·e·s qu'il ne connaissait pas. Dans le même bâtiment d'habitation, les voisins·e·s étaient un mélange de Souika, de la Casbah, de Rahbet Essouf et de « barrania⁹⁷», comme les qualifie Rachid, en parlant des personnes qui n'étaient pas originaires de Constantine.

Tout de même, certain·e·s des ancien·ne·s voisin·e·s de Souika, qui cohabitaient ensemble dans la même maison ou dans le même quartier, se sont retrouvé·e·s voisin·e·s à la ville nouvelle. C'était le cas des personnes de Souika, relogées en 2018 et en 2019, vers l'extension de l'unité de voisinage 20.

Souad témoigne que dans le bâtiment où elle réside, la plupart de ses voisin·e·s habitaient dans le même quartier qu'elle. Souad appréciait particulièrement le fait de se retrouver voisine avec des personnes qu'elle connaissait déjà, tant dans l'immeuble que dans le quartier en général. Rym et Rachid, qui venaient de Souika partagent également la même vision que Souad. D'une façon plus globale, Rachid mentionne, fièrement, que l'extension de l'unité de voisinage 20 était réservée aux ancien·e·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine dont Rahbet El souf et la Casbah. Pour lui, le fait que son nouvel entourage soit de la ville-centre est plus agréable que s'il venait d'ailleurs.

Enfin, Baya explique la réalité des ancien·e·s habitant·e·s de la rue de Braham (Figure 4.6). Toutes et tous ont été relogé·e·s à l'unité de voisinage 16. Bien qu'elle ne soit pas placée dans le même bâtiment d'habitation que ces ancien·ne·s voisin·e·s, elles et ils habitent proches les un·e·s des autres. Baya précise que dans son bâtiment d'habitation, elle connaît quatre voisin·e·s et que les autres proviennent d'autres quartiers. Le fait qu'elle connaisse des personnes qui ont partagé le même vécu qu'elle et qui viennent du même quartier la rassure, dit-elle.

97 El barrania : un dialecte algérien pour désigner des personnes qui habitent dans une ville mais que n'en sont pas originaires.

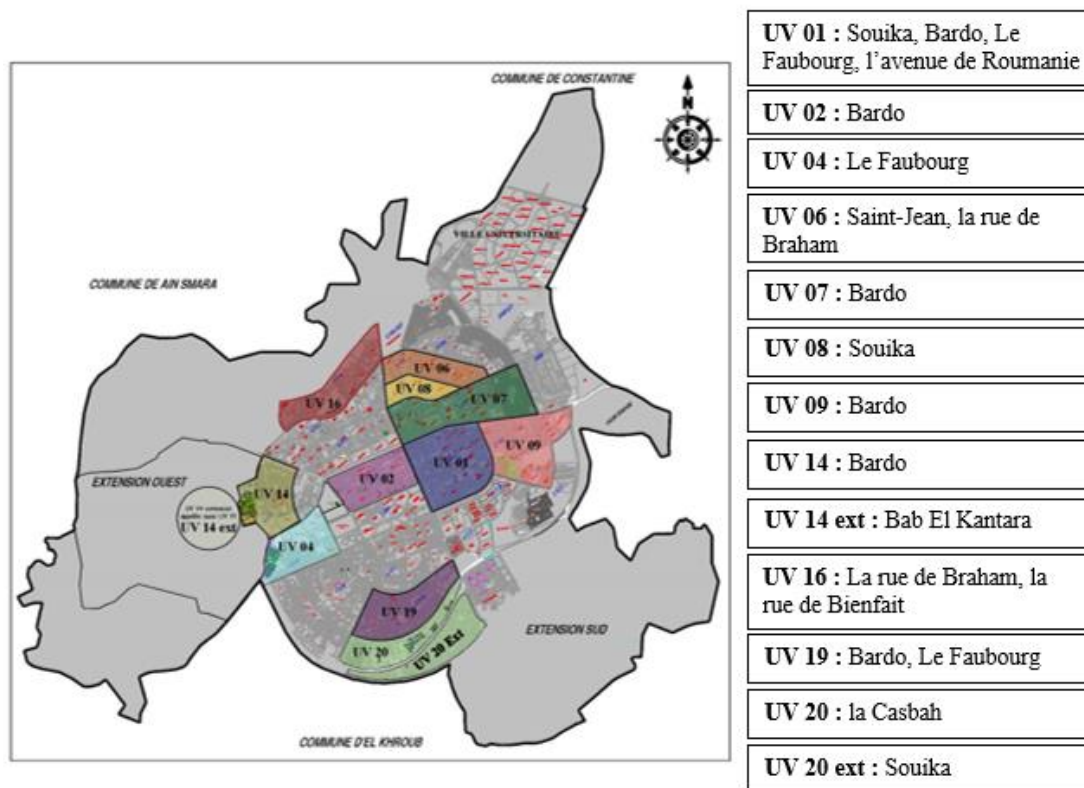


Figure 4.6 : la répartition des habitant·e·s à Ali Mendjeli selon le quartier d'origine

Source : Travail de l'auteure sur le PDAU de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli (2020)

Selon mon échantillon et comme le montre la figure précédente, les ancien·ne·s habitant·e·s de la captville-centre sont dispersé·e·s dans différentes unités de voisinage à la ville nouvelle. Cela est plus visible dans le cas des ancien·e·s habitant·e·s de Bardo qui, maintenant, sont installé·e·s à l'unité de voisinage 07, 09, 01, 02 ou encore à l'unité de voisinage 19. Ceci est aussi valable pour les gens qui viennent de Souika qui occupent désormais l'unité de voisinage 01, 07 et l'extension de l'unité de voisinage 20.

Ces exemples concrets rendent compte de la nouvelle réalité en matière de voisin et de mixité sociale à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli. En effet, la politique des opérations de relogement a fait en sorte que les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine se dispersent un peu à travers l'immensité de la ville nouvelle et cohabitent avec d'autres personnes qu'ils ne connaissaient pas avant. Ainsi, cette nouvelle configuration des voisin·e·s allait probablement faire naître de nouvelles relations de voisinage, différentes de celles du passé.

4.3.1.2. La relation entre les voisins à la ville nouvelle

La nouvelle configuration des voisins basée sur la mixité est différente de la réalité qu'ont connue les ancien·e·s habitant·e·s de la ville-centre. Ces personnes issues d'un même quartier se connaissaient parfois depuis leur naissance. Tous ces changements ont conduit à une évolution notable du comportement et de la relation entre les voisins à la ville nouvelle. Par méfiance ou par manque de confiance, c'est une relation moins intime et moins familiale que ces nouvelles et nouveaux habitant·e·s ont trouvé ou peut-être choisi d'entretenir à la ville nouvelle.

Des réponses obtenues, il résulte trois éléments. Le premier concerne les relations de voisinage au sein du bâtiment d'habitation. Le deuxième porte sur les relations entre les voisins d'un côté et les relations entre les voisines de l'autre. La différence des relations qu'entretiennent les voisins entre eux et celles des voisines est importante. Enfin, le comportement des plus jeunes et surtout celles et ceux qui habitent encore avec leurs parents est aussi intéressant à analyser.

Baya a vécu ce changement, elle est passée d'une relation très intime et de familiarité qu'elle partageait avec ses voisin·e·s à la rue de Braham à une relation superficielle avec un nouveau voisinage à la ville nouvelle. À titre de rappel, Baya a vécu vingt-sept années dans la même maison à la rue de Braham. Ainsi, les relations étaient différentes de ce qu'elle a connu auparavant. Baya décrit ce lien comme une relation qui se base sur le respect et l'entraide (au besoin). Ceci-dit, elle a réussi à développer des affinités avec deux de ses voisines. Baya raconte que dans le même bâtiment se trouvait une voisine de la rue de Braham avec laquelle elle était déjà proche. Leur relation n'a pas changé. Avec le temps, les deux ont appris à se connaître et à s'apprécier mutuellement. Un constat semblable peut être fait avec sa voisine qui habite à l'étage du dessous.

D'une façon plus générale, Baya trouve que les relations sont plus réservées et que les portes sont, désormais, fermées, à la différence de la rue de Braham. Il n'y a plus autant de partage et d'attachement qu'avant. Cependant Baya précise qu'elle maintient de nombreux échanges avec sa voisine d'en face, et que c'est la seule avec laquelle, elle est peut frapper à la porte et rentrer chez elle, et vice versa. C'est la seule aussi à qui elle demande des nouvelles quotidiennement. Évidemment et comme elle l'affirme, dans des occasions précises, il y a un élan de solidarité et d'entraide entre les voisin·e·s même s'ils se connaissent peu. Elle donne l'exemple lors du mariage de ses deux filles où son appartement du type F3 n'était pas assez grand pour accueillir une telle fête. Trois de ses voisines, en sus de l'avoir beaucoup aidé, lui ont ouvert leurs appartements.

Baya m'a gentiment accueilli chez elle le temps de l'entrevue et au moment où je discutais avec elle, sa voisine a sonné à la porte. Quand elle est revenue, elle portait dans ses mains un sac de légumes, de petits pois plus exactement. Elle a expliqué que c'est le mari de la voisine qui les a ramenés directement d'une terre agricole, car c'était la saison des récoltes, que c'était frais et à un prix abordable. Du coup, comme la voisine en question avait une grande quantité chez elle, elle en a proposé aux autres. Enfin, Baya ne semble pas être contrariée par le changement apparu dans les relations, car à la différence de la rue de Braham, à la ville nouvelle, c'est elle qui contrôle ses relations de voisinage alors qu'avant, cela se faisait automatiquement, car cela relevait du mode de vie.

Soraya n'exprimait pas autant de familiarité avec les voisin·e·s dans son ancien quartier, car elle habitait avec sa belle-famille. À la ville nouvelle, elle trouve que les voisin·e·s sont encore plus loin les un·e·s des autres. Pour illustrer à quel point cela est réel elle dit : « Peut-être que si quelqu'un meurt chez lui, personne ne s'en rendra compte ». En revanche, à l'image de Baya, elle décrit sa relation avec sa voisine d'en face, comme une relation de proximité. Je tiens à noter que cette réalité entre les voisin·e·s peut être vue comme ordinaire par des personnes qui n'ont jamais vécu à la ville-centre de Constantine, d'où l'importance de prendre le contexte en considération.

Rachida, qui habitait à Souika, décrit les nouvelles relations entre ses voisin·e·s à l'unité de voisinage 08. Elle aimait beaucoup la vie sociale entre voisin·e·s dans son ancien quartier (Souika). D'ailleurs, elle conserve une belle relation avec une ancienne voisine qui habitait dans la même rue qu'elle, même si cette dernière réside un peu loin de l'UV 08. Pour l'entretenir, elles se visitent et se parlent au téléphone pour avoir des nouvelles mutuelles. En ce qui concerne les voisin·e·s au sein de son bâtiment d'habitation, elle décrit sa relation avec une voisine en particulier envers laquelle elle ressent beaucoup d'empathie et de compassion :

Moi personnellement, je garde mon sens du partage envers mes voisines. J'ai une voisine, bien que moi aussi je n'ai pas beaucoup de moyens, tout comme elle. Mais si j'ai quelque chose en plus, je ne pense pas à le cacher pour m'en servir plus tard, je pense directement que ma voisine aussi va en avoir besoin, donc je le lui donne. [...] Je demande après elle aussi quand je ne la vois pas durant longtemps. Je sais, par exemple, qu'elle n'a pas d'assurance maladie alors que moi j'en ai une. Donc parfois, quand je peux, je lui prends des médicaments avec moi ou je lui donne le surplus. C'est ainsi que j'ai vécu [...] Moi, il

n'y a personne qui demande après moi, sauf s'il y a un intérêt. (Rachida, ancienne habitante de Souika)

Les répondants du genre masculin étaient plus positifs en parlant de leurs relations avec les voisins. Ils semblaient être moins touchés par ce changement. La principale raison réside dans le fait que les hommes arrivaient à construire des relations à l'extérieur. Le lieu de rencontre par excellence des participants est le café populaire. Généralement, le café fait partie de la routine quotidienne pour certains, ou hebdomadaire pour d'autres, ce qui permet des rencontres fréquentes. À cela s'ajoute la proximité du voisinage, ce qui permettait de créer de nouveaux liens. Certes, les relations sont différentes, mais le lien social reste présent. Comme l'explique Rachid, les nouveaux liens qu'il a créés à la ville nouvelle ne peuvent pas être comparés à ceux qui existaient à la ville-centre. Dans son cas, il a habité à Souika durant cinquante années durant lesquelles il a partagé des espaces en commun au sein d'une même maison. Il ajoute que ce sont des familles qui se connaissaient depuis très longtemps et qui avaient tissé des liens très forts grâce à cette cohabitation, ce qui expliquait la solidarité dans les rapports de voisinage à Souika. Se retrouver depuis 2019 avec dix-neuf voisin·e·s qu'il ne connaît pas forcément, demande du temps pour établir une relation. En revanche, Rachid mentionne qu'il a réussi à créer des liens solides avec certains d'entre eux (des hommes). Dans mon échantillon, Rachid est le seul qui a évoqué d'être entré dans la maison d'un voisin avec lequel il s'entend bien. Il raconte : « D'ailleurs hier, mon voisin d'en bas m'a supplié pour que je descende regarder le match de football avec lui. Nous avons regardé le match ensemble ». De plus, Rachid indique qu'à l'extension de l'unité de voisinage 20, la plupart des habitant·e·s viennent de Souika, surtout celles et ceux du même immeuble d'habitation (bâtiment B et C, selon lui). Du haut de ces cinquante ans de vécu dans son ancien quartier, il connaissait beaucoup de monde à la ville nouvelle. Par conséquent, la socialisation avec les voisins était plus facile pour lui.

Le cas est différent pour Ahmed qui a vécu plus de quarante ans à Souika. Lors de son déménagement, en 2003, dans le cadre du programme des logements sociaux, il s'est retrouvé dans un bâtiment d'habitation entouré de personnes qu'il ne connaissait pas. Ahmed garde de bons liens basés sur le respect avec ses voisin·e·s. Cela dit, et comme il le mentionne, les relations sont et resteront au seuil de la porte de la maison. En décrivant la nature de la relation, il spécifie qu'il n'a pas une bonne relation avec une personne en particulier, mais qu'il s'entend avec tout le monde. Aussi, comme il part chaque matin au café le plus proche de là où il habite à l'unité de voisinage

08, il y trouve ses voisins. Les retrouvailles au café leur permettent d'échanger autour du café matinal, de partager un moment ensemble en regardant un match de football, ou encore autour d'une partie de jeu de domino ou de jeu de dames.

Salah rejoint Rachid sur le fait que les relations dans les anciens quartiers et dans la ville nouvelle ne peuvent pas être similaires. Il l'explique en précisant que ce n'est pas la même époque ni les mêmes générations. Pour lui, c'est le temps qui a changé et qui a engendré ces différences relationnelles entre les voisins. Il semble trouver cela normal et semble très bien l'accepter. Toutefois, il trouve dans la mixité sociale une richesse, d'où le fait de connaître d'autres voisins. Salah a exprimé son point de vue en se basant sur son expérience :

[Dans mon entourage de voisinage], tu peux dire que j'ai retrouvé 50% à 60% de mes connaissances. On se connaissait avant, soit on était amis, soit on a étudié ensemble mais ce sont des visages que je connais. C'est presque la même génération. Nous avons bénéficié des logements en même temps et nous nous sommes retrouvés à la [la ville nouvelle]. [...] J'ai, aussi, connu de nouveaux bons voisins. [...] Après tu ne peux pas comparer deux temps et deux générations différentes. Bien sûr que les relations changent. C'est le temps qui a évolué ainsi. (ancien habitant de Saint-Jean)

Plus neutre, Ramzi qui habitait à Bardo ne voit pas de différence entre sa relation avec les voisins à la ville nouvelle et les anciens⁹⁸. Selon lui, il a gardé le même type de relation de voisinage en posant des limites et en se basant sur le respect. Ses nouveaux voisins sont aussi bons que les anciens, même s'ils ne connaissent pas autant. D'ailleurs, il assure que tous les voisins s'entendent bien et depuis qu'il a emménagé en 2008, il n'a pas vu deux voisins qui se disputaient. Il exprime de la gratitude envers ce qu'il considère comme une chance.

En revenant sur les propos de Salah concernant le temps et les générations, les réponses des participant·e·s plus jeunes (20 à 34 ans) mettent en évidence que les plus jeunes ne construisent pas de nouvelles relations de voisinage, car elle et ils restent attaché·e·s aux ancien·ne·s relations. Cela reste plus visible chez les jeunes du genre masculin. Pour Adlen, les vraies relations sont celles qu'il a établi à Saint-Jean, son ancien quartier. Il confie qu'il n'éprouve pas le besoin de nouer de nouveaux liens avec les personnes à la ville nouvelle. Pour lui, cela change de génération

⁹⁸ Il parlait de ses voisins : anciens voisins hommes.

en génération. À titre d'exemple, ses parents et lui ne vivent pas ce changement de la même manière. Contrairement à lui, il trouve que ses parents ont une bonne relation avec les voisin·e·s, surtout avec le couple de voisins qui habite en face d'eux et les voisins de l'étage du dessus. Adlen décrit cette relation comme celle de l'époque où il vivait à Saint-Jean, car il y a beaucoup d'échanges et d'entraide. Il précise que l'un des voisins connaît son père depuis longtemps. En revanche, en parlant de ses propres relations avec les voisin·e·s, Adlen dit que cela « s'arrête à un bonjour », signe de respect.

Enfin, Amira, depuis 2003, avoue ne pas connaître toutes et tous ses voisin·e·s. De même que Abdou, avec certain·e·s des plus âgé·e·s, Amira échange un bonjour ou un bonsoir par respect, sinon elle ne va pas plus loin dans la discussion. Elle ajoute en riant, que parfois elle ne connaît même pas les prénoms et qu'elle les nomme par l'étage où elles et ils habitent, par exemple : le voisin du cinquième ou la voisine du troisième. En revanche, elle a réussi à nouer une nouvelle relation avec deux de ses voisines qui étaient de sa génération. Au-delà d'une relation de voisinage, la relation est devenue une relation, qu'elle qualifie, de fraternelle.

Je dois avouer que je ne connais que très peu mes voisin·e·s, deux seulement, qui sont magnifiques. Les autres ont l'air gentils aussi. La voisine d'en face habitait à la cité el Bir et l'autre au dernier étage habitait à la rue de Bienfait. Celle de la rue de Bienfait a presque le même âge que moi et ma sœur, entre les deux. Donc elle vient rester avec nous et nous aussi on monte chez elle. Par exemple, quand j'essaye une recette de gâteau et que ça réussit je lui fais goûter, à ses sœurs et à elle. Nous nous entendons super bien. Je la considère comme ma sœur. (Amira, Ancienne habitante de Saint-Jean)

Trois participants ont par ailleurs choisi de ne pas développer de nouvelles relations. Parmi eux, se trouve Djamil. Il expose les raisons qui l'ont poussé à ne pas bâtir de nouveaux liens de voisinage ou à s'intégrer, socialement parlant. Pour lui, les relations du passé existent encore au présent. Même si la fréquence et l'intensité de ces liens ne sont plus les mêmes, la relation reste toujours solide. En outre, il y a l'éducation de son fils adolescent qui l'inquiète et qu'il veut protéger :

[...] Pour faire de nouvelle relation ici, tu ne peux pas. Les amis sont ceux du passé. Maintenant ton ami c'est ta maison et ta famille. Je suis occupé avec ma famille et mes enfants. Mes relations se terminent ici. En plus ici, l'éducation des enfants. [...] J'ai mon fils qui passe son Bac pour la 2ème fois. Je suis en guerre juste pour le préserver et éviter

les problèmes. Je ne veux me mélanger à personne. Je crains qu'il sorte du droit chemin [...]. (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Enfin, Hamza (ancien habitant de la rue de Bienfait) et Amir (ancien habitent de Bab el Kantara) ont un point en commun. Tous les deux sont travailleurs autonomes. Ils ont décidé de laisser leur lieu de travail à l'ancien quartier. En gardant ce lien avec l'ancien quartier, les relations avec les ancien·ne·s ami·e·s et voisin·e·s persistent toujours. Amir montre qu'il n'éprouve même pas le besoin de faire cet effort-là. Hamza, quant à lui ne se donne pas la chance pour connaître d'autres gens à la ville nouvelle, car il passe tout son temps à son ancien quartier même en dehors de son travail. Le but pour les deux hommes est de minimiser le contact avec la ville nouvelle et les personnes qui y habitent.

Ainsi, toutes et tous les participant·e·s à l'exception de Ramzi, certifient que les relations entre les voisin·e·s à la ville nouvelle ont changé, et ce, pour différentes raisons (Figure 4.7). Certaines personnes le vivent bien, tandis que d'autres éprouvent plus de difficultés face à cette nouvelle réalité.

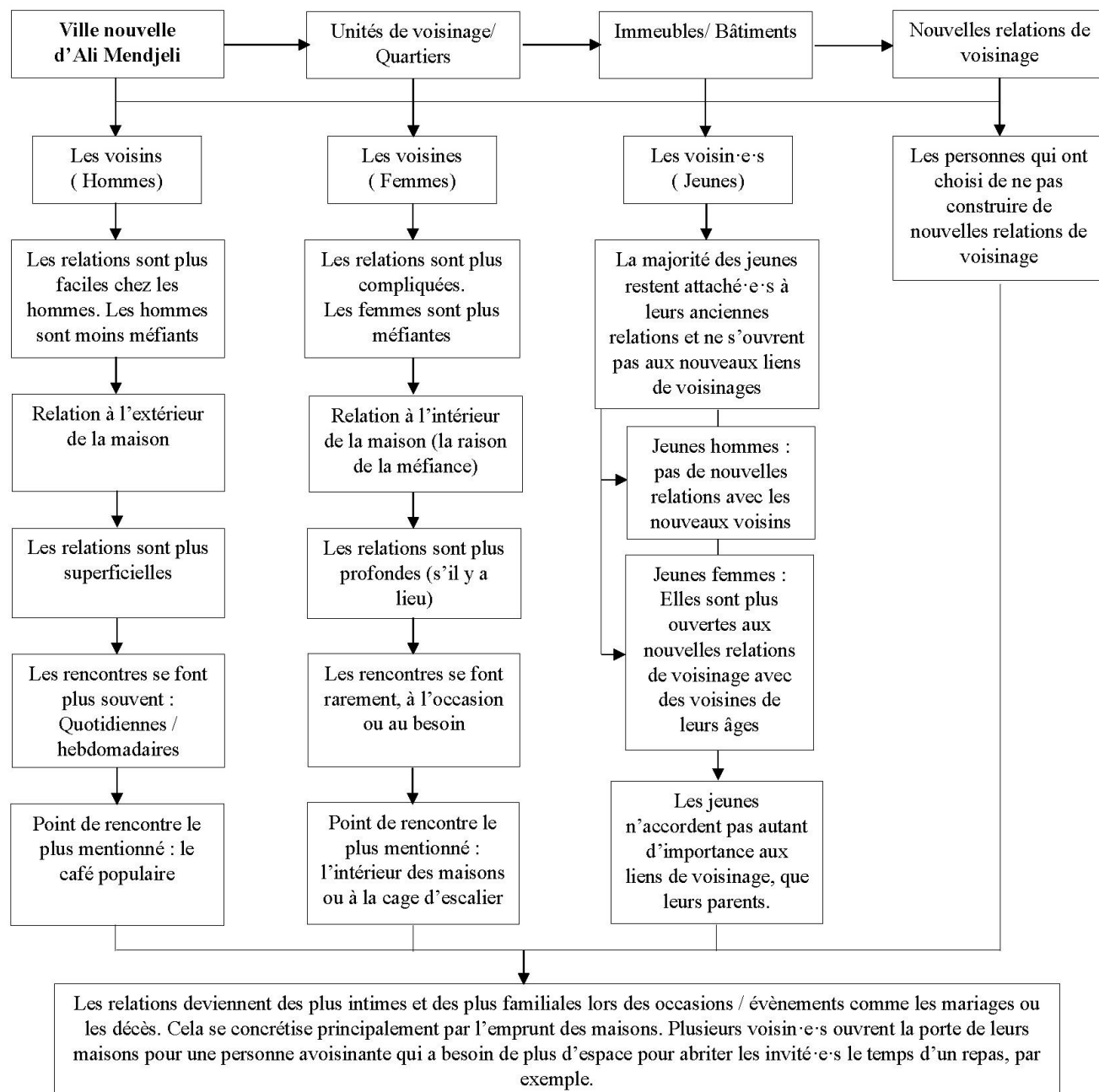


Figure 4.7 : Schéma résumant les types de lien de voisinage à la ville nouvelle

Source : Auteure (2024)

Après avoir décrit les nouvelles relations de voisinage entre les habitant·es, la cohabitation au quotidien entre ces personnes va être exposée.

4.3.1.4. La cohabitation avec les différent·e·s voisin·e·s

S'intéresser à la cohabitation à la ville nouvelle demeure important dans ce projet de recherche puisque toutes et tous les participant·e·s n'ont jamais habité dans un immeuble d'habitat collectif

avec des personnes qu'elles et ils ne connaissaient pas. Ainsi, j'ai demandé aux personnes ce qu'elles pensaient du fait de se retrouver dans un bâtiment d'habitat collectif, avec des gens qu'elles et ils ne connaissent pas et comment se déroulait cette cohabitation dans leur vie quotidienne. Certes, les participant·e·s à ma recherche sont familier·e·s avec le mode de cohabitation et de partage. En revanche à la ville-centre, les habitant·e·s au sein d'une même maison se connaissaient depuis de nombreuses années. Que ce soient des membres de la même famille ou des voisin·e·s depuis plusieurs décennies, les longues années de vie commune (العشرة⁹⁹) ont créé des liens plus profonds qui se sont transformés en lien de familiarité. Bien plus que des voisin·e·s, la plupart considérait appartenir à une même famille.

Les réponses des participant·e·s montrent que la cohabitation entre les voisin·e·s s'est avérée particulièrement compliquée à la ville nouvelle, surtout durant les premières années. Tel était le cas de Nazim qui habitait dans la maison familiale à Bardo. La situation était difficile pour lui durant les premiers temps. En premier lieu, il mentionne qu'il n'a jamais habité dans un bâtiment collectif et que ce mode d'habitation n'existait même pas dans son ancien quartier. Il trouvait qu'il y avait beaucoup d'habitant·e·s qui partageaient un même lieu collectif, créant un sentiment d'entassement. Par la suite, il dit que certains aspects de cette cohabitation étaient plus difficiles à accepter notamment quand il était question de résoudre des problèmes de tuyauterie. Ce qu'il a mentionné comme problème, qu'il trouvait d'ailleurs bizarre, est que ses tuyaux d'évacuation des eaux usées, par exemple, dépendaient de son voisin. Même si la conception architecturale ne permettait pas que les tuyaux soient installés autrement, il trouvait cela étrange : si un voisin trouve un problème, c'est tout ce côté du bâtiment qui était pénalisé. En plus de cela, il y avait aussi le problème de fuite d'eau du voisin du dessus ou le bruit que ce dernier pouvait faire. Il confie que ce n'était pas le bruit en soi qui le dérangeait, mais le fait que ce soit une personne qu'il ne connaissait pas, parce qu'à Bardo aussi, ses neveux qui habitaient au-dessus faisaient du bruit, mais il trouvait que c'était plus acceptable quand ça venait de sa famille.

Au fil des années, et avec l'habitude, tout est rentré dans l'ordre pour Nazim et sa famille. Il dit, en rigolant, qu'il accepte, maintenant, le bruit du voisin et qu'il fait du bruit à son tour. Aussi, selon lui, pour bien vivre dans un bâtiment collectif, il faut être patient et savoir faire des concessions.

⁹⁹ العشرة: est un mot du dialecte algérien qui est très profond. Je ne trouve pas l'équivalent en français, car même en arabe classique, il n'existe pas. Grossièrement il désigne les longues années de vie en commun avec tout ce que cela inclut : le partage des moments, les souvenirs, la cohabitation, la familiarité et l'intimité.

Walid qui a déménagé en 2019, seize-sept ans après Nazim (2003), exprime les mêmes tracas vécus concernant le mode d'habitation et le nombre de voisin·e·s. De son point de vue, les deux modes de vie à Souika et à la ville nouvelle étaient différents. Cette différence se concrétise dans le comportement des habitant·e·s de la ville nouvelle, et dans le cadre bâti, qui est plus dense et plus en hauteur. La ville nouvelle était plus peuplée que Souika, selon lui. La transition des populations qui provenaient de divers quartiers populaires, où tout le monde se connaissait, vers une ville nouvelle immense n'était pas facile pour tout le monde. Il explique que chaque groupe de personnes voulait imposer sa force et son contrôle pour montrer sa puissance, engendrant alors un problème de sécurité à la ville nouvelle.

À l'instar de Nazim, Walid témoigne que le temps a guéri les maux de la ville nouvelle et que les gens ont appris à cohabiter au fil des ans. Adlen rejoint le témoignage de Walid. Pour lui, la raison primaire des problèmes de cohabitation au sein de la ville nouvelle, était un problème d'éducation. Il explique : « les gens sont mélangés de partout, et aussi il n'y a plus le respect du passé. Nous n'avons pas eu tous la même éducation. Ceux qui viennent des bidonvilles et ceux qui viennent de la ville n'ont pas le même comportement. C'est normal que la cohabitation se passe mal ».

Face à ces problèmes, chaque habitant·e réagit différemment. Certain·e·s participant·e·s étaient, certes, méfiant·e·s mais se sont comporté·e·s comme à l'habitude, tandis que d'autres ont choisi de s'isoler. Tel était le cas de Djamil, ancien habitant de Bardo, trouvant cette cohabitation difficile et porteuse de problèmes, il a décidé de se replier sur lui-même. Pour lui, le bien-être se limite à l'intérieur de son chez-soi. Ce choix est survenu surtout après avoir été confronté à des problèmes avec son voisin de bâtiment et aussi après le cambriolage de son appartement. Djamil a détaillé ce qui s'était passé :

Dernièrement, mon voisin a ramené un chien qu'il garde au rez-de-chaussée dans la cage d'escalier. Il a dérangé tout le monde. Tu imagines, là où tu habites un chien qui aboie surtout la nuit. Ce genre de problème, tu peux le rencontrer seulement ici. Je me suis plaint une fois, ça a fini par une dispute. Il m'a fracturé la jambe [...]. On dirait que tu es dans un Douar¹⁰⁰ ici. Il n'y a ni voisins ni rien du tout. Maintenant à [la ville nouvelle], c'est chacun

¹⁰⁰ Douar : en Algérie est une zone rurale qui se trouve souvent dans des montagnes.

pour soi. Chacun représente sa personne. Ce n'est pas comme Bardo. Ici, on ne se connaît même pas. (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Une catégorie des réponses a montré que les problèmes rencontrés au début du relogement étaient perçus comme ordinaires et que ces expériences faisaient partie du processus d'habitation dans une ville nouvelle et que personne n'y échappait. Le plus important était de ne pas s'attarder à ces problèmes, car tout finit par s'arranger :

Maintenant, il n'y a plus de problèmes entre les différent·e·s habitant·e·s. Certes au début en 2001, 2002 ,2003 peut-être, il y avait des problèmes, les agressions, les bagarres, les gens étaient agressifs entre eux mais maintenant tout le monde s'est habitué. Ça arrive encore par exemple comme à l'UV 21, ça arrive surtout quand il mélange par exemple ils mettent ceux de Daksi avec Oued El Hed, Bardo. Ça commence avec les petits et ça arrive jusqu'aux grands. Après ça se calme. Tout le monde passe par là. Maintenant tout va bien, on n'a pas à se plaindre. (Mehdi, ancien habitant de la rue de Braham)

Enfin, Bilel est le seul participant qui pense que de cette mixité découle beaucoup de points positifs et pas seulement des problèmes. Il argumente :

À la ville nouvelle, il y a toutes les classes. On est mélangé avec d'autres gens, des gens bien. Tu as le choix de choisir tes fréquentations. À la nouvelle aussi tu rencontres beaucoup de gens qui t'ouvrent plus d'opportunités à l'inverse du quartier populaire. Ici il y a beaucoup de gens et beaucoup de diversité, beaucoup d'idées et de milieux. (Bilel, ancien habitant de Bardo)

D'après les réponses, les hommes étaient plus confrontés aux problèmes de cohabitation, à l'extérieur du logement. Les femmes, quant à elles, en étaient témoins, mais de loin. De ce fait, elles ont vécu cela différemment, en manifestant de la peur, de l'inquiétude et/ou de l'anxiété surtout quand il s'agissait des enfants.

Le changement de lieu de vie, de l'entourage, ainsi que l'éloignement de la ville nouvelle de la ville-centre ont, sûrement, fait naître de nouvelles habitudes chez les habitant·e·s ainsi que de nouvelles pratiques spatiales. Les prochains paragraphes vont aborder ces dimensions dans le détail.

4.3.2. Habitudes, déplacements et lieux de fréquentation à la ville nouvelle d'Ali Mendjli

Comme pour la ville-centre de Constantine, je me suis intéressée aux habitudes, aux pratiques et aux lieux que les participant·e·s fréquentent ou aiment fréquenter habituellement à Ali Mendjli. Le but est de comprendre à quel point le relogement a changé les habitudes et les pratiques spatiales de ces nouvelles·aux habitant·e·s.

À ce propos, j'ai demandé aux participant·e·s de partager leurs expériences concernant les lieux qu'elles et ils fréquentent le plus ou le moins souvent. Les réponses obtenues étaient similaires pour la majorité des participant·e·s concernant les lieux fréquentés. Pour ce qui est d'aimer ou non des lieux en particulier, les sentiments différaient d'une personne à une autre. De plus et ce qui était d'ailleurs surprenant, toutes les réponses convergeaient vers un problème d'ampleur à la ville nouvelle soit le manque de moyens de transport collectif. Ce sujet était présent dans toutes les discussions, car la ville était vaste et les distances entre les lieux étaient plus considérables. Il était alors nécessaire d'avoir recours à un moyen de transport motorisé pour se déplacer, contrairement à la ville-centre qui était plus compacte et où tout était à proximité et à distance de marche. Ainsi, peu importe l'unité de voisinage et le quartier où habitent les répondant·e·s, prendre un moyen de transport motorisé pour se déplacer était/est indispensable. C'est pour cette raison qu'avant d'examiner la fréquentation et les lieux fréquentés, il est nécessaire d'aborder la question des transports. Les deux thématiques se chevauchent parfois, puisque certain·e·s répondant·e·s ont établis des liens entre elles dans leurs réponses.

Selon l'expérience de Nabil, en 2003 la ville nouvelle était dépourvue de beaucoup d'équipements et de nécessités primaires. Il a rencontré plusieurs difficultés pour subvenir aux besoins de sa famille, mentionne-t-il, et qu'il était plus question de survie. Autrement dit, le fait de développer de nouvelles habitudes et de pratiques spatiales était secondaire pour lui. Cependant, il met un accent sur le manque de moyens de transport. La raison est que le moindre déplacement nécessitait de prendre un moyen de transport motorisé, car il n'y avait pas beaucoup de commodités à proximité. La situation était plus difficile pour Nabil, lorsqu'il devait emmener sa famille quelque part. Ne possédant pas de voiture et n'ayant pas les moyens de louer un taxi, il pouvait demander à ses proches qui possèdent un véhicule de l'emmener, sa famille et lui, à destination. Sinon, il marchait une certaine distance, qu'il n'a pas précisé, pour se rendre jusqu'à l'arrêt de bus. Par conséquent,

les sorties en famille et les activités familiales se limitaient aux besoins les plus impérieux. Il ajoute également que la réalité de la ville nouvelle en 2003 a accentué le lien d'attachement vers l'ancien quartier et les anciennes habitudes.

La situation n'avait pas l'air d'être meilleure en 2008. Djamil, qui habite à l'unité de voisinage 01, trouve que la seule solution pour bien vivre à la ville nouvelle est de posséder une voiture. La voiture, pour lui, reste indispensable et ce, autant en 2008 qu'en 2022 (au moment de l'entrevue). Il décrit l'importance et le rôle de la voiture pour lui, car il refuse de prendre le bus par exemple :

Il faut qu'on se déplace pour la moindre des activités, même pour faire le marché. Ici à la [ville nouvelle], si tu n'as pas de voiture tu ne peux pas te déplacer. Il est impossible de vivre sans. [...] Moi j'en ai une, dieu merci. Je ne prends pas le bus, ni ma femme. C'est moi qui fais le chauffeur pour ma famille. Si nous devons aller quelque part, je prends une journée de congé. Heureusement que je suis travailleur autonome (Djamil, ancien habitant de Bardo)

Djamil ne justifie pas son choix de ne pas avoir recours aux moyens de transport. En revanche, il déclare qu'il n'a pas de lieu d'attache en particulier à la ville nouvelle. Ses seules fréquentations se limitent aux commerces afin d'effectuer les courses pour sa famille. Ce problème engendré par le manque de transports en commun a touché toutes les personnes de l'échantillon, peu importe leur âge.

Nour, qui avait quinze ans au moment du relogement en 2012, a aussi fait part de son expérience. Elle se souvient de la difficulté qu'elle a rencontré au quotidien pour se rendre au lycée. Elle confie que ce problème la perturbait et l'empêchait de se concentrer pleinement sur ses études, surtout qu'elle avait son examen de baccalauréat à préparer.

[...] Pour aller au lycée je prenais un taxi clandestin ou sinon je marchais. Je pense que c'est après deux ou trois ans qu'ils ont construit une école primaire et un CEM pour les plus jeunes. [...] On était fatigué. D'ailleurs beaucoup ont arrêté l'école. Avec le temps, les parents se sont plaints et ont fait des réclamations. La municipalité a mis à notre disposition un bus gratuit pour le transport envers les écoles. Maintenant pour aller à l'université, je prends le bus privé pour me rendre aux bus universitaires qui m'emmène à mon université qui est au centre-ville, à l'aller et au retour. Tout est dispersé ici et loin (Nour, ancienne habitante du Faubourg).

Sept années plus tard, en 2019, la ville nouvelle a accueilli de nouvelles·aux habitant·e·s en provenance de Souika. Deux types de réponses se sont imposées. Le premier type est illustré par les réponses de Mohamed et d'Islem. Les deux étaient satisfaits de la desserte en transports collectifs. Mohamed se déclare chanceux : « nous, on était chanceux sur ce côté-là, pas comme les premiers. On avait le transport dès le premier jour ».

Le second type de réponses est représenté par Souad, qui malgré la disponibilité des moyens de transport, exprime son mécontentement. En effet, Souad a affirmé que, lors de son déménagement en 2019, les moyens de transport étaient disponibles pour se déplacer. Cela dit, vu la grandeur de la ville et l'éloignement de certains équipements, les difficultés pour se déplacer se faisaient sentir. Elle doit prendre le bus au quotidien, à raison de quatre fois par jour, pour accompagner sa fille atteinte d'une anomalie génétique à son école. Même si cette école se trouve à la ville nouvelle, elles doivent s'y rendre par bus ou parfois en taxi clandestin. Le trajet n'est pas à distance de marche. C'est ainsi que Souad décrit sa routine quotidienne :

« Heureusement qu'il y a les taxis clandestins et les bus. C'est vrai qu'on attend car il y a de plus en plus de gens qui les prennent. Mais moi je souffre avec ma fille qui est trisomique. Je l'emmène le matin et je la récupère en fin d'après-midi. Chaque jour, je dois prendre le bus quatre fois. Je souffre avec elle. (Souad, ancienne habitante de Souika)

Rima est l'exception de l'échantillon, car elle n'a pas ressenti de difficulté particulière pour se déplacer. Cela s'explique par le fait que son père possédait une voiture. Le relogement de Rima et de sa famille en 2007 a coïncidé avec la retraite de son père. Possédant une voiture, c'est lui qui la conduisait à l'université chaque jour. Même après sa diplomation, il la conduisait au centre-ville où se trouvait son lieu de travail. Le trajet se faisait deux fois par jour. Rima dit que ce problème ne l'avait donc pas atteint à titre personnel. Cela dit, étant dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, elle restait consciente de l'ampleur de ce problème, surtout pour les gens qui devaient se déplacer quotidiennement et qui ne possédaient pas de voiture.

En résumé, les moyens de transport qui étaient utilisés par les habitant·e·s étaient les bus ou les taxis clandestins. Parmi les 46 participant·e·s, seulement dix avaient à disposition une voiture personnelle ou celle d'un membre de leur famille.

Toutes et tous les participant·e·s ont mentionné que le problème de transport en commun était le problème majeur de la ville nouvelle. En effet, il y avait un manque considérable de moyens de

transport publics et collectifs, notamment en termes de ligne d'autobus. En conséquence, toutes les unités de voisinages n'étaient pas bien desservies rendant le déplacement des habitant·e·s difficiles. Les première·e·s personnes relogées restent celles qui ont le plus souffert de ce problème.

L'état de la ville nouvelle, d'après le témoignage de ses habitant·e·s, s'est amélioré au fur et à mesure. En effet la ville était en permanente évolution et les quartiers ont été munis des infrastructures de moyens de transport collectifs au fil du temps, surtout depuis l'année 2015. Il est tout de même important de mentionner que la ligne de tramway de Constantine a été développée pour arriver à la ville nouvelle (Figure 4.8).

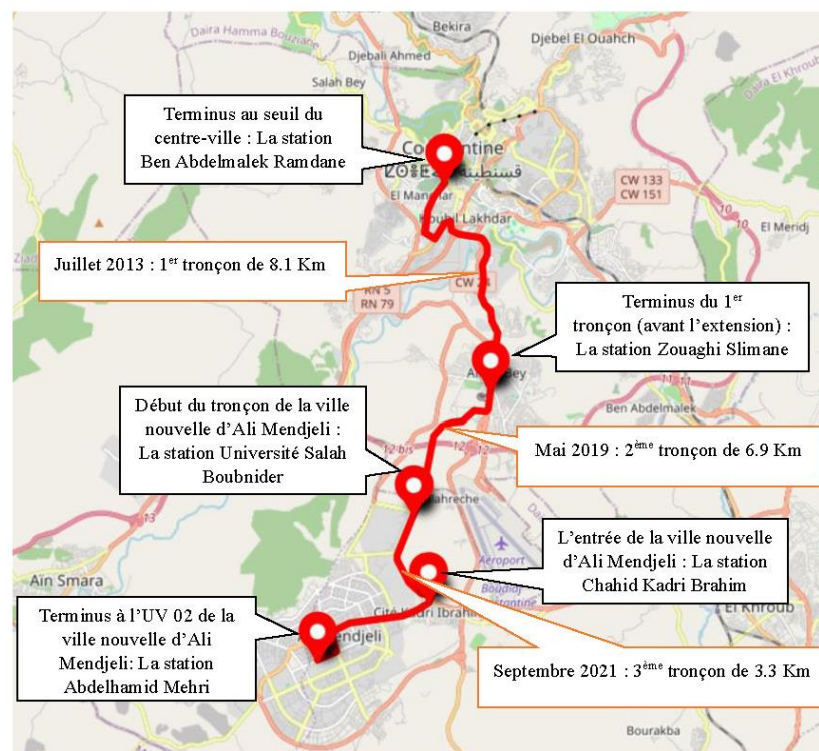


Figure 4.8 : Le tracé du tramway de la ville de Constantine

Source : Travail de l'auteure sur un fond de carte open street map (2024)

Ces propos concernant les moyens de transport permettent de comprendre les habitudes de déplacement, et amènent à une discussion plus approfondie portant sur les nouvelles habitudes et les pratiques spatiales que les habitant·e·s ont pu développer à la ville nouvelle.

Dans cette optique, j'ai demandé aux interviewé·e·s de parler davantage des lieux qu'ils fréquentaient, ceux qu'ils aimaient le plus ou le moins. Les réponses étaient certes différentes, car les habitudes changent d'une personne à une autre. Néanmoins, au sein de ces différences, il y avait

un élément regroupait toutes les réponses : il n'y a pas un seul espace à la ville nouvelle auquel s'identifient les différents participant·e·s.

En analysant les réponses obtenues, il existe une différence entre celles des hommes et celles des femmes. Les hommes, étant plus en contact avec l'espace extérieur, ont davantage réussi à créer des habitudes à la ville nouvelle. Parfois ce sont de nouvelles habitudes qui engendrent la fréquentation de nouveaux espaces, tandis que quelquefois, l'habitant a tendance à reproduire son ancienne routine dans les nouveaux lieux à Ali Mendjeli.

La majorité des réponses convergent vers un lieu qu'ils fréquentaient déjà à la ville-centre, soit le café populaire algérien. Le café demeure un important lieu de socialisation et le lieu de rassemblement de la plupart des participants. Certains ont tendance à s'y rendre chaque matin avant d'aller au travail alors que d'autres y vont à la fin de la journée ou durant la fin de semaine. Au café, plusieurs activités se déroulent : Jouer aux jeux de cartes ou au domino, regarder les matchs de football ou juste se rencontrer entre amis. Ainsi, les pratiques dans le café diffèrent. Enfin, il y en a qui peuvent y rester plusieurs heures, tandis que d'autres s'y rendent pour faire acte de présence.

En effet, le café tient une place importante dans la routine quotidienne des participants hommes. À ce sujet, cinq répondants qui habitaient anciennement à Bardo ont cette habitude de rejoindre leurs amis dans le café du quartier. Les cinq ont pour habitude d'y aller plutôt le matin que le soir. Nazim a révélé qu'il aimait aussi y aller chaque jour pour rencontrer ses amis. Il ajoute que comme le propriétaire du café est un ancien voisin qui habitait à Bardo, la plupart des usagers sont de là-bas aussi. Plus qu'un café, Nazim le qualifie d'un point de repère. Il y rencontre les anciens voisins de Bardo, ses amis, ses frères et ses cousins. C'est le point de toutes leurs rencontres. Il raconte que c'est dans ce café-là précisément où il se sent le plus chez lui à la ville nouvelle parce qu'il ne se sent pas étranger. Le fait de voir des visages qui lui sont familiers lui fait du bien, dit-il.

De même, Anis a un café en particulier qu'il fréquente tous les jours. Plus qu'un café, il le décrit comme étant « la base » de sa routine quotidienne. Ce café représente le lien entre lui et la ville nouvelle, ainsi qu'avec ses anciens voisins de Bardo qu'il retrouve chaque jour là-bas.

Ce café est la base. C'est la base car on se retrouve avec tous mes voisins de Bardo ici.

Même les propriétaires sont de Bardo et sont frères en plus. On se sent comme en famille

ici. Dans pas longtemps, mon frère va aussi me rejoindre ici¹⁰¹. Je viens chaque jour, chaque matin ici. De toute façon je n'ai nulle part ailleurs où aller. (Anis, ancien habitant de Bardo)

Certains participants avaient déjà cette habitude de se rendre au café du quartier chaque jour avant le relogement. Ils reproduisent donc cette pratique à la ville nouvelle, tandis que d'autres ont développé cette nouvelle habitude pour diverses raisons (Figure 4.9).



Figure 4.9 : Photos de deux cafés populaires dans deux quartiers différents

Source : Photo prise par Malim (2024)

À propos de la reproduction des pratiques spatiales, lorsqu'Adlen, a été interrogé sur la création de nouvelles habitudes à la ville nouvelle, il a répondu par l'affirmative. Il a reproduit le même schéma du « tour zéro » qu'il faisait au quotidien à la ville-centre. Il explique :

Il y a aussi un tour à pied comme celui que je faisais à Saint-Jean. Je marche de la maison jusqu'à la brigade des gendarmes et je redescends. C'est une promenade presque quotidienne, comme celle d'avant. C'est le chemin pour aller à la mosquée, j'empreinte toujours ce chemin, donc c'est devenu une habitude. Même s'il existe une autre mosquée devant la maison maintenant, mais j'ai gardé cette habitude. Je pars seul sans accompagnement et ça me plaît beaucoup de marcher seul, de réfléchir et de régler des problèmes dans ma tête. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)

À la différence des réponses mentionnées précédemment, sept¹⁰² personnes n'ont pas développé de nouvelles habitudes ou ne se sont pas appropriés de nouveaux espaces. Cela pouvait être par

¹⁰¹ Ici réfère au café, car l'entretien s'est bel et bien déroulé dans ce café en question.

¹⁰² Sept parmi vingt-cinq participants homme.

choix ou par méfiance à l'exception des pratiques quotidiennes ou hebdomadaires comme faire les provisions de fruits, de légumes ou de denrées alimentaires. Pour ces tâches, la destination primaire pour la majorité des participants était le Ritaj mall (Figure 4.10).



Figure 4.10 : La façade principale du Ritaj mall

Source : Photo prise par Malim (2024)

Mohamed fait partie de cette catégorie de personnes qui sont toujours attachées à leurs habitudes de la ville-centre, et qui ne s'intègre pas forcément à la ville nouvelle. Ses pratiques à la ville nouvelle restent utilitaires, principalement pour les commissions ou aller à la mosquée pour la prière. Il partage sa réalité tout en la comparant avec son expérience à Souika :

À Souika je ne m'ennuyais jamais. Il y avait plein de choses à faire. Ici, ce n'est pas le même environnement. C'est impossible pour moi. Ou est-ce que je peux aller ? Tu peux aller dans un restaurant manger c'est tout, ou sinon il y a le Ritadj Mall. Moi les deux ne me disent rien. En plus il y a tout le temps beaucoup de monde et c'est bruyant. Moi je cherche plus des endroits calmes. Même les gens ne sont pas pareils. Ce n'est pas que c'est moi qui n'a pas pu mais c'est juste impossible car ce n'est pas du tout pareil. Le cerveau ne l'accepte pas allah ghaleb¹⁰³. Déjà, si tu regardes, il n'existe aucun espace vert à la ville nouvelle. (Mohamed, ancien habitant de Souika)

En revanche, Mohamed reconnaît qu'il a développé plus de liens spatiaux, même si cela était par obligation, durant la période de la pandémie du Coronavirus quand le confinement était en vigueur.

¹⁰³ Allah Ghaleb : signifie, dieu est par-dessus tout pour exprimer que la personne n'y peut rien.

Il déclare : « Pour être honnête je sortais un peu, surtout durant la Covid. Tout était fermé. J'étais obligé de rentrer à la maison après avoir terminé le travail à 17h. Je rentre à la maison et je reste [à la ville nouvelle] à cause du couvre-feu ».

Djamil, quant à lui, exprime ouvertement qu'il n'a plus de vie à la ville nouvelle. À la suite des problèmes rencontrés à la suite du relogement et la réalité de la ville nouvelle au début, Djamil a pris l'habitude de s'introvertir. Il explique que sa routine quotidienne se passe entre son lieu de travail et la maison et qu'au-delà de faire ses commissions, il n'y a pas un endroit précis où il aime se rendre.

Djamil, qui habitait à Bardo, et Mohamed qui venait de Souika, avaient tous deux l'habitude de partir au café dans leur ancien quartier respectif. En revanche, cette habitude a disparu en déménageant à la ville nouvelle.

De même que Djamil et Mohamed, Rachid n'a pas de repère à la ville nouvelle. D'ailleurs, il se languit du café où il se rendait à Souika durant les années vécues là-bas. Si ce n'est pas par nécessité, Rachid aussi préfère rester chez lui et ne pas « se mélanger » avec les autres habitant·e·s de la ville nouvelle. Il raconte en rigolant : « Ah le café à Souika et mes amis là-bas (rire), jouer aux cartes et au domino. Ça me manque! Ici je ne fais rien. Je sors parfois. Le café à Souika était ma deuxième maison après le travail. Ici je n'ai pas de routine définie comme avant ».

Un peu plus catégorique, Hamza dit n'avoir tissé aucun lien avec la ville nouvelle et refuse même de créer de nouvelles habitudes. Il explique que sa routine quotidienne se passe à la rue de Bienfait, comme avant. En plus d'avoir gardé son travail à la rue de Bienfait, durant ses journées de congés, soit il reste à la maison, soit il part au centre-ville.

Concernant les femmes, la réalité à la ville nouvelle est différente. Parmi les vingt femmes interrogées, aucune d'elles ne s'identifie à un espace précis à la ville nouvelle. Les participantes n'avaient pas de lieux spécifiques qu'elles fréquentaient. Cela-dit, beaucoup d'entre elles aiment le concept des centres commerciaux qui n'existaient pas à la vieille ville tel que : le Ritaj mall, l'ancien Ritaj, le centre sans visas ou le centre la coupole et récemment le square shop. Néanmoins, le plus côtoyé et cité reste le Ritaj mall, qui apparemment, est très grand et très varié.

Zahra déclare que ses sorties se limitent à aller aux commerces pour effectuer ses achats hebdomadaires, aux rendez-vous médicaux, à la poste et à la Sonelgaz pour payer les factures. Ses

besoins utilitaires déterminent ses pratiques spatiales. En revanche, Zahra ne se plaint pas du manque d'équipements ou de loisirs, puisque c'est un choix qu'elle a fait.

Les lieux où je pars le plus souvent sont pour faire mes courses : l'ancien Ritaj, Ritaj mall ou sinon chez le médecin, c'est tout. Pour sortir flâner, non, je n'ai pas cette habitude de sortir sans raison ou d'aller aux [parcs]. [...] juste au tourant devant l'hôtel el Khiyam existe un grand espace vert où peuvent se rendre les femmes. Je n'ai pas le temps pour y aller. Je préfère travailler ou m'occuper de mon frère qui est malade. Je me dis que je vais perdre mon temps. Au lieu de faire. Sinon depuis trois ans, ma sœur a déménagé à l'UV 20 aussi, donc je pars souvent lui rendre visite. (Zahra, ancienne habitante de l'avenue de Roumanie)

Adlen, en habitant à la ville nouvelle, a vu les habitudes de sa mère changer, contrairement à lui qui a essayé de reproduire son ancienne routine. Il indique qu'à Saint-Jean, il voyait sa mère sortir prendre des marches en été et au printemps ou encore aller au marché « Ferrando » choisir ses fruits et légumes. À la ville nouvelle, elle n'aime plus sortir, si ce n'est en cas d'urgence. Seule, en compagnie d'Adlen ou de son père, les sorties se limitent à aller faire des achats.

Enfin, Rachida dans sa réponse, résume les pratiques des femmes qui ont participé à la recherche :

Je ne sors pas souvent. Mais j'aime sortir. J'en ai même besoin pour ma santé. Quand je m'ennuie, je sors à Ritaj mall. Il y a tellement de magasins [...] J'aime aller dans les magasins. Sinon si j'ai quelque chose à acheter. Donc je sors, faire ce que j'ai à faire. C'est tout. (Rachida, ancienne habitante de Souika)

Dans les réponses des participantes, il y a aussi une différence entre les femmes de quarante ans et plus et les autres. Ces dernières sont celles dont le témoignage est cité plus haut. Elles donnent l'impression qu'elles étaient plus tolérantes aux changements de pratiques spatiales, ce qui était différent chez les jeunes femmes de trente ans et moins de l'échantillon.

Ainsi, bien que le relogement ait engendré de nouvelles habitudes à la ville nouvelle. Il a aussi rompu des anciennes pratiques. Rompre les anciennes pratiques peut mener à une nouvelle routine ou même à un nouveau mode de vie. Tel était le cas d'Amira. Son passage de Saint-Jean à la ville nouvelle a causé un changement au niveau de ses habitudes. Elle explique :

À Saint-Jean nous avions une routine. Ma famille avait un programme bien précis. Mais tout a été chamboulé en venant à la ville nouvelle. Par exemple, quand je rentrais à la maison je trouvais ma mère, car elle ne travaillait pas loin de la maison. Depuis que nous sommes

à la ville nouvelle, ma mère travaille loin : de l'hôpital jusqu'à ici. J'arrive toujours avant elle. Nous prenions le café avec des gâteaux ensemble mais plus maintenant. [...] Les week-ends, par exemple, on sortait chaque week-end avec mon père. Je pratiquais du sport aussi. J'étais inscrite au cours de karaté avec mon frère. Quand on est venu ici, c'était le désert. Tout s'est arrêté car il n'y avait pas de club ici. Pour faire le trajet à chaque fois c'était loin pour mon père. (Amira, ancienne habitante de Saint-Jean)

Pour Nour, le relogement a aussi été un élément de rupture. Cette transition a modifié l'image et la projection de la vie d'adulte qu'elle s'était imaginée dans son enfance. La rupture était si importante pour elle, qu'elle dit avoir changé toute sa vie.

Quand j'étais jeune, j'avais dessiné dans ma tête mon parcours scolaire, mes déplacements. Mon école primaire était collée à la maison. Je me disais quand est-ce que je vais passer au CEM¹⁰⁴ pour y aller seule et pouvoir me balader. C'était pareil pour le lycée. J'allais partir à Hihi El Mekki¹⁰⁵. Je voyais mes cousines passer par ces étapes. J'avais hâte aussi de grandir et aller seule au centre-ville me balader. Du jour au lendemain, je me suis réveillée dans un autre endroit. Ma vie avait changé. J'étais dans un lycée, pas comme celui que j'imaginai. (Nour, ancienne habitante du Faubourg)

Amira et Nour étaient tellement affectées par ces changements qu'elles n'ont pas créé de nouvelles habitudes (au moment de l'entrevue). Le lieu qu'elles fréquentaient le plus était l'université. En effet, Amira effectuait ses études à l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, quant à Nour c'était à l'université Constantine 3- Salah Boubnider. Pour Amira, même pour acheter des vêtements ou aller dans un salon de coiffure, elle partait au centre-ville. Elle souligne que ce n'étaient pas les magasins qui manquaient à la ville nouvelle ou les salons de coiffure, mais elle préférait tout de même se rendre au centre-ville. Parfois, les ruptures spatiales sont engendrées par la composition architecturale. À titre d'exemple, les ancien·ne·s habitant·e·s de Souika ont vu disparaître leurs pratiques et leurs habitudes de groupe dans les espaces semi-privés, notamment à « wast eddar » (patio centrale des maisons traditionnelles ottomanes). Ce changement peut, en premier lieu, être attribué à la différence des maisons architecturalement parlant et, en deuxième lieu, aux relations de voisinage qui ont changé.

¹⁰⁴ CEM est le Collège d'enseignement moyen.

¹⁰⁵ C'est un grand et ancien lycée à Constantine qui est connu par tout le monde.

4.4. Conclusion du chapitre

Ce deuxième chapitre de résultats regroupe, sous le thème de la ville nouvelle, les réponses aux questions se trouvant dans la deuxième partie du guide d'entrevue. La première étape qui a concrétisé ce relogement était l'apparition officielle de la liste des personnes sélectionnées pour le relogement. Ensuite, c'était celle des répartitions des appartements. Comme expliqué en détails, les responsables ont adopté plusieurs politiques qui ont changé au fil des vagues de relogement, notamment selon les disponibilités des logements prêts à être habités.

Les descriptions de l'état de la ville nouvelle de la part de celles et ceux qui faisaient partie des premiers vagues de relogement étaient loin d'être optimistes. C'est une ville inachevée présentant plusieurs manques, notamment en matière de moyens de transports, d'installations de l'eau potable et du gaz de ville, d'équipements utilitaires et d'infrastructures. De plus, la ville était fréquemment qualifiée de « désert » (« Tindouf » ou « Kandahar »). Quant aux appartements, les avis divergeaient entre satisfaction et insatisfaction, entre celles et ceux qui ont choisi d'y habiter directement et ceux qui ont opté pour la réalisation de travaux mineurs. L'état initial de la ville nouvelle a provoqué un sentiment de réticence et a altéré la transition vers ce nouveau lieu d'habitat. En réalité, ce sont les pionnier·ère·s qui ont le plus souffert de cette situation, car la ville a évolué progressivement au fil des années. Cette évolution s'est accompagnée d'un état de satisfaction de plus en plus notable. Ce contentement ne peut cependant pas être généralisé, car certaines personnes n'ont pas accepté ce changement, en dépit des améliorations de la ville.

Toutefois, en l'absence de l'acquisition d'un appartement dans une vie antérieure, la plupart était heureux, même si elles et ils n'étaient pas totalement satisfait·e·s de la situation. En vérité, l'état d'esprit avec lequel a été accueillie cette transition est aussi impacté par d'autres facteurs dont le genre, l'âge et le statut matrimonial (en plus de la répartition des logements, son état et celui de la ville en général). En effet, la plupart des participant·e·s n'ont pas accueilli la ville nouvelle chaleureusement. Cela s'expliquait par le fait que ces occupant·e·s n'arrivaient pas à s'identifier aux différents lieux, sauf à leurs logements, à cause du décalage entre le passé et le présent.

Un tel changement a entraîné des répercussions sur leurs vies quotidiennes. La composition des voisin·e·s dans un immeuble d'habitat collectif habité par dix familles où tout le monde ne se connaissait pas était différente de la réalité des anciens quartiers. Au regard des pratiques et

fréquentations des lieux, les changements ont été plus visibles pour les femmes que pour les hommes. L'environnement de la ville nouvelle a fait en sorte que les femmes ont tendance à sortir davantage. Elles sont ainsi plus visibles dans l'espace public. En ce qui concerne les lieux fréquentés, les édifices commerciaux étaient les plus prisés. Enfin, le plus grand changement auquel ces personnes ont fait face est celui des déplacements en ayant recours aux moyens de transport public, étant donné que les distances à parcourir sont plus grandes (Figure 4.11).

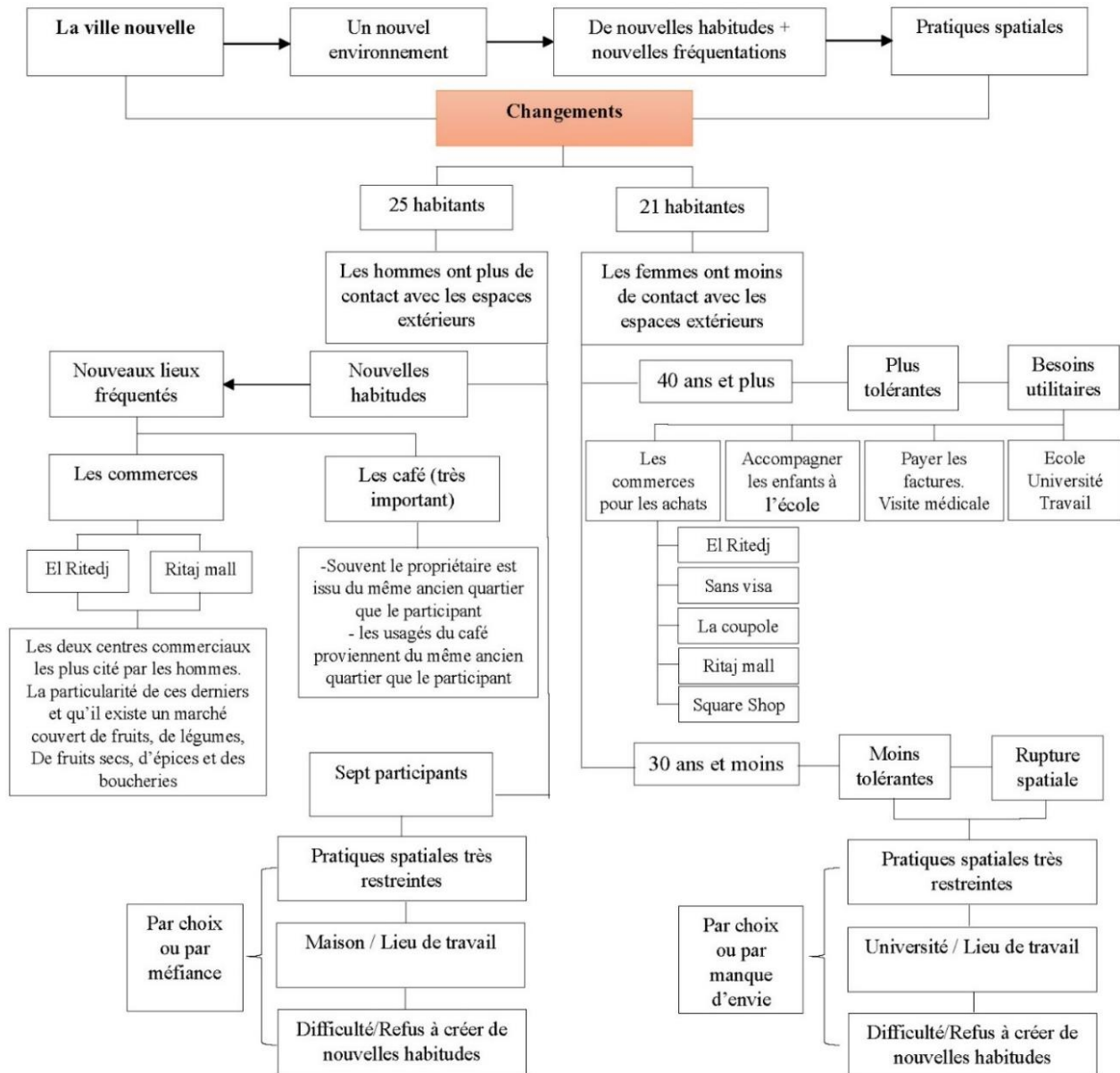


Figure 4.11 : Schéma récapitulatif

Source : Auteure (2024)

Pour conclure, il convient de souligner l'absence de l'échelle du quartier dans les réponses se rapportant à la ville nouvelle, contrairement à sa présence et à l'importance qu'elle prend à la ville-centre. Cela peut s'expliquer par deux façons : la première pourrait se référer au système de découpage urbain en lui-même. Celui-ci est basé sur les unités de voisinage et non sur celui des quartiers. Bien que le système d'unité de voisinage soit ancien¹⁰⁶, l'utilisation la plus commune en Algérie, est celle du « quartier », à l'instar de la ville de Constantine. Par conséquent, non seulement, le quartier était absent du langage de ces personnes, mais également de leur représentation construite à la ville nouvelle, car il n'existe pas à la base. C'est la deuxième raison : la notion de quartier semble s'être effacée. Cette absence semble avoir emporté avec elle les pratiques spatiales et sociales qui se manifestaient au sein du quartier. La deuxième idée est en étroite relation avec la première et pourrait même lui servir d'argument.

Parmi les participant·e·s, une seule personne (Moussa qui habitait à Saint-Jean) a souligné son désagrément face à ce nouveau système de découpage qui, selon lui, ne faisait pas partie de l'identité de la ville¹⁰⁷. L'apparition de ce système d'unité de voisinage à Constantine est arrivée pour la première fois avec la création d'Ali Mendjeli en 1999. Bien que la notion d'unité de voisinage puisse laisser penser qu'elle réfère au quartier et, bien que les deux soient des outils de la planification urbaine, en réalité les deux dégagent des représentations différentes. Djermoune (2014), s'intéressant aux instruments d'urbanisme en Algérie, examine cette divergence. En effet, l'auteur précise qu'une unité de voisinage est « définie à partir du nombre d'habitants et leurs besoins théoriques et non pas à partir des relations entre ces habitants qu'exprime la typologie du bâti »¹⁰⁸. Il rajoute que « le quartier comme 'unité de voisinage' reste une entité abstraite, faussement sociologique »¹⁰⁹. À ce sujet, le découpage en unité de voisinage n'est que le reflet de l'urbanisme fonctionnaliste d'Ali Mendjeli (Ballout 2014). De plus, et c'est d'ailleurs l'une des critiques auxquelles a toujours été exposée cette perspective, elle ne favorise pas la sociabilité au sein de ses espaces (Gomes 2020). Alors que le quartier, au-delà de faire partie du découpage du tissu urbain, est défini d'un point de vue sociologique, comme « une aire d'interaction sociale intense » (Bidou 1984, cité dans Di Méo 1993, 55). De ce fait, c'est le découpage urbain en unité

¹⁰⁶ La preuve est que le compte rendu effectué par Bonnefont a été publié en 1980.

¹⁰⁷ Les propos de Moussa seront étalés plus tard dans le document à la page 222.

¹⁰⁸ Article publié en ligne en collaboration avec l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain à Tunis.

¹⁰⁹ Article publié en ligne en collaboration avec l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain à Tunis.

de voisinage qui n'est pas propice aux différentes pratiques, notamment sociales. Dans le prochain chapitre j'exposerai les résultats qui rendent compte de la situation contemporaine à la ville nouvelle (en 2022).

CHAPITRE 5 : DES ANNÉES PLUS TARD : LA VIE ENTRE LE PRÉSENT ET LE PASSÉ

Ce dernier chapitre de résultats réunit l'ensemble des informations figurant dans la dernière partie de mon guide d'entrevue. Il s'intéressera à l'évolution des personnes relogées au sein de la ville nouvelle, mais aussi au lien que ces mêmes personnes entretiennent avec les anciens lieux de vie. En d'autres termes, il s'agira de saisir la façon dont les participant·e·s se sont approprié·e·s ou non la ville nouvelle, ont dépassé ou non certains obstacles, et ce, en intégrant tous les changements rencontrés depuis le relogement.

Dans une première partie, j'aborderai le lien d'attachement hérité et apporté d'une vie antérieure et son devenir après le relogement. Les réponses permettront de voir si un lien est toujours présent, s'il s'est estompé, s'il a disparu ou au contraire il s'est renforcé. Ainsi, la première section révélera les différentes stratégies optées par les répondant·e·s soit pour faire perdurer un lien déjà existant ou pour dépasser son importance. J'enchaînerai avec les cas le plus extrêmes qui n'ont pas réussi à s'identifier à la ville nouvelle, ni même à admettre ce relogement. Cet état d'attachement est justifié entre autres, comme l'exposera la dernière section, par les différentes ambiances urbaines qui caractérisent l'ancienne Constantine et contribuent à son authenticité. Dans la deuxième partie, il sera question de décrire l'état de la ville-centre et de ces quartiers après le déménagement des ancien·ne·s occupant·e·s, mais aussi de questionner la permanence des anciens liens de voisinage et leur évolution après le déménagement. Cette relation avec le passé se conjuguera avec les nouvelles territorialités construites à Ali Mendjeli, si il y a lieu. Enfin, dans la dernière partie, je dresserai un portrait d'ensemble de la ville nouvelle, telle que rapporté par les participant·e·s en 2022, avec ses avantages et ses désagréments.

5.1. La relation avec l'ancien lieu de vie : Entre attachement et détachement

La relation entre l'individu et son milieu de vie, comme mentionné dans le chapitre 1, est non immuable (Moser 2003). Cela signifie que cette relation est susceptible de changer, soit en se renforçant davantage, soit en diminuant au fil du temps. Alors que la plupart des participant·e·s

avaient un lien d'attachement assez fort à leur ancien lieu de vie, cette première partie va rendre compte de l'évolution de ce lien malgré le relogement.

5.1.1. Au-delà de l'attachement : un enracinement

Pour connaître la relation qu'ont gardé les participant·e·s avec la ville-centre de Constantine, je leur ai demandé si elles et ils étaient nostalgiques de leurs ancien·ne·s maisons/ quartier. Si la réponse était affirmative, je poursuivais en les interrogeant sur leurs déplacements et visites envers ces mêmes lieux. Les réponses étaient différentes d'une personne à une autre en fonction du genre, de l'âge, de la durée de résidence à la ville-centre ou encore du statut matrimonial. Selon les réponses obtenues, la nostalgie se faisait beaucoup ressentir et le lien d'attachement était omniprésent et aussi fort, surtout au début, et ce, dans la majorité des cas. Ce lien d'attachement pouvait être émotionnel et se manifestait dans les discours comme il pouvait se concrétiser par des déplacements réguliers à la ville-centre. Il est évident que l'intensité de cet attachement diffère d'une personne à une autre et cela se matérialise par la fréquence des visites à l'ancienne ville qui varie d'une personne à une autre.

En analysant les réponses obtenues selon l'angle du genre, les hommes étaient ceux qui maintenaient le plus ce lien d'attachement physique. Ceci s'explique par la pratique de l'espace dans la société algérienne où les hommes ont plus de facilité et de liberté pour se déplacer. Dans une perspective générationnelle, les personnes de 40 ans et moins étaient celles et ceux qui se déplaçaient le plus vers les anciens quartiers. Le statut matrimonial et le fait d'avoir des enfants ou non a aussi influencé ce lien d'attachement.

D'ailleurs vingt-huit personnes sur quarante-quatre¹¹⁰ ont visité leur ancien quartier après le relogement. Parmi les vingt-huit personnes, dix-sept sont des hommes. Les réponses ont montré que les raisons des visites et les fréquences variaient. Néanmoins, ils ont mentionné que ces visites étaient plus présentes et nombreuses durant la première année. Ces déplacements ne reflétaient pas seulement un attachement affectif, mais répondaient aussi à une nécessité.

¹¹⁰ Le nombre total des personnes participantes était de 46. Cela dit, j'ai ôté Mejdi et Bey, car ils vivent toujours à Souika.

Tel est le cas de Mohamed, qui avait plein de regret lié à son éloignement de Souika, son ancien quartier. D'ailleurs, il confie que si sa mère n'avait pas été malade, il aurait choisi de rester à Souika pour le restant de sa vie. Pour s'adapter à sa nouvelle vie, Mohamed a instauré une routine hebdomadaire, entre la ville nouvelle et son besoin d'aller à Souika. Cette dernière consiste à travailler durant la semaine et, donc de « dormir » à la ville nouvelle et passer ses fins de semaine (du jeudi soir au vendredi soir) à Souika avec ses amis. Il ajoute que le jeudi est sa journée préférée de la semaine : « Les jeudis je suis toujours heureux. Quand j'arrive à Souika je ressens de la joie. Et à chaque fois je suis heureux d'y retourner. J'attends le jeudi avec impatience. Il faut que j'y aille chaque jeudi et je rentre vendredi soir car je travaille samedi matin. Sinon je continuerais d'y rester ». Cette habitude persiste depuis son déménagement en 2019, sauf durant la période de la pandémie du coronavirus en raison des périodes de confinement et de couvre-feu. Avec le coronavirus, il a été obligé de passer plus de temps à la ville nouvelle, ce qui lui a permis de s'approprier, bien que superficiellement, son nouveau lieu de vie.

De la même façon, Zinou a instauré une routine hebdomadaire. Depuis son déménagement en 2006, il repart à son ancien quartier au moins une fois par semaine, principalement les vendredis. Cela fait partie de sa routine hebdomadaire dont il ne peut se passer. Il n'arrivait pas à accepter la ville nouvelle en général. Les nouvelles habitudes, les nouveaux comportements et les nouvelles mentalités qu'il a rencontré dans son nouveau lieu de vie accentuaient son « mal être ». Il parle de « souffrance morale », de « regret » et « de survie ». Pour lui, revenir à Souika, au moins une fois par semaine, lui permet de se ressourcer. Au-delà d'une envie, pour Zinou c'est un besoin vital. Ceci est un extrait de sa réponse illustrant ses « va et vient » à Souika et ce que cela signifie pour lui :

Moi chaque vendredi je descends à Souika pour la prière du vendredi. Je prie à la mosquée Sidi Abdelmoumen. Cette mosquée est une partie de moi. Juste à côté de la salle de prière c'est là où j'ai fait ma maternelle¹¹¹. Depuis que j'ai déménagé, tous les vendredis je fais ma prière à Souika dans la même mosquée. Je ne peux pas ne pas y aller. Même en dehors de la prière du vendredi, je descends à Souika parfois sans raison, parfois pour faire les courses. Parfois, je suis nostalgique j'y vais pour me ressourcer. Moi personnellement,

¹¹¹ En Algérie, on enseigne aux jeunes enfants le coran et la langue arabe dans les mosquées. Il y a des parents qui inscrivent leurs enfants dans ces écoles coraniques au lieu d'aller à la crèche ou à la maternelle.

Souika est ancrée en moi. Y revenir de temps à autre atténue un peu ma souffrance. J’y vais avec mes enfants aussi. Je leur montre tous les endroits où j’allais à l’école, où je jouais. Je veux qu’ils aiment Souika aussi et qu’ils sachent d’où est-ce que je suis venu.

Les réponses des six personnes qui habitaient à Bardo sont celles qui illustrent le mieux le lien d’attachement envers l’ancien lieu de vie. À titre de rappel, les habitant·e·s de Bardo ont été exproprié·e·es de leur quartier pour que des projets urbains d’envergure puissent y prendre place, alors que les maisons étaient encore en parfait état et pouvaient encore être habitées. Des semaines après chaque vague de relogement, l’étape de la démolition du bâti existant commençait. Cela n’a pas empêché les anciens résident¹¹² de s’y rendre quasiment quotidiennement durant de nombreux mois.

Anis en fait partie. Ses débuts à la ville nouvelle ont été perturbés à cause de son attachement à Bardo et en raison des conditions de son déménagement. Il habitait à la ville nouvelle, mais il n’arrivait pas à s’y projeter, expliquant son besoin constant de retourner à Bardo. Ce déplacement n’était pas toujours motivé par des raisons précises, mais seulement par l’envie de se ressourcer. De plus, durant les premières années, il ne voulait pas changer ses habitudes de fréquentations telles que le coiffeur, les commerces où il faisait ses courses ou encore le café où il rencontrait ses amis. Il insiste aussi sur l’importance de « la confiance », car à ses débuts, il ne faisait pas confiance aux gens qu’ils l’entouraient : « En plus, je ne connaissais pas les gens, je ne leur faisais pas confiance. Donc, je me rendais à la ville-centre chez les mêmes gens et endroits où j’avais l’habitude de m’y rendre ».

Bien que les anciennes maisons aient été démolies, ce qui veut dire que le cadre bâti actuel est différent de l’ancien, Samy certifie que « les enfants de Bardo » s’y rencontrent toujours. En effet, depuis 2007, l’année de son déménagement, il y retourne régulièrement. En lui demandant ce qu’il faisait avec ses amis lors de ces rencontres, il a répondu qu’ils aimaient passer leurs soirées à Bardo jusqu’à tard la nuit, comme au bon vieux temps. Il semble même que cette pratique est l’une de leurs anciennes habitudes. Contrairement au sentiment de solitude ressenti à la ville nouvelle, il avoue ne jamais se sentir seul à Bardo. Qu’il y aille seul ou en groupe, il retrouve toujours des

¹¹² Les 6 personnes en question sont tous des hommes.

personnes qu'il connaît là-bas. Il ajoute que c'est le cas de beaucoup d'anciens habitants¹¹³ de Bardo.

Les propos d' Anis et de Samy remontent à la période où les projets urbains destinés à remplacer les lieux d'habitation n'étaient pas encore construits. Cette situation a suscité des réflexions quant à leur manière de percevoir leur quartier démoli. Que ce soit pour Nazim, Samy ou pour Fayçal, l'état de ruines de l'environnement, à cette époque, n'était pas un obstacle. Fayçal a déclaré qu'il passait beaucoup de temps à contempler le remblai qui a remplacé le bâti, tout en réfléchissant à la vie. Par contre, l'étrange sensation de ne plus pouvoir se situer dans l'ancien quartier en a perturbé plusieurs, car ils avaient perdu tout point de repères. Ils ne reconnaissaient plus l'endroit où était située leur maison.

Selon Nazim, ces déplacements ont bercé la routine quotidienne de la majorité des anciens habitants de Bardo¹¹⁴. Pour sa part, il lui aura fallu trois à quatre ans pour réduire ces visites, soulignant que la première année après le relogement était l'une des plus difficiles. Il ajoute que cette restriction n'est pas le résultat d'un détachement ou d'un manque d'envie d'y aller, mais cela est dû aux différentes responsabilités qu'il a acquies avec le temps entre son travail et sa vie de famille. Désormais, Nazim aime beaucoup emmener sa famille au parc urbain à Bardo, surtout les vendredis. Il ressent même de la fierté de montrer Bardo à ses enfants et d'y passer du temps dit-il. Les autres réponses, de façon plus globale, ont certifié que les visites étaient plus fréquentes, surtout durant la première année. Il s'agissait de se déplacer plusieurs fois par semaine, pour certains c'était trois à quatre fois par semaine, pour d'autres c'était chaque jour après le travail.

Loin de cet attachement, trois personnes en particulier, Djamil, Ahmed et Rachid, ont fait le choix de ne pas y retourner pour se préserver. Pour Ahmed, qui est né et a vécu plus de quarante ans à Souika, garder un lien avec Souika n'a pas d'intérêt pour lui. Il retourne à Souika seulement quand sa femme insiste vraiment, mais non pas par besoin, ni par envie ou par nostalgie. D'ailleurs, il dit ouvertement que Souika ne lui manque aucunement. Cela s'explique principalement par sa vie là-bas qui était loin d'être facile. Il qualifie son ancienne vie de souffrance : « J'ai souffert en étant petit avec ma famille et après mon mariage avec ma petite famille. Je l'aime beaucoup Souika mais

¹¹³ Samy parlait des hommes, d'où l'écriture au masculin.

¹¹⁴ Nazim aussi parlait des hommes, d'où l'écriture au masculin.

j'en garde des mauvais souvenirs ». En revanche, cela n'exclut pas le fait qu'Ahmed reste très fier d'être né et d'avoir vécu à Souika.

De même, Rachid a décidé de ne plus se rendre à Souika. Depuis 2019, année de son déménagement, il y est retourné qu'une seule fois. Les raisons qui l'ont amené à prendre cette décision sont différentes de celles d'Ahmed. Rachid en expose deux. D'abord, l'état actuel de Souika le touche profondément, car il est particulièrement affecté par la détérioration de son ancien quartier. Il explique que les visites à Souika pourraient avoir un impact négatif sur sa santé mentale, car au lieu de le rendre heureux, la constatation de l'état déplorable de son ancien quartier lui cause de la peine. La majorité des ancien·ne·s habitant·e·s ont « délaissé » Souika en le quittant et désormais, le quartier est habité par de nouvelles personnes qu'il ne connaît pas. Par conséquent, il avoue qu'il se sent étranger dans le quartier où il a ouvert les yeux. Bien qu'il y ait quelques anciennes connaissances, il perçoit quand même une différence. Cela ne l'empêche pas de retourner au centre-ville. D'ailleurs, pour se reconforter, il passe par le pont de « Sidi Rached » à l'entrée de la ville afin d'apercevoir son ancienne maison de loin. Ce contact même à distance avec son ancienne maison lui suffit, avoue-t-il. La deuxième raison évoquée est que la distance qui sépare son quartier actuel de l'ancien est considérable. En l'absence d'un véhicule personnel, il considère cette distance comme un obstacle.

Cette situation est d'autant plus difficile pour Djamil, car la partie où il habitait à Bardo a été démolie. La disparition de cet environnement a brouillé ses repères. Depuis son déménagement, Djamil ne repart plus à Bardo intentionnellement, car le seul fait d'y passer à proximité l'affecte, comme il l'exprime : « cela me fait mal au cœur « tghidni¹¹⁵ » de voir comment est devenu l'endroit où j'ai grandi, où j'ai vécu toute mon enfance. J'ai de la peine et je ne supporte pas. Si j'y vais et que je me rappelle les choses alors qu'en vrai ils ont tout démoli je suis capable de pleurer, normal, je te jure ». En revanche, même s'il n'y retourne plus, il garde une image positive de Bardo et déclare ne jamais pouvoir l'oublier ni oublier les bons moments vécus là-bas. Un fort lien d'attachement le lie donc encore à Bardo. Ce qui a été reporté ci-dessus a trait à l'expérience des hommes. Dans la partie qui va suivre, je vais m'intéresser à l'expérience des femmes.

À la différence des hommes, le lien d'attachement ne se concrétisait pas par des visites physiques et régulières. Aucune femme n'a fait référence à cette pratique. Quatorze femmes sur vingt-et-une,

¹¹⁵ C'est une émotion qui se situe entre avoir mal au cœur, la pitié et la tristesse.

représentant plus de la moitié de mon échantillon de femmes, ne sont plus retournées à leurs anciens quartiers. Pour douze d'entre elles, cela était par choix et chacune d'entre elles a ses raisons. Les six participantes qui habitaient à la rue de Braham, n'y sont plus retournées. Pour Yasmine, qui avait quatorze ans au moment du relogement, elle a confié ne trouver aucune raison, ni d'éprouver aucun besoin de retourner à son ancien quartier. En ayant grandi à la ville nouvelle, c'est là qu'elle se sent chez elle. Pour les cinq autres femmes, elles ne semblaient pas du tout avoir de lien d'attachement. C'est dans des mots péjoratifs qu'elles parlaient de la rue de Braham. La cause principale revient aux conditions d'habitation difficiles. Entre l'étroitesse, l'état du bâti, le problème d'humidité et d'infiltration des eaux et une cohabitation imposée, toutes ont caractérisé leur ancienne vie entre misère et souffrance.

Soraya, Lila et Malika n'étaient pas nostalgiques. Soraya ne ressent aucune envie de repartir à son ancien quartier. Depuis son déménagement, elle est repartie deux fois au centre-ville pour des raisons administratives, mais sans passer par son ancien quartier. Quant à Malika, même si elle a vécu depuis son mariage à la rue de Braham, elle n'aimait pas son quartier. Elle n'aimait pas non plus la ville nouvelle. Elle ne s'identifie à aucun lieu au sein des deux. C'est pour cette raison que son bien-être se résume à être bien à l'intérieur de son appartement. Elle espère vivre ailleurs à « El Khroub » ou à « Ain Smara ». Elle partage que son mari fait partie des héritiers de l'ancienne maison à la rue de Braham et déclare que les deux chambres qu'elle occupait avec sa famille lui appartiennent toujours. Cependant, mais les a fermées à clé et n'y est plus retournée.

Baya, bien qu'elle soit nostalgique de sa relation avec ses anciennes voisines, de la chaleur familiale et de l'entraide qui régnaient dans la maison où elle habitait, se sent mieux à la ville nouvelle. D'ailleurs, c'est avec amertume qu'elle a évoqué les difficultés rencontrées dans son passé. Elle indique qu'à cause de ces conditions, elle se sent incapable d'y retourner. Elle dit que ce n'est pas un endroit pour elle et qu'elle n'aurait jamais dû y résider. Baya se rend souvent au centre-ville de Constantine et reproduit certaines de ses pratiques anciennes : comme aller à Souk el Asr ou à Saint-Jean, mais elle évite la rue de Braham.

C'était aussi le cas de Zakia, qui refuse catégoriquement, ne serait-ce que de passer de loin par son ancien quartier, la rue de Braham. Elle explique que c'est essentiellement lié au jour du déménagement qui a teinté toute son expérience :

Moi je ne suis plus repartie depuis qu'on a quitté. J'en garde un mauvais souvenir de notre départ. Si tu le voyais, c'est devenu tellement pas chaleureux d'y être. J'ai mon amie à la rue de Bienfait, je lui rends visite de temps à autre mais je ne passe jamais par notre rue. Bien que j'estime que j'ai bien vécu là-bas malgré les conditions difficiles mais maintenant cela m'est impossible de le voir. En plus je travaillais à la ville nouvelle, je m'étais rapproché. Tant mieux pour moi. (Zakia, ancienne habitante de la rue de Braham)

Zakia travaillait déjà à la ville nouvelle. Elle faisait le trajet inverse durant plusieurs années. De ce fait, elle dit avoir déjà transféré une partie de sa vie à la ville nouvelle bien avant et que ce rapprochement de son lieu de travail ne pouvait que lui être bénéfique. La plupart de ces femmes sont mariées et ont habité à la rue de Braham depuis leur mariage, sauf Zakia qui est née et a grandi là-bas.

Pourtant, Rachida, qui a passé 18 ans de sa vie après son mariage à Souika, le vit différemment. Elle est originaire d'une autre ville en Algérie, mais considère Souika comme son deuxième chez-soi. Elle estime que c'est là-bas qu'elle est passée à l'âge adulte et a ainsi mûri. Aussi, c'est à Souika qu'elle a accouché de ses enfants et les a fait grandir. Elle garde en mémoire les belles choses qu'elle a pu vivre comme la relation de voisinage, les balades entre les ruelles de la ville-centre, le marché et l'ambiance qui s'y trouvent. C'est durant des moments précis qu'elle aime le plus visiter Souika, comme y faire ses courses durant le mois du ramadan. Elle trouve que l'ambiance du ramadan là-bas a un charme particulier : ce mois saint se ressent à Souika par le biais d'une ambiance différente des autres jours en raison du marché de fruits et légumes, des stands dans les rues et toutes les odeurs qui s'y propagent. Si elle ne se déplace pas souvent, c'est parce qu'elle est malade et fatiguée. Il faut aussi qu'elle soit accompagnée de son mari, qui lui préfère ne plus y aller. Parmi les choses qu'elle affectionne le plus à Souika et qu'elle fait à chaque fois, c'est boire de l'eau des fontaines publiques existantes. À l'instar de Rachida, les anciennes habitantes de Souika semblaient plus attendries par leur passé. Rym, Souad étaient nostalgiques et ne rataient aucune occasion d'y retourner.

Rym n'aimait pas la ville nouvelle même avant d'y habiter. À ce sujet, en riant, elle avoue qu'elle trouve étonnants les gens qui aiment la ville nouvelle. Elle fait partie de celles qui aimeraient revenir à Souika si l'occasion se présentait à elle. Cela-dit, elle ne peut pas y aller autant qu'elle veut pour plusieurs raisons : premièrement, Rym étudie à l'université à la ville nouvelle,

indirectement elle reste liée à la ville nouvelle. Deuxièmement, Souika est loin de la ville nouvelle, ce qui nécessite du temps et des coûts de transport. Pour que le lien avec son ancienne vie perdure, elle a gardé quelques habitudes comme se rendre à son ancien salon de coiffure ou acheter ses vêtements chez les mêmes commerçants au centre-ville. Également, sa maman, sa sœur et elle ont conservé la relation qui les unissaient à une ancienne voisine qui y habite toujours et à qui Rym rend souvent visite. Elle passe même la nuit chez elle. Comme elle étudie à la ville nouvelle, elle y passe le plus clair de son temps : « j'étudie ici. L'université me lie indirectement à la ville nouvelle, malgré moi ».

Souad raconte fièrement que son grand-père et son père sont nés et ont grandi à Souika. Elle-même s'est mariée là-bas. D'ailleurs, elle n'a pas vécu ailleurs avant ce relogement. Elle explique que Souika est ancrée en elle. Si elle y va rarement, ce n'est pas par manque de volonté, mais à cause de ses obligations de maman en premier lieu, et de la distance et des moyens de transport (le coût et le temps), en deuxième lieu. Elle utilise une métaphore pour illustrer sa relation avec son ancien quartier : « Souika ne peut pas ne pas me manquer. Souika est tous les environs, là où j'avais mes habitudes. Tu sais ce que je ressens quand je suis à Souika, je sens que c'est comme une mère qui m'ouvre ses bras. J'ai le sentiment d'un enfant ».

Enfin, Manel était la seule participante qui habitait à Bardo. Sa famille et elle n'ont jamais vraiment fait le deuil de ce quartier et « le cordon ombilical n'a jamais été coupé ». Malgré le fait de passer la semaine à la ville nouvelle, et les fins de semaine chez ses grands-parents à Bardo où son père a gardé son travail, ils n'ont jamais pu s'habituer à la ville nouvelle. Arrivés à un certain moment, et ce, après quatre années de leur déménagement, ses parents ont décidé de revenir habiter définitivement dans leur ancien quartier. Une décision qui a été couronné par l'envie insistante de Manel de poursuivre ses études secondaires au centre-ville, dans un lycée des plus connus, en compagnie de ses ami·e·s d'enfance. Ce retour a été favorisé par le fait que son père possédait un étage de villa dans la maison de ses parents. Cette dernière n'était pas située dans la partie démolie du quartier.

Ainsi le lien avec l'ancienne ville se traduit par un rapport spécifique au quartier ou au centre-ville, ou bien encore à la vie sociale qui le caractérisait. Aucune réponse ne mentionne l'attachement à la maison ou au lieu d'habitation. Cependant, dans le cadre de mon échantillon, les hommes étaient

plus attachés aux anciens quartiers et à leurs anciennes routines que les femmes, bien que certaines femmes puissent l'être également.

5.1.1.1. Stratégies et proximité de l'ancien quartier

La transition vers la ville nouvelle était compliquée pour la majorité des participant·e·s, et en particulier, pour les hommes. Pour adoucir ce changement, chacun·e d'entre elles et eux s'est fait·e une raison ou a développé sa propre stratégie pour mieux se sentir. Tel que mentionné plus tôt, le fait de se rendre aux anciens lieux en fait partie.

Pour Amir, Hamza, Rima et Salah le travail était très important, mais le lieu de travail l'était encore plus. Pour elles et ils, le choix du lieu de travail était stratégique, parce que c'était le moyen qui allait leur permettre de garder un lien physique avec leur ancienne vie. Ainsi, Amir, Hamza et Salah, ont tenu à ne pas changer de lieu de travail. Bien sûr, les trois étaient des travailleurs autonomes et ils avaient la possibilité de changer de lieu pour éviter la distance et les déplacements au quotidien, mais c'est le contraire qu'ils ont choisi. Pour Amir, le fait de changer de lieu de travail signifiait la rupture totale avec son quartier Bab el Kantara, chose qu'il ne voulait pas. En ce qui concerne Hamza, le fait de transférer son commerce à la ville nouvelle n'était même pas envisageable, d'autant plus qu'il était perdu : il n'arrivait pas à s'identifier à la ville nouvelle et était conscient qu'il ne pouvait plus habiter à la rue de de Bienfait comme avant. Par conséquent, sa vie était rythmée par le déplacement quotidien entre les deux. Cela-dit, sa vie à Ali Mendjeli se limite à passer la nuit à la maison avec sa famille. Hamza se plaignait du fait que la ville nouvelle soit loin de la rue de Bienfait et si son commerce avait été relocalisé, il s'éloignerait de tout ce qu'il lui était cher. Le fait de tout garder à l'ancien quartier et se déplacer quotidiennement ne le perturbait pas. À l'opposé, son frère qui exerce la même profession que lui, a déménagé son local à la ville nouvelle et réussi à bâtir une nouvelle clientèle et à s'adapter, alors que Hamza refusait tout recommencement là-bas. Le plus dur pour lui est d'assimiler les changements. Selon lui, avant, quand il sortait sur le balcon, il pouvait voir sa boutique. Pour s'y rendre, cela lui prenait deux minutes de marche à pied, alors qu'il doit désormais consacrer entre 45 minutes et une heure pour y arriver, et ce, quotidiennement. Cependant, cela ne constitue pas, selon lui, un obstacle :

[...] Ici¹¹⁶, j'ai mes clients, j'ai des clients fidèles depuis des années. Je me suis habitué à eux et eux aussi. Tout le monde connaît (Hamza) le tailleur ici. Bien que mon frère qui

¹¹⁶ Ici renvoie à la rue de Bienfait là où l'entrevue s'est déroulée.

travaillait avec moi ici, a loué là-bas et El Hamdoulillah ça marche bien pour lui. Mais moi, je refuse catégoriquement. C'est mon seul lien avec [la rue de Bienfait]. Même quand je ne travaille pas j'y passe ma journée. Ici, je revis. Il y a mes amis, les anciens voisins que j'ai toujours connus. Je ne me sens pas bien à la nouvelle, je ne me sens pas chez moi. On dirait que je ne me sens même pas à Constantine. La ville-centre a un charme indescriptible mais la ville nouvelle, on y trouve tout mais pas notre identité. Heureusement que mon travail est ici ce qui me permet de venir chaque jour.

Pour Rima, cela était un peu plus compliqué parce qu'au moment de déménager elle était dans sa dernière année d'études à l'université. Elle dit avoir été occupée par son projet de fin d'études qui lui prenait beaucoup de temps. Entre temps, sa vie était entièrement localisée à la ville nouvelle. Ses déplacements se limitaient à aller à l'université. Rima était nostalgique, mais elle gardait en tête une stratégie pour retourner à la ville-centre. Pour elle, le plus important était d'être le plus proche de son ancien quartier et de sortir de la ville nouvelle. À cet égard, une fois diplômée, elle a commencé à chercher du travail aux alentours du centre-ville. Ces recherches ont été fructueuses, car elle a fini par être embauchée à Bardo. Un lieu de travail qu'elle a gardé durant cinq années.

La seule solution pour moi était de trouver un travail. Et je suis arrivée à mon objectif. C'était exactement à Bardo que j'ai travaillé et ce durant 5 ans. Là j'en ai eu ma dose (rire). J'étais bien, tout était devant moi, Cirta était proche, Saint-Jean était à deux pas, les arcades aussi. Je retrouvais tous les repères que j'avais. Même si c'est loin de la ville nouvelle, et qu'il y avait beaucoup de circulation matin et soir, cela ne me dérangeait pas. (Rima, ancienne habitante de Saint-Jean)

Pour Salah, le fait de garder son travail à Saint-Jean lui permettait d'effectuer un transfert progressif vers la ville nouvelle. Ainsi, il passait la plupart de son temps à Saint-Jean et se rendait, parfois, à la ville nouvelle pour vérifier sa maison. Avec du recul, il est content que cela soit passé de la sorte et avoue qu'il n'était pas prêt à se détacher si rapidement de Saint-Jean. Bien que ce cheminement soit long, il dit avoir déménagé « officiellement » avec conviction, certitude et sérénité, dix années après l'obtention des clés. En revanche, à la prise de cette décision, la première étape qu'il avait fait était d'établir son commerce à la ville nouvelle, à proximité de sa maison pour éviter les déplacements quotidiens. Cependant, son fils a vécu une expérience inverse durant ces dix années. En grandissant, il s'attachait de plus en plus à Saint-Jean et y construisait ses repères. Quand Salah

et sa femme étaient prêts pour le grand pas, leur fils ne souhaitait pas changer d'école et il est resté vivre avec ses grands-parents à Saint-Jean. De même, Asma qui habitait à la rue de Bienfait a insisté auprès de ses parents pour garder son lycée au centre-ville. Même s'ils n'étaient pas d'accord, car elle était dans sa dernière année de lycée et allait perdre du temps dans le trajet, ils ont fini par accepter. Nour était la plus chanceuse, car cela ne lui a pas demandé d'effort. Pour son plus grand bonheur, après l'obtention de son examen de baccalauréat, elle a pu accéder à la faculté de chirurgie dentaire qui était située au Faubourg, son ancien quartier.

Les parents de Mehdi, qui habitait dans la maison familiale (la maison de son grand-père), ont déménagé en 2010, tandis que le reste de sa famille (son grand-père, son oncle et sa tante) n'ont déménagé qu'en 2015. Rester à la ville nouvelle, alors qu'il avait la possibilité de prolonger sa résidence à la rue de Braham, était tentant pour lui. Il sentait qu'il avait toujours le choix d'habiter à la ville nouvelle ou revenir chez son grand-père. C'est ce qui a compliqué son intégration lors du « premier déménagement ». Mais depuis 2015, n'ayant plus cette possibilité, Mehdi s'est résigné à rester à la ville nouvelle, surtout qu'il étudiait à l'université Constantine 3 à la ville nouvelle.

Pour Adlen, la maison de ses grands-parents à Saint-Jean était aussi une solution temporaire. Il l'a qualifié de « refuge ». Le fait que la maison familiale existait toujours lui a permis de garder le lien physique avec son ancien quartier. Cela dit, même en 2022, Adlen avait gardé des petites habitudes dont il ne pouvait se passer, comme aller chez son coiffeur :

Durant la première année, je n'ai pas pu accepter la situation. J'étais tout le temps chez ma grand-mère à Saint-Jean, je mangeais là-bas je révisais aussi là-bas [...]. Durant la deuxième année, les parents m'ont serré les oreilles (rire) donc je me suis installé à la nouvelle ville. Je n'avais plus cette liberté. Au début, je ne disais même pas que j'habitais à la ville nouvelle tellement que je ne voulais pas. Saint-Jean c'est Saint-Jean, jusqu'à maintenant, je fais beaucoup de choses au centre-ville, comme aller chez le coiffeur. C'est mon ami d'enfance à Saint-Jean. [...]. Aussi, on nous a relogé à la ville nouvelle mais nous étions toujours rattachés administrativement au centre-ville. Pour nos documents administratifs, il fallait se déplacer. Donc, qu'on le veuille ou pas les vas et vient vers l'ancien lieu de vie étaient un peu obligés. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)

Ces témoignages rendent compte des stratégies de certaines personnes pour garder ce rapport de proximité avec leur ancien lieu de vie. Elles en avaient besoin dans leur cheminement pour s'approprier la ville nouvelle.

5.1.1.2. Un changement difficile : retour à la source

Parmi les participant·e·s de Souika, j'ai rencontré deux personnes qui ont essayé de vivre à la ville nouvelle, mais leur attachement à Souika était tellement fort qu'elles ont choisi d'y retourner. Il s'agit de Mejdi et Bey. Ils étaient tous les deux célibataires et vivaient avec leurs familles. Même s'ils ont essayé d'habiter à la ville nouvelle, ils n'ont pas réussi à s'y habituer. Ils disent n'avoir jamais accepté la ville nouvelle. Ainsi, pour éviter la perte de temps quotidienne dans les moyens de transport, et surtout pour être plus épanouis, ils ont décidé de revenir habiter à Souika. L'avantage pour eux est que leurs anciennes maisons étaient encore dans un état habitable. Les deux ne regrettent pas cette décision. « Je n'ai pas les mots. Ce n'est pas facile de se détacher de Souika. Elle est en moi, ce n'est pas juste de l'amour que je lui porte de mon cœur. C'est enraciné en moi » dit Mejdi, en décrivant ce que représente Souika pour lui.

Bey met le doigt sur une réalité très importante : il a avoué que s'il avait été marié, il serait probablement resté à la ville nouvelle, pour vivre dans de meilleures conditions. Si Mejdi et lui ont réussi à revenir à Souika, c'est parce qu'ils sont célibataires et qu'ils n'ont pas de responsabilités liées aux enfants. Par conséquent, ils ont la liberté de prendre les décisions qu'ils veulent et de les assumer.

Le rapport à l'ancien quartier semble être impacté par plusieurs facteurs, notamment les conditions de vie. Ceci a un lien avec l'âge également. Les personnes qui ont habité longtemps dans ces quartiers et y ont connu des conditions de vie pénibles, sont celles qui se sont détachées le plus rapidement. Enfin, le degré de responsabilité qu'elles ont dans la vie (être marié et avoir des enfants) joue aussi un rôle.

5.1.1.2. Ambiance urbaine : entre expérience olfactive, sensorielle et physique

En demandant aux participant·e·s de citer la particularité de la vie à la ville-centre par rapport à celle de la ville nouvelle, ou encore ce qu'il n'arrive pas à retrouver à la ville nouvelle, plusieurs éléments ont été mentionnés. Parmi ceux-ci se trouve l'ambiance de la ville-centre. Plus de la moitié des répondant·e·s, et ce, peu importe leur quartier d'origine, ont mentionné des endroits précis de la ville-centre de Constantine, plus précisément et en premier lieu, Souika et Souk el Asr.

Pour ce qui est de Souk el Asr, c'est un marché à ciel ouvert, qui est principalement connu pour la vente des fruits et légumes alors qu'à Souika, les activités commerciales sont plus diverses. D'après les réponses, on peut y trouver des boulangeries traditionnelles, des boucheries, des restaurants traditionnels appelés « gargotiers », Sidi Bou Annaba pour acheter du café. Cela reste différent de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli qui est plus moderne et qui perd ce côté traditionnel très apprécié par ces personnes. Raouf qui habitait à Bardo en témoigne : « malgré le fait que j'habitais à Bardo, depuis toujours, on faisait nos courses à « el bled¹¹⁷ » comme à Souika, Tarik el Jadida, la rue de France. Ces endroits sont authentiques : tu sens des odeurs spécifiques et il y a beaucoup de charme là-bas ». En plus de faire partie de l'identité de Constantine, certain·e·s participant·e·s considèrent que ces lieux sont des repères. Tel est le cas de Zinou qui dans son témoignage, parle de Souika. Ainsi, il s'exprime sur la valeur qu'ont ces lieux à ses yeux. De plus, il pense fortement que ces lieux de repère contribuaient fortement à l'organisation de la ville et de ses habitant·e·s. Zinou donne sa vision des choses tout en faisant la comparaison avec la ville nouvelle :

À [la ville nouvelle], il n'y a pas de repères alors qu'à Souika, tout est clair et à la portée de l'habitant. Par exemple, au réveil, si quelqu'un te demande de chercher du café. Tu sais exactement où te diriger et c'est ton nez qui va te guider. Le café c'est à Sidi BouAnnaba. Si la maman veut que je cherche du pain, tu penses directement à la boulangerie Boughaba. Plus tu t'approches plus l'odeur du pain t'envahit. Boughaba c'est l'une des anciennes boulangeries de Souika. Il y'en a 7 ou 8 peut-être en tout. [...] Le plus beau dans la boulangerie Boughaba est que le fourneau est bâti tout en pierre. Ça avait un charme particulier. (Zinou, ancien habitant de Souika)

Ce qui caractérise les endroits cités est l'ambiance qui s'y déroule : une ambiance urbaine jugée unique. Raouf a soulevé ce point. Il avait une préférence pour la ville-centre. Pour lui, la ville-centre offrait tout ce qui existe à la ville nouvelle de nos jours et bien plus. Certes, l'organisation urbaine et architecturale n'est pas la même, mais pour lui, cela n'est pas le plus important. Bien au contraire, il trouve que l'aspect traditionnel ajoute à l'authenticité de ces endroits.

Au centre-ville, c'est traditionnel et authentique. Tu me dis il y a les centres commerciaux à la [ville nouvelle], je te dis il y a Triq el Jadida, la rue de France, Souika, Souk el Asr. Il y a beaucoup de choses qui sont meilleurs que le centre commercial tel que Ritaj mall même

¹¹⁷ El bled : en arabe cela veut dire le pays. Dans le contexte constantinois, le centre-ville est appelé « el bled ».

si c'est plus moderne. [...] Même en matière de vêtements aussi, c'est la même marchandise que tu peux trouver au centre-ville et moins cher en plus. As-tu vu l'ambiance à la rue de France ou à Triq el jdida ? « hlouwa bezzaf »¹¹⁸. Elle dépasse celle des centres commerciaux : Une belle ambiance, les gens sont plus modestes, le bon comportement des commerçants. Tous les commerçants qui présentent leurs marchandises en criant, en chantant [...] pour attirer les clients. Dès que tu t'approches, le vendeur te parle, te répond. La rue de France déborde toujours de monde et encore plus quand ce sont les saisons des fêtes¹¹⁹. À la [ville nouvelle], parfois je rentre dans un magasin et je dis « salam », personne ne répond. L'ambiance est plus chaleureuse au centre-ville, plus froide à la [ville nouvelle] .
(Raouf, ancien habitant de Bardo)

Les propos de Raouf résument le ressenti de beaucoup de personnes qui habitaient à la ville-centre. En plus des lieux cités par Raouf, Rachid accorde une attention plus particulière au café populaire qu'il fréquentait et à l'ambiance qui s'y déroulait surtout en soirée. Même s'il existe autant de cafés populaires à la ville nouvelle qu'à la ville-centre, Rachid dit de ne pas retrouver la même ambiance. Ces propos témoignent de son attachement à ce lieu de rencontres : « L'ambiance quotidienne est particulière à Souika. Se retrouver au café populaire avec les gens que je connais le soir après le travail. Cela n'a pas d'égal pour moi. Même si ici aussi je pars au café. Mais l'ambiance de Souika, on ne la retrouve pas [à la ville nouvelle] ».

Cette ambiance semble être plus attrayante durant des saisons spécifiques de l'année, telle que durant le « ramadan », les fêtes religieuses comme « aïd el fitr et aïd el adha », la veille de « moharrem¹²⁰ » ou de « achoura¹²¹ » ou encore du « el mawlid el nabawi el charif »¹²². D'après Mejdî, à Souika, toutes les célébrations sont vécues avec leurs spécificités et cela est ressenti par toutes celles et tous ceux qui côtoient Souika : les habitant·e·s, les commerçant·e·s ou les

¹¹⁸ Hlouwa (حلوّة) = littéralement parlant veut dire sucrée. En dialecte algérien, une ambiance que le participant qualifie de « hlouwa » reste très profond comme description. Cela dépasse une belle ou une bonne ambiance. Le sens se rapproche de celui d'une ambiance qui a un charme spécial et très apprécié.

¹¹⁹ Par fête, le participant veut dire les fêtes religieuses.

¹²⁰ Moharrem est le premier mois du calendrier hégirien ou islamique. Ainsi, le 1^{er} moharrem représente le jour de l'an selon le calendrier islamique.

¹²¹ Achoura : est une célébration qui se tient le 10^e jour du mois de moharrem. Généralement, les familles algériennes préparent un repas traditionnel et achètent « la kachkcha ».

¹²² mawlid el nabawi el charif est la célébration du prophète Mohammed (swas).

visiteur·euse·s. Mejdî reste tout de même touché par l'ambiance entre les habitant·e·s. Il décrit l'ambiance, qui règne à Souika, durant ces événements festifs, et ce, depuis toujours :

Il y avait vraiment de l'ambiance à Souika surtout entre les habitants. Déjà, on nous a éduqué à travailler dès notre jeunesse. Chaque saison était différente. Par exemple, je me rappelle quand j'étais jeune, j'étudiais le matin et le soir je vendais les grillades¹²³[...]. Aussi, il y a le remblai aussi pas très loin de la maison. De la fenêtre j'arrive à voir le « souk » qui déborde de gens [...]. Mais Souika ne vit pas juste durant le ramadan, chaque saison est particulière. Il y a aussi, « achoura », on sollicitait les grossistes de Souika. Ce sont eux la base à Constantine. Durant achoura on vend « el kachkcha¹²⁴ », les noix, les amandes. Durant l'Aïd, on vend les couteaux, tout le nécessaire. Il y a aussi « el mewled » on va vendre les pétards. À chaque saison on vit l'ambiance pleinement. Durant ses périodes, il y a beaucoup de monde de toute Constantine. Pour nous les habitants, il n'y a pas une personne qui ne travaille pas, et qui ne gagne pas sa vie de ses petits commerces. [...] Au sein de la maison [...] on a des moments où chacun sa vie. Tandis que durant l'Aïd, par exemple, tout se transforme en collectif. Beaucoup de gens aiment venir jusqu'à présent à Souika pour acheter kalb el louz, les fruits secs, le bourek. Ils y trouvent de tout à Souika durant le ramadan. (Mejdî, ancien habitant de Souika)



Figure 5.1 : Le Ramadan à Souika

Source : Photos prises par le participant Mejdî (2025)

¹²³ Par grillade, le participant veut dire الشواء qui est l'équivalent de barbecue. Ça fait partie des traditions des habitants de manger un sandwich de grillade durant le ramadan comme dernier repas avant le début de la journée du jeûne.

¹²⁴ La kachkcha est un mélange de fruits secs (noix, amandes, cacahuètes, abricots secs, figues sèches ... etc.).

Les répondant·e·s ont accordé une mention spéciale aux « odeurs » senties à Souika et qui participent à l'ambiance de ces festivités. D'ailleurs, c'est pour cette raison que ces personnes trouvent que les festivités à la ville nouvelle ne se ressentent pas et ne se vivent pas comme avant à la ville-centre. Rym fait partie de ces gens. Elle se rappelle encore son premier ramadan et aïd el fitr à la ville nouvelle. À cet égard, elle dit n'avoir ressenti aucune présence d'ambiance spécifique et que cela était différent de Souika. En effet, Souika étant marquée par ces odeurs surtout durant le ramadan, en l'absence de ces dernières, ces festivités perdent de leur charme. Rym en témoigne :

« [À la ville nouvelle], on ne sent aucune ambiance, par exemple, celle du ramadan et de l'aïd. D'ailleurs le 1^{er} ramadan et le 1^{er} aïd, on ne les a pas sentis. [À la ville nouvelle], tu ne sens rien du tout. Tandis qu'à Souika, par exemple quand c'est le ramadan, Dès que tu franchis le pas tu commences à sentir les odeurs, comme celle de Samsa, Zlabia. C'est l'odeur du ramadan, tu le vis et tu le comprends tout de suite. C'est une odeur qui change de celle de tous les jours ».

Raouf seconde Rym, en ajoutant qu'en plus de Souika qu'il fréquentait durant le ramadan avec ses amis, il avait aussi ses habitudes à Bardo. Pour lui, il ne fait aucun doute que ces événements à la ville nouvelle sont très différents de ceux vécu à la ville-centre. Plus précisément, pour lui, tout le charme réside dans les différentes odeurs qui se propagent à Souika, selon les différentes heures de la journée. Les ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine semblent accorder beaucoup d'importance à ces odeurs qui imprègnent les lieux, et plus particulièrement Souika. Leur absence à la ville nouvelle serait à l'origine du changement ressenti :

Tout le charme est, par exemple, quand tu es à Souika durant le mois du ramadan, quand tu y vas le matin tu sens des odeurs et si tu y vas le soir ce sont d'autres senteurs que tu vas trouver. Ceci n'existe pas à Ritaj Mall. On trouve ça dans les ruelles arabes de Souika. [...] D'ailleurs, il y a une différence entre le ramadan à Bardo et celui à la [ville nouvelle]. Pareil pour l'aïd, il y a une différence entre l'aïd à Bardo et l'aïd à la [ville nouvelle]. [...]. On dirait que tu ne sens pas le ramadan à [la ville nouvelle] comme avant. L'ambiance qu'il y avait à Bardo n'existe pas ici. On jeunait ensemble, on se rencontraient entre amis. On avait des envies de nourriture avant les fins de journée donc on partait au centre-ville les assouvir en achetant des gâteaux, zlabiya et on passait nos soirées à jouer aux dominos ou aux cartes. (Raouf, ancien habitant de Bardo)

Enfin, l'élan de solidarité, auquel les habitant·e·s sont habitué·e·s dans ces quartiers, ne faisait qu'augmenter durant les occasions, telles que le jour de l'aïd. Zinou qualifie l'aïd à Souika d'exceptionnel car, selon lui, le quartier se transformait en une seule grande famille. Ces derniers se partageaient les tâches et vivaient ces moments de joie ensemble. Zinou rend compte de cette réalité : « L'aïd est exceptionnel. Durant la journée il y a beaucoup d'entraide, en fin de journée c'est tout le monde qui coupe la viande, les enfants qui jouent. Tu vis vraiment une ambiance joyeuse. Tous ensemble comme une grande famille ».

Marquée par ces souvenirs, la majorité des répondant·e·s y reste attaché·e·s. Par conséquent, à l'approche de ces journées spéciales, les ancien·e·s habitant·e·s repartent aux anciens lieux et reproduisent les mêmes pratiques. Tel est le cas de Rachida qui a confié que partir à Souika chaque début du mois de Ramdan fait partie de sa routine :

Chaque ramadan, il faut que je descende à Souika pour vivre l'ambiance. C'est vrai que c'était une vie misérable et dans des conditions très dures mais la vie avait beaucoup de charme. [...]. J'aime faire le marché à Souk el Asr. J'aime beaucoup Souk el Asr. Si je descends au centre-ville, il faut que je passe par Souika et Souk el Asr. Je ne peux pas, ne pas le faire. J'aime aussi la rue de France, avec tous ses bâtiments, ses commerces et les gens qui flânent. Tu sens que tu es au centre-ville. Quand je demande à mon mari d'aller à Souk el Asr, il me dit que tout est disponible à la [la ville nouvelle], même si je rentre seulement pour voir l'ambiance entre les ruelles et les odeurs. Juste pour sentir les différentes odeurs. Surtout durant le ramadan, c'est magnifique. Tu sens que c'est vraiment le ramadan. (Rachida, ancienne habitante de Souika)

Enfin, en ce qui concerne les ambiances, Bey accorde une attention particulière à la variété des ambiances, à l'opposé de la ville nouvelle qu'il considère plus monotone. Il explique que la ville-centre est plus vivante grâce au monde qui la visite, qu'il soit de Constantine ou d'ailleurs : « Au centre-ville, il y a vraiment de tout. Il y a différentes ambiances. Chaque occasion a son charme, et même les gens changent, car il y a beaucoup de monde qui vient de partout. Contrairement à la ville nouvelle, c'est plus monotone, que du béton qui ne bouge pas ». Ces éléments invitent à questionner ce qu'est devenue la ville-centre depuis ces différentes vagues de relogement.

5.1.2. La ville-centre : des années plus tard

Des années après le départ des ancien·ne·s habitant·e·s, il est possible de s'interroger sur le devenir de ces quartiers en l'absence de leurs occupant·e·s de longue date, ainsi que sur l'évolution des relations de voisinage, jadis fortes et familières. C'est dans ce sens que cette partie aborde les différents changements de perception et de représentation des répondant·e·s, désormais éloigné·e·s de ces lieux par plusieurs kilomètres et des années plus tard.

5.1.2.1. *Qu'en est-il des anciens quartiers et des anciennes maisons?*

Tous les anciens quartiers, hormis Bardo, le Faubourg et l'avenue de Roumanie qui ont été démolis sur ordre de l'État, existent toujours. Pour Bardo et l'avenue de Roumanie, les maisons ont été démolies et les projets urbains y ont pris place.

À la différence des autres quartiers qui restent menacés d'effondrement ou de glissement de terrain et dont certaines maisons sont dans un état déplorable, les maisons où les différents participant·e·s habitaient existent toujours. Pour le cas de la rue de Braham, certains propriétaires ont gardé leur maison habitée et ont loué les chambres à d'autres personnes. D'autres ont juste fermé leurs maisons et sont partis à la ville nouvelle ou ailleurs. De façon plus surprenante, quelques anciens propriétaires ont toujours la clé de l'ancienne maison et ont toujours un droit sur la propriété. Malgré qu'ils aient bénéficié d'un appartement à la ville nouvelle, ils considèrent que les maisons dans l'ancien quartier leur appartiennent toujours. Certain·e·s ont même légué¹²⁵ leur maison à leurs enfants mariés. Je me suis naturellement interrogée sur les raisons et la légalité de ce leg. Parmi les réponses obtenues, figure celle de Samir. Il explique que les maisons n'ont pas été démolies et qu'elles sont encore habitables et habitées. La démolition semble difficile, car les rues sont étroites et restent inaccessibles aux engins de démolition.

Il n'y a pas de projet prévu à [la rue de Braham], je ne pense pas qu'ils vont démolir. Ils auraient pu juste restaurer. Le plus bizarre est qu'il n'y avait pas de gaz de ville. Après,

¹²⁵ J'avais posé la question si c'était légitime de léguer une maison après avoir bénéficié d'un appartement dans le cadre de ce relogement. Les participant·e·s m'ont dit que normalement les maisons sont fermées, mais il n'y a eu aucun contrôle après les opérations du relogement donc les ex-propriétaires en profitent.

quand les gens ont été relogés à la ville nouvelle, ils ont fait effectuer les installations du gaz. Certes, le projet du gaz datait de l'an 2002 et s'ils ont passé ses installations c'est pour faire croire aux autorités que les maisons étaient dotées du gaz alors que non. C'est ambigu. (Samir, ancien habitant de la rue de Braham)

Mehdi mentionne également ce fait. Il ajoute que les routes ont été goudronnées de nouveau également. D'ailleurs, même si toute sa famille est à la ville nouvelle, sa tante a préféré rester dans l'ancien quartier dans l'attente d'obtenir un logement social à son tour. Il a confié que si les autorités appliquaient la loi et effectuaient des contrôles, les maisons seraient fermées.

Des années après son déménagement, Salah ne voit plus Saint-Jean de la même manière qu'auparavant. Il a l'impression que toutes les anciennes personnes qu'il connaissaient ont déménagé. Ses amis sont soit à la ville nouvelle soit ailleurs, mais plus à Saint-Jean. Avec le temps qui passe et tous ces changements, il trouve que c'est normal de se détacher. Amira souligne également cette nouvelle réalité de Saint-Jean. Pour elle, le quartier est devenu vide et triste, car toutes et tous les ancien·ne·s ont quitté. Cependant, en passant, elle perçoit toujours son ancien immeuble d'habitation qui n'a subi aucune modification. Les étages supérieurs sont fermés, tandis que l'étage inférieur a été reconverti en bureaux d'avocats. À cet égard, Amira reste toujours intriguée et curieuse de voir si l'intérieur de l'ancienne maison où elle habitait demeure le même ou s'il y a eu des modifications.

D'autres trouvent que le quartier de Saint-Jean est encore en très bon état. Bien qu'il soit menacé d'effondrement, les séquelles ne sont pas encore visibles. Tout le monde est cependant du même avis : l'ambiance a changé. Adlen précise que beaucoup de changements ont été effectués sur son ancienne rue. Il mentionne que la maison de ses grands-parents a été vendue et que toute la dynamique du quartier a changé. « Par exemple l'endroit où on jouait avant est devenu un parking. [...] actuellement, on y trouve un espace de jeu pour enfants avec des toboggans. À l'époque c'était notre terrain pour jouer aux matchs de football. C'est devenu triste et même étroit, par rapport à la nouvelle ville [...]. À Saint-Jean beaucoup de boutiques ont fermé », dit-il.

Avec le temps, Saint-Jean a accueilli d'autres habitant·e·s. Adlen a même utilisé le terme « envahi ». Le cas de Souika est différent. Toutes les réponses ont fait part de l'état de Souika qui se détériore de jour en jour. Zinou explique cet état par l'abandon des maisons. De plus, les propriétaires ont continué leur activité de location de chambres : Souika a été repeuplée par de

nouvelles·aux habitant·e·s. Ces dernier·e·s semblent utiliser Souika comme un lieu de transition afin d'obtenir des logements sociaux. D'après les dires de Zinou, et d'autres participant·e·s, les nouvelles·aux locataires participent, voire accentuent cet état d'abandon, en démolissant des murs par exemple :

La plupart des propriétaires ont cédé et ont lâché les maisons face à la tentation d'avoir des appartements à la ville nouvelle alors qu'à Souika, ils avaient leurs actes de propriété de maison. D'autres propriétaires, par cupidité, se sont laissés tenter par la location et l'augmentation des prix. Si tu vois maintenant « Zankat el mesk », ils l'ont tellement endommagé. La rue « Abdallah Bey » a eu le même sort. Même les monuments n'ont pas été épargnés. À titre d'exemple, la mosquée « Sidi Moghref », c'était un plaisir de faire sa prière là-bas. À l'intérieur c'est tellement beau et paisible que maintenant, il n'y a plus rien. Je ne comprendrai jamais une personne qui, pour un F2, détruit sa maison à Souika. C'est un grand crime qui mérite d'être puni. Ils ont déraciné notre culture. (Zinou, ancien habitant de Souika)

Mejdi ajoute d'autres éléments que Zinou n'a pas mentionné. Il explique que certaines maisons se sont effondrées, car elles étaient en mauvais état. L'État en a aussi démoli au tout début des opérations de relogement. Il parle également de l'environnement extérieur. D'après lui, Souika s'est faite voler son beau pavé unique et la pierre bleue qui l'ornait de part et d'autre. De même pour les belles portes, le marbre et zellij¹²⁶ ont été enlevés. Mentionnant aussi ces éléments de décorations qui ont disparu, Bey affirme : « Ce n'est pas [que] la pierre bleue qui a été volée, ils ont pris tout le charme de Souika avec ».

Alors qu'ils avaient habité longtemps à Souika, Ahmed et Rachid ne se sentent plus chez eux là-bas. Leurs amis n'y habitent plus et ils jugent que leur beau quartier a été « envahi » par des étrangers en conquête de logements sociaux. En lien avec le verbe envahir utilisé par plusieurs, Rachid catégorise ces envahisseurs de « barrania », c'est-à-dire des étrangers qui n'appartiennent pas à Souika. Ils sont tellement nombreux qu'il se sent également comme un étranger dans son quartier natal.

¹²⁶ Zellij : Carreaux multicolores de faïence. Le zellij est un matériau de décoration utilisé principalement dans l'architecture mauresque dont 'l'architecture arabo-musulmane.

Enfin, Amir trouve que son ancien quartier (Bab el kantara) reste dans le même état qu'avant son relogement (le relogement d'Amir était récent et datait d'une année au moment de l'entrevue). Il explique de façon plus générale qu'il y a moins d'activités commerciales au centre-ville, et cette situation existait bien avant son relogement, car les nouveaux investissements se font à la ville nouvelle maintenant. Quant à la maison où il habitait, elle a été reprise par les enfants de l'ancien propriétaire. Tout ce qui a été reporté ci-dessus fait état des changements liés à l'environnement physique mais qu'en est-il des anciennes relations de voisinage?

5.1.2.2. Au-delà de l'attachement au quartier, les anciens liens de voisinage

Les entretiens ont mis en relief l'importance du voisin, les liens relationnels et la densité du tissu social au sein des anciens quartiers. La plupart ont qualifié la relation entre leurs anciens voisins comme une relation entre des membres d'une seule et même famille. Cette relation de voisinage faisait partie intégrante de la vie quotidienne. En quittant ces quartiers, les habitant·e·s s'éloignent alors que tout le monde vivait en cohabitation.

En comparaison avec les participantes, les participants ont eu plus de facilité à conserver des liens avec leurs anciens quartiers, ce qui leur permettait, par la même occasion, de rencontrer leurs anciennes connaissances et ainsi de maintenir un certain lien social provenant du passé. Pour d'autres, ce relogement a eu l'effet inverse : ce changement a eu un impact négatif sur les relations qu'ils avaient, soit avec les ancien·e·s voisin·ne·s, soit avec les membres de la famille avec qui elles et ils habitaient. En prenant l'exemple des participantes qui étaient jeunes lors du déménagement, notamment Nour, Chahrazed et Rym, ces dernières ne gardent aucune relation de leur passé. Pour Rym, le déménagement a influencé sa vie sociale. En plus d'avoir perdu des amies, la distance a aussi changé la relation amicale qu'elle entretenait avec son amie d'enfance et ancienne voisine. Ayant l'habitude de se voir plus souvent, les deux amies se voient moins maintenant en raison de la distance.

Pour Nour qui habitait avec toute sa famille paternelle, ses amies étaient ses cousines. Le lien d'amitié est toujours présent entre les cousines, même si Nour voit que le déménagement et le fait que les appartements soient maintenant séparés a changé leur relation. Quant à ses parents et sa grand-mère, les liens avec les ancien·ne·s voisin·ne·s ne se sont pas dissous.

Enfin, Chahrazed n'a pas évoqué son cas personnel, mais a parlé de façon plus générale de celui de sa famille. Celle-ci garde de bonnes relations avec deux/ trois anciennes voisines. Elle ne semblait pas avoir de regret à propos de la relation chaleureuse qui existait entre les voisin·ne·s. De nature distante et discrète, elle est tout aussi contente d'avoir de nouvelles·aux « bon·ne·s » voisin·ne·s à la ville nouvelle.

D'une façon générale, les relations de voisinage ont changé. Quelques relations ont persisté mais les autres étaient « occasionnelles ». Baya raconte que certaines relations ont commencé à changer bien avant le relogement, car un conflit de génération commençait à se faire sentir. Cependant, elle garde la même relation avec deux de ces voisines. Pour les autres, elle dit être présente pour elles dans les événements heureux ou malheureux. De même pour Souad, ce sont les événements spéciaux qui regroupent les anciennes voisines. Elle ajoute qu'elle appelle fréquemment les personnes qui lui sont chères pour prendre de leurs nouvelles.

À Bardo, il y a même eu des conflits qui ont éclaté entre des membres d'une même famille. Selon Bilel, comme ces personnes ont été expropriées de leurs propriétés en échange d'appartements à la ville nouvelle et de dédommagements financiers, les voisins et même les frères entre eux ont commencé à se surveiller et à se comparer. Il relie ces problèmes à la situation stressante qu'ont pu vivre les habitant·e·s. Il raconte qu'il y a même eu des tensions entre les anciens voisins avant le relogement à cause des logements :

Il y a des voisins qui ont vécu ensemble durant une cinquantaine d'années à Bardo mais dès qu'ils ont déménagé ou quand il était question de déménagement il y a eu beaucoup de trahison et beaucoup de séparation. Il y a eu beaucoup de concurrence pour les logements alors qu'il y en avait pour tout le monde et on ne pouvait rien choisir. Il y a même des frères qui se sont disputés à cause de ça. En résumé, les voisins quand ils étaient à Bardo c'est une mentalité mais une fois ici c'est devenu une autre mentalité. Il y a aussi ceux qui étaient pauvres à Bardo par exemple. Mais quand ils ont démoli Bardo ils ont eu de l'argent. Il y en a qui ont même eu plus d'un milliard à partager avec les membres de la famille. 300 400 millions en 2008 2009 c'était beaucoup d'argent. Mais ça les a changé cet argent. Ça a changé leur mentalité. Ils se prennent pour quelque chose maintenant. Parfois ils passent par toi. On dirait qu'il ne te connaissent pas. (Bilel, ancien habitant de Bardo)

Si la ville-centre et les relations de voisinage ont subi des transformations au fil des années, la ville nouvelle de son côté a aussi changé. Dans la partie qui suit, ces différents changements seront abordés.

5.2. La ville nouvelle aujourd'hui : Une meilleure acceptation

Globalement, le bilan concernant la ville nouvelle, des années après sa création et après avoir accueilli des habitant·e·s, était positif. Toutes et tous les participant·e·s ont confirmé que la ville nouvelle était et est en permanente évolution. En effet, les conditions de vie sont meilleures et la ville est dotée de beaucoup d'infrastructures et d'équipements qui n'existaient pas à ses débuts. Ces améliorations ont touché plusieurs aspects. Le premier porte sur le cadre bâti incluant l'état des quartiers, les équipements commerciaux, éducatifs, religieux et de sécurité, ainsi que les infrastructures de transport collectif. Le deuxième concerne l'individu et son cheminement depuis son relogement à la ville nouvelle. Cela inclut, l'évolution de sa vie sociale, son ressenti ainsi que son intégration.

5.2.1. Le cadre physique

En premier lieu, la ville nouvelle n'était plus en état de chantier et avait l'allure d'une ville à part entière avec les différents équipements et les services qui l'accompagnent. Certes, Ali Mendjeli reste en extension, mais les constructions se situent plus en périphérie. Les quartiers où résident ces personnes étaient considérés comme achevés, c'est-à-dire que les immeubles d'habitation étaient en état d'accueillir les nouvelles·aux habitant·e·s, les façades étaient complétées et les routes goudronnées. D'ailleurs, d'un point de vue urbanistique, Rima évoque l'état des routes qui par leur grandeur et leur largeur permettent une circulation plus fluide, contrairement à la ville-centre. Ainsi, c'est une autre ville nouvelle que j'ai rencontrée en 2022, dans les yeux et à travers les paroles des répondant·e·s. En effet, à cette période, la ville nouvelle était dotée de tous les services tertiaires dont l'habitant·e avait besoin. Djamil rapporte qu'à proximité de son quartier, ils ont construit une maison de jeunes et plusieurs commissariats alors qu'au début, il y en avait juste deux pour toute la ville nouvelle. Salah, quant à lui, mentionne le secteur administratif qui est

devenu plus étoffé que celui existant au centre-ville : plusieurs bureaux de poste, la mairie¹²⁷; la CNAS¹²⁸ et la CASNOS¹²⁹, des agences et le siège de direction de la Sonelgaz¹³⁰. De plus, plusieurs institutions financières, dont des banques privées, ont vu le jour : des banques publiques dont la BEA et la BNA et des banques privées comme la BNP Paribas Aljazair ou la Société Générale, alors qu'au début selon Moussa, pour retirer un acte de naissance ou un relevé bancaire, il fallait se déplacer au centre-ville. Zahra avait aussi mentionné ce point concernant le suivi médical de sa mère, car son médecin était toujours à la rue de France à la ville-centre et les médecins n'étaient pas encore très nombreux à Ali Mendjeli. Des années plus tard, le secteur sanitaire a aussi fleuri. En effet, il existe plusieurs hôpitaux comme l'hôpital Abdul Qadir Bin Sharif, la maternité d'Ali Mandjeli, EPH¹³¹ Dr Abdelkader Bencharif, la polyclinique Dr.Hocine Benkadri et bien d'autres. Le secteur privé de la santé ne manque pas de laboratoires d'analyses médicales, de cliniques privées, de cabinets de médecine libérale de diverses spécialités et de salles de soins¹³².

Le secteur le plus florissant, selon les réponses obtenues, est le secteur commercial. Selon Sara, ce dernier « a explosé ». D'ailleurs, sept participant·e·s ont qualifié la ville nouvelle d'une ville commerciale¹³³. Alors que Sara avait peur et n'aimait pas beaucoup être à la ville nouvelle au début de son installation, au moment de notre rencontre en 2022, elle trouvait que sa vie à la ville nouvelle avait évolué positivement. D'une vision plus globale, Sara trouve que la présence des différents commerces a changé l'ambiance à la ville nouvelle. D'ailleurs, selon elle, ce qui rendait la vie difficile à la ville nouvelle au début était l'absence de ces commodités. Elle développe :

Les débuts étaient difficiles, car il n'y avait pas tous les commerces florissants. Même si je voulais acheter des choses, je ne trouvais rien qui me plaisait. Après la ville a explosé. Au début, c'était l'ancien Ritaj¹³⁴ qui a ouvert et aussi la boulangerie à côté de nous, ça nous a

¹²⁷ L'existence d'une mairie est très importante. La ville nouvelle était affiliée à la commune d'El Khroub. De ce fait, pour retirer un papier administratif tel un acte de naissance, une personne devait se déplacer de la ville nouvelle à la commune d'El Khroub, ou sinon, au centre-ville pour pouvoir l'obtenir.

¹²⁸ La CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés.

¹²⁹ La CASNOS : La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés.

¹³⁰ Selon le site internet de la compagnie, la Sonelgaz est « l'opérateur historique dans le domaine de la fourniture des énergies électrique et gazière en Algérie » (www.sonelgaz.dz)

¹³¹ EPH: établissement public hospitalier.

¹³² La liste n'est pas exhaustive.

¹³³ Le fait que la ville nouvelle soit qualifiée d'une ville commerciale n'est pas forcément mélioratif.

¹³⁴ L'ancien Ritaj comme l'appellent les habitant·e·s de la ville nouvelle, est un petit centre commercial. C'est le plus ancien à la ville nouvelle.

allégé un peu. Je trouvais plus d'articles qui m'intéressaient. Il y avait de plus en plus de superettes, de grandes superettes familiales où j'étais très à l'aise. Et on prend nos repères petit à petit. Je m'habituais à faire mes courses et les marchands s'habituait à nous aussi. Parfois, quand je n'y allais pas pendant quelques temps, [...] ils se demandaient où j'étais (rire). L'avantage est que c'était proche de chez moi. Après quelques années, c'était le Ritaj mall. C'était immense et il y avait de beaux commerces : de vêtements, de cosmétiques, des articles pour les mariées, de la vaisselle. Il y avait vraiment de tout. Ce Ritaj mall a changé l'ambiance de la ville nouvelle. Nous sortions la nuit. Nous sommes sorties ma fille et moi une ou deux fois en soirée durant le ramadan. Il y avait plein de monde et plein d'activités contrairement à la ville-centre. Donc avec le temps, la ville nouvelle est devenue plus agréable à vivre. Tout a changé avec le temps. Maintenant, je sens que c'est une ville à part entière. Tu y trouves tout ce dont tu as besoin. (Sara, ancienne habitante de Saint-Jean)

Rachid, qui habitait à Souika, voit uniquement des avantages dans ces structures commerciales en constante expansion. Il partage même que des structures telles que les centres commerciaux à plusieurs étages et les grandes supermarchés sont inexistantes dans la ville-centre. Samir les voit comme un symbole de modernité. Tout le monde semble percevoir ces centres commerciaux et les divers commerces de façon positive.

Zahra apporte un autre point : elle considère qu'elle était bien dès son installation à la ville nouvelle en 2010. L'atout le plus remarquable dont elle parle est le travail et les opportunités de travail. Elle trouve qu'à la ville nouvelle, il existe beaucoup d'opportunités de travail surtout dans le secteur privé. Les magasins se développent et les possibilités de travail augmentent. Étant couturière, elle confie qu'elle a plus de clientes depuis qu'elle habite à Ali Mendjeli qu'au temps où elle vivait à l'avenue de Roumanie.

[...] Ici, il y a plus d'opportunités de travail par exemple, surtout dans le secteur privé. Ici, il y a des opportunités de travail car il y a beaucoup de superettes et de magasins. Moi, par rapport à mon travail, j'ai évolué. Plus de gens me connaissent maintenant. Aussi, l'endroit est plus accessible pour eux, pas comme [l'avenue] de Roumanie.

Amira partage le même point de vue concernant les opportunités de travail. Fraichement diplômée, elle a constaté qu'il y a davantage de postes de travail à la ville nouvelle qu'à la ville-centre.

Un autre aspect important de la ville est celui des moyens de transport. Les habitant·e·s ont plus de facilité pour se déplacer à partir de la ville nouvelle. L'État a prévu davantage de lignes de bus et de taxis. Cependant, d'après plusieurs réponses, le moyen de transport motorisé le plus utilisé à la ville nouvelle est le « taxi clandestin ». Aussi clandestin soit-il, aucune mention n'a été faite concernant la sécurité de cette pratique. Tout le monde semble y avoir recours, hommes, femmes, adultes et enfants. Les gens sont même contents et reconnaissants qu'il existe cette alternative qui facilite les déplacements.

Depuis septembre 2021, l'extension de la ligne du tramway de Zouaghi Slimane vers la ville nouvelle d'Ali Mendjeli est mise en service. Ainsi, la ville nouvelle est désormais liée directement au centre-ville de Constantine. Bien que la ligne du tramway à la ville nouvelle relie les deux extrémités de la ville en commençant par l'université Constantine 3 Salah Boubnider (qui se trouve à la périphérie de la ville nouvelle) jusqu'à l'université Abdelhamid Mehri (qui est le terminus), en passant par l'entrée de la ville (la station Kadri Brahim) ainsi que le centre-ville d'Ali Mendjeli (Figures 5.1 et 5.2), la majorité des participant·e·s restent sceptiques face à ce projet pour plusieurs raisons. La première est que ces derniers trouvent que la vitesse à laquelle circule le tramway est lente. Un trajet de la ville nouvelle vers le terminus Ben Abdelmalek qui se trouve à l'entrée du centre-ville peut durer plus d'une heure. La deuxième raison est la distance considérable entre les bâtiments d'habitation et les stations du tramway. En effet, le tramway d'Ali Mendjeli ne dessert pas toutes les unités de voisinage. En effet, les unités de voisinage les plus proches des stations de tramway sont : les unités de voisinage 02, 03, 01, 07 et 09. Pour celles et ceux qui habitent ailleurs, la distance à parcourir pour atteindre une station de tramway reste longue et parfois le déplacement nécessite de prendre un taxi pour y arriver, ajoutant un coût au déplacement. Enfin, la dernière raison évoquée concerne le coût du déplacement. Quelques personnes ont cependant accueilli le tramway à la ville nouvelle positivement et pensent même que ça les a soulagés.

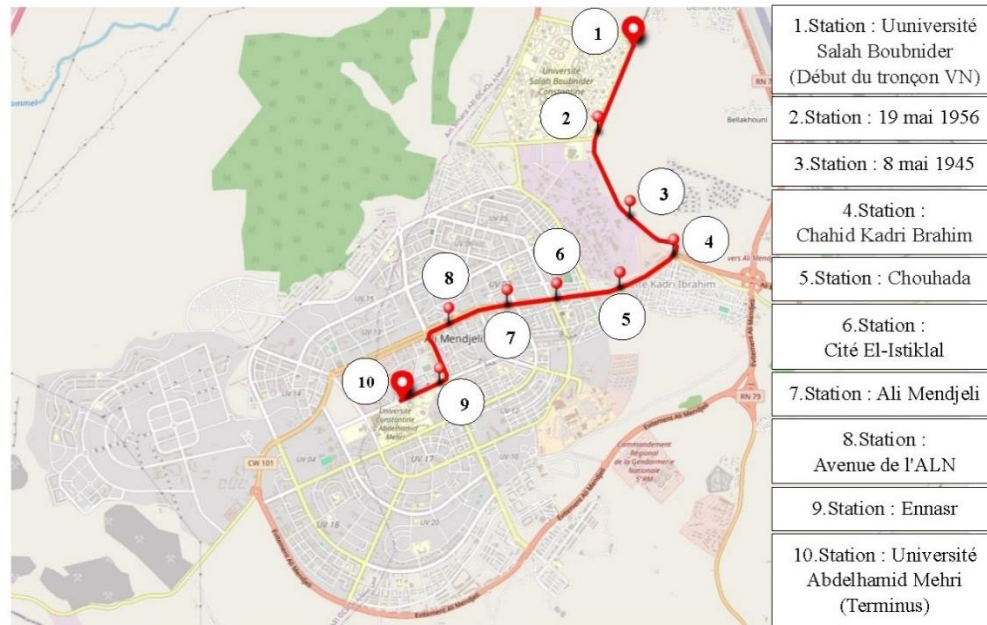


Figure 5.2 : Les dix stations de tramway desservant la ville nouvelle d'Ali Mendjeli

Source : Travail de l'auteure sur un fond de carte open street map (2024)



Figure 5.3 : Photo montrant le tracé du tramway longeant le boulevard de l'Armée de libération nationale, appelé « El Istiqlal »¹³⁵

Source : Photo prise par Malim (2024)

Parmi les aspects positifs que présente Rima figure la nouveauté, notamment en matière de commerces et d'habitations. Si elle ne sort pas durant quelques jours, elle sait d'emblée qu'elle va

¹³⁵ « La première manière de faire consiste en une réappropriation de la dénomination mise en place par les autorités publiques. Prenons l'exemple du boulevard Principal : appelé officiellement, en 2007, *Charii jaych altahrir al watani* [boulevard de l'Armée de libération nationale], il a rapidement été rebaptisé par les habitants *Charii El'astiqal* [boulevard de l'Indépendance], la déformation étant une approximation sur le mot *El'tahrir* [Libération] qui est devenu *Al Istiqlal* [l'Indépendance] » (Lakehal 2017, par. 65)

trouver un nouvel endroit qui vient d'ouvrir. Elle donne l'exemple des restaurants et des cafétérias modernes qui s'y implantent de plus en plus. De plus, elle raconte son expérience à propos de l'extension de l'unité de voisinage 20, où se trouve son quartier de résidence.

Quand elle a vu l'endroit pour la première fois, elle se disait que ça allait être impossible d'y habiter. Une fois les constructions finies, le quartier est devenu parmi les plus beaux de la ville nouvelle, selon elle. Ce dernier est aussi doté de beaucoup de commerces. L'endroit en question est appelé le « square shopping¹³⁶ ». C'est vrai que beaucoup de participantes femmes ont cité cet endroit¹³⁷. Rima, architecte de profession, certifie que le plan d'urbanisme est aussi bien tracé, bien organisé et les façades des locaux sont en harmonie. « C'est merveilleux », « c'est convivial », dit-elle. Elle précise que ce « beau projet » a vu le jour les deux dernières années. La plupart des commerces présents sont ceux qui existaient au centre-ville. Zahra seconde Rima sur ce point. Elle en est même heureuse, car les commerces du centre-ville y déménagent aussi. Étant couturière, elle rapporte qu'elle a plus de choix de matériaux et de travail à la ville nouvelle qu'à Trik el Jadida¹³⁸, au centre-ville. Cette rue rassemble beaucoup de commerces qui sont anciens et spécialisés dans la couture.

De même, au début, Sara, refusait catégoriquement la ville nouvelle et craignait de sortir seule dehors. Elle lui trouvait plein de désagréments. Quinze ans plus tard, c'est avec un autre état d'esprit qu'elle parle de son expérience. Elle est très positive et a une perception différente de sa vie à la ville nouvelle. Avec du recul, elle peut voir les avantages qu'offre la ville nouvelle et qu'elle n'avait pas en vivant à la ville-centre, notamment l'anonymat, dans le sens où elle se sent plus libre et moins surveillée, contrairement à avant où elle devait prendre en considération le voisinage qui l'entoure. En ce qui concerne le quartier, elle trouve qu'avec le temps, la vie est devenue plus paisible et agréable pour elle et sa famille. La relation entre les habitant·e·s est basée sur le respect. Les personnes sont moins méfiantes également, car l'habitude de vivre à la ville nouvelle a pris le dessus. En riant, Sara évoque le bruit des enfants qui l'a dérangé durant des

¹³⁶ Le square shopping ou le square souks: « Il s'agit d'un groupe de commerçants qui exploitaient des fonds (prêt-à-porter, cosmétiques, produits domestiques, habillement) dans les rues de la vieille ville de Constantine (Rue Benmhidi) et qui se sont associés pour acquérir des locaux commerciaux dans un ensemble résidentiel promotionnel situé dans l'UV 20 (Dar Dembri) » (Bouchareb 2021. <https://vpsa.hypotheses.org/1867>)

¹³⁷ Une participante m'a même demandé si je connaissais cet endroit. Je lui avais répondu que non. Elle m'a dit « demande à ton papa de t'y emmener » (tellement l'endroit lui plaisait).

¹³⁸ Trik el Jadida est une rue du centre-ville de Constantine où se trouvent plusieurs magasins de vente de tissus et de matériel de couture.

années : « les petits enfants qui faisaient du bruit et qui étaient tout le temps dehors ont grandi. Ils sont devenus des jeunes hommes qu'on ne voit même plus ».

Baya, qui habitait à la rue de Braham, était déjà heureuse à l'idée de quitter son ancien lieu de vie. En vivant à la ville nouvelle, elle l'était encore plus car elle voyait sa famille plus épanouie. Au début, ses fils étaient plus réticents à l'idée de déménager, mais ce n'est plus le cas. Quand je l'ai rencontré, elle a raconté que la vieille de notre entrevue, sa fille était malade. Baya est sortie après la tombée de la nuit à la pharmacie pour lui acheter des médicaments. Elle n'avait même pas peur, car il y avait beaucoup de monde encore dehors. Si elle avait été encore à la rue de Braham, il lui aurait été impossible de sortir après el maghreb¹³⁹.

Zakia abonde dans le même sens : elle mentionne l'importance des heures d'ouverture des commerces et l'effet que cela a sur l'ambiance à la ville nouvelle : « Les magasins ici ne ferment pas tôt. Alors qu'à la rue de Braham, le centre-ville ferme à 17h-18h. Il y a plus de vie ici [à la ville nouvelle]. Par exemple, ici tout est à notre disposition, si nous avons besoin d'acheter du pain, du lait, des médicaments, peu importe l'heure nous n'avons pas de problème ».

Nazim, qui habitait à Bardo, a lui aussi vu la ville nouvelle évoluer. Il confirme qu'il existait bien des problèmes au début des années 2000, mais que cela est rentré dans l'ordre, au fil des ans. Il cite les différents changements positifs, qu'il voit à la ville nouvelle :

Maintenant, [la ville nouvelle] s'est améliorée. Déjà, aux alentours du quartier où j'habite, c'est rempli contrairement au début, c'était le désert. Maintenant, tout est disponible, comme le transport. On s'est bien habitué par rapport au début. [...] Avant par exemple, il y avait beaucoup de problèmes entre les différents quartiers; Oued El Hed, le Faubourg, maintenant dieu merci ça s'est calmé. Les différentes origines cohabitent ensemble. Beaucoup se sont mariés donc les gens se sont mélangés. Il n'y a plus cette ségrégation. [...] Cela n'existe plus. Maintenant, c'est tranquille. Avant en 2001, 2002, 2003, c'est vrai qu'il y avait beaucoup de problèmes : des disputes, des agressions, les gens étaient nostalgiques, mais maintenant, personne ne peut mentir. Elle est bien. Mais maintenant les gens se sont habitués. C'est devenu une grande ville [...] comme on peut le voir. (Nazim, ancien habitant de Bardo)

¹³⁹ El maghreb : l'heure de la tombée du soleil.

Tous ces témoignages évoqués sont à l'origine de choix et de préférences et sont ainsi relatifs. Malgré cela, ils n'empêchent pas la présence d'éléments plus négatifs. Ainsi, dans ce qui va suivre, je vais aborder les inconvénients tels que perçus par les participant·e·s de la ville nouvelle.

5.2.2. Loin de la perfection : quelques désagréments

Pour Rima, même s'il y a beaucoup de points positifs à la ville nouvelle, il existe toujours des inconvénients qui la dérangent, surtout par rapport à l'urbanisme et à l'architecture, comme l'état des routes et des trottoirs qui ne répondent pas aux normes de l'urbanisme, le manque de propreté ou encore les façades inachevées. Rima explique :

Il y a toujours un mécontentement parce que soit les routes sont vétustes soit les trottoirs ne sont pas dans les normes. Ce sont des choses qui me font mal au cœur. Quand je vois la poubelle par terre, des façades délabrées bien que ce soient de nouvelles constructions. Parfois, c'est le [manque de civisme] de certaines personnes qui me met mal à l'aise. (Rima, ancienne habitant de Saint-Jean)

De même que Rima, Moussa cite aussi des problèmes liés à l'urbanisme, bien qu'il soit très heureux et épanoui à la ville nouvelle, il trouve que l'urbanisme, en général, manque de rigueur. Pour lui, le découpage urbain sous forme d'unités de voisinage est une arme à double tranchant. Ainsi, même si l'intention était bonne, cela est plus un inconvénient qu'un avantage. Moussa souligne :

Ce système d'unités de voisinage c'est quelque chose de nouveau qui n'est pas compatible avec nos mœurs. Les unités de voisinage nous mélangent avec n'importe qui. Certes, il est question de mixité urbaine ou sociale mais mettre des mécaniciens avec des médecins, avec des architectes, des menuisiers et des artisans dans le même quartier. On y trouve de tout. [...] c'est à double tranchant, il y avait de la délinquance. Il y avait des vols surtout les vols de voiture durant la nuit. Donc, on était obligé de payer des gardiens de nuit. [...] Mais depuis le temps, elle s'est agrandie, la population a augmenté. Nous sommes à 500 000 habitants. C'est devenu une grande agglomération maintenant. [...]. Mais cette unité de voisinage m'a déplu, ils auraient dû faire un quartier normal avec des rues, les rues côtés pairs et impairs. Il y a des dénominations, mais c'est anarchique. C'est loin de l'urbanisme. Le système de voirie n'est pas bien fait. Il y'a même des endroits où tu trouves des

inondations, l'assainissement n'est pas bien réalisé d'ailleurs, il y a eu des morts 4 morts en 2015. (Moussa, ancien habitant de Saint-Jean)

En plus du manque de civisme dont parle Rima, Amira qui habitait à Saint-Jean, mentionne deux problèmes. En premier lieu, c'est le sentiment de manque de sécurité qui la dérange. Elle avait rencontré un problème durant les premiers temps à la ville nouvelle. Ce dernier l'a marqué et a impacté son mode de déplacement à la ville nouvelle. Elle ne sort jamais à pied à Ali Mendjeli. C'est son père qui le lui interdit depuis qu'elle a eu un incident avec l'un des habitants qui voulait à tout pris son numéro de téléphone et qui a fini par la violenter physiquement. Ensuite, elle mentionne le changement de comportement de son frère envers elle. Pour elle, la cause de ce changement était les différents problèmes qui se produisaient à la ville nouvelle et qui affectaient sûrement, son frère. Elle explique comment ce changement l'a beaucoup marqué :

[...] Même la mentalité a changé. Par exemple, mon frère qui me dépasse d'une année était plutôt cool quand on était à Saint-Jean. Il ne critiquait jamais ma façon de m'habiller. Une fois à la [ville nouvelle], il m'a carrément interdit de porter des jupes malgré mon jeune âge à l'époque. [...] parfois il nous rend la vie difficile à cause de la société à la ville nouvelle. (Amira, ancienne habitante de Saint-Jean)

Adlen a une perception semblable de la société à la ville nouvelle. Pour lui, le fait que certains habitants adoptent des comportements incivils influence ses pratiques dans l'espace. En effet, Adlen s'interdit des pratiques, surtout avec sa mère, à cause des conduites de ces habitants qui les dérangent. Il se confie:

Pour moi, le plus gros des inconvénients de la ville nouvelle est le manque de civisme de certaines personnes. Les gens sont mélangés de partout et les mentalités se mélangent aussi. Il y a plus le respect d'avant. Il est impossible de sortir avec ses parents à pied sans être dérangé. Donc soit tu sors tout seul ou tu prends la voiture en fermant les vitres pour ne rien entendre de mauvais. Le deuxième problème ce sont les bus : bien que le tramway soit exploité, il est impossible de prendre le bus, c'est le moyen le plus catastrophique. Sinon, il manquerait aussi les espaces verts. [...] Ils commencent à créer quelques espaces, mais sans aucun suivi. Ils terminent le projet puis ils l'abandonnent. Aussi, et je m'arrête (rire), il existe un réel problème de coordination entre les entreprises. Je te donne un exemple : une entreprise qui termine un nouveau trottoir est réceptionné, une semaine après,

l'entreprise de télécommunication vient le creuser pour des travaux, il n'y a aucune coordination entre les structures. Et si un endroit se dégrade, il reste tel qu'il est. [...] au début, il y avait des problèmes et des bagarres avec l'arrivée des habitants des bidonvilles. Nous avons ressenti un certain manque de sûreté et un manque d'autorité, mais avec le temps tout cela avait diminué, ce qui reste actuellement c'est le manque d'éducation de quelques habitants. (Adlen, ancien habitant de Saint-Jean)

De même, Nour qui habitait au Faubourg, raconte ce qui s'était passé avec ses frères. De plus, elle donne son avis concernant la vie à la ville nouvelle :

[La ville nouvelle] n'est pas faite pour une vie de famille. Elle est faite pour un nouveau couple ou pour quelqu'un qui veut investir dans des affaires de commerce. Mais pour une famille, ce n'est pas ici qu'il faut vivre. Un endroit plus calme où on se repose en rentrant. Ici, la vie est toujours active, ça ne s'arrête ni le jour ni le soir. C'est une vie stressante. Tu ne peux même pas dormir tôt, c'est soit ton voisin qui fait du bruit, soit les voitures dehors, ou les lumières qui dérangent. Si tu regardes, tu as l'impression que ce sont des caisses de béton, une caisse pardessus une autre, et il y en a de plus en plus. Ce n'est pas apaisant de voir cela. C'est pour cela que je dis que ce n'est pas un endroit pour y vivre mais plus pour travailler. [...]. Et la plus grosse perte en venant à la ville nouvelle ce sont mes frères. Mes trois frères ont arrêté d'aller à l'école à cause des nouvelles fréquentations. Ils se sont égarés. Leur comportement a changé radicalement. Un quartier sans maison de jeunes, sans activités. Il n'y a même pas de terrain de football pour y jouer. Pas d'association de quartier qui s'occuperait de l'organisation. Comme il n'y a rien à faire dans le quartier, mes frères s'occupaient autrement. Ils se disputaient beaucoup. Ils ont vu des choses à la nouvelle qu'ils n'ont jamais vu de leur vie. On a toujours été couvé avec nos oncles. Ils se sont retrouvés livrés à un autre monde. (Nour, ancienne habitante du Faubourg)

Zinou trouve aussi que la vie est plus stressante à la ville nouvelle qu'à Souika. Il explique les raisons : « Je n'aime pas la ville nouvelle car je ressens beaucoup de pression là-bas. La pression qu'on retrouve dans les méga villes qui n'ont pas d'âme. On y court toute la journée après les choses matérielles de la vie ».

Dans le même sens, les trois participants, Fayçal, Anis et Samy, qui habitaient à Bardo, ont aussi rencontré des problèmes d'incivilités et de délinquances à la ville nouvelle. En revanche et à

l'exception de toutes et tous les autres, ils trouvent que la ville nouvelle est en dégradation et représente de plus en plus de problèmes. À cet égard, Fayçal mentionne deux faits : en plus, du problème de délinquance qui s'amplifie, ce sont les habitudes familiales qui ont changé à cause du logement à la ville nouvelle, chose à laquelle, il ne s'attendait pas :

Il n'y a rien de spécial à la ville nouvelle. Il y a de plus en plus de bâtiment, de plus en plus de béton. [...] Au contraire, l'état de la ville nouvelle s'est empiré. Il y a plus de jeunes et plus de délinquance. Beaucoup de changements ont surgi alors qu'on n'y pense pas avant comme notre mode de vie. Nous à Bardo, c'était la maison familiale où tout le monde se réunissait. Notre maison était toujours remplie d'invités. Maintenant, la maison est vide, ou veux-tu qu'on reçoive dans un F3? (Fayçal, ancien habitant de Bardo)

En plus de trouver que l'état de la ville nouvelle se détériore au lieu de s'améliorer, les deux participants Samy et Anis évoquent le centre commercial « Ritaj mall » comme un problème. En effet, depuis 2016, l'inauguration du « Ritaj mall » a été bien perçue par les répondants. À l'exception de Anis et Samy, qui trouve que l'implantation de ce projet est un réel problème. Pour Anis, le Ritaj mall attire plus de monde à la ville nouvelle, ce qui signifie, pour lui, plus de problèmes. C'est pour cette raison qu'il trouve que la ville nouvelle était plus calme avant :

Pour moi, en 2008 la ville nouvelle était mieux. Cependant maintenant, il n'y a pas du tout de sécurité. [...] elle ne s'améliore pas. En plus maintenant, c'est comme-ci elle est envahie à cause du Ritaj mall surtout. Déjà qu'il y avait plus de monde. Il y en a plus maintenant. [...]. Le mode de vie change et c'est difficile à gérer. Par exemple, la femme ne sortait pas avant. Maintenant elle est obligée de sortir ne serait-ce pas accompagner son enfant à l'école et l'attendre. Maintenant, elle ne rentre presque plus à la maison. Au, début, même elle, j'avais peur qu'elle sorte. C'est moi qui le faisais en dépit de mon travail. (Anis, ancien habitant de Bardo)

Enfin, Samy fait allusion aux problèmes qu'engendre le Ritaj mall, mais ne les cite pas directement. Cela dit, il exprime avec éloquence que les problèmes de conflits et de délinquance existent toujours : « Rien n'a changé. Je ne vois rien d'exceptionnel. Le mall si tu y vas, c'est plus cher qu'ailleurs. En plus avec le monde qu'il y a tu en vois de tout. Ce n'est pas meilleur que Bardo.

Le mall en lui-même est un problème. « Laisse le puits avec son couvercle »¹⁴⁰, les problèmes ne se sont pas estompés. Il n'y a toujours pas de sécurité. Si tu pars à l'UV 14 tu auras peur. Même les hommes de l'état, la police ne peuvent même pas franchir le seuil du quartier car ils ont peur.

5.2.3. La ville nouvelle : entre la raison et le cœur

Comme l'a résumé Anis, le temps atténue les blessures. D'ailleurs, pour son cas, ses aller-retours à Bardo ont diminué. Le jour où je l'ai rencontré, cela faisait trois mois qu'il n'y était pas allé. Cependant, le fait de continuer sa vie sans avoir de souvenirs physiques de l'ancien lieu de vie demeure triste et « ne guérit jamais », déclare-t-il. Le manque persiste au point qu'il lui arrive de rêver, la nuit, de se voir à l'intérieur de l'ancienne maison. Parallèlement à cette situation, il construisait de nouvelles pratiques et habitudes à la ville nouvelle, car le cadre de vie actuel le lui permettait davantage. Toutefois, pour son cas, Anis semble le faire par nécessité ou par obligation et non pas par conviction. D'autres personnes ont exposé des situations à l'opposé de celle-ci, où la personne pouvait s'identifier plus à la ville nouvelle qu'à l'ancien lieu de vie.

À ce sujet et pour conclure les entrevues, je demandais aux participant·e·s si elles et ils avaient le choix de rester vivre à la ville nouvelle ou la possibilité de retourner à leurs anciens quartiers à la ville-centre, lequel de ces deux choix préféreraient-elles et ils ? Parmi les 46 réponses obtenues, 35 personnes ont exprimé une préférence pour la ville nouvelle et choisiraient d'y rester vivre. Avant de les étayer, certain·e·s participant·e·s ayant choisi de rester à la ville nouvelle ont précisé que leur réponse aurait été différente si j'avais posé la question des années auparavant.

Certaines de ces raisons sont liées au cadre de vie dans la ville nouvelle, tandis que d'autres sont accentuées par l'état de l'ancien quartier. D'après Adlen, le visage urbain d'Ali Mendjeli a radicalement changé par la présence des centres commerciaux et le tramway de Constantine. Il trouve que la ville nouvelle est plus vivante, contrairement à Saint-Jean. Il y a des centres commerciaux diversifiés, de grandes superettes, des cafétérias modernes pour les jeunes, c'est très vivant. Il mentionne également la vie nocturne à la ville nouvelle. Les commerces restent ouverts jusqu'à tard le soir contrairement au centre-ville où ces petits commerces ferment à 17h. D'ailleurs,

¹⁴⁰ Laisse le puits avec son couvercle : « خلي البير بغطاه » : expression du dialecte Algérie qui signifie qu'il est inutile de révéler ce qui est caché.

il qualifie l'aspect architectural de certains commerces comme de l'innovation, à l'instar du centre commercial la coupole : « Au centre commercial la coupole par exemple, ils ont installé des escalators, c'était magnifique surtout avec les baies vitrées et la coupole en verre. On sentait que les choses se sont développées. La ville nouvelle est moderne ». Beaucoup de projets ont été inaugurés. Pour Adlen, c'est un signe de développement et d'amélioration. Certes, pour lui, la ville nouvelle a évolué, mais l'ancien quartier a, lui aussi, changé. Il précise :

Actuellement je préfère la ville nouvelle. Elle est devenue meilleure que Saint-Jean. Si tu descends à Saint-Jean tu ne trouves rien du tout, ni les anciens habitants, ni les anciens commerces. À partir de 16h30, c'est mort. Tout est fermé. Même les commerçants, l'autre jour l'un d'eux m'a dit: on est presque mort, on loue un local à vingt millions de centimes à Saint-Jean et il n'y a pas de clientèle. Il n'y a plus de commerce là-bas et c'est normal. Moi personnellement, je préfère tout acheter à la ville nouvelle : les vêtements, la nourriture, les meubles. Tout ce qui peut te venir à l'esprit y existe. En plus, surtout avec mon travail, il y a toujours un problème de stationnement. Il faut tout un programme. Alors qu'à la ville nouvelle, il y a plus de facilité à stationner.

Tout comme Adlen, Amira a aussi mentionné les changements survenus dans son ancien quartier, Saint-Jean après son déménagement et la façon dont cela a contribué à son adaptation progressive à la ville nouvelle. Amira dit qu'après tant d'années, elle ne pourrait plus retourner vivre à Saint-Jean. Elle pense qu'elle se sentirait dépaycée à cause des différents changements. Ce choix est d'autant plus appuyé par le manque de repères qu'elle a désormais au centre-ville.

Alors qu'Adlen et Amira ne souhaitent pas quitter Saint-Jean des années plus tôt et avaient mal vécu leur relogement durant les premières années, leur relation avec la ville nouvelle a évolué, passant de négative à positive au fil du temps. Elle et il en sont un exemple concret du caractère non immuable de la relation entre l'individu et son environnement de vie. Ceci était aussi le cas de Rima et Sara qui étaient méfiantes de la ville nouvelle mais qui ont réussi à changer d'idée progressivement.

Souad, Rachida, Mohamed et Rym aiment beaucoup Souika, leur ancien quartier. Cependant, bien qu'elles et il préfèrent Souika à la ville nouvelle sous plusieurs aspects, leur réponse révèle leur choix de rester vivre à Ali Mendjeli. Ce choix n'est pas lié à la ville nouvelle ou à l'ancien quartier en soi, mais à l'état de l'appartement en premier lieu. En effet, ces personnes ont tellement souffert

du cadre de vie à Souika que ce qui importe avant tout pour elles est l'état de l'appartement et le confort qui en découle, peu importe son emplacement. Souad explique que le fait d'avoir déménagé en 2019 l'a aidé à mieux accepter ce changement mais ce n'est pas pour autant qu'elle aime la ville nouvelle. Elle explique :

Je ne te dis pas que j'aime la ville nouvelle. Mais, ma famille et moi avons habité à la ville nouvelle depuis deux ans et demi. Donc son état était quand même bien. En 2019 ce n'est pas comme ceux de 2003, les pauvres. Nous n'avons pas souffert comme les premiers. L'appartement est bien. Les routes sont larges, pas comme ceux de la Souika. En plus, il y a des commerces qui ont ouvert comme Square, le Ritaj mall. Maintenant, C'est devenu vraiment meilleur. Il y a aussi le tramway, même s'il est lent mais ça reste un bon projet pour la ville nouvelle. (Souad, ancienne habitante de Souika)

De ces propos, Souad cite des points positifs qu'elle trouve à la ville nouvelle et qui lui ont permis d'accepter son relogement. Cependant, au fil de la discussion, elle indique que, malgré son amour pour Souika, elle choisirait tout de même de rester « dans son appartement » à la ville nouvelle plutôt que de revenir habiter dans son ancien lieu de vie. Cela dit, elle n'hésiterait pas à y retourner si un logement et un cadre de vie plus décents lui étaient offerts. Cette réponse était similaire à celles de Rachida, Mohamed et Rym.

Rima et Sara, quant à elles, ont aussi changé d'avis à propos de la ville nouvelle. Pour rappel, Rima après sa diplomation avait tout fait pour revenir travailler à la ville-centre de Constantine pour se rapprocher de son ancien cadre de vie. En ce qui concerne Sara, elle craignait même de sortir dehors à ses débuts et avait changé son style vestimentaire pour se sentir plus en sécurité. Avec le temps cet état avait changé pour les deux cas. Désormais, Rima, ayant trouvé ses repères, considère Ali Mendjeli comme une ville complète qui offre toutes les commodités et le bien-être à ses habitant·e·s. Plus encore, pour elle, ce que lui apporte la ville nouvelle dépasse même ce que la ville-centre lui offrait en termes de confort et de qualité de vie. De son côté, Sara voit la ville nouvelle comme son chez-soi et n'apprécie plus Saint-Jean de la même manière qu'auparavant. Elle préfère même l'ambiance de la ville nouvelle à celle de la ville-centre en général. Pour ces raisons, elles préféreraient vivre à la ville nouvelle plutôt que de revenir à Saint-Jean.

À la lumière de toutes les réponses, dix personnes de mon échantillon, qui peinaient à accepter la ville nouvelle comme lieu de vie au début de leur relogement, avaient finalement changé d'avis et

y appréciaient désormais vivre. Cet état d'acceptation ne se résume pas seulement aux habitant·e·s de la ville nouvelle mais touchent les habitant·e·s de la ville de Constantine à une échelle plus macro. En effet, souvent critiquée, la ville d'Ali Mendjeli s'est métamorphosée pour devenir une destination attrayante, voire recherchée par les personnes venant d'ailleurs. Aujourd'hui, elle se distingue par la diversité de son parc immobilier et la richesse de ses activités commerciales. Ses centres commerciaux, uniques à Constantine et en constante expansion, attirent des visiteur·euse·s non seulement de toute la ville, mais aussi des villes environnantes. De plus, c'est une ville vivante même le soir après la tombée de la nuit, ce qui n'était pas le cas à la ville-centre. De ce fait, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli s'est transformée, dans la majorité des cas, d'une ville non acceptée à une ville choisie. Elle rivalise désormais avec la ville-centre dans divers domaines.

5.3. Conclusion du chapitre

Ce dernier chapitre de résultats a analysé la façon dont ces individus se sont acclimatés aux différents changements post-relogement, en jouant avec les acquis antérieurs afin de trouver un équilibre dans leur présent. De même, ce chapitre avait pour ambition de relater la période la plus récente de ce processus de relogement. Depuis le déménagement, les émotions et les ressentis des personnes relogées étaient partagés: soit sous forme de lien d'attachement, de nostalgie et de mémoire vivante, soit c'est le contraire qui arrivait : détachement, éloignement et désintérêt. En d'autres termes, une fois arrivé·e·s à la ville nouvelle, cette réalité affective peut persister pour certain·e·s, peut même augmenter en son absence, comme elle peut être en déclin pour d'autres. Parallèlement, ces personnes ont assisté à la naissance d'un lien avec Ali Mendjeli, qui peut être positif ou négatif.

Le lien d'attachement nourrit la nostalgie et la mémoire : les réponses obtenues ont montré qu'il existait un réel lien d'attachement chez la majorité des répondant·e·s, surtout durant les premières années. Ce lien pouvait se manifester par la proximité et une connexion directe avec les anciens lieux, comme il pouvait être vécu à distance en maintenant la dimension psychologique. Le premier cas de figure encourageait des visites régulières afin de rencontrer l'ancien entourage ou pour faire revivre d'anciennes habitudes ou encore juste pour faire acte de présence sans raisons particulières. Le deuxième, quant à lui, se manifeste dans les discours d'une façon positive et persistante. Le

premier cas de figure était celui qui avait le plus d'impact sur ces nouvelles·aux habitant·e·s, ce qui avait tendance à compliquer la transition vers la ville nouvelle. Cette situation était alimentée par l'état déficient de la ville et une composition sociale mixte et inhabituelle. En conséquence, en l'absence de repères spatiaux et sociaux, ces personnes se sont repliées davantage sur leur passé.

En 2022, le bilan à propos d'Ali Mendjeli tendait à être plus positif que négatif, contrairement à ses débuts, en raison de son amélioration constante, notamment en termes de services. En parallèle, la ville-centre a subi une rétrogradation notable, touchant tant son cadre bâti que son environnement immatériel. À ce sujet, les réponses ont rendu compte de la nouvelle réalité de ces quartiers : si le quartier n'a pas été démoli, il est « envahi » par de nouveaux locataires, qui l'utilisent comme lieu de transition pour obtenir un logement social. De ce fait, les ancien·e·s se sont éparpillé·e·s dans différents coins de la ville, rares sont celles et ceux qui y habitent encore. Par conséquent, avec le temps, ces quartiers qui étaient si importants pour les membres de l'échantillon, les font désormais sentir comme des étrangers engendrant une perte réelle de repères. Dès lors, cet attachement s'il n'a pas encore disparu, est en déclin progressif.

CHAPITRE 6 : LA VIE À LA VILLE NOUVELLE : UNE APPROPRIATION BIAISÉE OU NOUVELLEMENT CONSTRUITE?

L'objectif de ce chapitre est de mettre en commun les résultats de mon enquête pour répondre à la question de recherche suivante : « Comment la mémoire de la ville-centre de Constantine qu'ont ses ancien·ne·s habitant·e·s teinte-t-elle le rapport à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et les relations éventuelles qu'elles et ils ont avec leurs voisin·e·s ? ». Dans cette perspective et en s'appuyant sur les trois chapitres précédents, les résultats mettent en évidence trois éléments de réponse à cette question. D'une part, les résultats révèlent que l'impact de la mémoire ainsi que celui de l'attachement au lieu est de nature temporaire. Dans le cas de mon échantillon, cet impact s'est estompé avec le temps pour la majorité des participant·e·s. D'autre part, ils indiquent que la mémoire ne dispose pas d'un pouvoir exclusif pour influencer ce processus d'appropriation : d'autres facteurs entrent également en ligne de compte, notamment le cadre de vie. Enfin, bien que la mémoire, tant sur le plan spatial que social constitue un élément fondamental de l'identité des personnes, la priorité accordée au fait d'avoir un habitat décent et de vivre dans des conditions plus adéquates dépassent celle des souvenirs, même si ces derniers restent significatifs pour la plupart d'entre elles et eux. Par ailleurs, ces résultats confirment en partie l'idée de départ : au-delà de l'impact de la mémoire sur le processus d'appropriation, l'étude montre que si plusieurs pratiques spatiales et/ou sociales se sont éteintes, c'est en partie en raison de la conception architecturale et urbanistique différente de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli par rapport à celle de la ville-centre. En conséquence, cette conception a engendré de nouvelles pratiques et des relations de voisinage plus adaptées au contexte actuel.

Les prochaines pages offrent une analyse détaillée et une interprétation des résultats de la recherche, permettant ainsi de dégager plusieurs pistes de réflexions. Dans un premier temps, les réponses fournies par les participant·e·s invitent à traiter la ville nouvelle et la ville-centre selon la typologie du lieu de Bédard (2002) en abordant le haut-lieu, le lieu de mémoire et le non-lieu. Cette typologie permettra de saisir et d'expliquer les différents changements, autres que matériels, auxquels ces personnes ont été confrontées. Dans un deuxième temps, la façon dont ce relogement a fait l'objet de deux représentations différentes, construites à deux moments distincts, avant et juste après le relogement, sera présentée. Cette présentation aura pour objectif de saisir les

différentes réactions et ressentis ainsi que d'examiner comment ceux-ci sont susceptibles d'évoluer avec le temps, dépendamment du lieu d'habitation. Enfin, la différence entre les pratiques spatiales et sociales entre le passé et le présent, qu'il s'agisse de continuité ou de rupture, sera expliquée pour les deux lieux de vie. Cela permettra de saisir l'effet de la mémoire en prenant en considération la dimension temporelle, ainsi que les autres facteurs qui l'alimente et/ou la complète.

6.1. De la ville-centre de Constantine à Ali Mendjeli : Du haut-lieu à un non-lieu

« Les lieux sont puissants en eux-mêmes, et nos expériences personnelles nous le démontrent. Un lieu peut nous émouvoir aux larmes. Il peut nous faire sentir étrangers ou nous inspirer un sentiment d'appartenance. Il peut entretenir la mémoire d'événements passés ou dicter des leçons que nous devrions apprendre » (Thom 2004, 6).

Afin de comprendre les différents changements rencontrés par les personnes relogées, cette partie se concentrera sur les liens de ces personnes avec la ville-centre, en examinant ces liens à partir de la typologie des lieux de Bédard (2002). Dans cette optique, la prochaine section étudiera la ville-centre comme un haut lieu et un lieu de mémoire, mettant ainsi, en lumière son sens et sa symbolique pour les personnes interviewées.

6.1.1. La ville-centre de Constantine : Haut lieu et lieu de mémoire

Comme déjà expliqué dans le chapitre de méthodologie, le recrutement a fait en sorte que les 46 participant·e·s proviennent de 9 quartiers différents. Les répondant·e·s ont pu décrire leur ancien lieu de vie, de la maison, au quartier jusqu'au centre-ville en général. Par ces réponses, elles et ils ont donné un aperçu des réalités vécues au passé, et ce, en abordant plusieurs éléments dont l'état des lieux des anciens quartiers, le mode d'habitation et d'habiter, la vie sociale, les lieux fréquentés et enfin, leurs habitudes de déplacement. Parallèlement, elles et ils ont, aussi, exprimé leur ressenti et leur attachement, ce qu'elles et ils aimaient le plus ou le moins.

Toutes et tous les participant·e·s aimaient la ville-centre. Au-delà de ce sentiment, elles et ils y étaient attaché·e·s et vivaient en parfaite harmonie là-bas (ou du moins elles et ils l'affirment

aujourd'hui) : des points de repères établis, une appropriation des lieux maîtrisée, un sentiment d'appartenance et de fierté réel d'y avoir vécu ou d'y être né·e. En d'autres termes, les ancien·ne·s habitant·e·s, tous âges confondus et peu importe leur durée d'habitation, aimaient et s'identifiaient à la ville-centre.

Certaines personnes s'identifiaient également au quartier lui-même. Cela est d'autant plus présent chez les ancien·n·e·s habitant·e·s de Souika. Elles et ils se nomment même « les enfants de Souika ». Ceci est également valable pour « les enfants de Bardo » et « les enfants de Saint-Jean »¹⁴¹. Au-delà de s'identifier à son quartier, ces appellations sont aussi synonymes de fierté et de sentiment d'appartenance. Dans le discours des répondant·e·s, le sentiment d'appartenance à l'ancien lieu varie d'une personne à une autre selon l'échelle géographique. Celle ou celui qui ne s'identifie pas directement à son quartier s'identifie à la ville-centre en général. Cette différenciation ne remet pas en question le sentiment d'appartenance de certaines personnes à leur ancien quartier. Guérin-Pace mentionne que, certes l'échelle à laquelle s'identifie un individu est subjective, mais cela dépend du « lieu où l'on se trouve lorsque l'on nous pose cette question » (2006, 300).

En fait, l'appartenance à un lieu reflète la relation entre la personne et son environnement, telle que l'appropriation des lieux. En revanche, l'appartenance à un lieu demeure un sentiment plus profond que l'appropriation de l'espace. L'appropriation est un processus dynamique qui se matérialise par les pratiques et les expériences spatiales (Di Masso 2022) en plus d'un sentiment de bien-être (Guérin-Pace 2006). Elle peut être culturelle, physique ou mémorielle. Tandis que l'appartenance à un lieu, est un processus d'ancrage qui passe « par [un] processus de socialisation et l'acquisition de connaissances historiques et géographiques » (Guérin-Pace et Filippova 2008). La ville-centre de Constantine, plus qu'une portion géographique de la ville, est un lieu d'appartenance pour la plupart des participant·e·s, qui représente également « un patrimoine identitaire géographique » (Guérin-Pace et Filippova 2008). Ce sentiment d'appartenance est également rattaché à la mémoire.

Dans ces neuf quartiers qui occupent une grande partie de la ville-centre de Constantine, les répondant·e·s ont beaucoup de souvenirs. Ainsi, ce sont des lieux qui « condensent, incarnent et

¹⁴¹ Étant de la ville de Constantine, c'est très connu que les habitant·e·s de la Casbah s'appellent « les enfants de la Casbah ». Dans le cas de mon échantillon, j'ai eu une seule participante de la Casbah. Cette nomination a été indirectement citée quand elle me parlait de sa grande fille qui lui disait qu'elle n'était plus la « fille de la Casbah » mais « l'enfant de la ville nouvelle », car elle ne lui rendait pas beaucoup visite à el Trik Jadida (un quartier à proximité de la Casbah).

expriment la mémoire » (Nora 1984) de leur vécu et celui de la ville. Dans le langage de Nora (1984), l'ensemble de ces caractéristiques définit les lieux de mémoire. En d'autres termes, ces quartiers, anciens lieux de vie des répondant·e·s, sont des lieux de mémoire. Ils sont aussi des lieux « signifiants et signifiés », riches par leur histoire, leur ancienneté, appréciés grâce à leur localisation, et sont surtout porteurs de valeurs et de symboles. L'intersection de toutes ces caractéristiques constitue la spécificité de cette partie de la ville qui la distingue des autres. Dans le langage de Bédard (2002) et Debarbieux (1993), quand toutes ces caractéristiques sont rassemblées, il s'agit d'un « haut-lieu ». Un haut-lieu est une :

Entité active, si le haut-lieu situe dans le temps et dans l'espace un lieu dont il permet de facto la reconnaissance et la transmission, il situe aussi et surtout le complexe socioculturel vécu d'une population et de son territoire. En effet, s'il connote un sens au lieu, le matérialise et l'ancre littéralement, le haut-lieu qualifie aussi une manière d'être, une manière d'être là, de là, d'y appartenir, de s'y appartenir, une manière d'être territorialisée et territorialisante, c'est-à-dire une manière de vivre, et donc de penser, de dire, de faire et de rêver à nulle autre pareille, recomposée et magnifiée par ses soins. (Bédard 2002, 51-52)

Les propos de Bédard (2002) résument ce que représente la ville-centre pour les participant·e·s. Cela n'exclut pas, toutefois, que dans certains cas, la signification de la ville-centre s'arrête à un lieu de mémoire.

Quatre éléments sont ressortis dans le discours de la majorité des 46 répondant·e·s. Ces éléments étaient davantage présents à la ville-centre qu'ailleurs dans Constantine. Ils construisaient, même, l'image de la ville-centre. En premier lieu se trouvait la vie sociale qui y régnait. En effet, il s'agissait de relations de voisinage si fortes et solides qu'elles s'apparentaient à des liens familiaux. C'étaient des voisin·e·s de longue durée qui se connaissent depuis de longues années, de génération en génération. Ces liens de voisinage étaient agrémentés d'un élan de solidarité et de partage autant dans la vie quotidienne que dans des événements spéciaux telles que les fêtes religieuses, les mariages ou les décès. Aussi, ces liens de voisinage ont été favorisés par la conception architecturale, par le mode d'habitation et d'habiter au sein de la ville-centre, c'est-à-dire des maisons individuelles à deux ou à trois étages qui abritent plusieurs ménages. La cohabitation entre des personnes appartenant à la même famille ou entre des locataires qui n'avaient aucun lien de sang était le mode d'habitation principale dans ces quartiers. Cette cohabitation entre compromis,

concession et bienveillance, nécessitait dans la majorité des cas le partage et l'utilisation en commun de plusieurs espaces à l'intérieur de la maison. Bien que cela fut difficile à maintenir/supporter, ce mode d'habiter avait perduré durant de longues années entre parfois les mêmes personnes. Cette réalité sociale qui a été héritée au fil des années, a même dépassé la limite de la maison pour atteindre l'échelle des quartiers. Deux expressions ont été répétées par les répondant·e·s pour résumer ces liens. La première est une métaphore qui, par ces liens forts, réduit le quartier à une maison: « nous étions une seule maison ¹⁴² ». Plus profond qu'une simple délimitation physique ou qu'une échelle géographique, la connotation de cette expression est porteuse de deux sens. Le premier souligne que ces personnes se considéraient comme des membres proches appartenant à une même famille. Le deuxième, quant à lui, renvoie à la proximité géographique de ces personnes, car comme présenté dans le chapitre 4, les voisin·e·s, surtout les femmes et les plus jeunes, se rendaient souvent visite à l'intérieur des maisons sans être pour autant gêné·e·s. La deuxième expression relevée est la suivante : « celui qui a les moyens il mange et celui qui n'en a pas, mange, aussi, et vit normalement » (Anis, ancien habitant de Bardo). Ceci reflète l'élan de partage et de bienveillance des un·e·s envers les autres.

Dans un deuxième temps, figurent le respect et « الحمة »¹⁴³. Malgré les liens forts de voisinage et de familiarité qui unissaient ces individus, « الحمة » était un chaînon important qui composait et qui guidait ces relations. J'ai essayé de traduire et chercher la signification dans la langue française, mais je ne l'ai pas trouvé. « الحمة » est un mot fort qui exprime un haut degré de respect, orné de pudeur, d'intégrité et de tangibilité. Cela est d'autant plus présent entre les deux genre homme et femme, mais aussi entre les jeunes et les plus âgé·e·s. Ainsi, dans la proximité dans laquelle vivaient les personnes de mon échantillon, existe une distance synonyme de respect qui a été instaurée par les coutumes et les mœurs de la société.

Ces deux premiers éléments sont liés et résultent de la conception même de la ville. En effet, la ville-centre n'est pas une ville qui a été bâtie sur le concept d'anonymat ¹⁴⁴ (Pétonnet 1994),

¹⁴² Traduction personnelle de l'arabe à la langue française. L'expression originale est : « كنا دار واحدة ». Au-delà de signifier « comme-ci on habitait dans une même maison ».

¹⁴³ الحمة: en arabe signifie un haut degré de respect et de dignité entre les deux genres et surtout à l'égard de la femme. Selon les recherches effectuées pour traduire le mot, le sens le plus proche de الحمة fait référence à l'inviolabilité, la sacralité de la femme.

¹⁴⁴ La ville-centre est une ville à l'opposé de l'anonymat urbain, autant par sa conception sociale que par sa conception urbanistique hiérarchisée entre rues, ruellse et impasses. Cette conception est à l'origine d'une distribution spatiale et fonctionnelle qui va du public au privé. Ainsi, les impasses mènent vers les maisons afin de préserver l'intimité de

comme c'est le cas dans les villes d'aujourd'hui. Ce concept est d'autant plus absent chez les personnes d'un certain âge, moins chez les plus jeunes. En revanche, même si une personne n'est pas reconnue par une autre, surtout quand elles ne sont pas issues de la même génération, elle est facilement identifiable grâce à son nom de famille ou grâce à l'un des parents ou grands-parents. Je précise que ce contexte d'anonymat est abordé en prenant en compte l'échelle du quartier. Ces derniers sont, tout de même, d'une superficie considérable et se composent, généralement, de plusieurs rues et artères. Toutefois, malgré la densité et les multiples habitant·e·s qui l'occupent, une personne nouvellement installée est vite repérée et identifiée grâce à la rapidité de la circulation de l'information, si ce n'est pas par son nom ou par son prénom, c'est par son statut de nouveau ou nouvelle voisin·e qui habite dans telle maison¹⁴⁵. Jadis, car l'ambiance a changé depuis¹⁴⁶, la personne anonyme était vite remarquée et était considérée comme une personne étrangère qui n'avait pas sa place dans le quartier. C'est ainsi, que selon Milliot (2018) se basant sur Agier (1999), ces caractéristiques font de la ville-centre de Constantine une « ville familière », et des quartiers de la ville-centre de Constantine « des lieux urbains familiers ».

Dans un troisième temps, ce sont les lieux commerciaux qui ont été mentionnés dans toutes les réponses, principalement, Souika, Souk el Asr et la rue de France. S'ajoutent à cela, Saint-Jean avec le marché Férand, Trik Jdida, Rahbet El Souf et Rahbet Ledjmal¹⁴⁷ (pour les hommes). Ce qui les caractérise, c'est qu'ils sont connus par tous les habitant·e·s de la ville. En effet, ce sont des lieux emblématiques qui existent, à l'image de Constantine, depuis l'époque ottomane et/ou coloniale. Leur structure ou composition architecturale sont assez modestes. Dans la partie ottomane de la ville se trouve Souk el Asr. Un marché populaire dont une partie est ouverte et une autre couverte, est considéré comme le plus ancien marché de la ville, le plus fréquenté grâce à son emplacement, ses prix et la qualité de ses produits. Dans un article du journal quotidien Horizons, paru le 14 août 2010, Benachour (2010) décrit l'ambiance au sein de Souk el Asr :

La foule se croise, marchande et s'entremêle le temps d'une virée matinale dans ce labyrinthe. Les saveurs y sont certes moins fortes qu'avant mais l'endroit reste charmant et

l'habitant·e et empêcher l'entrée des personnes étrangères aux espaces les plus privés de la ville (Chaouche et Bencherif 2013).

¹⁴⁵ Plusieurs participant·e·s hommes ont évoqué ce point.

¹⁴⁶ Ces dernières années, la ville-centre connaît de nombreuses rotations de locataires.

¹⁴⁷ Les femmes n'entrent pas à Rahbet Ledjmal.

ses prix accessibles à tout le monde. En effet, Al Asr est désigné comme étant le marché des petites bourses. À l'instar des ruelles de la Souika, il est très prisé par les constantinois en ces jours de ramadan. Certains attirés par les prix, d'autres enchantés par l'authenticité qui reste de ce site. Et il faut dire qu'il y a trop de choses à voir, à sentir entre les étalages des fruits et légumes, des épices, et des cages à poules qui longent la grande place. L'ambiance est animée entre cris des marchands, jeux des enfants et regards des vieillards habitant le coin et guettant les va et vient.

Si Souk el Asr reste connu des Constantinois·e·s, il est moins fréquenté qu'avant. Il est aussi en dégradation continue, en attendant sa réhabilitation.

Les commerces, quant à eux, se présentent, souvent, sous forme de magasins qui occupent les rez-de-chaussée des immeubles et qui longent les rues. Cela est plus présent dans la partie coloniale de la ville. Pour ce qui est de Souika, partie ottomane de la ville, ce sont, aussi, des petits magasins dont les étalages dépassaient parfois le seuil du magasin ou des foundouks¹⁴⁸. Le concept des foundouks a été repris à la rue de France et à Trik jdida également. Souika connaissait aussi les étalages des commerçants occasionnels à thèmes différents selon l'évènement qui se présentent. Ils jalonnaient les rues de Souika, et de ce fait créaient l'ambiance originale qui s'y trouvait. Dans le journal algérien quotidien El Watan publié le 27 juin 2005, Arslan (2005) brosse un portrait de la rue Mellah Slimane à Souika :

[...] Cependant, le fait marquant qui a toujours fait l'originalité de cette artère [la rue Mellah Slimane] est qu'elle a été de tout temps un paradis pour les commerçants occasionnels, adeptes des reconversions de circonstance pour un gain rapide et assuré. Durant le ramadan, l'achoura, mouharem, el mawlid ou encore l'aïd el adha¹⁴⁹, les Constantinois ne vont pas loin pour trouver ce qu'ils cherchent. Pour les vieux nostalgiques de l'ancienne ville qui viennent se ressourcer dans les lieux, le vendredi est un moment de pèlerinage vers les artères de la médina où des vestiges disparaîtront un jour pour ne laisser que de vagues souvenirs.

¹⁴⁸ Jadis, les foundouks désignait des bâtiments de commerce avec la possibilité d'hébergement pour les étrangers (Mazri- Benarioua 2017, 192). La partie hébergement a peu à peu disparu pour laisser place à une activité purement commerciale.

¹⁴⁹ Les évènements mentionnés sont des jours spéciaux et fêtes religieuses islamiques.

Ce que mentionnent Benachour (2010) et Arslan (2005), au-delà de l'ambiance urbaine, contribue à caractériser la ville-centre olfactivement. D'après les réponses, chaque coin de rue était marqué par une odeur. Entre celle du café, du pain fraîchement cuit dans les boulangeries traditionnelles, celle des épices, des grillades ou encore des boucheries¹⁵⁰ une ambiance olfactive caractérisait les lieux. Ces odeurs étaient d'autant plus fortes et appréciées durant le ramadan, par exemple. Aux odeurs habituelles s'en ajoutent d'autres, comme celles des fritures des boureks, de la samsa et de kalb el lawz qui surplombent le quartier et qui attirent les acheteurs de toute la ville.

Ces odeurs dépassent le simple aspect physico-chimique et le simple signe olfactif. Elles sont symboliques et porteuses de sens, si bien qu'elles deviennent des empreintes et des indicateurs de reconnaissances et d'identification d'un lieu (Bonnefoy et Triquet 1999, 133). Par ailleurs, Laudati (2013) les considère comme des marques de repère qui suscitent une appropriation « cognitive et affective » d'un lieu. Plus en détails, ces odeurs engendrent des évocations reliées directement au champ sémantique qui, à son tour, relève du « registre cognitif et à la mémoire » de l'être humain. Non seulement les odeurs affectent la mémoire (Leduc 2007), renforcent « les liens d'appartenance à son quartier » (Laudati 2013), mais contribuent également à la construction des représentations et de l'imaginaire social (Bonnefoy et Triquet 1999). Bonnefoy et Triquet concluent que « l'odeur dans la ville et ses représentations peuvent déterminer non seulement l'image de la ville, mais aussi la qualité de la vie urbaine, ainsi que certains de nos comportements » (1999, 137).

Outre l'ambiance urbaine et olfactive que ces commerces génèrent, c'est leur proximité qui les avantage. Se situant au centre-ville, ils sont accessibles à distance de marche à partir des neufs quartiers concernés par mon étude. Par conséquent, dans leur quotidien, les ancien·ne·s habitant·e·s avaient tendance à beaucoup marcher afin d'accomplir les tâches et activités quotidiennes, au lieu d'avoir recours à un moyen de transport motorisé.

En effet, dans un quatrième temps, ce sont les déplacements et les moyens de transport qui sont mis en évidence par les répondant·e·s. Les réponses laissent croire que la ville-centre de Constantine est une ville qui favorise la marchabilité. Ce point a été mentionné dans toutes les réponses. Cela illustre aussi le long passé de la ville. Du temps où elle a été créée, les moyens de transport et les voitures n'existaient pas encore. Cette proximité était très appréciée par les usager·e·s, car elle facilite la vie quotidienne et enlève l'obstacle du déplacement. D'ailleurs, la

¹⁵⁰ La liste est non exhaustive.

plupart des répondant·e·s ne possédaient pas de voiture. En déménageant à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, ce sont d'autres caractéristiques que ces personnes ont trouvées.

6.1.2. Ville nouvelle d'Ali Mendjeli : Un non-lieu

En contraste des hauts-lieux et des lieux de mémoire, il existe également les non-lieux. En anthropologie, Eyries se base sur le fondement d'Augé (1992) pour expliquer les non-lieux : « des espaces fonctionnels nés de la mondialisation, standardisés et déshumanisés, porteurs d'une rupture avec les lieux dits anthropologiques » (2023, 414). Appliqué à mon étude, le non-lieu représente la ville nouvelle, alors que le haut-lieu n'est autre que la ville-centre de Constantine, composé de ses lieux de mémoire qui sont les quartiers. En ce qui concerne la ville nouvelle, c'est une ville plus vaste, plus moderne, plus mixte socialement et spatialement. Étant créée ex-nihilo, elle n'a pas, encore d'histoire : une ville tellement différente de l'ancienne qu'elle a porté en elle beaucoup d'éléments à considérer en si peu de temps (Bédard 2002). Le fait d'assimiler tous ces changements à la fois ne fait qu'accentuer les différences.

Parmi les différences documentées dans les écrits d'architecture et d'urbanisme et aussi indiquées par les répondant·e·s se trouvent les différences sur le plan architectural et urbanistique. Ces changements impliquent une forme urbaine différente. Les écrits sur la ville nouvelle n'ont pas précisé la répercussion de ce changement sur l'être humain qui occupe la ville nouvelle. Les travaux mentionnés dans le premier chapitre soulignent que le premier contact avec la ville est la perception, entre autres, l'aspect visuel. Par ailleurs, il est connu, par les travaux de Kevin Lynch (1960), que sur un plan urbanistique, le bon fonctionnement de la ville implique autant l'aspect visuel qu'un bon fonctionnement spatial. La perception de l'espace peut ensuite se transformer en représentation mentale. Cette image mentale se construit à travers les cinq éléments du paysage urbain mentionnés par Lynch (1960) : les voies, les limites, les nœuds, les points de repère et les quartiers. Outre ces cinq éléments, il existe deux filtres « subjectifs » qui sont importants à indiquer. Il s'agit de la lisibilité et de l'imagibilité de la ville. Beaucoup de réponses ont rendu compte de l'état de chantier de la ville. Dans le langage de Lynch, ceci évoque un manque de lisibilité de la ville et une imagibilité absente. Le manque de lisibilité engendre un problème d'orientation, d'identification à cause de l'absence des indications sensorielles et mémorielles, et un manque de « sécurité émotionnelle ». Le problème d'imagibilité quant à lui, va impacter l'appropriation de l'espace

et le lien affectif envers l'espace. Lynch (1960) explique que l'identification de l'« imagibilité » de la forme urbaine permet d'apprécier le lieu et contribue à sa spécificité à l'égard de ses usagers. De plus, elle favorise la création des images mentales aussi bien individuelles que collectives et donne un sens au lieu.

Des années plus tard, Dufaux, Dufresne et Perdriel (2003) se sont aussi intéressés à la forme urbaine. Outre les éléments mentionnés par Lynch (1960), les auteurs ajoutent que si la forme urbaine n'est pas lisible et si la conception formelle n'est pas claire et identifiable, cela va se répercuter sur les pratiques spatiales. Cela peut s'étendre à l'appropriation des lieux que Guérin-Pace et Filippova (2008) désignent de « participation et contribution » à la vie urbaine et ainsi, empêcher la construction d'un sentiment d'appartenance (Guérin-Pace et Filippova 2008). Cette réalité a été vécue par les personnes nouvellement relogées à la ville nouvelle. Les explications de Lynch (1960) mettent en lumière l'ampleur des problèmes rencontrés au début de leur expérience à la ville-centre. Cet état est à l'origine d'un chamboulement que ces personnes ne contrôlent pas. Cela contribue également à expliquer la différence des représentations entre les personnes. Celles qui ont déménagé en 2006 par exemple n'avaient pas eu la même expérience que celles qui ont été relogés en 2018, car l'état de la ville nouvelle n'était pas le même. Ainsi, elles n'avaient rencontré les mêmes problèmes, du moins pas au même degré.

Ces explications confirment, partiellement, mon idée de départ (voir chapitre 2, 49) : la conception urbanistique et la conception architecturale ont un impact sur la relation de la personne avec son environnement et sur son appropriation des lieux. Néanmoins, cela reste une explication superficielle du vécu des habitant·e·s par rapport à la signification et la répercussion de ce changement urbain. En revanche, ce qu'apportent les réponses comme informations supplémentaires est que cette forme urbaine différente de la ville nouvelle amène, volontairement ou involontairement, à des fréquentations spatiales, des comportements et des habitudes autres que ceux connus à la ville-centre. Pour donner un aperçu plus concret de ces changements, je vais reprendre les quatre éléments mentionnés par ces ancien·ne·s habitant·e·s.

Tout d'abord, avant de parler de la vie sociale, je vais aborder la façon dont le type de construction de la ville nouvelle a été pensé. Pour ce faire, je vais me référer aux explications de Côte (2006, 64) :

Le mot d'ordre retenu dans le cahier des charges était « l'effet ville ». Retrouver la ville laissée à Constantine, entendant par là non pas la médina (non renouvelable) ni les ZHUN (peu vivables), mais la ville coloniale, puisque les tissus coloniaux se sont révélés adaptés à la vie moderne, et qu'ils ont été réappropriés par la population depuis plusieurs générations. Donc, retrouver la rue, les commerces, les passages piétonniers, l'animation, la densité urbaine.

C'est de cette réflexion qu'est née une ville dense en immeubles collectifs¹⁵¹, construite en hauteur de 5 niveaux. En revanche, dans le cas de mon échantillon, les répondant·e·s avaient plus l'habitude de « voir » ces immeubles collectifs coloniaux qui existaient à la ville nouvelle que d'y habiter. En effet, des 46 participant·e·s, seulement 4 habitaient dans des immeubles collectifs. Autrement dit, elles et ils n'étaient pas habitué·e·s à ce mode d'habitat ni au mode d'habiter. Bien que ces immeubles soient collectifs, la vie au sein de l'appartement demeure individuelle. À la différence des habitations de la ville-centre qui, la plupart, était conçues comme des maisons individuelles, mais qui étaient occupées de manière collective. En partie en raison de la nécessité de partager certains espaces, pour la plupart des cas, et de longues années de voisinage, ces personnes étaient toujours en interaction. Ce qui était distinct dans les immeubles de la ville nouvelle, c'est que tous les habitant·e·s ne se connaissaient pas. Venant d'un milieu homogène où tout le monde se connaissait, c'est une nouvelle expérience d'un milieu hétérogène et d'anonymat que ces personnes vont expérimenter : la ville nouvelle d'Ali Mendjeli est une ville qui favorise l'anonymat. Selon Milliot (2018), le grand flux d'accessibilité et la diversité génèrent l'anonymat. Ce caractère anonyme a changé le rapport à l'autre au sein de la ville. Par conséquent, d'un environnement de vie collective, les répondant·e·s sont passés à une sphère plus individuelle, induite par des appartements privés. Par conséquent, la distance physique entre ces personnes a entraîné une distance sociale. Certains propos des répondant·e·s illustrent cela : « chacun·e ferme sa porte d'entrée derrière elle ou lui », soulignant leur contrariété.

Cependant, dans un milieu hétérogène, Remy convient qu'une certaine distance autant physique que sociale, est nécessaire dans la vie quotidienne, et qu'un rapport plus fusionnel serait une source de conflits (2015, 110). D'ailleurs, dans les anciens quartiers, certes la vie sociale était porteuse de sens et de symboles, mais la réalité de cette proximité était aussi la source d'un manque d'intimité,

¹⁵¹ Le logement social représente 56% des programmes de l'ensemble de la ville nouvelle (Côte 2006, 76)

un obstacle pour s'exprimer librement. Mais par respect et considération des longues années de cohabitation et de connaissance, certaines (surtout les femmes) se sentaient obligées de prendre sur elles (faire des concessions) pour éviter tous problèmes. Cela renvoie aux affirmations de Remy (2015) qui souligne que c'est la distance qui favorise la communication et la liberté des choix et d'expression.

Cette distance est aussi à l'origine d'un effacement de la vie de quartier. Alors que la vie de quartier était présente à la ville-centre et qu'il y avait même des personnes qui s'identifiaient à leur quartier, aucune mention de la sorte à propos des quartiers à la ville nouvelle n'est ressortie. La relation de l'individu avec son quartier est complètement autre. D'ailleurs, le seul moment où les quartiers – plutôt les unités de voisinage qui font office de quartier – ont été mentionnés, c'était lorsque j'ai demandé l'endroit exact où habitait la personne. On dirait même que l'échelle du quartier a perdu sa valeur ou s'est effacée : il n'y avait pas de solidarité entre les habitant·e·s et aucune personne ne s'identifiait à son quartier comme c'était le cas avant. En d'autres termes, le rapport au quartier n'était pas de l'ordre du lien affectif comme c'était le cas à l'ancienne ville, mais « relève du seul registre du pragmatisme » (Lakehal 2020, 98). Lakehal explique que ce rapport est maintenu principalement grâce à la proximité et aux avantages concrets qu'elle offre, comme « le gain du temps et d'argent dû à l'évitement des déplacements, l'accès facile au commerce par les enfants ou les femmes, etc » (2020, 98).

En ce qui concerne le deuxième élément qui était le respect et « الحرمة », tout le monde à la ville nouvelle n'avait pas la même notion de ce respect connu antérieurement. Cette situation est aussi en relation avec l'hétérogénéité de la ville nouvelle et l'anonymat de ses habitant·e·s dans le sens où un jeune homme qui habitait à Bardo va se donner le droit de fumer sa cigarette devant une personne âgée qui habitait à Souika, car les deux ne connaissent pas. Alors que ce même jeune homme de Bardo, par respect, ne le ferait pas s'il connaissait la personne âgée en face de lui. Vice versa, cette personne âgée qui a vécu toute sa vie à Souika avait l'habitude, par respect, de ne pas voir ou assister à de telles situations, le fait que cela se passe devant elle, va susciter une contrariété.

C'est une autre vision de la considération de l'autre qui, selon les répondant·e·s, est présente à Ali Mendjeli¹⁵².

Ensuite, au sujet des souks et des commerces emblématiques de la ville-centre, c'est une autre structure commerciale qui se trouve à la ville nouvelle, loin de l'aspect commercial traditionnel du passé. En effet, dès le début, ce sont des équipements d'envergure et plus modernes qui ont été implantés, à l'instar des centres commerciaux à étages et les grandes superettes qui s'y trouvent. En 2022, Ali Mendjeli en abritait plusieurs, dont 4 sont les plus connus : El-Ritaj-Mall, Coupole Shopping Mall, Sans Visa à l'UV 6, et le centre commercial Ritaj mall à l'UV 2, depuis 2016. Ce dernier est une structure verticale qui s'étale sur 6 niveaux. Sur le site internet du centre commercial se trouve l'information que ce dernier reçoit plus de 7 millions de visiteur·euse·s annuellement. En novembre 2023, c'est le Yes mall qui s'est vu implanté pas loin du Ritaj mall, un centre commercial d'une superficie de 2500 m² et qui s'étale sur 5 étages. Cela n'exclut pas des similitudes comme la présence des petits commerces autonomes à l'échelle du quartier. Lakehal (2020, 87) évoque aussi que ces centres commerciaux ont marqué le début d'un nouveau mode de consommation. Cette information n'est pas apparue dans les réponses de mon échantillon. En revanche, elle converge avec le fait d'avoir l'embarras du choix quant aux multiples besoins : « il y a tout à la ville nouvelle », ce qui peut avoir des répercussions financières (une vie plus chère à la ville nouvelle due aux multiples tentations quotidiennes; une ville plus consommatrice que la ville-centre). Cela dit, la majorité des personnes de mon échantillon aiment cet aspect-là de la ville nouvelle. Elles trouvent que ça facilite la vie et donnent plus le choix au consommateur·rice·s. Les rares personnes plus critiques trouvent que ces équipements ont ajouté à son hétérogénéité et « au manque de civisme ».

Ces commerces ont entraîné un autre rapport à l'espace et étaient même à l'origine de d'autres fréquentations des lieux. Tout d'abord, ils ont déplacé la centralité commerciale : celle-ci est plus intensifiée à l'UV6. De plus, le rapport de proximité mentionné à la ville-centre n'est plus d'actualité. Ces différents espaces commerciaux n'étaient pas accessibles à distance de marche pour tout le monde, comme c'était le cas à la ville-centre. Par conséquent, les gens marchent moins et sont de plus en plus obligés d'avoir recours aux moyens de transports. Enfin, les activités

¹⁵² Ici je donne un exemple simple pour illustrer une différence et une situation qui peut être vécue dans la vie quotidienne. La ville nouvelle a connu des problèmes bien plus graves qui sont connus et documentés mais ce n'est pas le but de cette partie du chapitre.

commerciales ont changé l'ambiance urbaine surtout lors des festivités. En l'absence de vie sociale et de l'ambiance commerciale traditionnelle, ces personnes disent de ne pas sentir un changement entre les périodes de festivités et les autres jours de l'année.

Au regard de ces explications, la différence entre la ville-centre et la ville nouvelle dépasse le seuil de la morphologie urbaine, car elle influence également le sens et la symbolique du lieu pour l'individu. Face à de telles différences, les membres de mon échantillon ont dû faire face à ces changements, d'où l'intérêt de comprendre leur expérience relative au ressenti et à l'acceptation de la ville nouvelle durant les différentes étapes du relogement.

6.2. Un relogement : deux représentations non-figées

Depuis sa création, la ville nouvelle est l'objet de beaucoup d'écrits. Certain·e·s auteur·e·s se sont intéressé·e·s à l'aspect architectural de la ville (Nait Amar 2013; Foura et Foura 2005), d'autres à la dynamique urbaine (Bouchareb 2020) ou à l'ambiance sociale et les conflits au sein de l'espace public (Benlakhlef et Bergel 2016), ou bien encore aux modes d'habiter¹⁵³ et au processus de territorialisation (Lakehal 2017; Lakehal et Kherouatou 2020), aux ambiances commerciales et les nouvelles urbanités (Belguidoum 2021). En d'autres termes, le contexte des différentes recherches est le même, mais les sujets sont divers. Parmi ces écrits, et surtout au sein des plus anciens, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli est souvent exposée à des critiques négatives plutôt que positives. À titre d'exemple, Bouchareb (2020) la caractérise de « kyrielle de bâtiments décontextualisés », tandis que Foura et Foura (2005) parlent d'une zone d'habitat urbain nouvelle ou une cité dortoir, ou bien encore Nait Amar (2013) qui la traite de « nouveau pôle sans repères ». Certains de ces attributs se retrouvent dans le discours des certain·e·s répondant·e·s. Ainsi, pour le cas de mon échantillon, les réponses obtenues font ressortir deux discours à propos de la ville nouvelle: le premier est positif, le deuxième, quant à lui, est plutôt négatif. Ces discours reflètent les représentations, le vécu de ces personnes, leur ressenti ainsi que leur pensée à propos du relogement. Les discours se manifestent en deux étapes, en particulier, de ce processus de relogement : celle avant le relogement et celle juste après. Avant d'aborder ces différentes représentations, il est primordial d'apporter davantage

¹⁵³ Le mode d'habiter renvoie aux manières de pratiquer, de penser, de dire, de vivre les différents espaces, territoires et lieux qu'habitent les individus et les groupes (Morel-Brochet et Ortar 2012, cité dans Morel-Brochet et Ortar 2014).

de précisions concernant les différents programmes de logements déployés par l'État algérien pour peupler la ville nouvelle. Cela est important, car cela explique la diversité de la population de la ville nouvelle et, par conséquent, la diversité des représentations.

6.2.1. La diversité des logements et des programmes de relogement

Selon les différentes sources officielles consultées, il s'agit principalement d'un seul et unique programme, celui du logement social, aussi appelé Logement Public Locatif (LPL) (S 2018). À ce propos, Dufresne Aubertin (2020) confirme que ce programme concerne deux situations résidentielles spécifiques : soit celle caractérisée par l'exiguïté du logement, souvent occupé par plusieurs ménages ou celle dont les logements sont dans un état déplorable avancé qui peut arriver à l'état de ruine. Dans ce cadre, le programme de résorption de l'habitat précaire (PRHP) est un programme particulier qui aspire à une ville sans bidonvilles et sans habitats précaires, mais qui fait partie intégrante de celui du programme de logement social¹⁵⁴. Les deux catégorisations ne sont pas propres à la ville de Constantine. Elles rentrent dans la politique de relogement de l'Algérie et sont appliquées à l'échelle nationale.

Parallèlement, Constantine, à l'instar des grandes villes d'Alger, d'Annaba et celle d'Oran, a été la cible d'un projet de modernisation et de métropolisation à l'échelle nationale (PMMC), dont l'objectif « se situe entre résoudre la crise urbaine, l'attractivité et le décollage économique » (Mouhoubi 2017, 6). Cela a conduit à l'expropriation de plusieurs personnes afin d'utiliser les assiettes foncières. Ce programme était temporaire, mais les logements offerts aux personnes concernées¹⁵⁵ sont des logements sociaux. Il est important de comprendre les trois programmes de relogement qui s'appliquent à mon échantillon, car le contexte de chaque groupe va, non seulement,

¹⁵⁴ Plusieurs participant·e·s tenaient à différencier le programme dans lequel rentrait leur cas de relogement (voir chapitre 3, 127). Cela dit, elles et ils attribuaient le logement social à l'étéroitesse de leur logement : « Nous on n'est pas dans le social, c'est à cause de la précarité du logement ». Cette précision vient surtout de la part des bénéficiaires de logements dans le cadre de la catégorie du programme de résorption de l'habitat précaire. Je n'ai pas exploré cette distinction, mais il semble y avoir un lien entre la perception du relogement et le cadre du programme qui précise ce dernier.

¹⁵⁵ Les personnes concernées sont : les propriétaires qui ont bénéficié d'un appartement à la ville nouvelle plus un dédommagement pécunier. De plus, les enfants hommes mariés y ont aussi eu droit.

nous éclairer sur le statut financier¹⁵⁶ et social de la personne relocalisée, mais aussi, nous donner une idée de l'implication de ces citoyen·ne·s dans ces projets.

Hormis l'expropriation, Dufresne Aubertin affirme que la situation financière des personnes concernées par ce programme est quasi-semblable: ce sont des individus dont le revenu économique est modique. Elle explique qu' « [elles et] ils détiennent un emploi formel, vivent de débrouille, ou sont au chômage, leurs revenus sont modestes et parfois instables » (2020, par. 3). S'ajoute à cela, une caractéristique commune à savoir le fait qu'elles et ils sont « mal-logés ».

Sur le site du gouvernement du ministère de l'intérieur de l'Algérie, les conditions pour demander un logement social sont encore plus explicites et se résument en quatre points ¹⁵⁷ :

- « Ne pas posséder de bien immobilier relatif à l'habitation ou à la construction d'une maison.
- Une durée de résidence dans la commune d'habitation supérieure ou égale à 5ans.
- Un salaire ne dépassant pas les 24.000 DA (ce qui est équivalent à 260 dollars canadiens si l'on se réfère au taux de la banque)
- Atteindre l'âge de la majorité civile qui est de 21 ans en Algérie. »

Les trois premières conditions sont le reflet de la situation des demandeur·eresse·s : des personnes financièrement fragiles, qui ne possèdent pas de logement et qui subissent ces conditions depuis cinq années, au minimum. Face à cette réalité, ces personnes sont en demande et en besoin de ces logements sociaux, qui demeurent leur seule solution d'obtenir un lieu d'habitation décent. Outre les cinq années de résidence, s'additionnent les années d'attente. Ainsi, à la suite de l'accumulation des demandes d'année en année, ces dernières sont traitées par ordre de priorité. Dufresne Aubertin (2020) explique que les autorités responsables classent les dossiers en s'appuyant sur « un système de points » qui est majoré en faveur des personnes habitantes dans des logements précaires¹⁵⁸ :

¹⁵⁶ En ce qui concerne ce point, je n'ai pas posé de question en relation avec le statut financier de la personne car, étant algérienne, je sais que parler d'argent reste un peu tabou.

¹⁵⁷ <https://www.interieur.gov.dz/index.php/ar/25-le-citoyen-et-l-administration/construction-urbanisme-et-d-amenagement-urbain/177-logement-2.html#:~:text=Conditions%20d'attribution%20de%20LPL%20%3A&text=Le%20demandeur%20doit%20r%C3%A9sider%20depuis,de%20d%C3%A9p%C3%B4t%20de%20la%20demande.>

¹⁵⁸ « Dans ce système de classement, un dossier émanant d'un demandeur hébergé chez des parents ou chez des tiers obtient deux fois moins de points qu'un dossier d'un résidant dans un logement précaire » (Dufresne Aubertin 2020, par. 5).

« Le barème de cotation attribue des points selon le niveau de revenus du requérant, les conditions de l'habitat, la situation personnelle et l'ancienneté de la demande » (Dufresne Aubertin 2020, par. 5). De cette façon, ce fonctionnement explique la raison pour laquelle il y a eu plusieurs vagues de relogement pour les personnes appartenant à ces deux catégories de mon échantillon. Ces conditions sont, évidemment, accompagnées des disponibilités des appartements et des immeubles d'habitations collectif prêts à accueillir des habitant·e·s.

Un logement décent est le droit de tout·e citoyen·ne. Bien plus qu'un lieu d'habitation, il peut être l'objet de différentes représentations. En effet, pour des personnes appartenant à un milieu social de la classe moyenne, le logement peut être synonyme d'investissement ou de patrimoine familial, tandis que pour celles venant d'un milieu plus défavorisé, le logement –social – est « est un objet de convoitise, vu qu'il est considéré comme un facteur d'intégration et d'insertion sociale » (Lasla et Oukaci 2017, 624). À cet effet, l'État algérien déploie beaucoup d'effort et veille à fournir des logements sociaux¹⁵⁹ pour la population la plus défavorisée qui, sans ce programme, est dans l'impossibilité d'accéder à un logement décent (Mili, Farhi et Boutabba 2015). Néanmoins le logement social en Algérie n'est pas seulement un idéal, il est aussi l'objet de beaucoup de reproches. Au-delà du cadre bâti, le problème consiste en l'absence de la concertation et la non-participation citoyenne, bien que leur importance soit connue pour la réussite de ce genre de projet (Mihoubi 2017).

Par conséquent, l'expérience d'un même relogement peut être vécue différemment. Dans ce qui suit, je vais d'abord traiter la représentation du relogement avant le déménagement, lorsque ces personnes résidaient encore dans la ville-centre. Ensuite, j'analyserai le relogement après le transfert à la ville nouvelle.

6.2.2. Une représentation pré-ville nouvelle

La première étape est celle qui précède le déménagement. Le discours à ce moment-là reflète généralement la situation et la condition de la personne au sein de l'ancien quartier. Autrement dit, ce que pensent les individus durant cette étape n'a pas de lien avec le lieu où elles et ils vont être

¹⁵⁹ Il existe d'autres programmes pour d'autres catégories de la population. En se basant sur le salaire par ménage, l'état algérien met à disposition plusieurs programmes d'aide financière.

relogé·e·s, même si le lieu est non-choisi : la plupart de ces personnes ont manifesté leur envie et leur besoin de bénéficier d'un logement décent. Si la personne est choisie, cela signifie le déménagement vers un autre quartier. À l'exception des habitant·e·s de Bardo qui n'avaient pas pour projet de changer de lieu de vie, toutes et tous les autres participant·e·s avaient au moins évoqué un point qui montre qu'elles et ils n'étaient pas, entièrement, satisfait·e·s de leur maison/ appartement ou du quartier. Ces différents points ont été cités dans le chapitre 4 de cette thèse.

Ainsi, les discours émanant des répondant·e·s étaient positifs, car la plupart était enthousiaste à l'idée de bénéficier d'un logement privé, décent et confortable. Une minorité était sceptique, notamment les personnes issues d'un relogement involontaire. Ces personnes sont celles qui habitaient à Bardo, le Faubourg. Cette situation représente, également, quelques participant·e·s qui ont subi la décision de leurs parents de quitter l'ancien quartier, même si elle était volontaire.

Pour simplifier et d'une façon générale, les personnes qui enduraient des conditions difficiles à l'ancien quartier étaient les plus heureuses et ainsi les plus positives. À l'opposé, celles qui étaient satisfaites des conditions de vie dans l'ancien quartier étaient celles qui prônaient un discours négatif à propos de ce relogement. D'une part, certain·e·s se sont résigné·e·s en relativisant et en transformant ce relogement en un rapport de gain et de perte : c'est-à-dire que même si la personne était sceptique à l'idée de déménager, en contrepartie, elle allait quand même avoir droit à un logement, alors qu'elle habitait dans une chambre, cohabitait avec d'autres personnes dans la maison familiale, par exemple. Ainsi, le relogement allait, quand même, offrir un avantage qui était inexistant dans une vie antérieure. D'une situation qui, au départ était inconfortable, certain·e·s ont réussi à voir un côté positif.

Je tiens à préciser que parmi les personnes expropriées de Bardo, certaines vivaient dans des maisons familiales. En revanche, aucune d'entre elles n'étaient propriétaires. Le fait que la maison appartenait à un parent proche, en plus de celui de ne pas payer de loyer leur donne ce sentiment d'être propriétaire. D'ailleurs, en posant la question sur les raisons du déménagement à la ville nouvelle, cette phrase est souvent revenue : « nous, les propriétaires qui habitaient à Bardo » (Anis, Nazim, Fayçal et Samy, anciens habitants de Bardo). Dans certains cas, à l'instar des hommes mariés et qui habitent dans la propriété familiale, la perception est différente. De prime abord, ce ne sont pas eux les propriétaires, mais ils en ont tous les avantages, car ils ne payent pas de loyer. Mais légalement, en l'absence d'un acte de propriété, ils ne possèdent aucun bien.

Dans un processus d'expropriation, celle ou celui qui est légalement propriétaire d'un bien immobilier et détient un acte de propriété, a le droit à un remboursement financier. De plus, selon le cas, elle est relocalisée. Dans le cadre de la politique de relogement en Algérie, s'il existe des habitant·e·s marié·e·s dans la maison ciblée, elles et ils ont droit de bénéficier d'un logement. Autrement dit, l'État est chargé de les relocaliser. Ainsi, s'il n'y avait que le père qui possédait une maison dans l'ancien quartier, après le relogement, le père et son fils possèdent chacun leur propre logement. De ce point de vue, l'expropriation devient avantageuse pour cette catégorie d'individus.

En ce qui concerne les occupant·e·s des habitats précaires, une expropriation est fructueuse et positive. Elle est d'abord synonyme non seulement, d'un changement de situation informelle à une situation formelle, mais aussi d'une occupation d'un habitat, parfois, indécent et présentant plusieurs déficiences, à un logement plus moderne et qui rentre dans les normes des habitations actuelles.

D'autre part, il existe des personnes qui se sont arrêtées sur le fait de se sentir obligé·e·s de quitter l'ancien quartier et de se soumettre à la décision d'une tierce personne. Les discours étaient alors négatifs. Cette situation de mécontentement est ordinaire. Bresse, Fortin et Després (2010) affirment que la perte d'une maison est un événement difficile à surmonter, qui peut être intensifié quand la relocalisation est involontaire. Il est donc compréhensible que des personnes sur le point d'être expropriées ne veuillent pas quitter les propriétés contre leur gré. Pour cette minorité qui a vécu le relogement comme une obligation et n'y voyait pas d'avantage, du moins à l'époque, ni le logement, ni le dédommagement financier ont réussi à contribuer à un changement de point de vue. Cette situation renvoie aux propos d'Azuela et Herrera-Martín (2009) qui affirment que le dédommagement ne représente pas toujours la solution, car l'argent ne remplace pas la valeur et la signification des lieux. De même, ce déplacement forcé est susceptible d'être vécu comme une dépossession d'un sentiment de chez-soi (Bélanger 2010). Cela a, aussi, été accentué par le changement de statut de propriétaire d'une maison vers celui d'un·e occupant·e d'un logement social. Dans cette situation précise, en plus de l'obligation vécue, la personne est plus perdante que gagnante, selon elle. Cette représentation positive ou négative peut cependant changer lors de la deuxième étape, une fois que la personne est arrivée à la ville nouvelle.

6.2.3. Une représentation post-ville nouvelle

Le relogement est un long processus qui ne s'arrête pas au moment de déménager, il existe un avant et un après déménagement et chaque étape peut être vécue différemment. Dans le cas de mon échantillon, cette deuxième étape suivant le déménagement concerne deux échelles : une échelle macro, celle de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et une échelle plus micro qui renvoie à l'immeuble/appartement.

L'échelle macro réfère à l'état de la ville nouvelle. Le premier contact avec la ville où ces personnes vont vivre définit leur jugement, aussi temporaire soit-il. L'état de la ville comprend les services qui sont nécessaires pour le confort et le bien-être de l'individu. Dans mon échantillon, les personnes qui avaient un discours négatif à propos de la ville nouvelle, sont surtout les plus anciennes à avoir déménagé à la ville nouvelle : elles ont connu la ville nouvelle alors qu'elle était en état de chantier et dépourvue de beaucoup de nécessités. L'état de la ville nouvelle au moment du déménagement a été exposé dans le chapitre 05.

Ainsi, en rencontrant des difficultés pour se déplacer, pour faire les courses, pour la scolarité des enfants ou même pour l'alimentation en eau potable et en gaz de ville, la ville nouvelle n'accomplit pas le rôle pour lequel elle a été créée et pour lequel ces habitant·e·s ont été relogé·e·s. C'est même le contraire qui s'est déroulé et la difficulté était doublement ressentie, car ces personnes ont atterri dans un environnement qui leur était inconnu. Elles et ils n'avaient pas de point de repères ni de stratégies déjà établies pour surmonter la situation, d'autant plus que celle-ci était inattendue. C'est pour cette raison que les discours vis-à-vis de la ville nouvelle étaient négatifs.

La relation de rétroaction qu'entretient l'individu avec son environnement que Fischer (1997) Moser (2003) étudient, permet de saisir la relation première que la majorité des répondant·e·s ont entretenu avec la ville nouvelle. D'une part, son état inachevé et dépourvu de plusieurs utilités n'a pas réjoui les nouveaux et nouvelles habitant·e·s, récemment installé·e·s. Cet état même va agir sur ces personnes en définissant leur comportement au sein de la ville. Il apparaît donc logique que si une personne n'aime pas d'emblée la ville nouvelle, le fait de se sentir appartenir à ce nouvel environnement et de s'en approprier ne soit pas évident.

À leur tour, elles et ils vont influencer sur cet environnement, non pas en le façonnant ou en le transformant comme le souligne Moser (2003), mais en essayant de reproduire des pratiques

spatiales et sociales héritées du passé et qui expriment leurs choix et leurs préférences. Néanmoins, cela n'était toujours pas possible.

Plus on avançait dans le temps, plus l'état de la ville nouvelle évoluait et les discours qui l'accompagnaient s'amélioraient. Au fil du temps, la ville nouvelle a été pourvue de beaucoup d'équipements et infrastructures nécessaires pour le bien-être de l'habitant·e et le bon déroulement de la vie quotidienne. Ces derniers ont métamorphosé l'état d'Ali Mendjeli d'un « semblant » de ville à une ville à part entière. Dès lors, elle répond aux attentes de ces nouvelles·aux occupant·e·s et réussit à satisfaire beaucoup d'entre elles et eux en leur offrant ce qui leur manquaient à la ville-centre. Le discours de la plupart des participant·e·s, de négatif, a changé vers le positif.

À l'échelle micro, concernant les appartements, le discours était plus positif que celui concernant la ville nouvelle. Les réponses ont, tout de même, révélé quelques contrariétés. En revanche, à cette échelle, les imperfections étaient moindres et pouvaient se contrôler ou se résoudre, en dehors de l'insatisfaction à propos de la surface du logement. Cela dit, aucune personne n'avait de pouvoir là-dessus. Aussi, les plus ancien·ne·s ont dû attendre des mois avant d'avoir de l'eau potable courante et du gaz de ville. Un problème qui est rentré dans l'ordre et qui n'est plus mentionné par celles et ceux qui ont déménagé à partir des années 2006. Dans ce cas, le mécontentement est compréhensible, car ils avaient déménagé pour rencontrer les mêmes problèmes qu'ils connaissaient avant. Le gain était cependant concret. Leur statut d'occupation a changé de locataires ou de non-propriétaires à des bénéficiaires de logements sociaux avec un acte de propriété¹⁶⁰. Dans ce cas, elles et ils ont un avantage qui était inexistant dans leur vie antérieure.

Il ressort de cette première analyse que, dans un premier temps, l'expérience du relogement a été teintée (voire biaisée) par les conditions de vie dans les anciens quartiers et l'état de la ville nouvelle (surtout au début). Ce sont les deux éléments principaux qui permettent aux concerné·e·s d'évaluer le rapport de gain et de perte lié à ce changement. Par ailleurs, les réponses obtenues reflètent les propos de Moser (2003) sur le caractère non immuable de la relation que l'individu tisse avec un environnement donné. En effet, à ce sujet, 16 participant·e·s étaient favorables à l'idée de ce changement, 28 réponses étaient négatives et il y avait deux personnes qui étaient neutres. Dans un

¹⁶⁰ C'est un acte de propriété ou acte de location, les deux appellations sont utilisées. Vis-à-vis de la loi, une personne qui a un logement social est considérée comme une personne locataire et paye un loyer modique. Néanmoins, quand une personne bénéficie d'un logement social, elle le sera à vie. Et même si la situation financière change, l'octroi est irréversible (Mouaziz-Bouchentouf 2022).

deuxième temps, il en découle que ces représentations ont changé avec le temps. D'ailleurs, en les comparant aux réponses obtenues en 2022, 31 personnes avaient un discours positif à propos de la ville nouvelle, 14 d'entre elles étaient négatives et une personne était neutre. Ainsi, de seulement 16 personnes sur 46 qui approuvaient le relogement au passé, il y en avait 31 en 2022. 15 personnes ont donc changé d'avis concernant ce changement et la ville nouvelle en général.

En tenant compte de ces considérations, les conditions de vie physiques tant à la ville-centre que qu'à la ville nouvelle et la dimension temporelle sont des éléments fondamentaux, aussi, susceptibles d'influencer le processus de relogement. Ces constats s'ouvrent sur un retour sur l'impact de la mémoire des lieux qui, à première vue, semble agir de pair. En effet, les différences, qui faisaient office de difficulté et de bouleversement, étaient d'autant plus présentes durant les premiers temps de vie à la ville nouvelle. Au fil des années, la situation a changé. En revanche, ce qui a été relaté a été exacerbé par une mémoire qui était toujours vivante et un attachement aux anciens lieux qui était toujours présent.

6.3. Les pratiques spatiales et sociales à Ali Mendjeli : continuité ou rupture?

Les deux parties précédentes, dans une première étape, ont exposé les différents changements liés à la typologie, au sens et à la symbolique engendrés par le relogement de la ville-centre à la ville nouvelle. Dans une seconde étape, elles ont exposé les diverses réactions concernant ce relogement, et ce, en deux périodes distinctes. Ceci a une retombée concrète sur les territorialités construites à la ville nouvelle après le relogement. Ainsi, ces informations permettront de justifier les pratiques spatiales et sociales à Ali Mendjeli et de comprendre si elles s'inscrivent dans une logique de continuité ou de rupture par rapport aux habitudes antérieures.

6.3.1. L'attachement au lieu et la mémoire : un effet temporaire ou éphémère?

À entendre les réponses des participant·e·s, elles et ils mettaient toujours la ville-centre et la ville nouvelle sur un pied d'égalité. Ceci renvoie à deux états de fait. Le premier est que la ville nouvelle était sujette à une comparaison qui la mettaient en concurrence avec la ville-centre. Le deuxième est que l'ancien cadre de vie, plus spécifiquement à l'échelle de la maison ou du

quartier ainsi que les différentes pratiques qui s'y déroulaient avaient, parfois, tendance à être idéalisées.

En ce qui concerne le premier cas de figure, cela se matérialisait dans la pensée et dans le discours de ces individus par le biais de comparaisons entre le passé et le présent (De la Sablonnière, Hénault et Huberdeau 2006). Du point de vue de la psychologie sociale, ce type de comparaison, au-delà de créer des frustrations – temporaires comme l'indiquent les réponses – c'est une façon « de préserver un sens d'identité et de continuité au travers le temps, et donc de pouvoir s'évaluer et s'ajuster aux changements » (Albert 1977 cité dans De la Sablonnière, Hénault et Huberdeau 2006, 5). Ainsi, cette comparaison montre que la ville-centre était toujours présente dans l'esprit de ses ancien·ne·s habitant·e·s. Quant à la vision utopique de l'ancien quartier, cela peut être associé à un sentiment de deuil qui n'est pas encore entièrement dépassé et qui a tendance à engendrer cette idéalisation des anciens lieux de vie (Bresse, Andrée et Després 2010). D'ailleurs, plusieurs réponses rendent compte de cette vision idéalisée, alors que la personne vit dans un espace étroit et que les commodités de la maison laissent à désirer, elle arrive à conclure que la vie, au-delà de ces conditions difficiles, avait son charme à Souika, par exemple. Outre le processus de deuil, Busquet et Diaconu (2019) nous apprennent aussi que le lien d'attachement au passé, de façon plus globale, nourrit l'imaginaire. Un imaginaire que Harvey (1996, 306) considère comme un « passage de la mémoire à l'espoir, et du passé au présent », ce qui amène, parfois, à des représentations utopiques (Harvey 2000). Si ce discours apparaît constamment, c'est que le lien avec les anciens lieux de vie est toujours aussi fort. Bédard (2002) se référant à l'étude de Nora (1997, 24) considère que la mémoire est « un phénomène actuel et un présent étendu » qui se nourrit d'un passé vécu toujours vivant et qui tend vers un futur. Pour Berdoulay (2009), une mémoire est tout d'abord une image résultante d'une représentation. Elle est autant signifiante que subjective et de cette subjectivité émane la différence. Cela était d'autant plus flagrant quand il s'agissait de personnes qui habitaient des quartiers différents. Ainsi, la mémoire contribue aussi à distinguer la personne ou le groupe de personnes par rapport à d'autres (Berdoulay 2009).

En ce qui concerne la subjectivité de la mémoire, plusieurs cas de mon échantillon l'illustrent. Des personnes qui habitaient dans un même quartier et qui avaient partagé plusieurs aspects de la vie quotidienne, n'ont pas le même discours à propos de ce dernier. D'ailleurs, ces mêmes personnes sont arrivées à gérer rapidement et à dépasser naturellement les écarts entre les deux étapes de leur vie. À la différence de ce qui vient d'être cité, pour la majorité des cas et surtout les hommes, la

transition n'était pas immédiate. Elles et ils sont passé·e·s par une période où l'attachement était toujours fort et présent. Une nouvelle étape de vie comme le mentionne Riverin-Simard (1989), est vécue, certes réellement, mais avec des émotions. Dans le cas de mon étude, ces émotions à l'instar de la nostalgie, du mécontentement, du sentiment d'insatisfaction, sont marquées par le vécu antérieur. Pour s'aider, chacun·e avait développé ses propres recettes d'intégration. Ces approches sont citées en détails dans le chapitre 06 (les visites répétitives à l'ancien quartier, utiliser le travail comme un lien entre le passé et le présent, etc). Les réponses ont montré que ces solutions pour assurer leur transition avaient davantage pour but de faire perdurer le passé que de faire émerger de nouvelles pratiques pour s'approprier les nouveaux lieux d'Ali Mendjeli. En revanche, chaque personne empreinte le chemin le plus adéquat pour elle pour assimiler le nouveau changement et se détacher du vécu antérieur. Mais la force de la mémoire se manifeste d'une manière ou d'une autre. Deux exemples de mon échantillon témoignent de cela : d'un côté la mémoire se manifeste pour rappeler à un participant à quel point il a souffert avec sa famille durant toute la durée où il a habité à la vieille ville pour se rendre compte de la chance qu'il a eu de bénéficier d'un appartement décent à la ville nouvelle. D'un autre côté, la mémoire agit en faveur de la ville-centre pour faire rappeler au participant des souvenirs en lien avec la vie sociale et des liens de voisinage très forts, pour le pousser à conclure que tout ce qu'il aimait à la ville-centre n'est plus d'actualité à la ville nouvelle.

Cette mémoire a une dimension sociale, mais aussi une dimension spatiale. En effet, la mémoire est ancrée dans un espace donné où les différents événements se déroulent. Néanmoins, que ce soit la dimension sociale ou la dimension spatiale, les deux sont situés dans le temps (Berdoulay 2009). Ceci implique que la mémoire a aussi une dimension temporelle. Celle-ci intervient sur deux plans qui sont étroitement liés. Le premier concerne l'attachement au lieu et le deuxième a rapport avec la relation qu'un individu tisse avec son lieu de vie. Comme mentionné dans le premier chapitre de la revue de littérature, il a été démontré que l'attachement au lieu et la mémoire sont en étroite relation en évoquant que la mémoire fait partie intégrante de l'attachement au lieu (Lewicka 2008, Ujang et Zakariya 2015). Dès lors, les écrits ont fait ressortir deux éléments concernant le lien d'attachement.

Le premier montre qu'il existe une corrélation positive entre la durée de résidence dans un lieu et le lien d'attachement envers ce même lieu. Ainsi, plus la durée de résidence est longue plus le lien d'attachement est fort (Bukvic et Owen (2017), Binder et Greer (2016), Henry (2013) et Cong et

al. (2018)). Cette réalité n'est cependant pas généralisable à l'entièreté de mon échantillon. En effet, 28 participant·e·s sur les 46 étaient sceptiques face à ce relogement, surtout à cause de leur attachement à leurs anciens quartiers respectifs. En revanche, 16 personnes, en dépit d'une durée de résidence qui variait entre 14 et 40 ans, souhaitaient déménager. Cela prouve que d'autres phénomènes peuvent être à l'œuvre. Être en faveur d'un déménagement ne signifiait pas, par ailleurs, qu'elles ne soient pas attachées à leur quartier. Toutefois, durant les années passées à la ville-centre, ces individus ont subi des conditions de vie difficiles. Cette réalité est d'autant plus frappante à Soukia, car les participant·e·s qui avaient le plus vécu là-bas, notamment Ahmed et Rachid (40 années de résidence dans le quartier), étaient celles et ceux qui avaient le plus souffert des conditions difficiles. Par conséquent, l'attachement à l'ancien lieu de vie était secondaire dans leur processus de relogement. Au contraire, elles et ils étaient des plus enthousiastes et heureux·ses à l'idée de quitter l'ancien lieu de vie. Le deuxième élément concernant le lien d'attachement est celui de l'échelle. En effet, ce lien affectif peut se manifester à différentes échelles dépendamment des représentations de l'individu (Hildago et Hernández 2001).

Les réponses obtenues le confirment : pour ces ancien·ne·s habitant·e·s, le lien d'attachement est plus fort et se manifeste à l'échelle de la ville-centre en général et à l'échelle du quartier. L'attachement à la maison était quasi inexistant, sauf pour quelques exproprié·e·s de Bardo. Mohamed, ancien habitant de Souika, a abordé la conception intérieure de la maison. Cela dit, ce n'est pas le cadre bâti qu'il évoquait, mais l'atmosphère que cette conception architecturale, notamment par sa cour intérieure, faisait naître entre les locataires. Plusieurs éléments sont à l'origine de cette distinction, comme la localisation géographique de la ville-centre située au centre de la ville et aussi l'emplacement de ses quartiers et leur proximité de ce même centre. De plus, elles et ils ont mentionné deux aspects. Le premier a trait à la vie sociale notamment aux liens de voisinage au sein des quartiers, et parfois au sein des maisons abritant plusieurs habitant·e·s. Le deuxième se rapporte aux ambiances urbaines, c'est-à-dire les perceptions visuelles et olfactives (autres qu'urbanistiques et architecturales). Au sujet des liens de voisinage, ces personnes accordaient beaucoup d'importance à ce côté social et solidaire qui régnait entre elles et eux. D'ailleurs, en posant la question de la particularité de la ville-centre ou ce qui leur manquait le plus de leur vie antérieure, toutes les réponses ont mentionné cette relation entre les voisin·e·s et l'ambiance sociale qui en découlaient. Il est important de savoir que, dans le contexte algérien en particulier, l'importance du voisin·e est considérée à la fois d'un point de vue religieux et culturel.

Le degré d'intimité et la nature de cette relation change d'un endroit à un autre à Constantine. En revanche, ce qui est évident, est que cette sphère sociale et de collectivité marque la ville-centre et compose l'une de ses caractéristiques auxquelles les ancien·ne·s habitant·e·s ne sont pas indifférent·e·s.

Certaines de ces relations se sont perdues après le déménagement à cause de la distance et le parcours qu'a pris la vie de chacun·e, tandis que d'autre ont perduré dans le temps¹⁶¹. Mais durant les occasions particulières surtout lors des funérailles, malgré la distance, ces personnes n'hésitent pas à se soutenir et à se rendre visite comme c'était le cas dans les anciens quartiers. En effet, après le déménagement, ces personnes n'ont pas trouvé les mêmes rapports de voisinage. Tous les voisins d'un même bâtiment ne se connaissaient pas. Dans les réponses, ce changement est vécu différemment, certaines personnes sont contentes de vivre dans un environnement plus anonyme, d'autres sont nostalgiques des rapports de familiarité, ou encore d'autres se contentent de garder des relations de loin et très courtoises. Dans tous les cas, rares sont celles et ceux qui ont réussi à construire de nouvelles relations à l'image de celles du passé. Malgré des échanges avec un·e ou deux voisin·e·s, ceux-ci apparaissent moins familiers que ceux d'avant. Le cadre social dans lequel ont vécu ces individus dans le passé est peu présent dans la vie quotidienne. Il semble toutefois être parfois juste dissimulé par la ville nouvelle : il ressort rapidement quand un·e voisin·e a besoin d'aide. L'exemple des emprunts d'appartements lors des mariages illustre cela. Certes, par sa nature, la ville nouvelle n'est pas propice à la construction de liens de voisinage semblables à ceux du passé. En revanche, ces personnes ont désormais un plus grand contrôle de leur vie sociale et ont la possibilité de gérer l'équilibre entre anonymat et familiarité. Il suffit de trouver une distance convenable et raisonnable entre soi et les autres (Remy 2015). D'autres différences sont cependant figées dans la vieille ville et au centre-ville (intangibles comme les ambiances urbaines, qui relèvent de l'espace vécu et perçu), et ne leurs laissent pas cette possibilité d'agir). Le cycle de vie fait en sorte que, même après plusieurs années, existent encore des personnes de mon échantillon qui repartent à la ville-centre pour revivre les mêmes ambiances. Par exemple, à la veille de l'aïd ou du ramadan, quelques personnes ont cette habitude annuelle de faire leurs courses de la même façon qu'avant, dans les mêmes lieux, alors que tout est disponible dans les commerces d'Ali

¹⁶¹ J'avais posé la question à propos du devenir de ces liens entre les ancien·ne·s de voisin·e·s après le déménagement.

Mendjeli. D'ailleurs, en l'absence des odeurs et ces ambiances, les festivités spéciales perdent de leur particularité.

À partir de ces différentes analyses, il apparaît que la mémoire de la ville-centre est encore ancrée dans le quotidien de ses ancien·ne·s habitant·e·s. C'est pourquoi, quand la ville nouvelle permet des pratiques symboliques qui se déroulaient au passé, teintées par leur vécu antérieur, elles et ils essayent de les reproduire¹⁶². En contrepartie, ce pouvoir de la mémoire a parfois fait en sorte que ces nouvelles·aux habitant·e·s soient injustes envers la ville nouvelle, surtout à ces débuts. De plus, le temps reste un élément révélateur et comme le dit un dicton arabe : « Il est impossible qu'une situation reste pérenne¹⁶³ ». Dans notre cas, ce dicton peut être appuyé par l'étude de Moser (2003) concernant le caractère non immuable de la relation entre l'individu et son lieu de vie. Cette relation est susceptible de changer à travers le temps. D'ailleurs, certaines réponses des personnes de mon échantillon reflètent ce changement. Au fil du temps, la relation avec la ville-centre/ l'ancien quartier a changé. Elle a changé, dans le sens où le lien d'attachement aussi bien physique qu'émotionnel s'est dissout au fil des années, mais le rapport à la ville nouvelle a aussi évolué, pour la majorité des cas.

6.3.2. La ville nouvelle : D'un non-lieu imposé à un lieu accepté

Avant d'entamer cette dernière partie, les débuts de la ville nouvelle vont être retracés pour expliquer certains faits et montrer que certains problèmes ne sont pas propres à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, et sont susceptibles de se reproduire dans un contexte similaire.

Hormis l'expérience individuelle, parfois difficile relatée par chaque participant·e·s, d'autres problèmes, rencontrés au début de l'installation à la ville nouvelle, ont été évoqués. Le manque de sécurité dû aux conflits au sein de l'espace public en fait partie. Dans les écrits, ces conflits semblent avoir été exacerbés par la mixité sociale. En dépit de cette réalité, la mémoire a aussi joué

¹⁶² Une mention concernant les deux éléments que je viens de détailler : les relations de voisinage semblent gagner plus d'importance et avoir plus de valeur chez les participantes femmes de mon échantillon. Les hommes semblent être plus sociables. D'ailleurs, ils ont plus d'interactions sociales (intimes ou superficielles) avec d'autres habitants de la ville nouvelle, à l'instar de ceux rencontrés au café traditionnel du quartier. Parallèlement, les femmes, certes étaient nostalgiques, mais elles semblaient moins éprouver le besoin d'être présentes physiquement pour revivre les ambiances du passé.

¹⁶³ Le dicton original en arabe est le suivant : «دوام الحال من المحال»

un rôle. Busquet et Diaconu (2019) expliquent que chaque groupe social, a des représentations multiples et des mémoires collectives du passé, qui sont ancrées. C'est pour cette raison que les rapports entre plusieurs mémoires collectives portées par différents groupes sociaux vont, naturellement, engendrer des concurrences et des tensions : « derrière l'espace et les mémoires qui y sont attachées, se trouvent toujours des groupes sociaux, des institutions, des jeux d'acteurs et des rapports de force, des groupes dominants ou des groupes dominés qui concourent à leur construction ou en usent stratégiquement pour leurs intérêts (Cresswell 1996, cité dans Busquet et Diaconu 2019, 3). Cela s'est manifesté différemment au sein de la ville nouvelle.

Plusieurs réponses ont témoigné de cet état de la ville nouvelle durant les premières années, mais les personnes ont aussi rendu compte du changement de la situation au fil des années. Certes, les participant·e·s disent qu'elles et ils se sont habitué·e·s à la ville nouvelle, mais n'ont pas donné plus de détails sur les raisons ou les modalités. D'après les réponses obtenues, la ville nouvelle a évolué en matière d'équipements, d'infrastructures, ainsi que d'un point de vue social, mais c'est aussi l'effet de la mémoire et de l'attachement qui a diminué avec le temps. En d'autres termes, l'effet de la mémoire peut s'avérer temporaire.

D'un point de vue géographique, la mémoire opère de deux façons différentes. La première est que la mémoire se matérialise sous forme d'images fixes et institutionnalisées qui vont inscrire la mémoire dans un cadre social inchangé. La deuxième s'exprime via des images faiblement institutionnalisées et donc plus souples. C'est ce qui va permettre et faciliter « la créativité et l'adaptabilité » de l'être humain (Berdoulay 2009). Les changements nécessaires afin de bien s'insérer dans un nouvel environnement de vie sont puisés du vécu, des mémoires et des représentations déjà construites. Bien que la mémoire ait un cadre social précis et qu'elle soit le puits des souvenirs qui résultent de « l'identité personne et des représentations collectives » (Malle et al. 2018), elle s'organise aussi selon le contexte dans lequel elle se trouve. Totaforti (2019) seconde ce point de vue en reconnaissant la nature sociale de la mémoire et précise que c'est la société et ses institutions qui déterminent et orientent la conservation du passé.

Partant de ce principe, la mémoire va mettre en oubli ou effacer certaines réminiscences qu'elle ne considère plus conformes avec le contexte actuel. En même temps, elle va en favoriser d'autres qui sont plus importantes et aussi dominantes. Celles-ci vont orienter et faciliter le nouveau processus d'appropriation d'un nouveau lieu de vie (Busquet et Diaconu 2019). De plus, au-delà du fait que

la mémoire soit subjective, elle est aussi sélective (Ginet et Wiesztort 2013). Durant les premiers temps, la mémoire des ancien·ne·s habitant·e·s a agi selon les données (les pratiques et les représentations) acquises durant plusieurs années. Ainsi, elle « intervient en privilégiant certains éléments du passé pour les regrouper dans une représentation jugée pertinente par la personne qui pense, agit, ou veut agir ou bien qui prend le parti de laisser libre cours à ses pensées et à ses émotions » (Berdoulay 2009, 162). Cette explication peut mettre en lumière l'importance accordée à la dimension sociale contrairement à la dimension physique dans les anciens quartiers. En l'absence d'un cadre bâti décent et des conditions d'habitation insatisfaisantes pour la plupart des participant·e·s, la dimension sociale prend le dessus. Par ailleurs, dans un contexte qui favorise la vie individuelle et non collective, mais qui offre un cadre de vie décent et en adéquation avec la vie d'aujourd'hui, le plus important pour ces personnes devient « l'appartement ».

Enfin, à la lumière de ces explications et en tenant compte des résultats obtenus qui retracent la relation de ces personnes avec leur ancien lieu de vie, ainsi que le nouveau, il est possible de dire que le relogement en soi, était un évènement heureux pour la plupart des participant·e·s . Les premiers temps, surtout pour les premier·e·s relogé·e·s, celui-ci était vécu comme une contrainte, accentué par l'état inachevé de la ville nouvelle. Elles et ils sont restées attachées à la ville-centre et ont eu tendance à l'idéaliser. Un attachement qui se manifestait davantage surtout dans les aspects sociaux et les liens de voisinage, plutôt que dans le cadre bâti lui-même. Au fil des années, cette réalité a changé pour la majorité. En l'absence d'une dynamique sociale telle que celle à la ville-centre, et en présence d'un cadre bâti et des lieux de vie plus décents que les anciens, le relogement est perçu de plus en plus comme une opportunité. Au fur et à mesure, les connaissances cognitives antérieures se dissipent pour laisser place à la construction de nouveaux, ce qui fait qu'un lien d'attachement à la ville nouvelle est aussi né. À la différence de l'attachement à la ville-centre, ce dernier s'exprime sur le plan physique (le logement principalement) est non sur le plan social.

En revanche, ce qu'expliquent les écrits à propos du fonctionnement et de l'impact de la mémoire collective, n'est pas à généraliser dans le cas de mon échantillon. En effet, il existe des personnes qui sont restées ou retournées à la ville-centre. Dans leur cas, l'attachement au passé était plus fort que l'acceptation et l'appropriation d'un nouveau lieu de vie. D'un côté, cela peut être en lien avec les images, les représentations et les valeurs identitaires qui ne correspondent pas au contexte de la ville nouvelle. D'un autre côté, l'image que ces personnes se font de l'ancien environnement est

idéalisée alors que celle de la ville nouvelle est ternie. Ces images, comme le mentionne Fischer (1997), sont à l'origine des comportements et les jugements établis. En outre, dans une ville nouvelle, sans histoire et en début d'hospitalité, l'espace n'est pas encore façonné par ses habitant·e·s et manque de significations et de valeurs, facteurs qui déterminent la relation de l'individu avec son environnement (Moser 2003). D'autres facteurs tels que la situation matrimoniale, a été mentionnée par les participants concernés « Si j'avais été marié, je ne serais pas resté à Souika. Les conditions ne sont pas vivables pour une famille » (Mejdi, habitant de Souika). Autrement dit, tant que la personne est célibataire, elle s'accorde plus de liberté à supporter ou à ne pas supporter des conditions de vie difficiles, contrairement à une personne mariée. Cette réalité, bien que peu documentée dans les écrits, est à prendre en considération. Pour conclure cette partie, bien que la mémoire puisse jouer un rôle important dans un contexte de mobilité résidentielle, il existe d'autres facteurs tels que le sentiment d'appartenance, ainsi que le sens et l'identité du lieu qui sont aussi déterminants dans l'appropriation d'un nouveau lieu de vie. Ces facteurs sont favorisés par le cadre de vie des entités urbaines.

Les représentations et les discours associés à la ville nouvelle ont changé graduellement, de la même manière que son évolution urbaine. D'une ville créée ex-nihilo jugée et critiquée, désormais, c'est une ville à part entière. Sa forme urbaine est de plus en plus complète, sa lisibilité est plus claire et génère une imagibilité plus forte et concrète. Cette évolution influe directement sur l'appropriation de l'espace, car l'utilisateur de l'espace arrive à se repérer à l'extérieur et à construire de nouveaux points de repères. Parallèlement et en lien avec ce qui précède, l'appropriation de l'espace permet de créer des liens d'attachement (Cresswell 1996). Ces pratiques et liens aident à symboliser les espaces et à construire de nouvelles mémoires collectives, différentes ou en lien avec les anciennes. Cela peut se manifester par une reproduction de l'espace pour garder un lien symbolique vers le passé ou construire de nouvelles habitudes plus conformes avec Ali Mendjeli. Un relogement peut être perçu comme une rupture aussi bien spatiale que sociale, mais cette rupture permet une continuité en « élargissant le champ des expériences sociales et spatiales » selon le contexte (Di Méo 2004).

Enfin, d'un autre côté, le temps est susceptible de modifier, transformer, faire évoluer cette identité (Guérin-Pace 2006). Autrement dit, l'identité se construit tout au long des années vécues. Cela se fait « selon les contextes et les moments du cycle de vie, certaines appartenances sont mises en avant, d'autres écartées momentanément ou durablement, parfois même occultées. C'est la manière

de chacun d'agencer ces différentes composantes qui confère à l'identité son caractère unique » (Guérin-Pace 2006, 299).

Depuis 25 ans d'existence, la ville nouvelle a réussi à se démarquer à son tour et à se construire un caractère. C'est un caractère plus commercial que résidentiel, érigés par les différents centres commerciaux. Ce dernier est, non seulement, apprécié par les participant·e·s; mais il offre aussi une image singulière qui la rend spéciale à son tour.

La ville nouvelle a changé la dynamique urbaine de toute la ville de Constantine, notamment l'ambiance nocturne. Jusqu'à maintenant, la ville-centre et Constantine en général est une ville très peu vivante la nuit où les commerces ont tendance à fermer avant le coucher de soleil. La prière du Maghreb est un repère, surtout pour la femme, pour rejoindre la maison avant la prière.

Cette ambiance a nettement changé à la ville nouvelle et est à l'origine de d'autres pratiques quotidiennes, une autre perception de la vie et de la ville ainsi que des expériences urbaines (Tiano 2010). Tous ces ingrédients, avec le temps, permettent/ permettront de valoriser - revaloriser- l'espace (la ville nouvelle), font/feront ressortir des « sentiments d'appartenance, d'ancrage territorial ou d'attachement aux lieux » mais aussi contribuent/contribueront à la construction de nouvelles mémoires (Busquet et Diaconu 2019, 4). Guérin-Pace abonde dans le même sens en soulignant que l'ensemble des parcours géographiques, le sens donné à un lieu, le vivre et le pratiquer au quotidien sont des éléments essentiels afin de développer de nouveaux comportements envers l'espace qui développent des sentiments d'appartenance (2006, 300).

Peut-être que le sentiment d'appartenance naîtra dans un futur proche, mais aucune des réponses des membre de l'échantillon n'a pu faire allusion à cela. Dans ce sens, Guérin-Pace et Filippova (2008) mentionnent le fait qu'il est possible de vivre dans un lieu et de se l'approprier sans pour autant se sentir appartenir à ce même lieu mais plutôt à un autre. En parallèle, même si une personne ne déclare pas ouvertement se sentir appartenir à la ville nouvelle, lors de sa réponse à la question, elle choisirait tout de même de rester vivre à la ville nouvelle. D'une manière indirecte, elle développe un sentiment d'appartenance (Bédard 2002).

Si le lieu de mémoire participe d'un présent étendu articulé autour de la reconduction de ce qui a été vers ce qui est; [...], le lieu du cœur participe, lui, d'un présent étendu distant de la réalité effective - conditionnelle ou passée - qui module les lieux de mémoire et les lieux exemplaires, et grâce auquel il se révèle davantage à l'échelle du Réel. (Bédard 2002, 56)

Si la ville nouvelle est désormais acceptée par la quasi-totalité des personnes de mon échantillon, cela a été facilité par l'état des anciens quartiers qui sont toujours en détérioration. Comme la plupart des anciennes personnes ont quitté les lieux, des commerces ont fermé et des habitudes se sont perdues, les représentations ont changé. Désormais, l'ancien·e habitant·e se sent étranger·e dans la ville désertée, occupée par de nouvelles et nouveaux locataires, vidée de ces repères et valeurs. Arslan (2023) a rapporté dans son article un exemple concret de cette détérioration : « Malheureusement, l'image de Souk el Asr s'est complètement dégradée ; le lieu a perdu de son charme ; il a perdu aussi ses clients; même ses anciens commerçants l'ont déserté ; on ne retrouve plus l'âme de ce lieu historique ; c'est vraiment regrettable ». Cela est d'autant plus frappant que ce souk était connu et fréquenté par de nombreuses personnes.

Ces faits résument l'expérience de beaucoup de personnes de mon échantillon. Bien que la ville nouvelle n'ait pas été choisie au départ et, dans la plupart des cas, non acceptée, ces occupant·e·s ont réussi à construire de nouvelles habitudes, pratiques et représentations. Certes, certains aspects de la vie comme la vie sociale ont été perdus, mais c'était une opportunité, notamment, en matière de logement que la plupart ne pouvait se permettre par leur propre moyen. Par conséquent, le relogement, d'un point de vue pragmatique, demeure un changement positif pour mon échantillon et les difficultés rencontrées au début se sont estompées au fil du temps. Au-delà de ça, beaucoup décideraient de rester vivre à la ville nouvelle, si l'option de revenir à l'ancien quartier leur était offerte. Par conséquent, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, d'un non-lieu non-choisi et difficilement accepté, devient un lieu choisi et élu par ses habitant·e·s.

6.4. Conclusion du chapitre

La mise en commun de plusieurs éléments a permis de répondre à la question de recherche principale: « Comment la mémoire de la ville-centre de Constantine qu'ont ses ancien·ne·s habitant·e·s teinte-t-elle le rapport à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et les relations éventuelles qu'elles et ils ont avec leurs voisin·e·s ? ». La réponse s'est précisée en trois temps : tout d'abord, il a été question de l'effet temporaire de la mémoire dans le processus de relogement. Ensuite, il a été souligné qu'il existe d'autres éléments tout aussi importants que la mémoire des lieux, qui peuvent également influencer l'appropriation d'un nouveau lieu de vie. Enfin, cette recherche

démontre que le cadre bâti, qui détermine les conditions de vie, joue également un rôle crucial dans le processus d'acceptation du relogement. À la fin de ce chapitre, on peut conclure que l'appropriation de la ville nouvelle a été temporairement influencée par la mémoire d'une vie antérieure. Cependant, les territorialités à Ali Mendjeli se sont majoritairement nouvellement construites pour être mieux adaptées au nouveau contexte. Cela témoigne également d'une acceptation de la ville nouvelle en tant que lieu de vie à part entière. Néanmoins, cela n'exclut pas deux faits : le premier est que les pratiques, notamment sociales, ancrées dans la mémoire émergent timidement dans certains moments clés (mariage par exemple). Cela signifie que, bien que l'effet de la mémoire des lieux soit temporaire, il demeure ancré et toujours vivant. Le deuxième fait concerne certains individus qui éprouvent encore des difficultés à s'identifier à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli, même s'ils y habitent pour le bien de leur famille. Pour deux cas en particulier, bien qu'ils rejettent la ville nouvelle, ils seraient, tout de même, prêts à y emménager si un logement s'offrait à eux ou si leur situation matrimoniale changeait. Ce qui veut dire que le refus de ce relogement ou de la ville nouvelle en général n'est jamais irréversible, renvoyant à l'équation mettant en lien les notions de priorité, de gain et de perte.

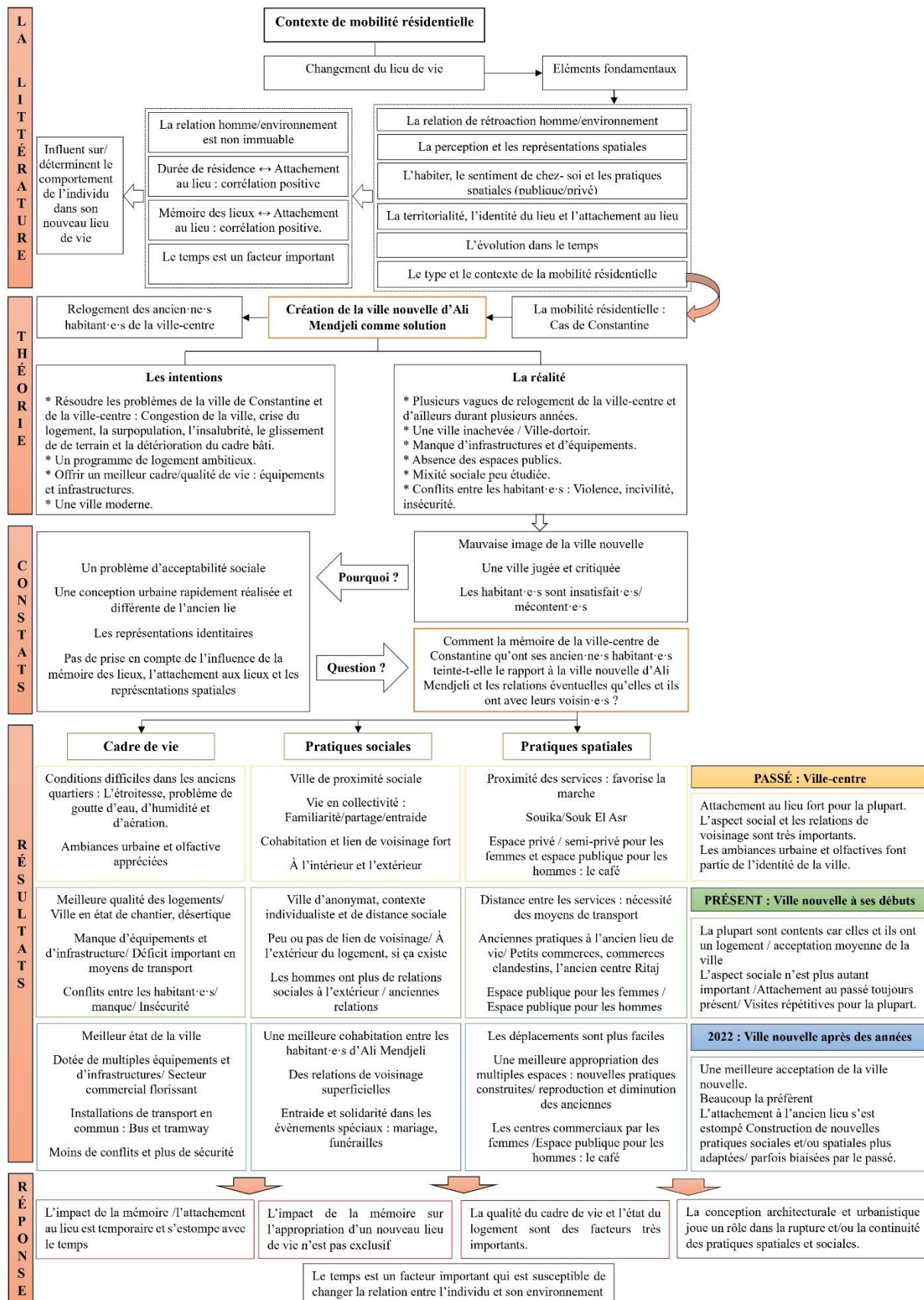


Figure 6.1 : Schéma synthétisant le travail de recherche
Source : Auteure

En lien avec ce chapitre, qui évoque la façon dont un lien d'attachement s'estompe et une mémoire devient, pour plusieurs raisons, moins significative pour la plupart des individus, il convient également de mentionner la réalité des espaces publics dans la ville nouvelle. En effet, dans plusieurs des endroits qui la composent, les différents espaces témoignent d'une mémoire toujours vivante, qui participe à l'identité de cet espace urbain en étant concrètement affichée, notamment sur les devantures des magasins. Celles-ci portent souvent des noms qui rappellent la ville-mère : Pizza Souika, Pizza Rhbet el Souf, Pâtisserie Souilah Saint-Jean et Djawzia Rhbet el Souf. Ces appellations évoquent des spécialités culinaires et des noms de quartiers de la ville-centre de Constantine, contribuant ainsi à maintenir un lien symbolique avec celle-ci (Figure 6.2).



Figure 6.2 : devantures de certains magasins à la ville nouvelle

Source : Photos prises par Malim (2024)

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente recherche avait pour objectif général de répondre à la question suivante : Comment la mémoire de la ville-centre de Constantine qu'ont ses ancien·ne·s habitant·e·s teinte-t-elle le rapport à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et les relations éventuelles qu'elles et ils ont avec leurs voisin·ne·s ? Cette question émanait de trois constats. Premièrement, l'élan de critiques négatives contre la ville nouvelle a influencé son image, notamment aux débuts de sa mise en place. Deuxièmement, les travaux sur Ali Mendjeli ont peu pris en compte le parcours des habitant·e·s et l'influence de celui-ci sur leurs vies. Troisièmement, les écrits qui se consacrent à la mobilité résidentielle accordent encore peu de place aux rapports que les personnes entretiennent avec les lieux et l'influence de ces rapports sur leur intégration dans un nouvel espace de vie. Dans ce cadre, l'objectif de cette thèse était triple. Il s'agissait d'une part de saisir la mémoire qu'ont les habitant·e·s de la ville-centre de Constantine de leurs anciens lieux de vie, et ce, à différentes échelles (la maison et le quartier plus précisément). Il s'agissait d'autre part d'appréhender les représentations qu'ont ces mêmes personnes de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli à ces mêmes échelles. Ces deux étapes permettaient par la suite de saisir l'éventuel décalage ou le rapport entre la mémoire de la ville-centre et les représentations de la ville nouvelle. Une démarche qualitative a été choisie pour réaliser ces objectifs en utilisant principalement les entrevues semi-dirigées comme méthode de collecte de données. 46 personnes ont participé à cette enquête.

Mon analyse montre que l'influence de la mémoire et l'attachement au lieu sont temporaires. Elle met en évidence que la mémoire n'a pas un pouvoir exclusif et que son influence est partielle sur un processus d'appropriation. De plus, cette influence, dans le cas de mon échantillon, a tendance à s'estomper avec le temps. Certes, la mémoire, les caractéristiques architecturales et urbanistiques ainsi que le patrimoine sont des richesses faisant partie de l'identité de la ville et de ses habitant·e·s, cependant, en l'absence d'un logement décent et confortable, ces éléments perdent de leur importance et deviennent moins préoccupants pour l'individu.

Ces processus questionnent toutefois la pertinence de créer des villes nouvelles de façon générale, plutôt que de procéder à la réhabilitation des quartiers en délabrement ou surpeuplés. L'ensemble de la ville d'Ali Mendjeli ainsi que la population qu'elle abrite laisse penser qu'il n'aurait pas été possible d'accueillir autant de personnes dans la ville-centre. Si la restauration de la ville-centre

avait été – en théorie du moins – une solution plus propice, la présence des glissements de terrain ainsi que le nombre d’habitats informels rendaient cette solution plus difficile à appliquer. À cela s’ajoutaient le nombre d’années où le bâti de la ville-centre a été négligé rendant difficile une réhabilitation. À titre d’exemple, chacun des neuf quartiers composant mon terrain d’étude présente au moins une problématique, certains étant dans un état plus grave que d’autres. Témoignant de beaucoup d’années de négligence, envisager des solutions architecturales ou urbanistiques pour remédier aux différents problèmes est une solution qui arrive trop tard face à l’ampleur des dégâts enregistrés. De même, le bâti existant se prête mal à de nouveaux travaux : il faudrait commencer par les fondations des bâtiments tant elles sont usées par les transformations (Côte 2006). On parlerait alors d’une démolition non de restauration ou de réhabilitation, alors que cette partie de la ville abritent la vieille ville qui est considérée comme un patrimoine national. De plus, le problème de l’étroitesse et de la cohabitation nécessite la construction de nouveaux bâtiments d’habitation et ainsi des terrains de constructions urbanisables pour satisfaire les besoins et la demande des logements. Cette analyse laisse penser que la ville nouvelle était nécessaire pour remédier aux différents maux de Constantine et de ses habitant·e·s.

Concernant la façon même dont a été conçue cette ville nouvelle, le cachet architectural et urbanistique de la ville nouvelle était l’ambition initiale : une ville en hauteur à l’image des villes contemporaines d’aujourd’hui. En d’autres mots, la ville nouvelle d’Ali Mendjeli a été conçue sans reprendre les concepts architecturaux et urbanistique anciens de la ville-centre. Cette absence questionne. Dans mon échantillon, à défaut de retrouver ces composantes fondamentales, certaines personnes repartaient les retrouver dans leurs anciens lieux de vies (quartier ou centre-ville). Ce manque n’est pas sans incidences. C’était une ouverture vers une comparaison entre le passé et le présent qui nourrissait la nostalgie des nouvelles·aux habitant·e·s, ravivait la mémoire de nombreux souvenirs et ainsi accentuait le lien d’attachement au passé. Par conséquent, en se focalisant sur les lacunes, c’est une vision idéaliste que ces individus ont conçu à propos de leurs lieux de vie antérieurs. Cette réalité n’a pas aidé à percevoir la valeur de la ville nouvelle d’Ali Mendjeli, à ses débuts. D’un autre côté, pour combler ce manque, quelques personnes se déplaçaient aux anciens lieux pour chercher ce qui leur manquait ou pour tenter de reproduire des pratiques tant spatiales que sociales à la ville nouvelle. Ces actions trouvent leur source dans la mémoire et nourrissent ainsi le lien affectif. Cette situation n’a pas facilité la transition mais peut-

être ce temps était-il nécessaire pour favoriser une meilleure acceptation dans le cas de quelques-uns des participant·e·s à cette recherche.

La reproduction des pratiques peut, en vérité, avoir deux interprétations. Elle peut être considérée comme une stratégie pour faciliter la transition à la ville nouvelle, car cela aide à prendre plus de temps pour soi afin d'assimiler les différents changements et se familiariser avec le nouvel environnement. Autrement dit, une période intermédiaire qui favorise un lien avec les deux : avoir un pied à la ville nouvelle, car c'est le lieu d'habitation, tout en gardant une emprise sur la ville-mère, en prenant le temps nécessaire pour accepter le relogement ou le temps de faire son deuil. Elle peut être également analysée en tant que forme de résistance face à une ville très différente de l'ancienne, ne permettant pas toutes les pratiques précédentes. Parmi les différences ayant des répercussions chez la majorité des participant·e·s, se trouve la vie sociale. Plus précisément, l'aspect social occupait une grande place à la ville-centre et chez son habitant·e, et constituait une partie intégrante des quartiers étudiés. S'ajoute à cela, les liens de voisinage et de familiarité entre les habitant·e·s faisant d'elle une ville de proximité. A contrario, la ville nouvelle, par sa composition urbaine inspirée de la doctrine fonctionnaliste, ne favorise pas les interactions sociales. Néanmoins, les participant·e·s semblaient faire preuve de résilience face à ce changement. À propos de la résilience sociale, Désilets et Goudet explique qu'elle est « comprise dans une formule en trois temps : d'abord, la présence et l'évaluation d'un stress, une perturbation ; s'ensuit un processus d'adaptation, puis de changement dans le temps. Cette transformation permet au système de cheminer vers une situation qui diffère de sa situation initiale » (2019, 235). Les deux auteurs n'ont pas précisé si ce cheminement prend du temps, mais la résilience pourrait être une raison, parmi tant d'autres, pour justifier la période intermédiaire. En revanche, lors des événements spécifiques comme les mariages ou les funérailles, l'esprit de partage, de solidarité et d'entraide, refait naturellement surface, montrant ainsi qu'il est ancré, réservé et non pas perdu. D'ailleurs, plusieurs personnes ont mentionné que c'était « normal » ou que c'était « un devoir » de faire acte de présence, quand le ou la voisin·e en avait besoin, notamment par le prêt des appartements, à l'image de leurs habitudes du passé. C'est certes timide et occasionnel, mais cela témoigne à la fois d'une résistance à l'anonymat d'Ali Mendjeli, mais aussi d'une recomposition entre un passé et un présent. En effet, en prêtant son appartement ou en faisant usage de celui de son ou sa voisine, les limites spatiales s'effacent pour laisser place à un rapport de proximité, même si celui-ci est temporaire.

Pour Côte, « c'est une chance pour la ville de Constantine d'être constituée demain à la fois d'une vieille cité très enracinée dans l'histoire, et apte aux innovations du monde moderne et de la mondialisation. Aux responsables de saisir cette chance, aux populations de la vivre » (2006, 109). Ainsi, la ville nouvelle d'Ali Mendjeli et la ville-centre de Constantine – ou même le centre-ville ou la vieille ville – ne sont pas en rivalité. Au contraire, les deux sont complémentaires, indispensables pour Constantine et ses habitant·e·s. Certes, le bilan initial était négatif pour les raisons déjà citées, mais elle a aussi été jugée et condamnée rapidement, sans lui laisser le temps de faire ses preuves ni de construire son identité.

Cette thèse pourrait aider les décideur·se·s publics à éviter certains problèmes vécus, dans le cas d'une conception future d'une ville nouvelle. D'une part, il est crucial que la ville nouvelle soit prête et dotée des différents équipements, infrastructures, administrations, commerces et services publics essentiels, pour accueillir les habitant·e·s, offrant ainsi un cadre de vie de qualité. Cela favorisera, non seulement, le relogement mais aidera à une meilleure acceptation et appropriation de la ville. D'autre part, prendre en compte l'origine de ses futur·e·s occupant·e·s, accompagnée d'une analyse préalable des pratiques sociales et spatiales semblent nécessaires pour mieux penser, concevoir et adapter la ville, mais aussi pour favoriser une transition plus sereine. La thèse peut aider à mieux comprendre les besoins et les attentes des personnes qui vont être relogées ou expropriées, partageant les mêmes caractéristiques que mon échantillon et qui sont amenées à vivre une expérience similaire. Elle rend aussi compte des coulisses d'une expérience vécue loin du regard des élu·e·s et des décideur·se·s avec ses avantages et ses désagréments. Enfin, inclure les personnes concernées dans le processus de création d'une ville nouvelle ou d'un processus de relogement en les concertant, en leur donnant le droit d'expression, en les avisant des mises à jour ou juste en les écoutant éviteraient d'emblée nombres de problèmes.

BIBLIOGRAPHIE

- Acheuk-Youcef, Maïssa. 2019. « Historicisation et perspectives patrimoniales d'un héritage architectural et urbain de la période coloniale française (1837-1962) à Constantine. » Billet. *Le carnet de l'IRMC*. s.l.: s.n. doi:10.58079/qih3. <https://irmc.hypotheses.org/2193>.
- Allard-Poesi, Florence. 2003. « Coder les données. » In *Conduire un projet de recherche: une perspective qualitative*, sous la dir. de Yvonne Giordano, 245-290. Les essentiels de la gestion. Colombelles: EMS, Éd. Management & société.
- Amphoux, Pascal et Lorenza Mondada. 1989. « Le chez-soi dans tous les sens. » *Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour* 5 (n°2). Colloquia/ Ecole polytechnique fédérale de Lausanne: 135-152.
- Amrani Mahdi, Aziza. 2017. « La régénération urbaine et la promotion du patrimoine en Algérie : cas de la vieille ville de Constantine. » Mémoire de magistère, Constantine: Université Frères Mentouri-Constantine 1.
- Anadón, Marta. 2006. « La recherche dite « qualitative »: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. » *Recherches qualitatives* 26 (1): 5-31. doi:10.7202/1085396ar.
- Anton, Charis E. et Carmen Lawrence. 2014. « Home Is Where the Heart Is: The Effect of Place of Residence on Place Attachment and Community Participation. » *Journal of Environmental Psychology* 40: 451-461. doi:10.1016/j.jenvp.2014.10.007.
- Ascher, François. 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- Azuela, Antonio et Carlos Herrera-Martín. 2009. « Taking Land Around the World: International Trends in Expropriation for Urban and Infrastructure Projects. » In *Urban Land Markets: Improving Land Management for Successful Urbanization*, sous la dir. de Somik V. Lall, Mila Freire, Belinda Yuen, Robin Rajack, et Jean-Jacques Helluin, 337-362. Dordrecht: Springer Netherlands. doi:10.1007/978-1-4020-8862-9_13. https://doi.org/10.1007/978-1-4020-8862-9_13.
- Badjadja, Abdelkrim. 1984. « De Cirta à Constantine : La permanence d'une cité antique. » *constantine d'hier et aujourd'hui*. https://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/cirta_constantine.htm.
- Bailly, Antoine. 1977. *La perception de l'espace urbain: les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*. Paris: Centre de recherche d'urbanisme.
- Bailly, Antoine S, Claude Raffestin et Henri Reymond. 1980. « Les concepts du paysage : problématique et représentations. » *L'Espace géographique* 9 (4). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 277-285. doi:10.3406/spgeo.1980.3575.

- Baker, Charlene K., Sherri B. Binder, Alex Greer, Paige Weir et Kalani Gates. 2018. « Integrating Community Concerns and Recommendations Into Home Buyout and Relocation Policy. » *Risk, Hazards & Crisis in Public Policy* 9 (4): 455-479. doi:10.1002/rhc3.12144.
- Ballout, Jean-Marie. 2014. « Territorialisation par "ville nouvelle" au Maghreb. Regard croisé sur les projets d'Ali Mendjeli (Constantine) et de Tamansourt (Marrakech). » Thèse de doctorat, France: Université Paul Valéry – Montpellier 3.
- . 2017. « Territorialisation par « ville nouvelle » au Maghreb: Regard croisé sur les projets d'Ali Mendjeli (Constantine) et de Tamansourt (Marrakech). » *Les Cahiers d'EMAM* (29). doi:10.4000/emam.1347. <http://journals.openedition.org/emam/1347>.
- . 2020. « Des villes nouvelles et des Suds : trajectoires à long terme. » *Les Cahiers d'Outre-Mer* 282 (2). Presses universitaires de Bordeaux: 7-12. doi:10.4000/com.11963.
- Banos, Vincent. 2009. « Réflexion autour de la dimension spatiale des processus normatifs: Exemple de la cohabitation entre agriculteurs et autres usagers en Dordogne. » *Géographie et cultures* (72): 80-98. doi:10.4000/gc.2238.
- Banos, Vincent, Jacqueline Candau et Anne-Cécile Baud. 2009. « Anonymat En Localité. Enquête Sur Les Relations De Voisinage En Milieu Rural. » *Cahiers Internationaux de Sociologie* 127. Presses Universitaires de France: 247-267.
- Baribeau, Colette. 2009. « Analyse des données des entretiens de groupe. » *Recherches qualitatives* 28 (1): 133-148. doi:10.7202/1085324ar.
- Bavoux, Jean-Jacques. 2009. *La géographie: Objets, méthodes, débats*. Collection U. Paris: Armand Colin. <https://shs.cairn.info/la-geographie--9782200611828-page-221?lang=fr&tab=texte-integral>.
- Bayat, Asef. 2010. *Life as Politics : How Ordinary People Change the Middle East*. Amsterdam: Amsterdam University Press. doi:10.5117/9789053569115. <http://dare.uva.nl/aup/nl/record/381404>.
- Bédard, Mario. 2002. « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole. » *Cahiers de géographie du Québec* 46 (127): 49-74. doi:10.7202/023019ar.
- . 2017a. « Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité – D'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite. » *Cybergeo*. doi:10.4000/cybergeo.28853. <http://journals.openedition.org/cybergeo/28853>.
- . 2017b. « Réflexion sur les perceptions, conceptions, représentations et affections, ou la quadrature des approches qualitatives en géographie. » *Cahiers de géographie du Québec* 60 (171): 531-549. doi:10.7202/1041221ar.
- Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). » *Lien social et Politiques* (63): 143-154. doi:10.7202/044156ar.

- Belguidoum, Saïd. 2021. « Transition urbaine et nouvelles urbanités : la ville algérienne dans tous ses états. » *Moyen-Orient*. <https://shs.hal.science/halshs-02090578>.
- Belouar, Abdelghani, Louis Vinet et Noel Mongereau. 2008. « Zonage cartographique des aléas glissements en milieu urbain; cas de la ville de Constantine (Algérie). » In , 645-652. Nantes: s.n.
- Benabbes, Samia. 2018. « Constantine: le turbo-urbanisme et la démographie exponentielle « sustinent » la violence urbaine. » Entretien réalisé par Imene.A. Algérie 360. s.l.: s.n.
- Benachour, Kaïs. 2010. « Souk Al Asr de Constantine : La mort lente d'un lieu convivial. » *Quotidien National D'information*, 14 août. <https://horizons-dz.com/societe/12790.html>.
- Benoit, Maude et Léonie Perron. 2020. « Le nouvel interventionnisme de l'État : l'exemple du soutien à domicile aux personnes âgées. » *Zenodo* 1. Zenodo: 1-7. doi:10.5281/ZENODO.6554573.
- Benzagouta, Yasser. 2021. « Mécanismes de production et stratégies d'appropriation dans les opérations de relogement en ville nouvelle : le cas de Ali Mendjeli (Constantine) en Algérie. » Thèse de doctorat, Bruxelles: Université libre de Bruxelles. <https://hal.science/tel-03945224>.
- Berdoulay, Vincent. 2009. « Lieux de mémoire en aménagement. » In *Entre lieux et mémoire: l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée*, sous la dir. de Anne Gilbert, Michel Bock, et Joseph Yvon Thériault, 159-172. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Berdoulay, Vincent, Iná Castro et Paulo C. Da Costa Gomès. 2005. « L'espace public entre mythe, imaginaire et culture. » *Cahiers de géographie du Québec* 45 (126): 413-428. doi:10.7202/023001ar.
- Bergel, Pierre et Brahim Benlakhlef. 2019. « Construire trois millions de logements en Algérie (1999-2018). Une politique audacieuse qui oublie les citoyens ? » *Métropolitiques*. Métropolitiques. <https://www.metropolitiques.eu/Construire-trois-millions-de-logements-en-Algerie-19992018.html>.
- Berry-Chikhaoui, Isabelle. 1994. « Quartier et sociétés urbaines : Le faubourg sud de la médina de Tunis. » Thèse de doctorat, Tours: Université de Tours- Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du Monde arabe.
- . 2009. « Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe: Essai de clarification. » *Les Cahiers d'EMAM* (18): 9-20. doi:10.4000/emam.175.
- Berry-Chikhaoui, Isabelle et Agnès Deboulet. 2004. « Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe. » In *Maghreb, dimensions de la complexité : Études choisies de l'IRMC (1992-2003)*, sous la dir. de Anne-Marie Planel, 315-327. Maghreb et sciences sociales. Tunis: Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. doi:10.4000/books.irmc.1601. <https://books.openedition.org/irmc/1601>.
- Bigando, Eva. 2013. « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante. » *Cybergeog.* doi:10.4000/cybergeog.25919. <http://journals.openedition.org/cybergeog/25919>.

- Bignante, Elisa. 2010. « The use of photo-elicitation in field research. » *EchoGéo* (11). Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586). doi:10.4000/echogeo.11622. <https://journals.openedition.org/echogeo/11622?lang=en>.
- Binder, Sherri Brokopp et Alex Greer. 2016. « The Devil Is in the Details: Linking Home Buyout Policy, Practice, and Experience After Hurricane Sandy. » *Politics and Governance* 4 (4): 97-106.
- Bonnefoy, Barbara et Valérie Triquet. 1999. « Les odeurs de la ville. » *Villes en parallèle* 28 (1): 124-139. doi:10.3406/vilpa.1999.1276.
- Bouchareb, Abdelouahab. 2020. « LA VILLE NOUVELLE ALI-MENDJELI DE CONSTANTINE, 25 ANS APRÈS. Une méga cité en quête d'identité. » Text/html. *Villes et projets, savoirs et actions*. Villes et projets, savoirs et actions. doi:10.58079/V9A2. <https://vpsa.hypotheses.org/1514>.
- Boufennara, Karima. 2008. « La réhabilitation comme processus du projet urbain: cas de Constantine. » Mémoire de magistère, Algérie: Université Mentouri Constantine.
- Boumaza, Zoulikha. 1998. « Le Vieux Constantine, ambiguïté d'un patrimoine. » *Insaniyat / إنسانيات* (5): 23-37. doi:10.4000/insaniyat.11774.
- Bresse, Marie-Pier, Andrée Fortin et Carole Després. 2010. « Se réinstaller après une relocalisation résidentielle involontaire : entre appréciation de son nouveau milieu et deuil de l'ancien. » *Lien social et Politiques* (63): 133-141. doi:10.7202/044155ar.
- Breux, Sandra. 2007. « De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine. » Thèse de doctorat, Québec: La Faculté des études supérieures de l'Université Laval.
- Breux, Sandra et Hugo Loiseau. 2013. « Les représentations spatiales des Québécois : entre références linguistiques et orientations identitaires. » In *L'espace du Nouveau Monde : Mythologies et ancrages territoriaux*, sous la dir. de Georges-Henry Laffont, Arlette Gautier, Denis Martouzet, Gilles Chamerois, et Nicolas Bernard, 255-275. Des Amériques. Rennes: Presses universitaires de Rennes. doi:10.4000/books.pur.86672. <https://books.openedition.org/pur/86672>.
- Bryman, Alan. 2016. *Social Research Methods*, 5^e éd. Oxford: Oxford University Press.
- Bukvic, Anamaria et Graham Owen. 2017. « Attitudes towards Relocation Following Hurricane Sandy: Should We Stay or Should We Go? » *Disasters* 41 (1): 101-123. doi:10.1111/disa.12186.
- Busquet, Grégory et Adriana Diaconu. 2019. « Mémoires collectives et production des territoires urbains. » *Cahiers de géographie du Québec* 63 (178): 3. doi:10.7202/1075773ar.
- Chamboredon, Jean-Claude et Madeleine Lemaire. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. » *Revue française de sociologie*. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS. doi:10.2307/3320131. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1970_num_11_1_1610.
- Chaouche, Salah et Meriama Bencherif. 2013. *Une promenade patrimoniale maghrébine à travers le temps*, 1^{ère} édition. Constantine: BAHAEEDINE Editions.

https://www.researchgate.net/publication/309493410_Une_promenade_patrimoniale_maghebaine_a_travers_le_temps.

- Cherrad, Salah Eddine et Nawel Achour-Bouakkaz. 2016. « Fabrique de la ville et pratiques spatiales dans la ville nouvelle Ali Mendjeli (Constantine) : une approche par le genre. » *Sciences & Technologie* (44): 61-71.
- Cherrad, Salah Eddine et Ines Kassah Laouar. 2008. « La ville nouvelle Ali Mendjeli près de Constantine : de la ville du logement social à la ville à vocation universitaire. » *Les cahiers du CREAD* 24 (83). ASJP: 109-118.
- Chevalier, Jacques. 1974. « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements de la notion d'espace vécu. » *L'Espace géographique* 3 (1): 68-75. doi:10.3406/spgeo.1974.1446.
- Clarke, Darren, Conor Murphy et Irene Lorenzoni. 2018. « Place attachment, disruption and transformative adaptation. » *Journal of Environmental Psychology* 55: 81-89. doi:10.1016/j.jenvp.2017.12.006.
- Claude, Viviane, Martine Meunier-Chabert et Jean Yves Bion. 2002. « Quelle appropriation des villes nouvelles par les acteurs locaux? » Actes de la journée d'études du 26 septembre 2002 Cahier n°5. Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs. Lyon: CERTU. https://www.google.com/search?q=Quelle+appropriation+des+villes+nouvelles+par+les+acteurs+locaux%3F&rlz=1C1CHBF_frCA899CA900&oq=Quelle+appropriation+des+villes+nouvelles+par+les+acteurs+locaux%3F&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBBzQyNmowajSoAgCwAgE&sourceid=chrome&ie=UTF-8.
- Claval, Paul. 1978. *Espace et pouvoir*. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 1990. « Espace et culture. » Sous la dir. de Marcel Bazin, Jean Domingo, et Alain Marre. *Travaux de l'institut de Géographie de Reims* (79-80). 20 ans de TIGR, 20 ans de géographie. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 41-47. doi:10.3406/tigr.1990.1259.
- Clavel, Maïté. 2008. « Henri Lefebvre : une pensée critique de l'espace conçu et aménagé. » In *Aménagement du territoire*, sous la dir. de Armand Frémont, Sylvain Allemand, et Édith Heurgon, Presses universitaires de Caen, 171-179. Caen: Presses universitaires de Caen. doi:10.4000/books.puc.10401. <http://books.openedition.org/puc/10401>.
- Clément, Céline et Aurélien Dasré. 2021. « Introduction. Mobilité résidentielle et vulnérabilités. » *Populations vulnérables* 7 (7). doi:10.4000/popvuln.748. <https://journals.openedition.org/popvuln/748>.
- Conche, Marcel. 2009. « Temps, temporalité, temporalisation. » *L'Enseignement philosophique* 59 (6). Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public: 9-20. doi:10.3917/eph.596.0009.

- Cong, Zhen, Ali Nejat, Daan Liang, Yaolin Pei et Roxana J. Javid. 2018. « Individual Relocation Decisions after Tornadoes: A Multi-level Analysis. » *Disasters* 42 (2): 233-250. doi:10.1111/disa.12241.
- Coolen, Henny et Janine Meesters. 2012. « Editorial Special Issue: House, Home and Dwelling. » *Journal of Housing and the Built Environment* 27 (1): 1-10. doi:10.1007/s10901-011-9247-4.
- Coolen, Henny et Ritsuko Ozaki. 2004. « Culture, Lifestyle and the Meaning of a Dwelling. » In *Adequate and Affordable housing for all; Reaserch, Policy , Practice*, 14. Centre for urban and community studies university of Toronto: s.n.
- Copes, Heith, Whitney Tchoula, Fiona Brookman et Jared Ragland. 2018. « Photo-Elicitation Interviews with Vulnerable Populations: Practical and Ethical Considerations. » *Deviant Behavior* 39 (4): 475-494. doi:10.1080/01639625.2017.1407109.
- Côte, Marc. 2006. *Constantine: cité antique et ville nouvelle*. Constantine: Éd. Media-Plus.
- Damaris, Rose, Annick Germain et Virginie Ferreira. 2002. « La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal. » Série -Électronique NH18-1/6-3-2006F-PDF. Rapport de recherche. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.600620/publication.html>.
- De la Sablonnière, Roxane, Anne-Marie Hénault et Marie-Élaine Huberdeau. 2009. « Comparaisons sociales et comparaisons temporelles : vers une approche séquentielle et fonction de la situation unique. » *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 83 (3). Presses universitaires de Liège: 3-24. doi:10.3917/cips.083.0003.
- Debarbieux, Bernard. 1998. « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie. » *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Armand Colin: 199-211.
- . 2001. « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie. » In *Les concepts de la géographie humaine*, sous la dir. de Antoine Bailly, 199-211. Paris: Armand Colin.
- . 2003. « Haut lieu. » In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault, Nachdr, 448-449. Paris: Belin.
- Deparis, Martine et Ekaterina Voropanova. 2018. « Le rapport à l'espace et au temps du consommateur connecté en mobilité. » In *Retailing et localisation : Une approche multidisciplinaire*, sous la dir. de Rozenn Perrigot, 325-343. Travail & Gouvernance. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence. doi:10.4000/books.pup.31683. <https://books.openedition.org/pup/31683>.
- Désilets, Gabrielle et Anna Goudet. 2019. « La mise en oeuvre des politiques d'accueil des migrants à l'échelle des quartiers montréalais : l'étude de l'initiative Vivons nos quartiers. » *Lien social et Politiques* (83): 230-248. doi:10.7202/1066092ar.
- Di Masso, Andrés. 2022. « Appropriation d'un lieu. » In *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, sous la dir. de Dorothée Marchand, Karine Weiss, et Enric Pol, 25-28. France: Dunod.

doi:10.3917/dunod.march.2022.01.0025. <https://shs.cairn.info/psychologie-environnementale-100-notions-cles--9782100828289-page-25?lang=fr&tab=texte-integral>.

Di Méo, Guy. 1991. *L'homme, la société, l'espace*. Géographie. Paris: Anthropos diff. Économica.

———. 1993. « Les paradigmes du quartier urbain. » *Sciences de la Société* (30). La ville en question (1). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 55-72. doi:10.3406/sciso.1993.1117.

———. 1994. « Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain. » *Annales de géographie*: 255-275.

———. 2002. « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société. » *Géocarrefour* 77. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 175-184. doi:10.3406/geoca.2002.1569.

Dind, Jean-Philippe. 2008. « Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics. » Projets de quartiers durables: de l'intention à la réalisation. » Institut de géographie, université de Lausanne. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_205C47DE5EA0.P001/REF.pdf.

Djelloul, Ghaliya. 2018. « Espace, genre et religion: étude de l'ordre moral urbain en périphérie d'Alger à partir de l'enjeu de la mobilité spatiale des femmes. » In *L'espace des sociologues: Recherches contemporaines en compagnie de Jean Remy*, sous la dir. de Emmanuelle Lenel, 113-137. Toulous: Érès éditions.

Djermoune, Nadir. 2014. « Dysfonctionnement et défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie. » Billet. *Le carnet de l'IRMC*. s.l.: s.n. doi:10.58079/qieq. <https://irmc.hypotheses.org/1421>.

Dris, Nassima. 2017. « Genre, espace public et citoyenneté au Maghreb. » *SOCIOLOGIA ON LINE* (15): 101-115. doi:10.30553/SOCIOLOGIAONLINE.2017.15.5.

Dufaux, François, Michel Dufresne et Ernst Perdriel. 2003. « Étude de la forme urbaine : caractérisation du secteur Centre-Est. » Rapport final. Montréal: Groupe Cardinal Hardy - Aménagement et design urbain.

Dufresne Aubertin, Laurence. 2020. « « Famille en danger » : matérialités et fabrique des ayants-droit aux logements sociaux en Algérie. » *L'Année du Maghreb* (23): 121-134. doi:10.4000/anneemaghreb.6968.

Dumond, Gérard-François. 2013. « L'urbanisation dans le monde: un processus diversifié. » *Accomex* (104). Mobilité urbaine: 8-5.

Dumont, Gérard-François. 2008. « La croissance démographique, un atout pour les communes ? » *Population & Avenir* 686 (1). Association Population & Avenir: 1-3. doi:10.3917/popav.686.0003.

Dupré, Sophie. 2006. « Perceptions et représentations géographiques : un outil pour aménager les forêts touristifiées ? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 25 (2). Presses de l'Université du Québec: 53-61.

Eilan, Naomi, Rosaleen A. McCarthy et Bill Brewer, dir. 1993. *Spatial representation: problems in philosophy and psychology*. Oxford [England] ; Cambridge, Mass: Blackwell.

- Erdogan, Mehmet et Ayşegül Özsoy. 2007. « Graduate Students' Perspectives On The Human-Environment Relationship. » *Journal of Turkish Science Education*.
- Eyries, Alexandre. 2023. « Fanny Parise, Les Enfants gâtés. Anthropologie du mythe du capitalisme responsable. » *Questions de communication* (44). La diplomatie publique à l'heure des réseaux. Éditions de l'Université de Lorraine: 414-416. doi:10.4000/questionsdecommunication.33701.
- Fischer, Gustave-Nicolas. 1997. *Psychologie de l'environnement social*. Paris: Dunod.
- Florin, Bénédicte. 1999. « Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe. » Thèse de doctorat, Tours: Université François Rabelais de Tours. <https://theses.hal.science/tel-00129372>.
- Foura, Mohamed et Yasmina Foura. 2005. « Ville nouvelle ou Zhun à grande échelle ? L'exemple d'Ali Mendjeli à Constantine. » *Les Annales de la Recherche Urbaine* (98). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 122-126. doi:10.3406/aru.2005.2606.
- Fournand, Anne. 2003. « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse. » *Annales de géographie* (633). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 537-550. doi:10.3406/geo.2003.968.
- Frémont, Armand. 1976. *La région, espace vécu*. Collection Sup. Paris: Presses Universitaires de France. <https://www.leslibraires.ca/livres/la-region-espace-vecu-armand-fremont-9782081218727.html>.
- . 2010. « État des lieux: À propos de l'espace vécu. » *Communications* 2 (87): 161-169. doi:10.3917/commu.087.0161.
- Frémont, Armand, Jacques Chevalier, Robert Hérin et Jean Renard. 1984. *Géographie sociale*. Paris: Masson.
- Fried, Marc. 1963. « Urban Problems. » *American Journal of Orthopsychiatry* 33 (2): 342-345. doi:10.1037/h0097935.
- . 2000. « Continuities and discontinuities of place. » *Journal of Environmental Psychology* 20 (3): 193-205. doi:10.1006/jevp.1999.0154.
- Fuchs, Thomas. s.d. « La mémoire corporelle de la douleur et du traumatisme. » *Phainomenon* (28): 127-145.
- Germain, Annick, Xavier Leloup et Martha Radice. 2014. « La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal : deux petites leçons tirées des discours sur la diversité. » *Diversité urbaine* 14 (1). Groupe de recherche diversité urbaine: 5-24. doi:10.7202/1027812ar.
- Ginet, Pierre et Laurène Wiesztort. 2013. « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique. » *Revue Géographique de l'Est* 53 (3-4). Association des géographes de l'Est. <https://hal.science/hal-01701440>.

- Giuliani, M. Vittoria et Roberta Feldman. 1993. « Place Attachment in a Developmental and Cultural Context. » *Journal of Environmental Psychology* 13 (3): 267-274. doi:10.1016/S0272-4944(05)80179-3.
- Gomes, Pedro S. 2020. « Espaces publics. La fabrique sociale et politique de l'urbanité. » In *Urbanisme et aménagements: Théories et débats*, sous la dir. de Sabine Bognon, Marion Magnan, et Juliette Maulat, 79-94. Le siècle urbain. Malakoff: Armand Colin.
- Greer, Alex, Joseph Trainor et Sue McNeil. 2019. « Voluntary Household Relocation Decision Making in the Wake of Disaster: Re-Interpreting the Empirical Record. » *International Journal of Mass Emergencies & Disasters* 37 (2): 197-226. doi:10.1177/028072701903700206.
- Gubry, Patrick. 1991. « De l'étude de l'exode rural à la définition d'une politique migratoire : cas du Cameroun. » In *Migrations, travail, mobilités sociales : méthodes, résultats, prospective*, 16:51-68. Garchy: Les cahiers. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:36121>.
- Guérin, Laura. 2019. « Espaces de vie et temporalités dans deux résidences sociales franciliennes issues de foyers de travailleurs migrants. » *Espace populations sociétés* (1). doi:10.4000/eps.8575. <http://journals.openedition.org/eps/8575>.
- Guérin-Pace, France. 2006. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. » *L'Espace géographique* 35 (4). Belin: 298-308. doi:10.3917/eg.354.0298.
- Guérin-Pace, France et Elena Filippova. 2008. *Ces lieux qui nous habitent. Identités des territoires, territoires des identités*. Paris et La Tour-d'Aigues: INED et L'Aube.
- Guérin-Pace, France et Yves Guermond. 2006. « Identité et rapport au territoire. » *L'Espace géographique* 35 (4). Belin: 289-290. doi:10.3917/eg.354.0289.
- Guibard, Luc, Pierre Pistre et Chloé Reiser. 2023. « Mobilités résidentielles. » Dictionnaire en ligne. *Mobidic*. <https://mobidic.cnrs.fr/mobilites-residentielles/>.
- Gustafson, Per. 2001a. « Meanings of Place: Everyday Experience and Theoretical Conceptualizations. » *Journal of Environmental Psychology* 21 (1): 5-16. doi:10.1006/jevp.2000.0185.
- . 2001b. « Roots and Routes: Exploring the Relationship between Place Attachment and Mobility. » *Environment and Behavior* 33 (5): 667-686. doi:10.1177/00139160121973188.
- Halbwachs, Maurice. 1950. *La mémoire collective*. France: Presses Universitaires de France.
- Harvey, David. 1996. « Justice, nature and the geography of difference. » *SIDALC*. Malden, Massachusetts, USA Blackwell Publishers. <https://www.sidalc.net/search/Record/KOHA-OAI-ECOSUR:58673/Description>.
- Havel, Jean. 1968. « La femme dans la société moderne. » *Liberté* 10 (55): 34.

- Henriot, Carine. 2020. « Expérimenter l’(extra)ordinaire : retour sur la ville nouvelle en Chine continentale. » *Cahiers d’Outre-Mer* (282). Devenirs de(s) villes nouvelles dans les Suds: 115-152. doi:10.4000/com.12173.
- Henry, Jacques. 2013. « Return or Relocate? An Inductive Analysis of Decision-making in a Disaster. » *Disasters* 37 (2): 293-316. doi:10.1111/j.1467-7717.2012.01303.x.
- Hidalgo, M. Carmen et Bernardo Hernández. 2001. « Place attachment: conceptual and empirical questions. » *Journal of Environmental Psychology* 21 (3): 273-281. doi:10.1006/jevp.2001.0221.
- Imbert, Christophe. 2005. « Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes : des bassins de vie en construction. » Thèse de doctorat, Paris: Université Paris I Panthéon - Sorbonne. <https://theses.hal.science/tel-00012201v3>.
- INSPQ. 2022. « Examen des pratiques de relocalisations et d’expropriations domiciliaires et de leurs impacts d’un point de vue de santé publique. » Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Jaśkiewicz, Michał. 2015. « Place attachment, place identity and aesthetic appraisal of urban landscape. » *Polish Psychological Bulletin* 46 (4): 573-578. doi:10.1515/ppb-2015-0063.
- Jodelet, Denise. 2013. « La place des représentations sociales dans l’éducation thérapeutique. » *International Journal of Lifelong Education*: 37-46.
- Joleaud, Léonce. 1918. « Le rocher de Constantine. » *Annales de géographie* (148-149). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 340-356. doi:10.3406/geo.1918.5369.
- Kassah Laouar, Ines. 2007. « Acteurs Et Gouvernance Dans Le Processus D’édification kassah laouar. » Mémoire de magistère, Constantine: Université Mentouri Constantine.
- Kaufmann, Vincent. 2008. *Les paradoxes de la mobilité: bouger, s’enraciner*. Vol. 46. Le savoir suisse. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kherouatou, Mouhieddine. 2016. « La mémoire vive au cœur des cultures constructives à Constantine: un enjeu de sauvegarde. » *Sciences & Technologie*: 49-57.
- Laberge, Danielle et Shirley Roy. 2001. « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d’accès à l’espace public. » *Sociologie et sociétés* 33 (2). Les Presses de l’Université de Montréal: 115-131. doi:10.7202/008314ar.
- Lakehal, Ahcène. 2013a. « La fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine : le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. » Thèse de doctorat, Tours: Université François Rabelais de Tours.
- . 2013b. « La fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine (Algérie). Le cas de la Ville Nouvelle Ali Mendjeli. » *Les Cahiers d’EMAM*. Les Cahiers d’EMAM. doi:10.4000/emam.566.

- . 2017. « La ville nouvelle d'Ali Mendjeli: Un espace façonné par les pratiques et les représentations des citoyens ordinaires. » *Les Cahiers d'EMAM* 29. doi:10.4000/emam.1365. <http://journals.openedition.org/emam/1365>.
- . 2020. « La ville nouvelle d'Ali Mendjeli à l'épreuve des modes d'habiter. » *Les Cahiers d'Outre-Mer* LXXIII (282). Devenirs de(s) villes nouvelles dans les Suds. Presses universitaires de Bordeaux: 81-114. doi:10.4000/com.12098.
- Lakehal, Ahcène et Mouhieddine Kherouatou. 2020. « Le lent et incomplet processus de territorialisation dans la Ville Nouvelle d'Ali Mendjeli : d'habitants relégués dans un agrégat de logements sociaux à l'émergence de citoyens. » *NAQD* 1 (38-39). NAQD: 223-247. doi:10.3917/naqd.038.0223.
- Lasla, Yamina et Kamal Oukaci. 2018. « Le marché du logement en Algérie: quel état des lieux? » *Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales* 11 (1). ASJP: 400-414.
- Laudati, Patrizia. 2013. « Odeurs de la ville et amour citoyen. » In *Le parfum et l'amour*, sous la dir. de Philippe Brenot, 77-91. Le Bouscat: L'Esprit du temps.
- Lavabre, Marie-Claire. 2020. « La mémoire collective comme métaphore. » *Mélanges de la Casa de Velázquez* 50 (1): 275-283. doi:10.4000/mcv.12894.
- Lazzarotti, Olivier. 2006. *Habiter, la condition géographique*. s.l.: Belin.
- Lecouvey, Grégory, Julie Gonneaud, Francis Eustache et Béatrice Desgranges. 2015. « Les grandes théories de la mémoire prospective: Vers une vision dynamique des processus cognitifs engagés lors du rappel programmé d'intentions. » *Revue de Neuropsychologie, Neurosciences Cognitives et Cliniques* 7 (3). France: John Libbey Eurotext: 207-215.
- Leduc, Geneviève. 2007. « Rôle des odeurs sur la perception de la douleur. » Mémoire de maîtrise, Sherbrooke: Université de Sherbrooke. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/3902>.
- Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*, 4. éd. Ethnosociologie. Paris: Anthropos.
- Lemieux, Maxime. 2007. « Les impacts psychosociaux de la relocalisation résidentielle involontaire: recension des écrits à travers le projet de réaménagement de la route 175 à Stoneham-et-Tewksbury. » Essai, Québec: L'École d'architecture de l'Université Laval.
- Lenel, Emmanuelle et Maurice Blanc. 2018. *L'espace des sociologues: recherches contemporaines en compagnie de Jean Remy*. Sociétés urbaines et rurales. Toulouse: Érès éditions.
- Leroy, Claude. 1981. « Le concept de territorialité. » In *Psychiatrie et Société: Textes réunis en hommage à Paul Sivadon*, 313-327. Toulouse: Érès. doi:10.3917/eres.sivad.1981.01.0313. <https://shs.cairn.info/psychiatrie-et-societe--9782865860081-page-313?lang=fr&tab=texte-integral>.
- Lévy, Jacques et Michel Lussault, dir. 2003. *Dictionnaire de la géographie: et de l'espace des sociétés*, Nachdr. Paris: Belin.

- Lewicka, Maria. 2008. « Place Attachment, Place Identity, and Place Memory: Restoring the Forgotten City Past. » *Journal of Environmental Psychology* 28 (3): 209-231. doi:10.1016/j.jenvp.2008.02.001.
- Louiset, Odette. 2011. *Introduction à la ville*. Cours Géographie. Paris: Armand Colin.
- Low, Setha M. 1993. « Cultural Meaning of the Plaza: The History of the Spanish-American Gridplan-Plaza Urban Design. » *American Anthropologist* 95 (4): 860-874.
- Lynch, Kevin. 1994. *L'image de la cité*. Aspects de l'urbanisme. Paris: Dunod.
- Lynn, Kevin. 2017. « Rising Recreancy: Flood Control and Community Relocation in Houston, TX, from an Environmental Justice Perspective. » *Local Environment* 22 (3): 321-334. doi:10.1080/13549839.2016.1195802.
- Madanipour, Ali. 2003. *Public and private spaces of the city*. London: Routledge.
- Madl, Tamas, Stan Franklin, Ke Chen, Robert Trappl et Daniela Montaldi. 2016. « Exploring the Structure of Spatial Representations. » Sous la dir. de Huiguang He. *PLOS ONE* 11 (6): 1-47. doi:10.1371/journal.pone.0157343.
- Malle, Carine, Béatrice Desgranges, Denis Peschanski et Francis Eustache. 2018. « La force de la mémoire collective dans la mémoire autobiographique. » *Revue de neuropsychologie* 10 (1). JLE Editions: 59-64. doi:10.1684/nrp.2018.0445.
- Manzo, Lynne C et Patrick Devine-Wright. 2021. *Place Attachment: Advances in Theory, Methods and Applications*, 2nd edition. Abingdon New York, NY: Routledge.
- Margier, Antonin. 2014. « La cohabitation dans les espaces publics : conflits d'appropriation entre riverains et populations marginalisées à Montréal et Paris. » Thèse de doctorat, Montréal: Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/6106/>.
- Mazouz, Said. 2014. « Fabrique de la ville en Algérie et pérennisation d'un modèle: le cas de la nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine. » *Courrier du Savoir scientifique et technique* 15 (15). ASJP: 23-30.
- Mazri-Badjadja, Salima. 2013. « Maux des mots, de l'espace à la toponymie urbaine en ville nouvelle. » *Les Cahiers du CRASC*: 133-144.
- Mercure, Daniel. 1989. « Les temporalités vécues dans les sociétés industrielles. » In *Temps et société*, sous la dir. de Gilles Pronovost et Daniel Mercure. Questions de culture 15. Québec : Ville Saint-Laurent, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture ; Diffusion Prologue.
- Metton, Alain et Michel-Jean Bertrand. 1974. « Les espaces vécus dans une grande agglomération. » *L'Espace géographique* 3 (2). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 137-146. doi:10.3406/spgeo.1974.1462.

- Mili, Mohamed, Abdallah Farhi et Hynda Boutabba. s.d. « Évaluation post-occupationnelle des logements sociaux transformés en copropriété cas de la ville de M'sila en Algérie. » *Courrier du Savoir* (20): 141-158.
- Milliot, Virginie. 2018. « Expériences de la foule et lois d'équilibre de l'anonymat. » In *Ces villes-là : Actualité de Colette Pétonnet*, sous la dir. de Anne Raulin, Sepideh Parsapajouh, et Marie-Claude Blanc-Chaléard, 35-54. Le social et le politique. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre. doi:10.4000/books.pupo.19217. <https://books.openedition.org/pupo/19217>.
- Mineo-Kleiner, Lucile. 2017. « L'option de la relocalisation des activités et des biens face aux risques côtiers : stratégies et enjeux territoriaux en France et au Québec. » Thèse de doctorat, France: Université de Bretagne occidentale - Brest. <https://theses.hal.science/tel-01611685>.
- Mondada, Lorenza. s.d. *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris: Anthropos. Consulté le 6 septembre 2024. https://books.google.ca/books/about/D%C3%A9crire_la_ville_la_construction_des_sa.html?id=rIJYDwAAQBAJ&source=kp_book_description&redir_esc=y.
- Monqid, Safâa. 2001. « Les femmes marocaines entre privé et public. » *Villes en Parallèle* (32-33-34). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 398-405. doi:10.3406/vilpa.2001.1364.
- Moser, Gabriel, Gabriel Moser et Karine Weiss. 2003. « Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement. » In *Espace de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, 11-42. France: Armand Colin.
- Mouhoubi, Nedjima. 2017. « Les outils du management de projets urbains en faveur de la durabilité. Cas : Projet de Modernisation de la Métropole Constantine (PMMC). » Thèse de doctorat, Constantine: Université Salah Boubnider Constantine 3.
- Mouna, Khalid et Anna Karin Giannotta. 2016. « Espace imaginé, espace vécu et espace négocié : parcours croisés des migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger. » rapport – version février 2016. Programme de recherche sur la Migration Internationale des Marocains. Rabat: Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM).
- Mucchielli, Alex. 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, deuxième édition mise à jour et augmentée. Collection Dictionnaire. Paris: Armand Colin.
- Murphy, Melissa. 2017. « Dwelling Together: Observable Traces and Controls in Residential Urban Spaces. » *Space and Culture* 20 (1): 4-23. doi:10.1177/1206331216643782.
- N, P. 1960. « Villes nouvelles en Angleterre. » *Population* 15 (1). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS. https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1960_num_15_1_1213.
- Nait Amar, Nadra. 2013. « Chroniques / Constantine et la ville nouvelle d'Ali Mendjeli : un nouveau pôle sans repères : Urbanités. » *Urbanité*. <https://www.revue-urbanites.fr/chroniques-constantine-et-la-ville-nouvelle-dali-mendjeli-un-nouveau-pole-sans-reperes/>.

- Navez-Bouchanine, François. 1996. « Citadinité et urbanité : le cas des villes marocaines. » In *La citadinité en questions*, sous la dir. de Michel Lussault et Pierre Signoles, 103-112. Collection Sciences de la ville 13. Tours: URBAMA MSV.
- Navez-Bouchanine, Françoise. 2001. « Villes, associations, aménagement au Maroc : quelques clés de lecture. » *Les Annales de la Recherche Urbaine* (89). Le foisonnement associatif: 112-119.
- Nédélec, Pascale. 2018. *Géographie urbaine: cours, études de cas, entraînements, méthodes commentées*. Portail. Malakoff: Armand Colin.
- Némoz, Sophie. 2018. « Contretemps et devenir : les temporalités plurielles de l'habiter à l'heure du développement durable. » *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines* (28). ADR Temporalités. doi:10.4000/temporalites.5618.
<https://journals.openedition.org/temporalites/5618?lang=en>.
- Nigaud, Katia. 2004. « Appropriation de l'espace public des femmes maghrébines immigrées en France. » *ESO* (21): 44-41.
- Nigaud, Katia et Fabrice Ripoll. 2004. « Femmes maghrébines dans la ville : Insertion sociale et appropriation de l'espace public. Deux facettes de l'émancipation féminine ? » In *Femmes et villes*, sous la dir. de Sylvette Denèfle, 489-499. Perspectives Villes et Territoires. Tours: Presses universitaires François-Rabelais. doi:10.4000/books.pufr.419.
<https://books.openedition.org/pufr/419>.
- Nora, Pierre, dir. 1984a. *Les Lieux de mémoire*. Bibliothèque illustrée des histoires. Paris: Gallimard.
- . 1984b. « Pierre Nora présente son ouvrage Les Lieux de mémoire. » Institut national de l'audiovisuel. s.l.: s.n. <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001159/pierre-nora-presente-son-ouvrage-les-lieux-de-memoire.html>.
- Oliver-Smith, Anthony. 2014. « Development-Forced Displacement and Resettlement: A Global Human Rights Crisis. » In , 3-23. Santa Fe: the School for Advanced Research.
- Olsen, Susan Annette. 2017. « Environmental Relocation Policy as Experienced by One Eastern Missouri Dioxin-Contaminated Community. » Thèse de doctorat, Minneapolis: Walden University. <https://scholarworks.waldenu.edu/dissertations/3714>.
- Pagand, Bernard. 1989. « La Médina de Constantine (Algérie): de la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine. » *Etudes méditerranéennes*. Thèse de doctorat, France: Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes de l' Université de Poitiers.
- . 1994. « De la ville arabe à la ville européenne : architecture et formation urbaine à Constantine au XIXe siècle. » *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* (281-294). Figures de l'orientalisme en architecture. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 73-74. doi:10.3406/remmm.1994.1682.

- Pennebaker, James W., Dario Paez et Bernard Rimé. 1997. « Social Processes and Collective Memory: A Cross-Cultural Approach to Remembering Political Events. » In *Collective Memory of Political Events: Social Psychological Perspectives*. Mahwah: Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Perry, Ronald W. et Michael K. Lindell. 1997. « Principles for Managing Community Relocation as a Hazard Mitigation Measure. » *Journal of Contingencies and Crisis Management* 5 (1): 49-59. doi:10.1111/1468-5973.00036.
- Peschanski, Denis et Francis Eustache. 2016. « « 13-Novembre », un programme de recherche inédit sur les mémoires traumatiques. » *Revue de neuropsychologie* 8 (3). JLE Editions: 155-157. doi:10.1684/nrp.2016.0388.
- Pétonnet, Colette. 1994. « L'anonymat urbain. » In , sous la dir. de Cynthia Ghorra-Gobin, 17-21. Géographie et cultures. Paris: L'Harmattan.
- Pichon, Matthieu. 2015. « Espace vécu, perceptions, cartes mentales : l'émergence d'un intérêt pour les représentations symboliques dans la géographie française (1966-1985). » *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies* 92 (1). Association de géographes français: 95-110. doi:10.4000/bagf.502.
- Pronovost, Gilles et Daniel Mercure, dir. 1989a. « Présentation. » In *Temps et société*, 9-17. Questions de culture 15. Québec : Ville Saint-Laurent, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture ; Diffusion Prologue.
- . 1989b. *Temps et société*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture ; Diffusion Prologue.
- Qadeer, Mohammad et Sandeep Kumar. 2006a. « Ethnic Enclaves and Social Cohesion. » *Canadian Journal of Urban Research* 15 (2). Institute of Urban Studies, University of Winnipeg: 1-17.
- . 2006b. « Les enclaves ethniques et la cohésion sociale. » *Canadian Journal of Urban Research* 15 (2). Institute of Urban Studies, University of Winnipeg: 1-20.
- Raffestin, Claude. 1980. *Pour une géographie du pouvoir. Pour une géographie du pouvoir*. Bibliothèque idéale des sciences sociales. Paris: Litec.
- Raibaud, Yves. 2015. *La ville, faite par et pour les hommes: dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'oeil*. Égale à égal. Paris: Belin.
- Rapoport, Amos. 1982. *The Meaning of the Built Environment: a Nonverbal Communication approach*, 2. print. Beverly Hills: Sage Publications.
- Remy, Jean. 2015. *L'espace, un objet central de la sociologie*. Sociétés urbaines et rurales. Toulouse: Érès éditions.
- Remy, Jean et Liliane Voyé. 1992. *La ville: vers une nouvelle définition?* Collection Ville et entreprises. Paris: Editions L'Harmattan.

- Rérat, Patrick. 2016. « « Mobilité résidentielle », Préparer la transition mobilitaire. » Dictionnaire en ligne. *Forum Vies Mobiles*. <https://forumviesmobiles.org/dictionnaire/3203/mobilite-residentielle>.
- Riger, Stephanie et Paul J. Lavrakas. 1981. « Community Ties: Patterns of Attachment and Social Interaction in Urban Neighborhoods. » *American Journal of Community Psychology* 9 (1): 55-66. doi:10.1007/BF00896360.
- Riley, Robert B. 1992. « Attachment to the Ordinary Landscape. » In *Place Attachment*, sous la dir. de Irwin Altman et Setha M. Low, 13-35. Boston: Springer US. doi:10.1007/978-1-4684-8753-4_2. https://doi.org/10.1007/978-1-4684-8753-4_2.
- Riverin-Simard, Danielle. 1989a. « Le passage à la retraite selon les classes sociales. » *Revue des sciences de l'éducation* 15 (2): 173-191. doi:10.7202/900626ar.
- . 1989b. « Temps et cycles de vie. » In *Temps et société*, sous la dir. de Gilles Pronovost et Daniel Mercure, 147-167. Questions de culture 15. Québec : Ville Saint-Laurent, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture ; Diffusion Prologue.
- Romelaer, Pierre. 2005. « L'entretien de recherche. » In *Management des ressources humaines*, sous la dir. de Patrice Roussel et Frédéric Wacheux, 101-137. France: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.rouss.2005.01. <https://shs.cairn.info/management-des-ressources-humaines--9782804147112?lang=fr>.
- Rouag-Djenidi, Abba. 1996. « Appropriation de l'espace : l'habitat dans les grands ensembles a constantine. » These de doctorat, Paris: Université Paris 8. <https://theses.fr/1996PA081125>.
- Roussel, Patrice et Frédéric Wacheux. 2005. *Management des ressources humaines*. s.l.: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.rouss.2005.01. <https://shs.cairn.info/management-des-ressources-humaines--9782804147112?lang=fr>.
- Rubinstein, Robert I. et Patricia A. Parmelee. 1992. « Attachment to Place and the Representation of the Life Course by the Elderly. » In *Place Attachment*, sous la dir. de Irwin Altman et Setha M. Low, 139-163. Boston: Springer US. doi:10.1007/978-1-4684-8753-4_7. https://doi.org/10.1007/978-1-4684-8753-4_7.
- S. Arslan. 2023. « Marché de Souk El Asser à Constantine : Un lieu emblématique en perdition. » *El Watan-dz*, 9 mai. <https://elwatan-dz.com/marche-de-souk-el-asser-a-constantine-un-lieu-emblematisque-en-perdition>.
- Saïdi-Sharouz, Mina et France Guérin-Pace. 2011. « La mobilité quotidienne des femmes dans la ville de Téhéran : entre visibilité et invisibilité. » *L'Espace géographique* 40 (2). Belin: 176-188. doi:10.3917/eg.402.0176.
- Saïdouni, Maouia. 2000. *Eléments d'introduction à l'urbanisme: histoire, méthodologie, réglementation*. Alger: CASBAH Editions.

- Salamé, Dounia. 2015. « Entre mutations et continuités : pratiques de l'espace dans un camp de réfugiés en reconstruction. » *Master de maîtrise*, Montréal: Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2789/>.
- Sanséau, Pierre-Yves. 2005. « Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. » *Recherches qualitatives* 25 (2). Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières: 33-57. doi:10.7202/1085411ar.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2009. « L'entrevue semi-dirigée. » In *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 5^e éd., 337-360. Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Seebauer, Sebastian et Claudia Winkler. 2020. « Should I Stay or Should I Go? Factors in Household Decisions for or against Relocation from a Flood Risk Area. » *Global Environmental Change* 60 (102018). doi:10.1016/j.gloenvcha.2019.102018. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S095937801930857X>.
- Semmoud, Nora. 2010. « Mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphérie(s) des grandes villes. » *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée* (19). Équipe Monde arabe Méditerranée|CITERES: 15-31. doi:10.4000/emam.105.
- Serfaty-Garzon, Perla. 2003. « Le Chez - soi : habitat et intimité. » Sous la dir. de Marion Segaud, Jacques Brun, et Jean-Claude Driant. *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris: Armand Colin.
- Sidi Boumedine, Rachid et Pierre Signoles. 2017. « Les villes nouvelles en Algérie : une question apparemment réglée, mais une réalité complexe. » *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée* (29). Équipe Monde arabe Méditerranée|CITERES. doi:10.4000/emam.1323. <https://journals.openedition.org/emam/1323>.
- Sueur, Jean-Pierre. 1999. *Changer la ville: pour une nouvelle urbanité*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- Thaler, Thomas, Sebastian Seebauer et Arthur Schindelegger. 2020. « Patience, Persistence and Pre-Signals: Policy Dynamics of Planned Relocation in Austria. » *Global Environmental Change* 63 (102122). doi:10.1016/j.gloenvcha.2020.102122. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0959378020307056>.
- Thémines, Jean-François et Patrice Caro. 2014. « Normandie sensible d'Armand Frémont: Tableaux d'une égo-géographie. » *Géographie et cultures* (89-90): 77-91. doi:10.4000/gc.3228.
- Thom, Brian. 2004. « Le sens du lieu et les revendications territoriales contemporaines des Salishs de la Côte. » *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (3): 59. doi:10.7202/1082186ar.
- Tiano, Camille. 2010. « Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains ? » *Cybergeog: European Journal of Geography*. Les valeurs de la ville. CNRS-UMR Géographie-cités 8504. <https://journals.openedition.org/cybergeog/23091>.

- Twigger-Ross, Clare L. et David L. Uzzell. 1996. « Place and Identity Processes. » *Journal of Environmental Psychology* 16 (3): 205-220. doi:10.1006/jevp.1996.0017.
- Ujang, Norsidah et Khalilah Zakariya. 2015. « Place Attachment and the Value of Place in the Life of the Users. » *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 168: 373-380. doi:10.1016/j.sbspro.2014.10.243.
- Uscher-Pines, Lori. 2009. « Health Effects of Relocation Following Disaster: A Systematic Review of the Literature. » *Disasters* 33 (1): 1-22. doi:10.1111/j.1467-7717.2008.01059.x.
- Vadelorge, Loïc. 2006. « Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées. » *Histoire urbaine* 17 (3): 67-84. doi:10.3917/rhu.017.0067.
- . 2020. « Les villes nouvelles, bornes témoins de la mondialisation urbaine. » *Cahiers d'Outre-Mer* (282). Devenirs de(s) villes nouvelles dans les Suds: 153-165. doi:10.4000/com.12215.
- Vallette, Salomé. 2023. « Vieillesse et milieu de vie périurbain : La participation politique municipale des personnes âgées. » Thèse de doctorat, Québec: Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/14200/>.
- Verdier, Nicolas. 2009. « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie. » In *Mémoire, Contre mémoire, Pratique historique*, sous la dir. de Ádám Takács, 103-122. Budapest: Equinter. <https://shs.hal.science/halshs-00418709>.
- Wiejaczka, Łukasz, Danuta Piróg et Joanna Fidelus-Orzechowska. 2020. « Cost-Benefit Analysis of Dam Projects: The Perspectives of Resettled and Non-Resettled Communities. » *Water Resources Management* 34 (1): 343-357. doi:10.1007/s11269-019-02451-0.
- Zaki, Lamia. 2007a. « Après le bidonville : Les relogés de Lahjajma (Casablanca) : entre déni et nostalgie. » In *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale : Une comparaison libérale (Maghreb, Afrique, Canada, France)*, sous la dir. de Sylvie Mazzella, 277-294. Maghreb et sciences sociales. Tunis: Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. doi:10.4000/books.irmc.756. <https://books.openedition.org/irmc/756>.
- . 2007b. « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, « éradication » des kariens et accompagnement social des habitants. » *L'Année du Maghreb* (II): 303-320. doi:10.4000/anneemaghreb.128.

ANNEXE 1 : AFFICHE POUR LE RECUTEMET



PARTICIPANT·E·S RECHERCHÉ·E·S

Recherche doctorale en études urbaines

L'appropriation des ancien·ne·s habitant·e·s de la ville-centre de Constantine de leur nouveau lieu de vie à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli

- Vous êtes un·e ancien·ne habitant·e de la ville-centre de Constantine
- Vous avez été relogé à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli par l'État
- Vous avez plus de 18 ans
- Homme / Femme

Nous aimerions vous rencontrer pour un entretien d'environ une heure de temps en zoom ou en présentiel

Pour plus d'informations et/ou pour participer, prière de me contacter:

Dorhane Manel Racha Malim. Doctorante en études urbaines.

Téléphone :

Courriel :

Votre participation nous est importante

Votre participation est volontaire et entièrement confidentielle

Merci de donner de votre précieux temps à la recherche

ANNEXE 2 : LE GUIDE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Informations personnelles

Pseudonyme

Genre

Âge

Fonction

Statut d'occupation

Partie 1. La vie à la ville-centre de Constantine

- Ou est-ce que vous habitiez avant de venir à la ville nouvelle ?
- Combien d'années avez-vous vécu à la ville-centre ?

Description de la ville-centre et le quartier d'habitation

- Pouvez-vous décrire la ville-centre telle que vous l'avez connu lors de votre arrivée dans ce lieu, ou si vous y êtes né.e, telle qu'elle vous apparaissait lorsque vous avez pris conscience d'y habiter ?
- Avez-vous déménagé dans d'autres endroits durant votre vie, si oui précisez où ? Si oui, comment vous apparaissez la ville-centre à votre retour ?
- Comment décririez-vous la ville-centre au moment où vous l'avez quitté pour venir à Ali Mendjeli ?

Le logement à la ville-centre

- Où se situait votre logement ? dans quel quartier ? Avez-vous toujours habité à cet endroit ? Avez-vous fait des modifications à ce logement ? le partage du logement sanitaire/chambres/wast eddar.
- Pouvez-vous me le décrire ? Qu'est-ce qui faisait sa particularité ?
- Est-ce que vous aimiez ce logement ? Pour quelles raisons ? Quels étaient ses qualités, ses défauts ?

Espace vécu

- Comment vous vous sentiez à la ville-centre, dans votre quartier, dans votre logement ?
- Qu'est-ce que vous aimiez le plus ? Qu'est-ce que vous aimiez moins ? (Les êtres et les objets)
- Racontez-moi des souvenirs que vous n'arrivez pas à oublier ? N'y a-t-il que des bons souvenirs ? Y a-t-il des mauvais souvenirs ? que ce soit à la maison, dans votre quartier avec vos voisins ...
- Aviez-vous des habitudes dans le quartier ? (Repas avec les voisins etc.)

Espace de vie

- Est-ce que vous vous déplaçiez souvent ? Où ? à quelle fréquence ? par quel moyen ?
- Quels sont les lieux que vous fréquentiez au quotidien (épicerie, amis, etc.) selon quelle intensité
- Pour vous, quelle est la particularité de la ville-centre de Constantine ou de votre ancienne quartier?

Espace social

- Aviez-vous des ami.es à la ville-centre ?
- Comment était la relation entre les voisin·ne·s (à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la maison d'habitation) ?
- Comment se passait la cohabitation au sein d'une même maison ?

Partie 2. La vie à la ville nouvelle

- Quand est-ce que vous avez déménagé à la ville nouvelle ?
- Quel était le motif de déménagement ? est-ce que c'était par choix ou par obligation ?
- Parlez moi des étapes de ce processus ? avez-vous attendu longtemps ?

Description de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli au moment du relogement

- Pouvez-vous décrire la ville nouvelle telle que vous l'avez connu lors de votre arrivée dans ce lieu ? et votre quartier ?
- Comment avez-vous trouvé la ville nouvelle comparée à la ville-centre ?

Le logement à la ville nouvelle

- Où se situe votre logement ? Avez-vous choisi cet endroit ?
- Pouvez-vous me décrire ce logement ?
- Est-ce que vous aimez ce logement ? Pour quelles raisons ? Quels sont ses qualités, ses défauts ?
- Avez-vous fait des modifications avant d'y habiter?

Espace vécu

- Comment vous vous sentez à la ville nouvelle, dans votre quartier, dans votre logement?
- Qu'est-ce que vous aimiez le plus? Qu'est-ce que vous aimiez le moins?
- Avez-vous de bons/ mauvais souvenirs dans la ville nouvelle ?
- Avez-vous des habitudes dans le quartier ? (Repas avec les voisins etc.)

Espace de vie

- Est-ce que vous vous déplacez souvent? Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus? À quelle fréquence ?
- Quels sont les lieux que vous fréquentez au quotidien (épicerie, amis, etc.)
- Pour vous, quelle est la particularité de la ville nouvelle ?
- Est-ce que le déménagement a eu un impact sur la scolarité ? moral ? travail ?

Espace social

- Aviez-vous des ami.es à la ville nouvelle ?
- Comment est la relation entre les voisin·ne·s ?
- Comment se passait la cohabitation au sein des immeubles collectifs ?

Partie 3. La vie à la ville nouvelle des années plus tard

- Est-ce qu'il y a des particularités que vous aimiez à la ville-centre qui vous manque à la ville nouvelle ?
- Comment décririez-vous la ville nouvelle maintenant, des années après votre déménagement ? Est-ce que la ville nouvelle s'est amélioré depuis votre déménagement ?
- Est-ce que tu attendais à ce que la vie à la ville nouvelle soit ainsi ?
- Si tu devais choisir entre les 2, l'ancienne vie et celle à la ville nouvelle, que choisiriez-vous ?

- Est-ce que vous êtes toujours nostalgique de votre ancien lieu de vie ?
- Partez vous de temps à autre pour visiter les anciens lieux ?
- Avez-vous gardé des relations avec vos ancien·e·s voisin·ne·s ?

ANNEXE 3 : LE GUIDE DES ENTRETIENS PAR PHOTO -ÉLICITATION

1. Pouvez-vous me raconter l'histoire de cette photo ? Quand est-ce qu'elle a été prise? et que représente-t-elle pour vous ?
2. Pouvez-vous identifier et décrire les lieux et/ou les personnes qui y figurent ?
3. De quelle manière ces photographies s'inscrivent-elles dans votre parcours de vie et votre expérience de la ville-centre ?
4. Pourriez-vous me fournir davantage d'informations sur ce lieu ou ce quartier (en fonction de ce qui apparaît sur la photo) ? Quelles en sont les caractéristiques principales/particularités ?
5. Fréquentiez-vous régulièrement cet endroit ? Avec qui et dans quel contexte ? (Ces questions seront reformulées différemment selon chaque photographie, tout en conservant le même objectif.)

Un échange libre sera ensuite mené en fonction du contenu de la photo et des témoignages des participant·e·s.

ANNEXE 4 : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains a examiné le projet de recherche identifié ci-dessous.

Titre du projet : L'influence des représentations spatiales sur l'appropriation d'un nouvel espace de vie.
Cas des anciens habitants de la vieille ville de Constantine relogés à la ville nouvelle d'Ali Mendjeli

Nom du chercheur principal (ou de l'étudiant) : Dorhane Manel Racha Malim

Centre : INRS-UCS

Noms des étudiants inscrits à l'INRS dont les mémoires et/ou thèses découleront du projet, le cas échéant :

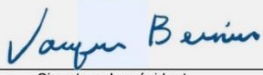
Nom du directeur de recherche, le cas échéant : Sandra Breux

Nom du co-directeur de recherche, le cas échéant : Ahoène Lakehal

Nom de l'organisme subventionnaire ou de commandite :

Le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains atteste que la recherche proposée impliquant des êtres humains répond aux normes de l'INRS en matière d'éthique.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au 2023-01-12

	2022-01-13
Signature du président	Date d'émission initiale du certificat

CER- 21-643

ANNEXE 5 : PROFIL DES PARTICIPANT·E·S

Quartier	Surnom	Genre	Âge	Situation maritale	Type de maison	Statut d'occupation	Type d'occupation	Années de résidence	Année du relogement	UV et Type Apt	La raison
Souika	Mohamed	Homme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	29 ans	2019	20 ex-F3	RHP fragile
	Mejdi	Homme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	34 ans	2006	UV 01-F2	Social étroitesse
	Bey	Homme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	32 ans	2018	20 ex-F3	RHP fragile
	Islem	Homme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	28 ans	2019	20 ex-F3	RHP fragile
	Walid	Homme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	26 ans	2019	20 ext-F3	RHP fragile
	Souad	Femme	40-50	Mariée	Maison arabe	Locataire	Deux chambres	45 ans	2019	20 ext-F3	RHP fragile
	Rachid	Homme	50-60	Marié	Maison arabe	Locataire	Deux chambres	55 ans	2019	20 ext-F3	RHP fragile
	Rym	Homme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Deux chambres	19ans	2019	20 ext-F3	RHP fragile
	Ahmed	Homme	50-60	Marié	Maison arabe	Locataire	Une chambre	40 ans	2003	UV 08-F3	RHP fragile
	Rachida	Femme	50-60	Mariée	Maison arabe	Locataire	Une chambre	18 ans	2003	UV 08-F3	RHP fragile
	Zinou	Homme	40-50	Marié	Maison arabe	Locataire	Une chambre	30 ans	2018	20 ext-F3	Social étroitesse

Bardo	Raouf	Homme	30-40	Divorcé	Habitat informel	Partage familial	Une chambre	18 ans	2004	UV 01-F3	RHP bidon ville
	Nazim	Homme	30-40	Marié	Habitat informel	Partage familial	Une chambre	19 ans	2003	UV 09-F3	RHP bidon ville
	Ramzi	Homme	30-40	Marié	Habitat informel	Partage familial	Une chambre	23 ans	2012	UV 19-F3	RHP bidon ville
	Fayçal	Homme	30-40	Marié	Maison à étages	Père propriétaire	Une chambre	20-25 ans	2008	UV 01-F3	Pont géant
	Anis	Homme	40-50	Marié	Maison à étages	Père propriétaire	Une chambre	30-35 ans	2008	UV 01-F3	Pont géant
	Manel	Femme	20-30	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Un étage	17 ans	2006	UV 04-F3	Social étroitesse
	Samy	Homme	30-40	Marié	Maison à étages	Père propriétaire	Une chambre	20-25 ans	Fin 2007	UV 01-F3	Pont géant
	Djamil	Homme	40-50	Marié	Maison à étages	Père propriétaire	Une chambre	26 -28 ans	2008	UV 01-F3	Pont géant
	Aïcha	Femme	40-50	Mariée	Maison à étages	Beau-père propriétaire	Une chambre et une cuisine	12 ans	Janvier 2008	UV 01-F3	Pont géant
	Bilel	Homme	20-30	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Une chambre partagée avec ses frères	15 ans	2008	UV 02-F3	Pont géant
Rue de Bienfait	Hamza	Homme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre partagée avec ses frères	20-25 ans	2015	UV 16-F3	RHP glissement
	Leyla	Femme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Maison du grand-père	Deux chambres séparée/loin	15 ans	2006	UV 07-F3	Social étroitesse

	Dounia	Femme	40-50	Marié	Maison à étages	Beau-père propriétaire	Une chambre	18 ans	2019	20 ext-F3	RHP glissement
	Asma	Femme	20	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Une chambre	16 ans	2019	20 ext-F3	RHP glissement
Le Faubourg	Nour	Femme	20-30	Célibataire	Habitat informel	Partage familial	Le salon	16 ans	2012	UV 14-F3	RHP bidonville
	Nabil	Homme	40-50	Marié	Habitat informel	Partage familial	Une chambre et une cuisine	20-25 ans	2003	UV 01-F2	RHP bidonville
	Dalila	Femme	40-50	Mariée	Habitat informel	Partage familial	Une chambre et une cuisine	10-15 ans	2013	UV 19-F3	RHP bidonville
La Rue de Braham	Mehdi	Homme	20-30	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Le salon avec ses frères	18 ans	2010 avec ses parents 2014 avec ses grands parents	Son père UV 20-F3 Grand père UV16-F3	2010 social 2014 glissements
	Yasmine	Femme	20-30	Célibataire	Maison à étages	Maison du grand-père	Une chambre	10 ans	2002	UV 06-F4	Social étroitesse
	Baya	Femme	40-50	Mariée	Maison arabe	Locataire	Une chambre	27 ans	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
	Zakia	Femme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	20 ans	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
	Amine	Homme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	25 ans	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
	Soraya	Femme	40-50	Mariée	Maison arabe	Beau-père propriétaire	Deux chambres	16 ans	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement

	Malika	Femme	40-50	Mariée	Maison arabe	Beau-père propriétaire	Deux grandes chambres	-----	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
	Samir	Homme	20-30	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Une chambre	-----	Fin 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
	Lila	Femme	40-50	Mariée	Maison à étages	Beau-père propriétaire	Une chambre	-----	Juillet 2015	UV 16-F3	RHP Glissement
Saint-Jean	Adlen	Homme	30-40	Célibataire	Maison à étages	Grand-père propriétaire	Étage	Une vingtaine	2003	UV 06-F4	RHP glissement
	Amira	Femme	20-30	Célibataire	Habitat collectif	Locataire	F2	-----	2003	UV 06-F4	RHP glissement
	Rima	Femme	30-40	Célibataire	Habitat collectif	Locataire	F4	23 ans	2007	UV 06-F3	RHP glissement
	Moussa	Homme	50-60	Marié	Habitat collectif	Locataire	F4	Plus de 30 ans	2007	UV 06-F3	RHP glissement
	Sara	Femme	50-60	Mariée	Habitat collectif	Locataire	F4	Plus de 30 ans	2007	UV 06-F3	RHP glissement
	Salah	Homme	50-60	Marié	Maison familiale	Père propriétaire	Une chambre dans un F4	Plus de 30 ans	2003	UV 06-F3	Social étroitesse
L'av de Roumanie	Zahra	Femme	40-50	Divorcée	Etage de maison	Père propriétaire	Une chambre	20- 25 ans	2010	UV 01-F2	Pont géant
Bab el Kantara	Amir	Homme	30-40	Célibataire	Maison arabe	Locataire	Une chambre	32 ans	2020	14 ext -F3	Social étroitesse
La Casbah	Chahrazed	Femme	20-30	Célibataire	Maison arabe	Maison familiale	Étage (chambres séparées+ couloir)	20 ans	2019	UV 20-F3	RHP glissement